This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LES LIVRES SONT NOS MEILLEURS AMIS
R. THIERRY

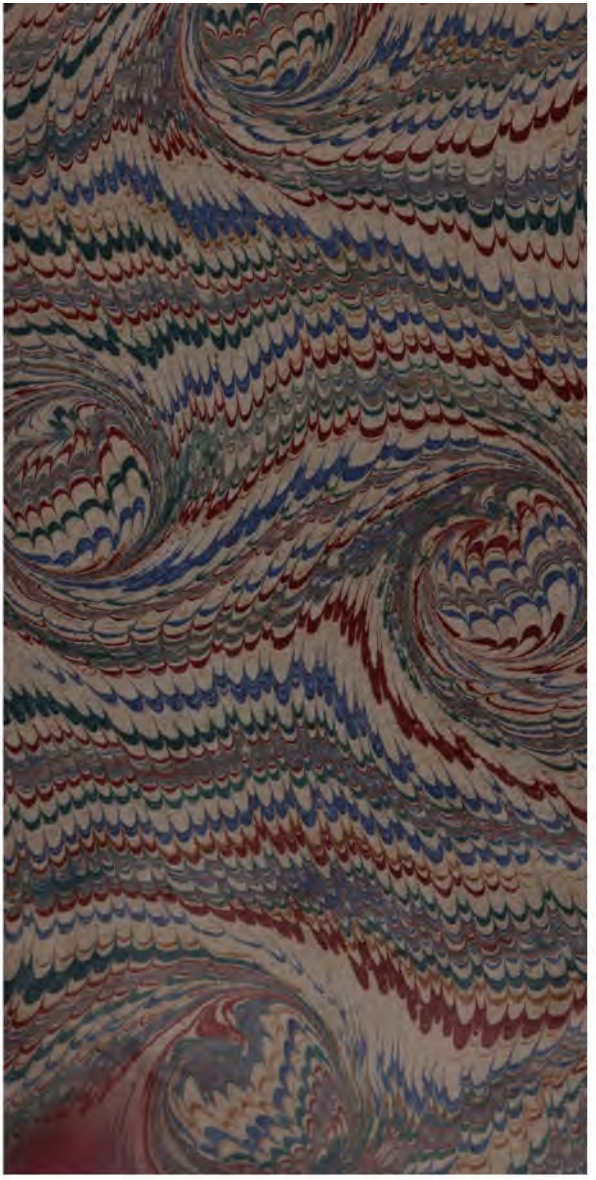

FROM THE LIBRARY OF
HUGO PAUL THIEME
PROFESSOR OF FRENCH
1914 — 1940
HIS GIFT TO
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

181
.L46
A1
18

L'ÉLITE DES CONTES

DU

.eur d'Ouville

Avec introduction et notes

PAR

P. RISTELHUBER

PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

M DCCC LXXVI

L'ÉLITE DES CONTES

DU

SIEUR D'OUVILLE

Le Métel, Antoine, seigneur d'Ouville

L'ÉLITE DES CONTES

DU

Sieur d'Ouville

Avec introduction et notes

PAR

P. RISTELHUBER

PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

M DCCC LXXVI

Library
of
H. P. Thieme
4-17-41

INTRODUCTION

La biographie de d'Ouville eſt plus ſimple que l'hiſtoire de ſes contes. Pour pouvoir ajouter quelque choſe aux faits connus, nous nous étions adreſſé au Neſtor de l'érudition normande, à M. Julien Travers qui nous fit l'honneur de nous répondre : « Nos archives départementales, pas plus que nos archives municipales, ne contiennent rien ſur d'Ouville. Il eſt probable que la famille eſt éteinte... Je regrette de n'avoir rien trouvé qui réponde à vos déſirs, et je ſuis très-sincère en vous exprimant ces regrets, car moi auſſi j'ai frappé aux portes ». Quoi qu'il en soit, Antoine Le Métel, ſieur d'Ouville, frère de l'abbé de Boisrobert, naquit, ainſi que lui, à Caen, on ne ſait en quelle année, et mourut vers 1657, car dans la *Suite des Mémoires* de Michel de Marolles (Paris, 1657, in-fol., p. 242), on l'appelle le feu ſieur d'Ouville.

D'Ouville eſt à conſidérer ſous trois aſpects, ceux de dramaturge, de conteur & de traducteur. Son premier ouvrage eſt ſa première pièce de théâtre : Les *Trahiſons d'Arbiran*, tragi-comédie (Paris, Courbé 1638, in-4°) : « Cette tragi-comédie, diſent les frères Parfaict (*Hiſt. du Théâtre-François*, 1747, t. V. p. 353) eut aſſez de ſuccès, ſi nous

10-8-43 A.E.J.
Library
of
H. P. Thieme
4-17-41

INTRODUCTION

La biographie de d'Ouville eſt plus ſimple que l'hiſtoire de ſes contes. Pour pouvoir ajouter quelque choſe aux faits connus, nous nous étions adreſſé au Neſtor de l'érudition normande, à M. Julien Travers qui nous fit l'honneur de nous répondre : « Nos archives départementales, pas plus que nos archives municipales, ne contiennent rien ſur d'Ouville. Il eſt probable que la famille eſt éteinte... Je regrette de n'avoir rien trouvé qui réponde à vos déſirs, et je ſuis très-sincère en vous exprimant ces regrets, car moi auſſi j'ai frappé aux portes ». Quoi qu'il en soit, Antoine Le Métel, ſieur d'Ouville, frère de l'abbé de Boisrobert, naquit, ainſi que lui, à Caen, on ne ſait en quelle année, et mourut vers 1657, car dans la *Suite des Mémoires* de Michel de Marolles (Paris, 1657, in-fol., p. 242), on l'appelle le feu ſieur d'Ouville.

D'Ouville eſt à conſidérer ſous trois aſpects, ceux de dramaturge, de conteur & de traducteur. Son premier ouvrage eſt ſa première pièce de théâtre : Les *Trahiſons d'Arbiran*, tragi-comédie (Paris, Courbé 1638, in-4°) : « Cette tragi-comédie, diſent les frères Parfaict (*Hiſt. du Théâtre-François*, 1747, t. V. p. 353) eut aſſez de ſuccès, ſi nous

en croyons les éloges dont ſes confrères (Rotrou, entre autres) ont orné l'impreſſion de ce poëme, l'épître dédicatoire de l'auteur à M. Bouthilier, ſurintendant des finances et ce qu'il a dit depuis dans ſa comédie de l'*Eſprit folet*[1].

Celle dont nous parlons préſentement est ſuivant l'uſage ordinaire, en cinq actes et en vers, précédée d'un prologue en proſe qui fut ajouté après les premières repréſentations de ſa pièce. Ce prologue, à proprement parler, n'eſt qu'une eſpèce de préface que l'auteur trouve ainſi le ſecret de faire réciter ſur le théâtre pour prévenir les spectateurs... Cette pièce nous a paru aſſez faible et l'intrigue mal diſpoſée. L'endroit le plus paſſable est le diſcours de Mirande, valet de Cléonte, qui prefère la tranquillité du ſéjour de Salerne au tumulte qui règne à Naples. Sous le nom de cette dernière ville, l'auteur fait une peinture des déſordres de Paris où chacun veut s'élever au-deſſus de ſon état... D'Ouville verſifioit encore plus mal que ſon frère l'abbé, mais il entendoit mieux la marche du théâtre & répandoit plus de comique dans ſon dialogue... Celle dont le fond est le plus heureux et la conduite aſſez paſſable eſt *l'Eſprit folet* ou *la Dame inviſible*. »

L'Eſprit folet, comédie en cinq actes en vers, dédiée à Mad. de ***, Paris, Quinet, eſt de 1642; le perſonnage

1. Voici comment dans l'*Esprit folet*, sc. 6 parle Licidas :

. . . . . *Il faut que je vous die*
Que j'ai voulu tantoſt ouïr la Comédie
Pour voir un beau ſujet dont on a tant parlé,
Dont l'excellent intrigue eſt très-bien deſmeslé,
Les fourbes d'Arbiran, c'est ainſi qu'on l'apelle,
Cette pièce en effet n'eſt pas beaucoup nouuelle,
Les vers n'en ſont pas forts, ie ne ſuis point flateur,
Quoy que je ſois pourtant grand amy de l'Autheur,
Mais dans l'œconomie il faut que je confeſſe
Qu'il conduit un ſujet auecque tant d'adreſſe,
Le remplit d'incidents ſi beaux & ſi diuers
Qu'on excuſe aiſément la foibleſſe des vers...

appelé Florestan s'exprime ainſi dans la première ſcène :

Ouy Paris en effet eſt l'abrégé du monde,
Dans l'enclos de ſes murs toute merveille abonde,
Et je ne l'aurois pas ſans doute recognu
Depuis dix ans entiers que ie n'y ſuis venu.
Cent palais d'vn déſert, vne cité d'vn isle,
Et deux de ſes fauxbourgs enfermez dans la ville,
Ces fameux changements que maintenant j'y vois,
Marquent bien la grandeur du plus puiſſant des Rois.

L'Eſprit folet, ſelon Beauchamps[1], aurait eu deux éditions; ſelon Beuchot, trois. Hauteroche y a pris le ſujet d'une pièce dont la préface nous fournira des renſeignements intéreſſants :

« Quantité de perſonnes ont eſtimé cette comédie et quelques autres l'ont cenſurée. Les cenſeurs ont cru lui avoir donné de furieuſes atteintes en diſant que cette pièce avoit été faite il y a quarante-cinq ans[2] par M. Douville ſous le nom d'*Eſprit follet*... Je puis dire ſans trop de prévention que, lorſqu'on prendra la peine de lire *l'Eſprit follet* et *la Dame inviſible,* on verra que la dernière est ſans doute bien au-deſſus de la première, et pour peu qu'on ait de pénétration, on y connaîtra une conduite plus judicieuſe, des vers mieux tournés, des ſentimens plus raiſonnables, des incidents mieux préparés & enfin une délicateſſe & un art de théâtre qui ne ſe trouve point dans l'autre...

Il eſt bon qu'on ſache que je n'aurois jamais ſongé à refaire *l'Eſprit folet*, ſi ce n'avoit été pour plaire à une grande princeſſe qui, un jour, en parlant en général des comédies, témoigna n'être pas satisfaite de M. Douville sur ce ſujet; elle ajouta qu'elle auroit bien voulu voir en notre langue cette pièce mieux tournée. Cette illuſtre princeſſe me fit mettre entre les mains l'original espagnol & je crus

1. *Recherches ſur les théâtres de France.* Paris, 1735, in-4, p. 160.
2. Quarante-deux, puiſque *la Dame invisible* d'Hauteroche eſt de 1684.

que c'étoit m'ordonner tacitement d'y travailler. Le fameux Calderon en eſt l'inventeur et j'ai fait mes efforts pour ne rien diminuer des grâces de son ouvrage. *La Dama Duendé* eſt le titre de cette comédie que j'ai ſuivie autant qu'il m'a été poſſible. Je me ſuis servi de quelques ſcènes d'une autre intitulée *El Escondillo y la tapada*, que j'ai trouvées fort propres à mon deſſein. Adieu. »

La pièce a de nouveau été refondue par Collé[1], qui dit dans ſon avertiſſement : « L'original de cette comédie eſt eſpagnol. D. Pedro Calderon l'a compoſée ſous le titre de *La Cloiſon*. Elle a paſſé, comme l'on ſçait, aux Italiens ſous celui d'*Arlequin perſécuté par la Dame inviſible*. Les auteurs françois ont donné toute la vraiſemblance poſſible à la fable incroïable de l'auteur eſpagnol... En conſervant le plan d'Hauteroche, dont la combinaiſon m'a paru aſſez régulièrement faite, je la raproche autant qu'il eſt poſſible de nos uſages, de nos modes, de notre langage actuel, &c. Il ſeroit à déſirer que dans cinquante ou ſoixante ans quelqu'écrivain dramatique s'amuſât encore à retoucher mon ouvrage qui ſera vieilli et qu'il le rajeunît mieux que je n'ai fait celui d'Hauteroche.

En rafraîchiſſant d'âge en âge des comédies dont les plans ou les caractères ſont excellents, ce ſeroit un moïen ſûr et infaillible (en supoſant une meilleure plume que la mienne), de perpétuer la gloire du théâtre françois, qui eſt le modèle de ceux de l'Europe entière. On ne laiſſeroit pas perdre des chefs-d'œuvre dramatiques que la vétuſté de leur ſtyle, le changement des manieres, des événemens, des mœurs & mille autres viciſſitudes feront peut-être oublier, malgré le mérite ineſtimable de leurs fonds... »

Collé émet là une théorie bien ſcabreuſe & l'application qu'il en a faite, entre autres au *Menteur* de Corneille, ne lui a pas valu grande gloire.

1. *L'Esprit follet*, comédie en 5 actes, miſe en vers libres. Paris. Gueffier, 1770, in-8. Ne se trouve pas à la Bibl. Nat.

La Dama Duende a été traduite par M. Damas-Hinard (Calderon, 1862, 3 vol. in-12), qui place à tort l'imitation de Hauteroche en 1685. Elle a dû auſſi donner l'idée première de la pièce anglaiſe de laquelle Deſtouches a tiré le *Tambour nocturne.*

A l'année 1643 appartiennent *les Fauſſes Vérités*, comédie en cinq actes, Paris, Quinet, in-4°. Cette pièce a été analysée par S. Marc Girardin (*Cours de littérature dramatique,* t. V.) : « *Les Fauſſes Vérités* roulent ſur une queſtion de jalouſie poſée dès les premières ſcènes de la pièce : Oui, dit Léandre à Lidamant, en lui contant que ſa maîtreſſe eſt jalouſe de lui et que cette jalouſie fait ſon tourment :

Oui cette paſſion eſt cent fois plus aiſée
A ſouffrir quand on l'a que quand on l'a cauſée.

Il eſt commode, quand on n'eſt pas jaloux, de dire qu'il vaut mieux souffrir la jalouſie que la cauſer; mais quand Léandre devient jaloux, alors il trouve que la jalouſie eſt une affreuſe souffrance. Dans *les Fauſſes Vérités* Léandre et Orafie ſa maîtreſſe ſont tour à tour jaloux l'un de l'autre & il ſemble, en vérité, que la pièce de d'Ouville soit faite du commencement à la fin pour combattre la maxime de Léandre.

A ces perpétuelles alternatives de jalouſie que reſſentent & que cauſent les deux perſonnages principaux, l'auteur a ajouté un grand nombre d'incidens romaneſques qui amuſaient ſans doute le public. Les héroïnes ſe ſervent de fauſſes portes et même de fauſſes clefs pour entrer et pour ſortir à volonté de leurs maiſons; elles changent enſemble de logemens & de ſuivantes pour mieux déconcerter leurs prétendants. Je reconnais là les reſſorts ordinaires de l'école romaneſque qui régnait en ſouveraine dans la comédie comme dans la tragédie. Traduites ou imitées la plupart de l'italien & ſurtout de l'eſpagnol, les comédies de ce temps sont pleines d'aventures imprévues; l'intrigue y eſt compliquée

& ſingulière ; elles s'adreſſent ſurtout à la curioſité du public & elles mettent leur mérite à étonner le ſpectateur plutôt qu'à le faire rire ou à l'émouvoir. Nous devons donc eſtimer parmi les auteurs du temps ceux qui, à travers la multiplicité des incidens, ſavent repréſenter par quelques traits expreſſifs les effets d'un caractère ou d'une paſſion & qui, de cette manière, s'acheminent vers la comédie de Molière. Tel eſt, dans les *Fauſſes Vérités*, le talent de d'Ouville.

Il ne faut point lui demander de peindre un caractère, Molière lui-même ne ſavait pas encore le faire dans ſes premières comédies. Mais d'Ouville ſait exprimer avec aſſez de grâce & de vérité les dépits amoureux & les ſouffrances de la jalouſie. »

Après avoir fait des citations, S. Marc Girardin ajoute qu'un défaut qui nuit à la peinture du dépit amoureux de Léandre & d'Oraſie, c'eſt que les deux amans ont raiſon l'un contre l'autre & ont le droit de s'accuſer réciproquement. Or c'eſt le propre des querelles des amoureux de Molière qu'ils ſe diſputent ſans cauſe. Ils n'ont pas beſoin pour ſe quereller de trouver une femme ou un homme dans la chambre l'un de l'autre. Avec la vivacité & la délicateſſe de leurs ſentimens d'amour, il leur ſuffit d'un mot qu'ils entendent mal, d'un regard qu'ils ne trouvent pas aſſez tendre & aſſez ſoumis pour ſe plaindre l'un de l'autre & pour ſe quereller. La futilité même du ſujet de la brouille fait que l'amour ſeul y eſt en jeu. Prenez, au contraire, pour ſujet de la querelle, des faits graves & certains, la querelle devient un procès à examiner. Il faudrait dans l'éclairciſſement des deux amans le sangfroid & l'attention d'un juge. D'Ouville a eu raiſon de ne pas donner à Léandre et à Oraſie des qualités de ce genre, mais il a eu tort de donner pour cauſe à leur querelle autre choſe que des délicateſſes & des impatiences de tendreſſe.

La même année que parurent les *Fauſſes Vérités*, (1643), parut auſſi la première édition des *Contes*, ſous le titre

ſuivant, que nous avons copié ſur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale :

LES

CONTES

AUX

Hevres perdves

DV SIEVR D'OVVILLE

OV LE

Recveil de tous les bons Mots, Reparties, Équiuoques, Brocards, Simplicitez, Naifuetez, Gasconnades, et autres Contes facecieux non encores imprimez.

A PARIS

Chez Touſſainct Qvinet, au Palais, dans la petite Salle sous la montée de la Cour des Aydes.

M DC XXXXIII

Auec Priuilege (543 p. in-16.)

Coté Y 83, non catalogué ſelon M. P. Billard. Manquent les pages 207-208. Cette édition n'eſt pas mentionnée par Brunet que ſuit trop fidèlement M. G. Mouravit dans les *Supercheries littéraires* et qu'il dépaſſe même quand il dit que l'édition de 1644 en 2 vol. eſt originale & ſeule complète. Elle n'eſt pas originale, nous venons de le voir, puis elle eſt complète en quatre vol., non en deux, quatre volumes exceſſivement rares, du reſte, car l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arſenal eſt un exemplaire rapporté où la ſeconde partie porte la date de 1652.

Nous allons décrire cet exemplaire en détail. Il eſt coté

14203. Du premier volume le titre eſt raccommodé & porte la ſignature de Guyon de Sardière. J. B. Denis Guyon, chevalier ſeigneur de Sardière, ancien capitaine au régiment du roi & l'un des ſeigneurs du canal de Briare, poſſédait une belle bibliothèque dont le catalogue parut chez Barrois en 1759. Il en avait acquis une partie à la vente de la bibliothèque d'Anet. Diané de Poitiers forma dans le château d'Anet une bibliothèque précieuse. Cette terre ayant paſſé dans la maiſon de Vendôme, ces princes augmentèrent la collection. En 1718, après la mort de Marie-Anne de Bourbon, veuve du dernier duc de Vendôme, Anet entra dans la maiſon de Condé et Anne de Bavière, veuve de Henri Jules de Bourbon, prince de Condé, étant morte le 23 février 1723, la bibliothèque du château fut vendue à l'encan. La catégorie des conteurs devait être bien repréſentée dans une collection ayant appartenu aux Vendôme et le catalogue de Sardière permet des inductions à ce sujet; quant aux livres de ce bibliophile, ils furent achetés par le duc de la Vallière.

La ſeconde partie de l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arſenal porte la date de 1652 & la table eſt incomplète. Pour trouver la ſeconde partie dans l'édition de 1644, il nous a fallu nous rendre à une troiſième bibliothèque, la Mazarine, qui la poſſède ſous le n° 22219 avec la quatrième ſous le n° 22220. La table eſt complète & l'avis au lecteur mérite d'être reproduit :

«Ayant fait imprimer le premier volume de ces contes & ayant veu qu'ils ſe vendoient mieux que quelque choſe de bon, parce que c'eſt un entretien propre à beaucoup de ſortes de gens à qui les choſes ſérieuſes ne ſont pas de ſi bon gouſt, mon libraire m'a importuné d'en faire vn ſecond volume, ce que j'ay entrepris pour ſon ſeul intéreſt, jaloux toutefois qu'il face plus ſon profit dans le débit de ces ſotiſes que dans d'autres œuvres qu'il a imprimées de moy, qui bien qu'elles ne ſoient gueres meilleures, n'ont pas laiſſé néanmoins de me couſter beaucoup plus à produire. Mais voyant qu'on vend bien plus de

harangs que de folles & de turbots ie me resous à estre marchand de petite marée, auec protestation pourtant que ie n'ay mis mon nom à la teste de ce liure que par l'importunité de mon imprimeur qui s'imagine peut estre mal à propos que le nom de l'Autheur en rendra la vente meilleure. Ne t'imagines pas, amy lecteur, que i'employe beaucoup de temps & de peine à mettre ce livre au iour; sçache m'en gré si tu veux, ie ne m'y amuse que pour me reposer quand ie suis las de travailler à des choses plus sérieuses; aussi leur donné-je en teste le nom d'heures perdües, faisant de ce liure ce que les medecins font de leurs récipez & les apothicaires de leurs drogues, qui les vendent aux simples & aux ignorans & qui, cognoissans leur peu de valeur, ne s'en servent iamais pour eux-mesmes. Ayant la mémoire chargée de toutes ces fadaises que i'ay apprises en mes ieunes ans et qui en faisois, pour lors, estat comme de quelque chose de bon, a present que i'ai plus de cognoissance que ie n'avois, ie les veux toutes chasser de moy & les donner a ceux qui en seront plus d'estat que ie n'en fais; afin qu'ayant l'esprit deschargé de toutes ces matières ridicules, il soit plus libre pour agir à l'achèuement d'vn œuvre plus serieux que i'ay commencé il y a desia quelque temps & que i'espere mettre au iour, si Dieu me donne assez de vie pour en voir la fin comme ie le désire : si tu vois icy quelques contes qui ne te plaisent point, passe par dessus sans mot dire et n'en degoute point les autres qui peut estre trouueront aussi mauuais ceux qui passeront aupres de toy pour bons. Il y a icy de la viande pour tous ceux qui ont bon appetit & pour les desgoutez mesme. Vn Asne preferera un chardon à un pain de sucre, & si vn marchand n'auoit que des perles et des diamans à debiter au menu peuple, il faudriot qu'il mourust de faim : beaucoup pour leur vsage préféreront vn fiflet de peu de valeur à vn joyau de grand prix, pour ne cognoistre pas ce qu'il vaut. Les choses en ce monde ne sont estimées que par le prix qu'on veut leur donner, & l'on voit tous les iours que les char-

latans & ioueurs de marionnettes ſont plus ſuivis et applaudis que les philoſophes; comme il y a bien plus d'ignorans que de sçauants, ie m'aſſeure que le nombre de ceux qui courront après ce liure ſera bien plus grand que celuy de ceux dont il ſera rebuté & ie ſeray moymeſme le premier à en rire. Au reſte, qui que tu ſois qui tiens ce liure en main, car ie ne ſcay pas à qui ie parle, ſi le diſcours ſur lequel tu ſeras te deſplait & t'importune, tu n'es pas obligé à te contraindre de l'entretenir par ciuilité, laisse-le là, tu le reprendras cuand il te plaira ſans qu'il s'en offence ni ſans qu'il rougiſſe des iniures que tu luy diras tout haut, non plus qu'il s'enorgueillira des louanges qu'il pourra receuoir de quelque ceruelle creuſe qui, ayant le gouſt dépraué, y pourra par hazard rencontrer quelque viande à ſon appétit; il vient pour ſeruir au public & tu ſçais qu'il est impoſſible de plaire à tous; ſi tu en fais peu d'eſtat, ſçache que j'en fais encor moins que toy & quelque autre lui pourra faire meilleur accueil, et comme tu te mocqueras peut-eſtre de ceux qui le carreſſeront, ils ſe pourront auſſi mocquer de toy du meſpris que tu en feras. Si ce ſecond uolume te plaiſt, ie feray encor vn effort ſur ma mémoire pour t'en donner vn troiſieſme, & puis ie te diray adieu ſur de pareilles matières & me mettray à trauailler ſur des choſes de plus de poids et diray auec ce prince des Poëtes latins:

Sicelides, Musæ, paulo majora canamus,
Non omnes arbusta juvant humilesque miricæ. »

Voilà un auteur qui fait aſſez bon marché de ſes productions & ſe montre certainement d'humeur accommodante. Revenons à l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arſenal. La troiſième partie a le titre raccommodé et annonce contenir :

Pluſieurs naïfuetez, simplicit(ez)
Reparties, brocards et Gascon(nades)
Oubliées au premier et deuxiè(me)
(volume)

En voici la préface : « ayant veu plusieurs personnes rechercher avec soin la seconde partie de mes Contes aux heures perdues & me trouuant en estat d'en auoir encor quelques-vnes à perdre & importuné de mon imprimeur d'en donner vn troisiéme uolume, i'en ay emploïé quelques-vnes le iour de celles que i'ay dérobées à des ouurages plus sérieux où ie trauaille, pour contenter le désir de ceux qu'ont l'humeur portée à l'entretien des choses risibles, ie commenceray ce volume par le tiltre que i'ay donné au premier assauoir par les Naïfuetez, desirant adiouster à celles que i'ay mises au iour, quelques-vnes qui ont esté oubliées en la première partie. Ie ne feray point ici de différence des trois sortes de Naïfuetez, puisque nous en auons suffisamment parlé au premier volume; ie diray seulement que ie réduiray icy ces trois chapitres en vn, quoy que premiérement ie parleray des Naïfuetez simples, puis des estudiées & après des mixtes. Vous discernerez bien vous-mesme les vnes des autres, sans qu'il soit besoin de les diuiser par chapitres. Après ce volume icy ie commenceray le premier de mes Nouuelles, qui sera de toutes celles qui sont risibles, avant que de venir aux sérieuses, où vous aurez sans doute sujet de vous diuertir par la lecture des plus beaux intrigues que uous ayez veus & qui auant ceci n'ont iamais esté imprimez. »

Nous arrivons à la

QUATRIESME ET DERNIERE PARTIE

où sont contenus plusieurs contes facetieux, auec quelques nouvelles plaisantes & recreatives non encore veues.

Paris Quinet.

1644.

Voici l'avis

AU LECTEUR.

I'avois resolu de ne plus escrire sur ces matieres ridicules; mais l'importunité de mon libraire m'a encor oblige

à faire ce quatrieſme volume, qui ſera le dernier, tant pour te faire part de quelques contes que i'ay oubliez dans les trois precedens liures que pour te donner quelques agreables nouuelles ridicules & plaiſantes, dont i'ay rempli vn chapitre preſque tout entier, pour adiouſter au nombre des ſubtilitez que i'ay traitté dans la ſeconde et troiſieſme partie, outre la derniere nouuelle que tu trouueras en ce volume ſur la fin, qui pour eſtre longue ne te doit pas deſplaire. Si tu trouues en ce liure icy quelques contes plus longs que ceux que tu as veus dans les volumes precedens, tu ne les trouueras pas moins diuertiſſans. Si la patience t'eſchape en les liſant, paſſe par-deſſus & ne t'amuſe qu'à ceux dont la fin n'eſt pas éloignée du commencement, tu y en trouueras de toutes façons. Ie n'ay point eſté d'aduis de diſtinguer autrement dans ce volume les contes par chapitres comme dans les precedents.

Ie les mets quaſi peſle-meſle, avec quelque ordre pourtant, que j'y obſerue qui ne paroiſtra point ſi fort qu'aux autres. En ſuitte de ce Liure tu verras mon Periandre, dont i'ay des-jà deux volumes de preſts, eſtant bien aduancé dans le troiſieſme. Sous ce nom de Periandre & autres qui ſont empruntez en cét ouurage, tu trouueras quantité d'hiſtoires très diuertiſſantes & veritables arriuées en pluſieurs endroits de l'Europe, qui compoſent entre elles vne eſpece de roman ſerieux, veu qu'elles ſont tellement liées les vnes avec les autres qu'on ne les ſçauroit tirer d'enſemble ſans leur oſter toute leur grace. C'eſt où i'ay bien mis d'autre peine & employé d'autre trauail qu'à la compoſition de ces contes ridicules, que ie n'ay mis au iour que pour le diuertiſſement des melancoliques & dont ie n'eſpere autre choſe que la ſatisfaction que mon libraire y trouuera en le débitant. Il ne s'eſt point plaint des premiers, ie ne ſçay ce qu'il fera de cettuy-cy & du troiſieſme, qui eſt à ce que i'entends preſt d'eſtre mis en vente. Mais comme une ſeule ſorte de viande dégouſte touſiours, ie crains bien que tu ne te rebutes de ce mets icy. C'eſt pourquoy ie fay doreſnauant

trefue d'efcrire fur pareilles matieres. Ie croy t'auoir affez preparé les oreilles pour vn ouurage plus férieux que ie fuis tout preft, comme ie t'ay dit, de mettre au iour. Adieu. »

Cet avis au lecteur n'eft pas moins intéreffant que les précédents. Après avoir pour la troifieme fois mis fa publication au compte de l'importunité du libraire, d'Ouville ajoute qu'il donne cette fois « des contes plus longs, » ces nouvelles dont il eft fait mention dans le tome III & dont il voulut faire paraître un recueil rifible & un recueil férieux. Nous apprenons de plus qu'il travaillait à un Periandre, un roman fur lequel il fait grand fond, au rebours de fes Contes qu'il traite de fottifes. Periandre n'a point paru que nous fachions, mais les quatre volumes de contes préfentent un enfemble finon impofant, du moins digne d'attention, & pour lequel le mot d'ana employé par M. Charles Louandre[1] nous femble infuffifant. Nous fommes d'ailleurs d'accord avec ce critique pour reconnaître à d'Ouville le mérite d'avoir inauguré en France un genre à peu près nouveau & employé des formes littéraires dont il a pris foin de nous donner l'eftthétique dans de courtes préfaces. Ces préfaces nous allons les reproduire ici, puifque nous ne reproduifons pas complétement la première edition datée de 1643.

D'abord la table comprend :

Des Naifvetez.	50
Naifvetez eftvdies..	39
Naifvetez mixtes.	14
Des Simplicitez..	52
Équivoques..	81
Gafconnades.	44
Normands.	18
Des Brocards..	28
Des promptes Reparties. . . .	48
Total.	374

1. *Chefs-d'œuvre des Conteurs français avant La Fontaine.*

Le privilége eſt du 20 février 1642 & l'achevé d'imprimer du 26 mars 1643. Voici les préfaces:

Des Naiſvetez.

Il y a de trois ſortes de Naïſuetez, les unes ſont ſimples, quand ſimplement on dit quelque choſe de ridicule, ſans auoir aucun deſſein de faire rire celuy ou ceux à qui l'on parle & celle-cy procede d ignorance pure, dont toutefois les bien cenſez tirent de grands auantages de riſée contre l'intention de celuy qui les dit.

Il y en a d'autres qu'on nomme Naïſuetez eſtudiées, quoy qu'elles ſoient dites ſur le champ, ſans les auoir premeditées, comme lorſqu'on répond à quelque queſtion par paroles, qui ſemblent naïfues, mais où il y a pourtant de l'eſtude, auec un ſens qui ſemble ſe goſſer de celuy qui l'en queſtionne, & celle-cy bien contraire a l'autre, procede de ſubtilité d'eſprit. Or de celles-cy il y en a de deux ſortes, les vnes qui butent ſeulement a s'exercer l'eſprit par une reſponſe aigüe, & les autres qui piquent celuy à qui l'on parle, & celles-cy tiennent plutôt du broquard ou de la repartie que de la Naïſueté.

La troiſieſme ſorte de Naïſueté eſt celle qui participe de la ſimple & de l'eſtudiée, & cette-cy par les ignorans peut eſtre priſe ſimplement & par les autres il y peut auoir vne pointe reſeruée & le plus ſouuent contre l'intention meſme de celuy qui la dit & cette-cy peut eſtre dite par les ſçavants & par les doctes. La poincte conſiſtant en l'explication qui le plus ſouvent eſt remarquée par les auditeurs & ignorée par l'autheur, qui en ce cas ne mérite pas pour ſon regard d'eſtre ſeparée des premieres, c'eſt à dire des ſimples ou naïfues. De ces trois nous donnerons quelques exemples où la difference paroiſtra aſſez viſible.

P. 66. — *Naïſvetez etudiees.*

Ces Naïſuetez icy ſont differentes des precedentes, ie les nomme eſtudiées, à cauſe qu'il y a en chacune quelque

marque d'eſprit & néantmoins ſemblent eſtre dites naïfuement & ſans y penſer; de ſorte qu'elles tiennent quelque choſe de la partie encor qu'elles ſont diſſemblables, en ce que les reparties ſont ainſy nommées parce qu'on repart à autruy & qu'il faut auparavant qu'un autre parle, & en celles-cy il n'eſt point beſoin qu'vn autre faſſe la planche. On remarquera aiſement par la ſuite de ce diſcours la difference qu'il y a entre les vnes & les autres.

P. 113. — *Naïfvetez mixtes.*

Il y a pluſieurs perſonnes qui par ignorance ou par mocquerie, diſent quelquefois des naïfuetez dans leurs diſcours, capables bien pluſtoſt de faire rire que d'édifier aucun des auditeurs, & tels genres de diſcours je les metz parmy les Naïſuetez mixtes, c'eſt-à-dire qu'elles trouuent de la ſimplicité, pouuant eſtre dites par pure naïfueté ſimple ou par une naïfueté affectée, en quoy il y auroit de la pointe d'eſprit & partant pourroit entrer au rang des prémieres naïfuetez dont nous auons parlé cy-deſſus. Comme un certain docteur qui diſoit : « Meſſieurs, vous n'auez autre feſte en cette prochaine ſemaine qui vous empeſche de faire voſtre labeur terrien, ſi ce n'eſt la feſte de Monſieur Sainct-Aignan, qui guérit de la gale, vous l'aurez jeudy. » Sçauoir ſi ce deuoit eſtre le jeudy qu'ils deuoient auoir la feſte du Sainct ou la gale, ou s'il le diſoit innocemment ou par malice. Je vous le laiſſe à iuger.

P. 132. — *Des Simplicitez.*

Ceux-cy peuuent bonnement eſtre miz au nombre des premiers contes que uous auez leus cy-deuant ſous le titre de naïſuetez ſimples, auſſi leur donnay-je le nom de ſimplicitez, ie les diſtingue toutefois d'auec les autres, qui tiennent plus de la naïſueté que de la ſimplicité : ceux-cy ſont dits par des idiots ſans ceruelle, dans les diſcours deſquels il n'y peut auoir aucune choſe priſe à contreſens ou

dont l'on puiſſe tirer autre mot pour rire que la ſeule beſtialité de ceux qui les ont proférez, dont nous marquerons quelques exemples

P. 220. — *Equiuoques.*

Ce cinquieſme chapitre eſt des Équiuoques, c'eſt-à-dire des mots qui eſtans pris à double ſens, ont autre ſignification, quelquefois picquante, quelquefois viſible ; & les plus ſubtiles ſont celles qui ſemblent eſtre interpretées contre l'intention de l'Autheur : car, quand la picque eſt apparente ſans autre ſens & ſans auoir vne porte de derriere pour ſe sauuer, cela ſent plus ſon brocard picquant que ſon équiuoque. Nous en donnerons pluſieurs exemples, entre leſquelles il y en aura de toutes les façons.

P. 330. — *Gaſconnades.*

Chacun cognoiſt la nation gaſconne, & principalement la nobleſſe pour très-généreuſe & qui a bonne grâce à exagérer un trait de vaillance & quoy que le plus ſouuent quelques-uns d'eux en die beaucoup plus d'eux-meſmes qu'il n'y en a, ce qui ſeroit extrêmement ridicule aux autres nations leur ſied ſi bien que ie n'ay point fait de difficulté d'intituler ce chapitre du nom de Gaſconnades. Auec proteſtation pourtant que ce n'eſt en façon quelconque par meſpris de la nation que i'eſtime & honore bien fort, eſtant amy intime de pluſieurs particuliers, mais il y a de ſi bonnes choſes à dire là-deſſus, que ie m'aſſeure que ceux meſmes qui y ont intéreſt y prendront du plaiſir. Pour moy, i'aduoue que ie ſuis Normand (dont pluſieurs toutefois de ceux qui liront cecy douteront, voyant que ie le confeſſe ſi franchement), & vous verrez en ſuite de cettuy-cy un chapitre où ie ne flate nullement ceux de ma nation. Au contraire, on verra que ie ſuis le premier à me mocquer des deffauts qu'on leur attribue, ſçauoir ſi c'eſt à vray ou à faux, ie m'en raporte à ce qui en eſt. Que cha-

cun donc lise cecy comme vn discours fait par plaisir, pour le diuertissement des mélancholiques; que s'il y a quelque conte qui ne plaise pas beaucoup à quelqu'un qui sera trop chatouilleux dans l'intérest du pays, qu'il passe par dessus sans s'y arrester, et qu'il se mocque, s'il veut, non de celuy qui innocemment a fait ce recueil, mais de ceux de qui il a appris ce qu'il contient, car ie ne demeure pas garand que tout ce qui est icy contenu soit véritable. Il y a quelques contes en ce chapitre qui appartiennent bien plustost aux Espaignols qu'aux Gascons; mais ç'a esté pour le grossir, car il eust esté trop court. Laissons ce discours, car ceux dont ie vous vay parler sont plus amis des effets que des paroles.

P. 405. — *Normands.*

Pour montrer que ie ne pardonne non plus à ceux de ma nation qu'aux Gascons, ie mettray ce chapitre icy des Normands, c'est une nation qui ne se trompe guère qu'à son profit & tiennent à auoir seuls le priuilege de se pouuoir desdire. C'est la vérité qu'vn Normand depaysé est assez difficile à attraper. Il n'y a personne qui plus franchement fasse un faux serment qu'eux, & peu de Normands perdent leurs procez, quand ils sont receus à faire preuue, car on ne manque point de tesmoins en ce pays-là, ou qu'on s'en rapporte à leur serment, car en ce cas ils disent promptement à leur valet : « Bride, la beste est à nous, » & quand mesme ils se confessent d'auoir rendu faux tesmoignage contre quelqu'vn : il se trouue des confesseurs en ce pays-là, principalement en la basse Normandie, qui leur disent : « Laissez ces bagatelles, venons aux gros, » comme si rendre un faux tesmoignage contre quelqu'un n'estoit pas vn péché. Ce n'est pas que i'en veuille faire une regle générale & qu'il n'y ait de très-honnestes gens, mais que voulez-vous? ils n'en ont pas le bruit, & ie vous iure que, me trouuant un iour en certain pays, comme on me demanda d'où i'estois, & que ie respondis que i'estois Nor-

mand, un honneste homme qui estoit là présent, me dit qu'il n'en croyoit rien, à cause que ie l'aduouois trop franchement. Ie diray aussi à leur gloire qu'il ne se trouue point de prouince en France d'où il soit sorty plus d'habiles gens, pourueu qu'ils ayent hanté le grand monde, & il n'y a rien de plus rude qu'vn Normand qui n'a iamais sorti de son pays, & peut-on dire auec vérité que la Normandie est une excellente pépinière de beaux esprits, mais il faut qu'elle soit transplantée ailleurs. Ce sont les plus subtils pour plaider qui se puissent voir, & feront un procez sur la pointe d'une aiguille, tesmoin un procez entre deux Normands, qui dura vingt-quatre ans pour un nid de pie, qui estoit sur la branche d'vn qui pendoit sur l'héritage de son voisin, chacun prétendant que le nid luy appartenoit, l'vn disant que l'arbre estoit planté sur son fond, & l'autre que la branche où estoit ledit nid, pendoit sur son héritage, & que l'ombre faisoit tort à son herbe, & que par conséquent il deuoit auoir le profit. Vous en verrez par la suite de ce discours d'assez memorables.

P. 445. — *Des Brocards.*

Ie fais vne différence de brocard à repartie; la repartie est quand quelqu'vn nous taxe de tascher d'excuser par quelque subtilite celuy ou celle dont on veut mesdire, en sorte qu'il paroisse quelque gentillesse d'esprit, qui fasse prendre en autre sens ce que dit celuy qui veut se gausser. Mais le brocard a cela de particulier qu'en taxant aucun, on rejette subtilement la pelote à son compagnon, & faut que ce soit par vn mot si picquant qu'on offence encor plus celuy qui veut tascher d'offencer celuy qui repart, & par son propre discours luy prouuer vn defaut visible, & par ainsi on void qu'un brocard est plus qu'une repartie & que tout brocard, que l'Espaignol nomme *apodo*, peut bien estre repartie, mais toute repartie ne peut pas estre brocard. Il y a aussi des brocards qui sont bien sans repartie, comme quand on veut reprocher vn deffaut à

quelqu'vn ſans que celuy à qui l'on le reproche donne ſujet de ſe picquer, & en cela, c'eſt vn brocard ſimple, qui ne tient en rien de la repartie. Nous les confondrons pourtant en ce diſcours, & vous en verrez les exemples des uns & des autres...

P. 486. — *Des promptes Reparties.*

Ce chapitre icy approche du précédent; il y a ſeulement cette différence que le brocard eſt vne raillerie d'vn homme qui le fait ſans autre deſſein que de ſe mocquer de quelque deffaut en celuy qui parle ſans qu'il y ſoit obligé que par un certain caprice, & pour exercer la pointe de ſon eſprit, à quoy il n'eſt obligé que par pure galanterie. Mais la repartie eſt toute autre & encherit ſur le brocard, car ſi un homme a l'eſprit ſi préſent, que ſe ſentant brocardé ou bien ou mal à propos, il rejette la pelotte à la teſte de ſon compagnon & l'emporte par deſſus luy, c'eſt vne repartie qui terraſſe vn brocard, & c'eſt le vray ſens que doit auoir la prompte repartie, car elle ne veut point eſtre tirée aux cheueux, il faut qu'elle naiſſe promptement & à propos de celuy qui nous raille ou qui nous taxe. Mais le brocard a quelque choſe de moins; il n'eſt point obligé à parler que quand il luy plaiſt & ne remue point la raquette que quand il voit qu'il a beau. Mais la repartie en quelque temps que ce ſoit nous oblige à parler ſoit bien ou mal, & celuy qui ſe taiſt quand il eſt obligé de parler, paroiſt ſtupide. Celuy qui parle & qui ne dit pas ce qu'il doit dire paroiſt ce qu'il eſt, c'eſt-à-dire impertinent & éceruelé; celuy qui promptement repart en rejettant la raillerie qu'on veut faire de luy ſur ſon compagnon eſt adroit & ſubtil; & ce ſont de ceux-cy que nous demandons dans ce préſent chapitre dont vous en allez uoir des exemples qui ne vous deſplairont pas, ſi vous n'eſtes de de très-mauuais gouſt. »

Nous avons dit que d'Ouville était à conſidérer comme dramaturge, conteur & traducteur; ces préfaces montrent

qu'il avait l'étoffe d'un critique, & les traités de littérature devraient lui vouer un ſouvenir reconnaiſſant.

La IIe partie (1644) contient des rubriques, des *titres*, comme dit d'Ouville, différents de ceux du premier volume, & ces titres ſont ſuivis de notices, parmi leſquelles nous en choiſirons trois :

Des nouuelles Mariées.

I'intitule ce chapitre des nouvelles Mariées, ſur lesquelles il y a touſiours quelque bon conte à faire, que l'on ne peut ſi bien déguiſer qu'il n'y ait quelque chose vn peu libre. Mais puiſque ce n'est qu'en légitime mariage, pourquoy ne pourra-t-on pas dire librement ce qui eſt permis de faire à tout le monde? Ne vous en ſcandaliſez pas, vous autres dames mariées, puiſque vous auez paſſé par là, et vous autres filles, puiſque vous y paſſerez quelque iour; et ie gageray que ce ſera touſiours le plus tard que vous ne le ſouhaitez, & m'aſſure qu'en liſant ce chapitre, vous rierez de la naïfveté de ces ieunes ſucrées que vous y verrez, qui eſt un ſigne qu'il ne vous prendra pas ennuie de les imiter, principalement celle que ie mets en teſte de ce chapitre. Pour le moins, s'il y en a quelques-unes de vous autres qui, auant que d'eſtre mariées, aye fait ce qu'elle a fait, elle ne ſera pas ſi libre de le dire & surtout à celuy qui y a le principal intéreſt. Mais il n'en eſt pas auiourd'huy de ſi ſottes; auſſi, celles que ie deſcris eſtoient au vieux temps que l'on ſe mouchoit à la manche & que les hommes de vingt-cinq ans auoient peur du fouet, le monde eſt à préſent un peu plus rafiné qu'il n'eſtoit.

La Diſpute des Mariez[1].

Après auoir parlé de la naïfueté des nouuelles mariées, i'intitule ce chapitre la *diſpute des mariez*, dans lequel ie traitte de toutes les diſputes, noiſes, riottes et conten-

1. Avant : *D'un homme que ſa femme n'auoit pu contenter.*

tions qui peuuent arriuer entre les perſonnes mariées; i'entends parler de ceux qui ne ſont pas de condition requiſe, qui ont eux & leurs femmes tousiours maille à partir enſemble, reſſemblans aux cardes des drapiers qui ſe deſchirent tout le long du iour l'vn l'autre & de nuit ſont touſiours d'accord. Ie n'entends pas dans ce chapitre parler des tours de ſoupleſſe dont usent tous les iours les femmes pour mettre des cornes à leurs maris, cela mérite bien vn chapitre à part, tant le nombre en eſt grand. Auſſi le mets-je en ſuitte de cettui-cy, ſous le tiltre de ſubtilitéz. S'il y a des mauuais meſnages dans les mariages, quelquefois les hommes en ſont cauſe, d'autrefois auſſi les femmes, & le plus ſouuent tous les deux enſemble. Quand l'intéreſt ioint pour toute la vie des perſonnes ſi différentes d'humeur, qu'elles deuroient pour iamais eſtre ſéparées, car ſi cela n'eſtoit point, ie ne ſerois pas en peine de faire ce chapitre, il faut neceſſairement que la meſ-intelligence ſoit grande entre eux. Quoy qu'il en ſoit, il eſt conſtant que l'homme qui eſt ou qui doit eſtre le maiſtre, fait la femme bonne ou mauuaiſe par ſes deportemens enuers elle, car il y a autant de danger de les gourmander trop comme de leur tout ſouffrir. Suffit ce que i'en dy en général, donnez-vous la patience de lire ce diſcours, & vous verrez quels ſont les vns & les autres en particulier.

Des railleries en mourant[1].

Il y a des perſonnes qui vont à la mort comme les autres vont au bal; mais les cauſes en pluſieurs ſont bien différentes les unes des autres, quelques-vns ſe monſtrent hardis en mourant par pure ſtupidité, les autres par une généreuſe vertu & quelques-vns par néceſſité. Ceux que la ſtupidité porte à meſpriſer la vie, ſont pires que les beſtes qui en eſtiment la conſeruation; ils fuyent bien la mort, mais ils ne la craignent pas, & en cela ie les tiens plus

1. Avant : *D'vn qu'on menoit pendre*

heureuſes que les hommes. Quand le ſoleil s'éloigne de nous, les ombres ſont plus grandes que les corps; de meſme, bien ſouuent la crainte de la mort eſt bien pire que la mort meſme. Cette crainte ſe ſert de l'aduenir où nous ne voyons goutte, & la mort n'est mauuaſie que parce que nous l'eſtimons telle. Combien en voyons-nous tous les iours qui, de la ſeule crainte de deuenir miſérables, le ſont deuenus tout à fait & ont tourné leurs vaines peurs en miſères certaines; il y en a quantité qui meurent de la peur ſeule qu'ils ont de mourir, & la crainte ne ſert qu'à nous faire trouuer ce que nous fuyons... »

Nous arrivons maintenant à des éditions qui portent un autre titre. Il est arrivé à d'Ouville ce qui ſe voit ſouvent : un ouvrage réuſſit, le libraire alléché demande à l'auteur une ſuite, l'auteur s'empreſſe d'accéder à ce déſir, l'ouvrage devient long, fatigant, alors un nouvel auteur ou éditeur fait un choix dans ce fatras & ramène l'ouvrage à des proportions plus reſtreintes : de là l'*Élite des contes du sieur d'Ouville*. La première édition intitulée ainſi, parut en 1669, comme il reſſort de l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arſenal, dont voici la deſcription :

N° 14,339

L'ÉLITE DES CONTES DU SIEUR D'OUVILLE

PREMIERE PARTIE.

Augmenté en cette édition.

A ROUEN

Chez Louis Cabut ſur le Quay à l'Etoile brillante

1680

470 p. in-12 sans la Table.

Infine : a Rouen, de l'imprimerie de Louis Cabut, derrière le Palais au Vaſe d'Or, 1680.

2e VOLUME.

L'ÉLITE DES CONTES DU SIEUR D'OUVILLE

SECONDE PARTIE.

A PARIS

Chez N. Pepingue, rue de la Huchette, au bout de la petite ruelle des trois chandeliers, devant la rue Zacharie. Et en ſa boutique au premier pilier de la grande ſalle du Palais, vis-à-vis les conſultations, au Soleil d'or.

1669.

454 p. in-12, table préliminaire de 10 pages.

La Bibliothèque nationale possède l'édition de 1680, après laquelle viennent celles de Rouen 1699, de La Haye 1703, 2 vol. in-12 et d'Amſterdam, 1732, 2 vol. in-12. Elle poſſède encore le volume ſuivant : *l'Élite des contes du sieur d'Ouville* diviſée en deux parties, IIe partie, in-12, frontiſpice repréſentant des ſeigneurs buvant. Lyon, de l'imprimerie de Michel Talebard, impr. ordinaire du Roy. s. d., côté Y2 642.

L'édition ſe rencontre complète dans le catalogue n° 5 de Liepmanſſohn, Berlin 1875. Le nom de d'Ouville ſe lit encore ſur les titres des deux recueils ſuivants : *Nouveaux contes en vers et en proſe, tirés de Boccace, de d'Ouville, etc.* Paris, Loyſon, 1678, in-12. *Nouveaux contes à rire, de Boccace, de d'Ouville & autres perſonnes enjouées,* Paris, Loyſon, 1692, in-12.

C'eſt un honneur pour d'Ouville d'être aſſocié à Boccace, & cette aſſociation eſt encore une preuve de ſon ſuccès. Nous avons gardé à notre édition le titre d'*Élite,* non que nous reproduiſions complètement un des ouvrages intitulés ainſi, mais parce que nous auſſi nous avons fait un choix, confiſtant ſurtout dans les contes qui pouvaient donner lieu à des rapprochemens & fournir matière aux

études de littérature comparée, que nous avons déjà pra tiquées dans nos éditions de Pogge et d'Arlotto.

En 1656, d'Ouville donna les *Nouvelles amoureuses e tragiques,* traduites de l'espagnol de D. Maria de Zayas; mais déjà son Théâtre et ses Contes avaient révélé sa fa miliarité avec la langue et la littérature espagnoles. Le trois pièces qu'il fit paraître en 1646, sont toutes imitées d l'espagnol : *les Morts vivants* des *Muertos vivos,* de Lope d Véga ; *Aimer sans savoir qui,* de *Amor sin saber aquien,* d même, et *Jodelet astrologue* de l'*Astrologo fingido* de Calde ron. *Les Morts vivants* se trouvent à la Bibliothèque natio nale. Réserve Y 5546, *Recueil de comédies,* t. IX ; les deu autres ne se trouvent ni à la Nationale, ni à la Mazarine Et ici, nous devons nous élever contre Puibusque (*His toire comparée des littératures espagnole & française*) quand il subordonne l'apparition des pièces susmention nées de d'Ouville, à la venue en France de la troup espagnole de Sebastien Prado, 1659 : « Boisrobert, dit c critique, d'Ouville, Th. Corneille, Montfleury fils & Qui nault, sont les auteurs qui ont le mieux profité de cett heureuse occurrence que Scarron n'avait pas attendue. » D'Ouville non plus n'avait pas attendu cette occurrence, les dates respectives suffisent à le prouver, & le second des contes que nous allons citer, contient l'aveu que l'au teur resta *sept ans à la cour de Madrid ;* nous donnons le premier, parce qu'il avoue une origine espagnole :

P. 216. — *Simplicité d'vn enfant espaignol.*

Chascvn sçait qu'en Espaigne le plus grand affront qu'on puisse faire à vn homme, c'est de le taxer d'estre Iuif. Quoy que ce conte icy soit inféré dans le *Buscon espaignol* de l'ouurage de Francisco de Quevedo, ceux qui n'entendent

1. Paris, de Luyne, in-8 ; deuxième édition, 1658 ; troisième, Paris, Quinet, 1680, 2 vol. in-12. Voyez le *Catalogue des livres de Mme de Pompadour,* Paris, 1765, in-12, p. 232.

point l'eſpaignol ſeront bien aiſes de voir icy en françois vne ſimplicité ſi naiſue. Vn caualier Eſpaignol, nommé Ponce de Aguirre, ſe promenant par la rüe, fut rencontré par quelques enfants, vn deſquels pouſſé par les autres pour luy faire deſpit, l'appella tout haut Ponce-Pilate. Ce caualier ſe trouua extreſmement ſcandaliſé, non ſeulement qu'on lui donnaſt le nom d'vn Iuif, mais de celuy qui auoit condamné Noſtre Seigneur, dont il ſe ſentit tellement picqué qu'il courut après cet enfant l'épée à la main pour le tuer, qui s'enfuit entre les bras de ſon Maiſtre d'eſcolle qui, le voyant en cet eſtat, demande à ce caualier qui l'obligeoit à ce faire; il luy en dit le ſujet : ſon maiſtre le prie de ne pas prendre garde à cet enfant, qui ne ſçauoit ce qu'il diſoit, & l'aſſeure qu'il le chaſtieroit en ſorte qu'il s'en ſouuiendroit. Sur ceſte aſſeurance, le caualier s'en va; auſſitoſt qu'il fut party, il le fait deſpouiller tout nud & luy donne le fouet jusqu'au ſang, & à chaſque coup de fouet qu'il lui donnaiſt, luy diſoit : « Direz-vous plus Ponce-Pilate? » Le pauure enfant respondoit en pleurant que non & demandoit pardon. Le lendemain, le maiſtre faiſant dire le ſeruice à cet eſcolier, comme ce vint dire à la croyance, au lieu de dire : « ... ſouffrit ſous Ponce Pilate, » ſe ſouuenant comme il auoit été fouetté pour ce mot-là, dit : « A ſouffert ſous Ponce de Aguirre. » Voyez s'il ne l'offençoit pas dauantage.

P. 476. — *D'vn bouffon eſpaignol qui ſe mocquoiſt du pont de Madrid.*

Ne vous eſtonnez point ſi vous voyez en ce préſent volume pluſieurs contes des Eſpaignols. L'autheur qui a fait ce recueil, y ayant demeuré ſept ans dans la cour, & la langue eſpaignole luy eſtant fort familière, n'a pas voulu oublier ceux qu'il a remarquez dans le pays, & quoy qu'ils ayent beaucoup plus de grâce en leur langue, il n'a pas laiſſé de les mettre en françois pour obliger ceux qui n'entendent pas la langue caſtillane & ceux auſſi qui l'enten-

dent. Il eſt vray que les vns y peuuent prendre plus de diuertiſſement que les autres, i'entends ceux qui ont cognoiſſance de la langue, puiſque l'autheur les met en l'vne & en l'autre, afin que la ſubtilité de l'eſprit particulier en chaque nation puiſſe eſtre entendue de ceux qui la ſçauent, cecy ne ſoit pas dit ſeulement pour cette preſente rencontre, mais pour toutes les précédentes & pour celles qui ſuiuront où il eſt plus de beſoin de faire cette différence qu'en celle-cy, qui a quaſi auſſi bonne grace en une langue eſtrangère qu'en la ſienne propre. Il faut remarquer ſeulement que la ville de Madrid, qui eſt quaſi ſcituée au cœur de toutes les Eſpaignes & où eſt la cour du Roy, n'a pas ſeulement de riuière nauigable, mais vn méchant petit ruiſſeau qui n'eſt pas la moitié ſi conſidérable en eſté que la riuière des Gobelins de Paris. Elle ſe deſcharge dans la riuière de Hénarès, & celle de Hénarès dans le Charame, & le Charame dans le Tage, à cette belle maiſon royalle d'Aranjuets, lequel Tage ſe deſcharge dans la mer à Caſcais, ſept lieues par delà Liſbonne en Portugal. Cecy, quoy que hors de noſtre projet, ſoit dit pour les curieux. Ce petit ruiſſeau de Mançanarès, qui paſſe à Madrid, eſt ſi ſec en eſté qu'il faut longtemps fouiller ſous le ſable pour trouuer l'eau, & néantmoins en hyuer eſt extreſmement grand à cauſe des neiges fondues qui le groſſiſſent, qui viennent des montagnes de Guadarrame, qui ſéparent la vieille Caſtille d'auec la nouuelle, au pied deſquelles eſt ce ſuperbe monaſtere de Sainct-Laurens de l'Eſcurial, dont il eſt fait tant de mention. Ouurage commencé & acheué par Philippe II, roy des Eſpaignes, ce qui eſt cauſe qu'on luy a fait vn pont fort beau & fort magnifique, ſous lequel le plus beau & le plus large fleuue de France pourrait paſſer, ce que conſidérant, un iour d'eſté, un bouffon du roy d'Eſpaigne, il luy dit en paſſant ce pont : « *Senor, vueſtra Mayeſtad hade vender la puente, ò comprar aqua !* » qui veut dire : « Sire, il faut que Voſtre Maieſté vende le pont ou qu'elle achète de l'eau. » Si i'ay eſté ſi long à deſduire ce diſcours pour un ſi petit ſuiet, i'ay voulu imiter la cauſe

qui estant si peu de chose a vn si grand pont. Ce qui a donné suiet a vn des meilleurs esprits d'Espaigne de dire que la riuiere de Mançanarés, qui passe a Madrid, ressemble aux faux amis qui n'ont que le lustre & la splendeur, comme les faux escus, ce les perdent a l'èsprenue & au besoin. C'est-à-dire que cette riuiere ou ruisseau a beaucoup d'eau en hyuer, quand tout en regorge d'ailleurs & qu'on n'en a aucun besoin, & qu'elle manque en este ou l'on en a affaire; mais il luy donne une plaisante excuse, disant qu'il est courtisan, c'est-a-dire qu'il passe au pied de la cour du roy, & que cela estant il ne doit point estre blasme s'il manque quand on a affaire de luy, comme la pluspart des courtisans font. »

D'Ouville n'a pas imité uniquement Quevedo, mais nous laissons à de plus competents, M. de Puymaigre ou M. Morel-Fatio, le soin de decouvrir des sources cachees; nous constatons seulement que d'Ouville a vécu sept ans à la cour d'Espagne, sans pouvoir dire a quel titre. Les renseignemens que Boisrobert nous fournit sur son frere se reduisent à deux passages de ses *Epîtres*, 1654, 2 vol. in-8°; il dit de lui, épître cinquième du troisième livre :

Le pauvre Douville est mon frère...
Il porte le titre d'Hydrographe,
D'Ingénieur, de Géographe,
Mais avec ces trois qualités,
Il est gueux de tous les côtés.
Bref il n'a plus d'autre ressource
Que celle qu'il trouve en ma bourse.

Il avait dit ailleurs, en parlant du même frère :

Melchisédech étoit un heureux homme
Et son bonheur est l'objet de mes vœux,
Car il n'avoit ni frères ni neveux.

D'Ouville traduisit encore de l'espagnol de Castillo Sovor-

zano[1] *la Fouine de Séville*, ou *l'Hameçon des bourses*; cette traduction ne fut publiée qu'en 1661, Paris, Courbé, in-8°. On la réimprima sous le titre d'*Histoire & Aventures de Dona Rufine, fameuse courtisane de Séville*, enrichie de figures. Amsterdam, 1723, 1733, 2 v. in-12; Paris, 1724, 1731, et La Haye (Paris) 1734. L'avis au lecteur confirme le jugement que nous avons exprimé sur les connaissances de d'Ouville :

« Voicy l'Escolle des ruses & des subtilitez dont l'esprit d'vne femme coquette & fripponne peut estre capable. D. Alonso de Castillo Souorçano, célebre Autheur espaignol, a composé cet agréable ouurage en sa Langue, & il a esté traduit en françois par feu Monsieur d'Ouville, qui certainement estoit l'homme de toute la France qui parloit le mieux espaignol & qui cognoissoit le plus parfaitement toutes les grâces de cette Langue. Mais comme il n'escrivoit peut-estre pas assez purement en la nostre, un des plus délicats esprits du siecle, qui a trouué après sa mort cette traduction parmy ses papiers, en a corrigé le stile, & n'en voulant pas priuer le public, il a tasché de luy rendre toutes les graces qu'il auroit pu dérober à son Autheur. Il luy donne pour titre : *la Fouyne de Seuille, ou l'Hameçon des bourses*, parce que, comme cet animal a vne inclination à dérober, il a voulu, sous le nom supposé de Rufine, faire icy le portrait & estaler tous les artifices & toutes les subtilitez d'vne iolie femme de cette fameuse ville, qui se trouua assez adroitte pour voler les voleurs même les plus subtils, qui fit autant de duppes qu'elle fit d'Amants, & qui visa toûjours plus aux bourses qu'aux cœurs de ceux qui furent assez malheureux pour la trouuer belle. Si ie découure la seconde partie de ce diuertissant ouurage, ie te promets, Lecteur, de te la donner si i'apprens que celle-cy ne t'ait pas esté desagréable. »

1. Les ouvrages modernes écrivent *Solorzano*.

Cette ſeconde partie n'a point paru; d'autre part, nous ignorons quel eſt le « délicat eſprit » qui a publié d'Ouville en le corrigeant.

Il y a dans la *Bibliothèque des Romans*, décembre 1782, une analyſe de la *Fouine* qui commence d'une manière piquante : « La fouine eſt un animal joli, ſouple, léger, ruſé & fripon, qui craint, ſe cache & ſe gliſſe partout, qui s'apprivoiſe & ne s'attache jamais, dont la phyſionomie eſt tout à fait aimable, fine & qui ne ſait que mordre, ſucer & faire du dégât. On voit que ce petit caractère pourrait bien convenir à certaines femmes, & c'eſt ce qui a déterminé l'auteur de cet ouvrage à donner le nom de fouine à ſon héroïne ſévillane. Son ouvrage n'eſt ni commencé ni fini : il ſervait de ſuite à d'autres romans du même genre ſatyrique & populaire, & il attendait lui-même une ſuite. Il fut autrefois eſtimé en Eſpagne; il n'a jamais pu l'être en France, apparemment parce qu'on s'y ſoucie moins d'être éclairé ſur les artifices des jolies filles, ou parce qu'accoutumés à ne rire que des choſes ſerieuſes, nous entendons moins la plaiſanterie ſur les objets qui ſervent au plaiſir.

« L'art que profeſſoit Rufine eſt aujourd'hui très-détaillé, perfectionné, encouragé, répandu & honoré chez toutes les nations. Il eſt preſque vrai que nous l'avons rangé dans la claſſe des arts néceſſaires. C'eſt dommage qu'il faille deſcendre dans la boue du vice pour traiter de cet art charmant... »

La *Bibliothèque* ajoute qu'on a traduit la *Fouine* deux ou trois fois ſous différens titres, mais ne donne pas les noms des traducteurs.

Mentionnons encore que d'Artigny (*Nouv. Mém.*, VI, 192) dit avoir vu de d'Ouville la *Vengeance d'Aminte affrontée*, qui eſt probablement une édition ſéparée d'une des nouvelles de Maria de Zayas, & ne quittons pas les *Contes aux heures perdues* ſans leur emprunter ſur Deſportes une anecdote que nous ne trouvons pas dans la Notice de M. Michiels ſur ce poète :

P. 322. — *De feu M. des Portes, abbé de Tiron.*

Chacun ſçait que feu M. des Portes, abbé de Tiron, eſtoit vn des habiles hommes de ſon temps, comme l'on voit aſſez par ſes œuures; on ſçait auſſi comme il a traduit en vers françois beaucoup des œuures de l'Arioſte. Comme l'on l'attendoit en vne certaine compagnie, où d'ordinaire s'aſſembloient les plus habiles hommes de France pour diſcourir des ſciences où eſtoit ce grand prodige de ſon ſiècle, M. du Perron, deuant qu'il fût cardinal, il vint fort tard, & comme on l'accuſoit de pareſſe, il s'excuſa diſant : « Meſſieurs, ie vous prie de m'excuſer ſi ie vous ay tant fait attendre; j'eſtois empeſché ſur un paſſage d'Ariſtote qui m'a tenu plus longtems que ie ne croyois. M. du Perron, ſe tournant vers celuy qui eſtoit le plus proche de luy, luy dit bas, mais non pas tant que l'autre ne l'ouïſt : « Il ſe trompe, il prend Arioſte pour Ariſtote, » voulant dire qu'il feuilletoit bien plus l'vn que l'autre, qui a eſté cauſe que ces deux prélats, tant qu'ils ont veſcu, ont eu picque l'vn contre l'autre.

Nous ne croyons pas neceſſaire de revenir au théâtre de d'Ouville, dont la dernière pièce : *les Soupçons ſur les Apparences,* eſt de 1651. Conſtatons ſeulement que la première : *les Trahiſons d'Arbiran,* eſt précédée de quatre hommages : un madrigal de Colletet, une épigramme de Chappoton, une de Maleval & un quatrain de Rotrou. Il y avait, à cette époque bienheureuſe, échange de politeſſes rimées, & dès 1633, nous voyons d'Ouville adreſſer un compliment de ce genre à Corneille, à propos de ſa comédie de *la Veuve;* il s'agit d'un ſixain :

Cette belle Clarice à qui l'on porte envie
Peut-elle être ta Veuve et que tu ſois en vie?
Quel accident étrange à ton bonheur eſt oint?
Si jamais un auteur a vécu par ſon livre,
En dépit de l'envie elle te fera vivre,
Elle ſera ta Veuve & tu ne mourras point.

D'Ouville était un des rimeurs « dont le patronage parut alors à Corneille utile & honorable[1], » bien qu'il n'eût pas encore abordé le théâtre lui-même. Un témoignage plus indirect ne lui est pas moins avantageux. L'auteur anonyme de la *Pompe funèbre de Scarron*, une de ces pièces comme on en faisait alors à la mort de chaque écrivain marquant, met les statues de Régnier, d'Ouville & Maynard dans le temple où s'accomplissent les funérailles de l'auteur du *Typhon*. Mourant, celui-ci a choisi pour successeur Bois-Robert; mort, son cercueil est escorté par Audin, Bardou, Monbrun, Du Bosc, &c[2].

Il nous semble que de ces traits réunis se dégage une figure assez lumineuse devant laquelle les critiques ont passé d'un air trop dédaigneux[3].

Il ne faut pas que la notoriété de Boisrobert fasse tort au mérite de d'Ouville. Boisrobert, le jovial abbé, le Galiani du XVIIe siècle, ne faisait peut-être quelquefois que débiter les contes recueillis par son frère. L'un & l'autre sont, du reste, agréablement mis en scène par M. Em. Colombey[4]: « L'abbé est suivi de son frère, le conteur d'Ouville, d'Éléonor d'Etampes, de Valençay, de Colletet, de Desmarets, de Corneille & de Rotrou... Boisrobert présente d'Ouville à Richelieu. « Daignez accueillir, dit-il, un Gaulois de la Gaule de Béroalde de Verville. — Hum! répond le cardinal, toisant du regard le nouveau venu, il « est de votre famille, l'abbé... Fait-il des vers, au moins? « — Par la blonde Phœbé! il monte Pégase à poils & sans « bride. — Oh! oh! & voudrait-il me donner un petit « échantillon de son savoir-faire? » Boisrobert glisse rapidement ces mots dans l'oreille de d'Ouville : « Sers-lui « ton fameux vers des *Fausses Vérités*. » En bon déclamateur, son frère touse deux fois, comme pour accorder

1. Marty-Laveaux.
2. Fournel, *La littérature indépendante*, p. 297.
3. Par ex. M. Hippeau dans : *Les Écrivains Normands au XVIIe siècle*.
4. *Ruelles, salons & cabarets. Paris, Delahays, 1858, in-16.*

ſon inſtrument. Puis il entre ſoudain dans la peau d'une ſuivante futée & dit d'une voix câline :

L'amour pour être inſtruit ne va pas à l'école.

« — Assez, jeune homme ! s'écrie Richelieu dans le raviſ-« ſement. L'échantillon me ſuffit. Nous ſongerons à vous « pourvoir de quelque bon bénéfice... » Ce bénéfice n'arriva pas, & d'Ouville mourut « gueux de tous les côtés », lot ordinaire des gens de lettres. Aujourd'hui, ſes *Contes*, même incomplets, ſe vendent 150 francs, & un fils de l'Alſace eſſaie de faire revivre le Normand oublié.

L'ÉLITE DES CONTES

DU

SIEUR D'OUVILLE.

I

Naïveté d'une femme à ſon mari, la première nuit de ſes nôces.

NE jeune fille ayant été un an entier fiancée avec un jeune homme de fort bonne volonté, il la ſollicita pluſieurs fois durant cette année de vouloir contenter ſes déſirs & de mettre fin à leur mariage, dont quelques choſes retardoient l'accompliſſement en ce qui eſt des cérémonies de l'Égliſe; mais cette jeune fille ſourde à toutes ſes prières ne lui voulut rien accorder, quoiqu'elle en fût tous les jours très-importunée, dont le jeune homme ſe réjouiſſoit en lui-même, croyant que ce refus procédoit d'une grande retenue & honnêteté qu'il eſtimoit être tel. Enfin l'heureux jour de leur mariage arrive; après que le jour ſe fût paſſé en bals & feſtins, il fut queſtion d'aller coucher la mariée, ſon homme ne tarda guères. Comme il fut dans le lit avec elle, il lui

dit : Eh bien, ma mie, c'eſt à ce coup que j
vous tiens & que vous ne ſçauriez plus me refuſe
ce dont il y a ſi longtemps que je vous importun
maintenant que je ſuis en plein pouvoir & qu'il n'
a plus de moyen de s'en dédire : je vous veux fran
chement avoüer que vous avez très-bien fait de n
m'avoir rien voulu accorder auparavant notre mariag
& que je ne le faiſois que pour vous éprouver; c
ſi vous euſſiez été aſſez facile pour condeſcendre
ma volonté, je vous proteſte que je ne vous auro
jamais épouſée. A quoi la jeune fille ſans conſidér
ce qu'elle diſoit, repart tout à l'heure : Vrayemen
je n'avois garde d'être ſi ſotte, j'y avois déjà é
attrapée deux ou trois fois. Je vous laiſſe à penſer
le jeune homme demeura ſatisfait de cette naïveté
mais il le fut encore moins quand il ouït une riſé
de jeunes hommes qui s'étoient exprès cachez auprè
de ſon lit, comme on a coutume de faire en pareille
occaſions, qui en allèrent faire le conte partout, don
le pauvre homme penſa mourir de honte & fut long
temps qu'il n'oſoit ſortir du logis; mais à la fin o
s'accoutume à tout.

II

Naïveté d'un Lacquais nouvellement arrivé à Paris.

P. 12*.

Un gentilhomme Normand, ayant amené à Pari
un lacquais de ſon pays, qui n'en étoit jamais ſorti

* Les chiffres placés sous les titres renvoient aux pages de la première édition.

fut ravi d'aller en lieu où il pouvoit voir le Roi, dont il avoit tant ouï parler; il s'échût que comme ils entroient dans Paris, le Roi revenoit monté à cheval de Saint-Germain; comme on lui eut montré, il se prit à rire disant : Quoi! c'est là le Roi? je pensois bien qu'il fût autrement fait; & l'interrogeant comment il s'imaginoit qu'il fût fait, il dit qu'il croyoit qu'il fût tout d'or & qu'il pensoit qu'il eût la main bien plus grande, parce, dit-il, qu'on saisit dernièrement notre vache en la main du roi & je vois qu'elle n'y sçauroit pouvoir. Passant par dessus le Pont-Neuf avec son Maître, le lacquais vid le cheval de bronze & s'écriant, dit à son Maître : Monsieur, voilà ce soudart, il me regarde; je pense qu'il me connoît bien. Trois ou quatre jours après y repassant & le voyant, dit à son Maître : Monsieur, voilà encore ce soudart à la même place où il étoit dernièrement[1].

III

D'un gentilhomme & d'une villageoise.

P. 81.

Une jeune villageoise couroit après son ânesse qui alloit au lieu où elle avoit un petit poulain. Il passa par là un gentilhomme qui la voyant assez jolie, lui

1. Voy. Des Périers, *Récréations*, Lyon, 1558, in-4°, LXX : Du Poytevin & du sergent qui mit sa charrette & ses bœufs en la main du roy.

dit : D'où êtes-vous, ma mie? De Ville-Juif, monſieur, répondit-elle. De Ville-Juif, dit le gentilhomme, ne connoiſſez-vous point la fille de Loüis Guillot? Oui monſieur, répondit la fille, je la connois fort bien. Je vous prie, lui dit-il, faites-moi la faveur de lui porter ce baiſer de ma part, & ſe mit en poſture de la vouloir baiſer. Cette jeune fille répond : Monſieur, ſi vous avez hâte, donnez-le à mon ânesſe, elle y ſera plûtôt que moi, & le diſant, s'echappa de ſon galand, qui demeura avec ſa courte honte.

IV

D'une carpe eſchappée.

P. 92.

Cardin Lorin étoit un apoticaire de Rouen, un des plus facécieux hommes de ſon tems; étant allé en un jour maigre ſur le pont de Robec[1] acheter une carpe pour le diner de lui & de ſa famille, paſſant par deſſus le pont, cette carpe qui étoit toute vie, voyant l'eau, eſchappe de ſes mains & ſe lance dedans; le pauvre homme tout étonné, s'en va à la maiſon où il trouva ſa femme & ſes enfants à qui il dit : Venez & ſuivez-moi; il les mena tous ſur le pont

1. Le pont de la place Eau de Robec : « La rivière de Robec diſparaît de temps en temps ſous de petits ponts qui établiſſent les communications avec les manufactures, c'eſt-à-dire avec le côté de la rue où ſont les ouvriers. » Dibdin, *Voyage bibliographique.*

de Robec où la carpe lui étoit eſchappée & les ayant tous fait mettre à genoux, leur fit dire grâces[1].

V

Naïveté d'un plaideur.

P. 105.

Un villageois de Normandie avoit baillé à un ſien voiſin une terrinée de lait à garder; quand il lui redemanda ſon lait, ce voiſin, ſoit qu'il l'eût mangé ou répandu, lui dit que les mouches l'avoient mangé. Sur quoi ce villageois le fait aſſigner. Etant devant le Juge & ayant fait plaider ſa cauſe, le Juge le condamne à payer la terrinée de lait; le voiſin s'en veut excuſer, diſant que les mouches l'avoient mangé; à quoi le Juge répondit qu'il les devoit avoir tuées. Quoi! répond le païſan, eſt-il donc permis de tuer les mouches? Le Juge lui dit qu'oüi. En quelque lieu que je les trouve, monſieur? répond le païſan. Oüi, dit le Juge, en quelque lieu que ce ſoit, je te le

1. Voy. *Plutarch. Demetrius*, ch. 27 (éd. Corai, VI, 25); — Elien, *Var. hiſt.*, XII, 63; — *Gualtherus Mapes, in Pfeiffer, Germania*, V, 53; — *Eulenſpiegel*, Straſbourg, 1519, in-4°, hiſt. 80; trad. Jannet: Comment Uleſpiegle paya l'aubergiſte avec le ſon de ſon argent; Pauli, *Schimpf und Ernſt*, Straſbourg, 1552, in-fol., XLVIII; — *Cento novelle antiche, Bologna*, 1525, in-4°, VIII; — Hans Sachs, *Werke, Kempten*, 1612-16, 5 v. in-4°, V, 3, 119; *Der Schultheiss mit dem Karpffen;* — Waldis, *Eſopus*, Frankfurt, 1548, in-8°, IV, 14; — Du Fail, *Contes d'Eutrapel*, Rennes, 1585, in-8°, p. 443; — La Fontaine, *Contes*, IV, 4: le Cas de conſcience.

permets; lors le païſan voyant une mouche ſur la jouë du Juge, s'approche de lui & lui baille un beau ſoufflet, diſant : la voilà la galante de mouche, je gage que c'eſt une de celles qui ont mangé mon lait. Le Juge quoiqu'il ſe ſentît frappé, n'oſa faire aucune inſtance, vû la permiſſion qu'il lui en avoit donnée[1].

VI

Simplicité d'un Normand.

P. 180.

En l'an 1640, quand le Roi envoya des troupes en la ville de Roüen, pour tenir les habitants en leur devoir & les châtier de quelques rébellions qu'ils avoient commiſes l'année précédente,[2] les ſoldats furent diſperſez chez les habitans de la ville & deux

1. Voy. Bidpay, fables trad. par Galland & Cardonne, Paris 1788, 3 vol. in-12, t. II, p. 180; t. III, p. 7; — Lockman, *Fabulæ*, &c., *cum notis Erpenii*, Leidæ, 1615, in-8°, ſent. 29; — *Livre des lumières ou la conduite des roys*, tr. par David Sahid, Paris, Pigel, 1644, in-8°, ch. 1, fab. 25; — Morlini, *Novellæ*, Neapoli, 1520, in-4°, nov. 21; — (Gaſt) *Convivalium ſermonum liber*, Baſileæ, 1542, in-8°, *De urſa*; — Straparola, *Le piacevoli Notti*, Vinegia, 1550-1553, in-8°, nott. XIII, fav. 4; — Bouchet, *Serées*, liv. II, Paris, 1597, in-16, ſer. 9; — La Fontaine, *Fables*, liv. VIII, fab. 10 : L'Ours & l'amateur des jardins.

2. Par ſuite d'un édit de mai 1639, aſſujettiſſant tous les draps à un nouveau droit de quatre ſous par aune & créant des officiers contrôleurs de teintures, les Rouennais pourſuivirent & tuèrent un contrôleur. Quatre jours de ſédition (20-23 août), dont les bourgeois reſtèrent témoins impaſſibles, remplirent la ville de Rouen d'attaques & de pillages. Un horloger, Noël Ducaſtel, dit Gorin, imita les Pieds-Nus d'Avranches & voulut anéantir les « monopoliers ». Chefs

entr'autres chez un bourgeois appelé Maître Henry, qui avoit un perroquet qui parloit fort bien : Ces ſoldats étonnez d'oüir ce perroquet qui parloit ſi bien, diſoient : Si ce perroquet étoit à Paris, il ſe vendroit cent écus ; le Maître qui peut-être n'avoit jamais vu cent francs enſemble, eut l'oreille éveillée & ſe réſolut que ſi-tôt que les ſoldats ſeroient partis & qu'il pourroit amaſſer quelque argent, de porter ſon perroquet à Paris, par le moyen duquel il eſpéroit faire fortune. Quelque temps après que la ville fut délivrée de cette garniſon, il ne manque point de ſe mettre en chemin avec ſon perroquet, & ſe va établir à la vallée de Miſère, où il aprend que l'on vendoit de tels oiſeaux, mais le perroquet étant déſorienté, au diable le mot qu'il dit dans tout le voyage ni à Paris, ce qui déſeſpéroit le pauvre Maître Henry, car ſon argent ſe mangeoit, dont il n'avoit pas grande proviſion, car quand il partit il s'imaginoit, vû ce qu'il avoit oüi dire, que ſi-tôt qu'il ſeroit arrivé à Paris, qu'il ne falloit que tendre la main pour recevoir ſon argent ; mais il ſe trouva bien loin de ſon compte, car il ne ſçut jamais dire un ſeul mot & le défaut d'argent le contraignit de s'en retourner avec ſon perroquet. Comme il fut à deux lieuës de Roüen, il rencontra un homme de ſa connoiſſance ſur le chemin qui lui dit : Vous venez donc de Paris, Maître Henry. Cheſtmon[1], répondit l'autre en ſon patois, j'y étois allé pour vendre ce méchant oiſeau là, mais il n'a voulu

& peuple criaient : Rou ! c'eſt-à-dire haro ! Telles furent les émotions que le procureur général Sallet en mourut de frayeur. Puis tout rentra dans l'ordre qu'aſſurent les répreſſions impitoyables. (V. Floquet, *Hiſt. du Parlement de Normandie*, Rouen, 1841, t. IV.)

1. C'eſt *mon avis* ; voy. Duméril, *Dict. du patois normand.*

dire mot. Ils se quittent & lui poursuit son voyage; comme il descendoit la montagne de Sainte-Catherine, ce perroquet commença à respirer l'air du pays & voir les clochers de la ville, son babil lui revint & ruminant les discours qu'il avoit oüi dire à l'ami de son Maître, va dire : Vous venez donc de Paris, maître Henry? Chestmon, bon bougre, répondit Maître Henry, si tu en eusses dit autant, j'eusse eu de l'argent de ta chienne de peau.

VII

D'un rôtisseur.

P. 254.

En une petite ville de Normandie il y avoit un Juge, estimé le plus grand voleur du païs. Comme il faisoit un jour un festin, il fut chez un certain rôtisseur de la ville demander s'il y avoit moyen de trouver des canards de rivière [1] pour le jour de son festin. Ce rôtisseur qui étoit extrêmement matois, lui dit que ce n'étoit pas la saison & qu'on n'en voyoit point encore. Quoi! lui dit ce Juge, j'en vis dernièrement plus de deux douzaines ensemble qui voloient. Je pense bien, monsieur, tous ceux qui volent ne sont pas pris. Je vous laisse à penser si monsieur le Juge n'avoit pas son fait, & s'il n'étoit pas bien stupide, s'il ne s'apercevoit pas qu'on parloit à lui.

1. Canards sauvages.

VIII

De deux Gaſcons.

P. 350.

Deux Gaſcons ſortoient un jour de Bordeaux, en réſolution de voir le pays enſemble & de faire fortune, tâchant de filouter le monde. Ils arrivèrent à Paris, où en exerçant leur métier, ils furent attrapez dans le palais & un d'eux ſaiſi d'une bourſe fraîchement coupée : on leur met à tous deux la main ſur le collet & parce qu'ils avoient bien la mine d'en avoir fait d'autres, on les dépoüilla pour voir s'ils n'étoient point officiers de Sa Majeſté, c'eſt à dire marquez à la marque Royale, mais on n'en trouva qu'un d'eux qui l'avoit ſur l'épaule, qui fut condamné à être pendu en grève & l'autre foüetté au pied de la potence. L'arrêt ayant été exécuté, celui qui avoit évité la mort fut mis en liberté & quelque temps après il s'en retourna en ſon pays où il fut viſité de tous ſes parens & de ceux de ſa connoiſſance, auxquels il racontoit des merveilles de ſon voyage. Comme chacun s'enqu'ètoit ce qu'étoit devenu ſon compagnon : il a fait une belle fortune, diſoit-il & a bien fait trouver le proverbe véritable qui dit que nul n'eſt Prophète en ſon pays. Comment, lui demanda-t-on, quelle fortune a-t-il faite? Il s'eſt marié, dit-il, fort richement en pays étranger. Et comme on lui demandoit à qui : il a été pourvu, dit-il,

en haut lieu & j'ai bien danſé à ſes nôces. Etoit-ce pas bien déguiſer l'affaire?

IX

D'un Gaſcon qui n'avoit point de froid en hyver.

P. 390 & 492.

Un certain Gaſcon durant les plus grandes froidures de l'hyver, ſe promenoit ſur le Pont-Neuf avec un petit pourpoint de toile blanche découpé ſur la chemiſe, un bas de toile, un petit manteau de camelot, avec ſon épée au côté, comme s'il eût été au mois d'Août. Le Roy paſſe par là en caroſſe, qui ſe cachoit le nez dans ſon manteau de panne à cauſe de la grande froidure qu'il faiſoit & levant les yeux, il vid ce Gaſcon en cet équipage, ce qui l'étonna extrêmement; il le fait appeller & lui demande s'il n'avoit point de froid; il répondit que non. Comment peux-tu faire mon ami, de n'avoir point froid, vêtu comme tu es? lui dit le Roy, & moi je ne puis durer quoique je ſois fort bien vêtu. Sire, répondit-il, ſi Votre Majeſté faiſoit comme moi, elle n'auroit jamais de froid. Comment? lui demanda le Roy. Si vous portiez, Sire, répondit-il, tous vos habits ſur vous comme je porte les miens, aſſurez-vous que vous n'auriez jamais de froid. Le Roy trouva ſa raiſon ſi bonne qu'il lui fit donner de quoi avoir un habit tout complet[1].

1. Voy. *Poggii facetiæ*, 1470, & notre édition (Paris, Lemerre,

X

D'un autre avec un tréſorier de l'Épargne.

P. 391.

Un Gaſcon ayant obtenu un brevet du Roi de cinq cens écus pour une penſion qu'il avoit de Sa Majeſté, ce brevet s'adreſſoit au tréſorier de l'épargne. Ce Gaſcon le fut chercher où l'on lui avoit dit qu'il ſe tenoit; étant près de ſon logis, il s'informoit à chacun où étoit le logis de ce tréſorier de l'épargne : l'ayant apris, le premier qu'il rencontra fut lui-même à qui il demanda : Vôtre maître eſt-il au logis? Il répondit que c'étoit lui-même. C'eſt donc vous, dit-il, qui eſtes le tréſorier : Oüi, répondit-il : Sabous lire, lui demanda le Gaſcon. A quoi ayant répondu qu'oüi. Boyez un peu, dit-il, ce que le roi bous mande. Il lui préſente ſon brevet, à quoi M. le tréſorier répondit : Hé bien, monſieur, ce ſont cinq cens écus qu'il faut que je vous baille. Quand les aurons-nous, mon mignon? Monſieur, répondit-il, nous allons nous mettre à table; vous aurez, s'il vous plaît, patience que nous ayons dîné. Combien durera ce dîner, demanda-t-il? Il durera bien, répondit-il, une heure & demie du moins, car il y a au-

1867), LXVIII, D'un pauvre & d'un riche; — *Nouveaux contes à rire*, Amſt., 1699, in-8°; — *Le paſſe-temps agréable*, 1715, p. 216; — *Conti da ridere*, 1752, t. II, p. 201; — *Dictionnaire d'anecdotes*, 1781, t. I, 352; — *Contes à rire*, 1787, t. I, p. 52.

jourd'hui bonne compagnie céans & nous y ſerons plus qu'à l'accoutumée. Cap de bious, dit le Gaſcon, ſi cela eſt j'en ſuis; lacquais, s'écria-t-il, va dire au logis qu'on ne m'attende point à dîner. Diou me damne, dit-il, monſieur, je ne fais point de cérémonie; ce que voyant M. le tréſorier, il fut contraint de l'emmener dîner. Étant entré dans la ſalle, il ſe met à laver ſes mains, ſe ſied à la table le premier, diſant : Sans cérémonie, meſſieurs; & ſe met à mâcher des deux côtés comme un cheval, comme celui qui de long-temps ne s'étoit trouvé en pareil feſtin. Quand on eût achevé de dîner, il s'adreſſa à M. le tréſorier, lui diſant : Et bien, mon mignon, aurons-nous de l'argent? à quoi il répondit : oüi da, monſieur, & appelant un de ſes Commis, il lui commanda de lui délivrer cette ſomme & lui dit à l'oreille, qu'il lui retînt vingt écus pour ſon écot : Le Commis fait ſon devoir & lui compte ſon argent à vingt écus près. Cettui-ci dit qu'il n'avoit point ſon compte, il lui fit recompter quatre & cinq fois, à la fin le Commis lui dit, il y a vingt écus moins, monſieur, que je rabats pour votre écot : Comment? morbleu, dit-il, pour mon écot, que veut dire cela? Monſieur, dit le Commis, ces meſſieurs de là dedans payent chacun autant. Au diable, dit-il, je nourrirois deux mois toute ma famille pour cela, mais quoiqu'il fit du bruit, il fallut qu'il paſſât par là & fut véritablement payé de ſon effronterie & traité comme il méritoit.

XI

Autre rodomontade d'un Gaſcon.

P. 402.

Un certain cavalier Gaſcon, ayant été pour ſe battre en duel contre un autre qui prétendoit d'être offenſé de lui, ne manque point de le trouver à l'aſſignation, où il vid un cavalier qui ſe promenoit qu'il crut de loin être ſon homme; mais l'ayant aproché, il vid que c'étoit un autre : la crainte qu'il eut que ſon deſſein ne fût troublé par ſa préſence, lui fit dire aſſez rudement à ce cavalier qu'il ſortît de là; l'autre n'étant point accoutumé à de telles embaſſades, lui répartit de même façon, que de paroles en paroles s'étant picquéz, ils en vinrent aux mains; ſur ceſte entrefaite, celui qui l'avoit apelé arrive qui fort étonné de le trouver en telle poſture, lui demanda pourquoi il lui manquoit de parole & attaquoit un autre avant que de l'avoir ſatisfait. Cap de bious, répondit le Gaſcon, il m'ennuyoit, je pelotois en attendant qu'on jouât cette partie. Le même ayant été un jour arrêté priſonnier, dit : Cap de bious, les courtiſans ont bon temps à préſent que le Lyon eſt enchaîné, ils ne doivent plus rien craindre.

XII

D'un Gaſcon qui vouloit ſortir du cabaret ſans payer.

P. 386.

Un Gaſcon allant par le païs, à pied cela s'entend, chargé d'argent comme un crapaud de plumes, arriva en une hôtellerie de village, aſſez affamé, comme celui qui n'avoit fait de long-temps un bon repas, voulant ſe réjoüir en ce lieu, & n'ayant pas un ſol, dit en lui-même qu'autant vaut bien battu que mal battu & qu'il ne recevroit pas moins d'affront quand il faudroit payer, de devoir trente-cinq ou quarante ſols que ſept ou huit ſols; ſe réſoud, puiſqu'aux hôtelleries on ne demande de l'argent qu'à la fin de l'écot, de ſe faire bien traiter vû qu'il ne falloit pas moins de ſubtilité d'eſchapper d'une petite dette que d'une grande. Il ſe fait donc ſervir ſelon ſon goût de tout ce qu'il eut envie. Comme ce vint l'heure de partir & qu'il falloit compter, c'étoit où tenoit l'encloüeure : il fait venir le maître & de diſcours en autre, car il étoit fort adroit, il lui fit pluſieurs queſtions, lui demandant premièrement à qui ce village appartenoit; il lui dit le nom du ſeigneur; il voulut ſçavoir après en quelle province étoit ce village, & l'ayant apris, il lui demanda de quel évêché & de quelle prévôté & de quel bailliage; on le ſatisfit à toutes ſes demandes. Il s'enquit de plus ſi on obſervoit en ce pays le droit coûtumier ou le

droit écrit. On lui répondit que le païs avoit ſes coûtumes particulières avec leſquelles il ſe gouvernoit. Il demanda par la coûtume du païs ayant rémiſſion du prince, ce qu'on donnoit à un homme qu'on avoit tué, pour ſatisfaire à partie civile. On lui répondit que ſelon la qualité des perſonnes qu'on s'y comportoit. Il demanda ſi un gentilhomme ayant tué un hôtelier, à quoi il pourroit être condamné : l'hôtelier répondit qu'il y avoit quelque diſtinction, que l'hôte pourroit être en tel état, laiſſant une femme & quantité d'enfants, qu'il ſeroit condamné à beaucoup plus qu'un qui ne ſeroit pas marié : Cettui-ci répondit, qu'il parloit d'un hôte qui n'étoit pas marié, car il ſçavoit que le ſien ne l'étoit pas ; il répond que pour la mort il n'en ſçavoit rien, mais qu'il avoit vû qu'on avoit condamné un homme qui avoit bleſſé un autre d'un coup d'épée, à dix écus d'amende & à payer le chirurgien : ce Gaſcon lui demanda enſuite combien on bailloit pour un ſoufflet? Oh ! dit l'hôte, on en eſt quitte pour un écu : Baillez m'en donc un, dit le Gaſcon, & me rendez mon reſte, car je n'ai point d'autre argent à vous bailler. Comment, dit l'hôte, eſt-ce en cette monnoye que vous me voulez payer? vous laiſſerez le manteau ou me baillerez d'autre argent, car je n'entens point raillerie là-deſſus. Comment, dit le Gaſcon, ne me cauſez pas, ou je vous ferois courir comme un lièvre. Moi, dit l'hôte, il n'eſt pas en votre pouvoir de me faire ſortir de ma place. Je gage l'écot, dit le Gaſcon, que je te ferai courir plus vite que tu ne voudras. Ils gagèrent, & là-deſſus le Gaſcon gagne au pied, & l'hôte ſe met à courir après pour être payé. Ce que voyant le Gaſcon, dit à ce coup : Vois-tu bien

que tu as perdu la gageure & que tu ne me ſçaurois plus rien demander? Et ainſi s'en alla ſans payer ſon écot[1].

XIII

D'un qui vendoit un cheval aveugle.

P. 415.

En la ville de Caën, un Normand vendoit un cheval aveugle, mais il n'y avoit que les clairvoyans qui s'en puſſent apercevoir, tant il avoit la vûë belle & claire, & celui qui le marchandoit ne s'y connoiſſoit point du tout; il dit au vendeur : Au moins c'eſt à la charge que vous me le garantiſſez de tout vice generalement quelconque, car je ne m'y connois point; celui qui le vendoit & qui connoiſſoit bien où le mal lui tenoit, lui dit : Monſieur, faites-le voir, je le garantis de tout vice; ils demeurent d'accord du prix, il le paye & amene ſon cheval; mais au bout d'un jour ou deux, il s'aperçût que ſon cheval étoit aveugle; il va trouver ſon marchand à qui il le veut rendre, maintenant qu'il lui avoit garanti de tout vice, & qu'étant aveugle, il lui devoit rendre ſon argent & amene avec lui les témoins qui étoient preſens quand il l'achetta; il dit qu'il s'en raportoit

1. Voy. Pogge (notre édition), CIX : D'un voyageur ſans argent; — Eulenſpiegel, *Hiſt.*, 61; — Montanus, *Wegkürzer*, 1557, in-8°; — B. Des Périers, De celui qui paya ſon hôte en chanſons; — Friſchlini *facetiæ*, Argentorati, 1600, in-12, p. 21. Dolus Doſchii.

aux mêmes témoins & ne devoit rien en rendre, puisqu'il avoüoit qu'il le fit voir & qu'il le garantissoit de tout vice, puisqu'il ne lui manquoit rien que la vûë. De façon qu'il s'eschappa par là & le pauvre homme fut contraint de se servir de son aveugle.

XIV

Brocard à une femme.

P. 483.

Une femme de celles qui passent leur tems aux dépens de leur honneur, desirant aller en masquarade & se voulant déguiser en sorte qu'elle ne fût connue de personne, comme elle se conseilloit avec celui qui la devoit mener, qui sçavoit bien ce qu'elle étoit, lui dit : Madame, déguisez-vous en femme de bien, je puisse mourir si personne ne vous pourra jamais connoître.

XV

D'un homme que sa femme n'avoit jamais pu contenter.

Un certain homme qui étoit d'une humeur si bizarre que sa femme, quoiqu'elle y mît tous ses efforts, n'avoit jamais pû le contenter en sa vie, car il trouvoit à redire à tout ce qu'elle faisoit, seulement à

deſſein de la contrarier en toute choſe; ſi elle lui donnoit du noir il vouloit du blanc; ſi elle lui donnoit du dur, il vouloit du mol, & ſi elle lui donnoit du mol, il vouloit du dur, de ſorte qu'ils étoient tous les jours en grande querelle enſemble. Il arrive qu'un vendredi il vient l'après-dînée au logis, aporte un grand brochet pour le ſouper & ayant frapé à la porte, la ſervante lui vint ouvrir, à qui il donne ſon brochet ſans entrer au logis, lui diſant ſeulement : Qu'on m'accommode ce poiſſon pour mon ſouper, & s'en retourne auſſi-tôt. La ſervante donne ce poiſſon à la maîtreſſe, lui diſant ce que ſon maître lui avoit dit ; elle lui demande à quelle ſauce il avoit commandé qu'on lui accommodât, elle dit qu'il n'en avoit point parlé. Ah Dieu! ce dit-elle, nous voilà perduës; ſi nous attendons qu'il ſoit venu pour ſçavoir de lui comme il veut qu'on l'accommode, il fera tout fondre céans de ne trouver pas ſon ſouper prêt. D'autre côté, ſi je le mets bouillir, il le voudra rôti, ſi je le mets rôtir, il le voudra à l'étuvée, ſi je lui baille a l'étuvée, il le voudra au court-bouillon; ſi je lui mets au court-bouillon, il le voudra en fricaſſée, de façon que je ne me ſçaurois empêcher de le mettre en colere & d'être injuriée tout mon ſaoul & peut-être bien battuë. La ſervante la voyant en cette inquiétude, lui dit : Madame, vous voilà bien empêchée, le poiſſon eſt grand, il y en a pour repaître demi douzaine comme lui, coupez-les en cinq ou ſix morceaux & les accommodez tous en differentes ſauces & lui baillez de celle qu'il deſirera; la maîtreſſe trouva cet expedient très-bon. Elles ſe mettent donc à cuiſiner l'une & l'autre, & en mettent un morceau boüilli, un autre frit, un autre à l'étuvée,

un autre rôti, un autre au court-bouillon & un autre fricassé, afin qu'il en trouvât de quelque façon qu'il en eût pû demander. Pendant qu'elles faisoient leur cuisine, un petit enfant qu'ils avoient, pleuroit sur la table où on l'avoit mis, mais n'ayant pas loisir de prendre garde à ce qu'il avoit, elles aimoient mieux l'entendre crier que le pere. Toutes leurs sauces étant donc faites, elles ôterent l'enfant pour couvrir la table, elles trouvèrent qu'il avoit fait caca sur le tapis, je parle par réverence; n'ayant pas le loisir de le nettoyer pour l'heure, elles ôtent le tapis en l'état qu'il étoit, & le mettent sur un coffre parce que l'heure du souper arrivoit & qu'elles craignoient d'être surprises par le maître à qui elles vouloient ôter tout sujet de crier; à peine le couvert fut-il mis que son mari arrive, qui en entrant demande: le souper est-il prêt? Oüi, lui répond-elle, il est tout prêt. Qu'a-t-on accommodé pour souper, dit-il assez rudement. On a accommodé, lui répond-elle, le poisson que tu as apporté. A quelle sauce l'a-t-on mis? dit-il. Je l'ai mis boüillir, dit-elle. Je ne le voulois pas boüilli, répondit-il en colere: Comment le voulois-tu donc? Frit, répond-il. Tiens, dit-elle en lui présentant le plat qui étoit frit, en voilà de frit. Lui qui ne cherchoit que les occasions de crier, lui dit en grondant: Je ne le voulois pas frit, moi. Comment donc le voulois-tu? dit-elle. Je le voulois à l'étuvée. Tiens, dit-elle, en voilà à l'étuvée & lui presente le plat qu'elle y avoit mis. Mais lui, tout à l'heure répond: Je ne le voulois pas à l'étuvée, moi. Comment donc le voulois-tu? dit-elle. Je le voulois rôti, dit-il. Tiens, dit-elle, en voilà de rôti. Je ne le voulois pas rôti, moi, dit-il sur l'heure

Comment donc le voulois-tu? lui dit-elle. Je le voulois au court-bouillon, repart-il. Tiens, lui dit-elle ſur l'heure, en voilà au court-bouillon, comme tu le demandes. Lui, voyant qu'on lui bailloit tout ce qu'il demandoit, ſe mit en telle colere de ce qu'il n'avoit pas juſte ſujet de crier qu'il en penſa déſeſperer, & jettant le plat au loin, dit: Je ne le voulois pas au court-bouillon, moi. Et que grand diable! veux-tu donc? dit-elle. Lui, ne ſçachant que repartir, dit : Je veux de la merde! Elle, déployant le tapis où l'enfant avoit fait ſes affaires, lui dit: Tiens, en voilà. De quoi ſon homme, tout en colere qu'il étoit, ne ſe put tenir de rire, & par ce moyen elle lui fit avoüer que cette ſeule fois elle l'avoit contenté, en lui ayant donné ſur le champ tout ce qu'il avoit deſiré.

XVI

D'un vieillard qui avoit épouſé une jeune femme.

Un homme à l'âge de ſoixante ans avoit épouſé une femme fort jolie de l'âge de dix-ſept ou dix-huit ans; au bout de trois ans qu'ils furent mariés, ce bon homme tomba extrêmement malade & comme il vit qu'il n'y avoit plus en lui d'eſperance de vie, il apelle ſa femme à laquelle il dit : Ma mie, vous voyez l'état où je ſuis & il n'y a pas d'aparence que je réchape de cette maladie en l'âge que j'ai; tout le regret que j'ai de mourir, n'eſt que de vous quitter,

ayant tendrement aimée. Je sçai qu'en l'âge ou êtes, vous ne vous pouvez pas passer de vous rier, aussi ne veux-je pas être si déraisonnable ous prier du contraire. Mais si vous avez envie je meure en repos, accordez-moi, je vous prie, prière que je vous veux faire, & cela étant, je rrai content. A quoi elle répondit qu'elle étoit e de lui obeir en tout ce qu'il lui plairoit de lui mander. Je ne vous cele point, lui répondit le i, que j'ai été jaloux d'un tel qu'il lui nomma, a accoûtumé d'entrer céans, & si je n'eusse eu de vous déplaire, je lui eusse défendu l'entrée na maison. Quand je serai mort, remariez-vous i bon vous semblera, mais donnez-moi main-nt parole que vous n'épouserez point celui-là, je n'apréhende autre chose en ce monde. A i la femme répartit tout à l'heure : Mon ami, re-z en assurance de ce côté-là, je vous prie, je suis i éloignée de ce que vous apréhendez : quand voudrois je ne le pourrois pas, car je suis déjà mise à un autre & le contrat en est passé. Avoit pas raison d'y pourvoir de bonne heure, de peur manquer[1] ?

Voy. *Fabliaux* [illegible]
55 : La *Veuve*, par Gautier [illegible]
s d'Ésope, en rime [illegible]
Esopus, Frankf. [illegible]
zia, 1505, [illegible]
1573, [illegible]
leti, Francof., [illegible]
[illegible] — Lazarus [illegible]
16[illegible], [illegible]
uth, [illegible]
erade. [illegible]

que tu as perdu la gageure & que tu ne me ſçaurois plus rien demander? Et ainſi s'en alla ſans payer ſon écot[1].

XIII

D'un qui vendoit un cheval aveugle.

P. 415.

En la ville de Caën, un Normand vendoit un cheval aveugle, mais il n'y avoit que les clairvoyans qui s'en puſſent apercevoir, tant il avoit la vûë belle & claire, & celui qui le marchandoit ne s'y connoiſſoit point du tout; il dit au vendeur : Au moins c'eſt à la charge que vous me le garantiſſez de tout vice generalement quelconque, car je ne m'y connois point; celui qui le vendoit & qui connoiſſoit bien où le mal lui tenoit, lui dit : Monſieur, faites-le voir, je le garantis de tout vice; ils demeurent d'accord du prix, il le paye & amene ſon cheval; mais au bout d'un jour ou deux, il s'aperçût que ſon cheval étoit aveugle; il va trouver ſon marchand à qui il le veut rendre, maintenant qu'il lui avoit garanti de tout vice, & qu'étant aveugle, il lui devoit rendre ſon argent & amene avec lui les témoins qui étoient preſens quand il l'achetta; il dit qu'il s'en raportoit

1. Voy. Pogge (notre édition), CIX : D'un voyageur ſans argent; — Eulenſpiegel, *Hiſt.*, 61; — Montanus, *Wegkürzer*, 1557, in-8°; — B. Des Périers, De celui qui paya ſon hôte en chanſons; — Friſchlini *facetiæ*, Argentorati, 1600, in-12, p. 21. Dolus Doſchii.

aux mêmes témoins & ne devoit rien en rendre, puiſqu'il avoüoit qu'il le fît voir & qu'il le garantiſſoit de tout vice, puiſqu'il ne lui manquoit rien que la vûë. De façon qu'il s'eſchappa par là & le pauvre homme fut contraint de ſe ſervir de ſon aveugle.

XIV

Brocard à une femme.

P. 483.

Une femme de celles qui ſpaſſent leur tems aux dépens de leur honneur, deſirant aller en maſquarade & ſe voulant déguiſer en ſorte qu'elle ne fût connue de perſonne, comme elle ſe conſeilloit avec celui qui la devoit mener, qui ſçavoit bien ce qu'elle étoit, lui dit : Madame, déguiſez-vous en femme de bien, je puiſſe mourir ſi perſonne ne vous pourra jamais connoître.

XV

D'un homme que ſa femme n'avoit jamais pu contenter.

Un certain homme qui étoit d'une humeur ſi bizarre que ſa femme, quoiqu'elle y mît tous ſes efforts, n'avoit jamais pû le contenter en ſa vie, car il trouvoit à redire à tout ce qu'elle faiſoit, ſeulement à

deſſein de la contrarier en toute choſe; ſi elle lui donnoit du noir il vouloit du blanc; ſi elle lui donnoit du dur, il vouloit du mol, & ſi elle lui donnoit du mol, il vouloit du dur, de ſorte qu'ils étoient tous les jours en grande querelle enſemble. Il arrive qu'un vendredi il vient l'après-dînée au logis, aporte un grand brochet pour le ſouper & ayant frapé à la porte, la ſervante lui vint ouvrir, à qui il donne ſon brochet ſans entrer au logis, lui diſant ſeulement : Qu'on m'accommode ce poiſſon pour mon ſouper, & s'en retourne auſſi-tôt. La ſervante donne ce poiſſon à la maîtreſſe, lui diſant ce que ſon maître lui avoit dit ; elle lui demande à quelle ſauce il avoit commandé qu'on lui accommodât, elle dit qu'il n'en avoit point parlé. Ah Dieu! ce dit-elle, nous voilà perduës; ſi nous attendons qu'il ſoit venu pour ſçavoir de lui comme il veut qu'on l'accommode, il fera tout fondre céans de ne trouver pas ſon ſouper prêt. D'autre côté, ſi je le mets bouillir, il le voudra rôti, ſi je le mets rôtir, il le voudra à l'étuvée, ſi je lui baille a l'étuvée, il le voudra au court-bouillon; ſi je lui mets au court-bouillon, il le voudra en fricaſſée, de façon que je ne me ſçaurois empêcher de le mettre en colere & d'être injuriée tout mon ſaoul & peut-être bien battuë. La ſervante la voyant en cette inquiétude, lui dit : Madame, vous voilà bien empêchée, le poiſſon eſt grand, il y en a pour repaître demi douzaine comme lui, coupez-les en cinq ou ſix morceaux & les accommodez tous en differentes ſauces & lui baillez de celle qu'il deſirera; la maîtreſſe trouva cet expedient très-bon. Elles ſe mettent donc à cuiſiner l'une & l'autre, & en mettent un morceau boüilli, un autre frit, un autre à l'étuvée,

un autre rôti, un autre au court-bouillon & un autre fricaſſé, afin qu'il en trouvât de quelque façon qu'il en eût pû demander. Pendant qu'elles faiſoient leur cuiſine, un petit enfant qu'ils avoient, pleuroit ſur la table où on l'avoit mis, mais n'ayant pas loiſir de prendre garde à ce qu'il avoit, elles aimoient mieux l'entendre crier que le pere. Toutes leurs ſauces étant donc faites, elles ôterent l'enfant pour couvrir la table, elles trouvèrent qu'il avoit fait caca ſur le tapis, je parle par réverence; n'ayant pas le loiſir de le nettoyer pour l'heure, elles ôtent le tapis en l'état qu'il étoit, & le mettent ſur un coffre parce que l'heure du ſouper arrivoit & qu'elles craignoient d'être ſurpriſes par le maître à qui elles vouloient ôter tout ſujet de crier; à peine le couvert fut-il mis que ſon mari arrive, qui en entrant demande: le ſouper eſt-il prêt? Oüi, lui répond-elle, il eſt tout prêt. Qu'a-t-on accommodé pour ſouper, dit-il aſſez rudement. On a accommodé, lui répond-elle, le poiſſon que tu as apporté. A quelle ſauce l'a-t-on mis? dit-il. Je l'ai mis boüillir, dit-elle. Je ne le voulois pas boüilli, répondit-il en colere: Comment le voulois-tu donc? Frit, répond-il. Tiens, dit-elle en lui préſentant le plat qui étoit frit, en voilà de frit. Lui qui ne cherchoit que les occaſions de crier, lui dit en grondant: Je ne le voulois pas frit, moi. Comment donc le voulois-tu? dit-elle. Je le voulois à l'étuvée. Tiens, dit-elle, en voilà à l'étuvée & lui preſente le plat qu'elle y avoit mis. Mais lui, tout à l'heure répond: Je ne le voulois pas à l'étuvée, moi. Comment donc le voulois-tu? dit-elle. Je le voulois rôti, dit-il. Tiens, dit-elle, en voilà de rôti. Je ne le voulois pas rôti, moi, dit-il ſur l'heure.

actions le rendront immortel dans les ſiecles à venir, qu'étant Vice-roi de Naples ſous les rois d'Eſpagne Philippe III & IV[1], il fit pluſieurs choſes dignes de mémoire, dont je conterai ici quelques-unes. Trois marchands de la ville de Naples ayant équipé & armé un vaiſſeau de guerre pour aller en courſe contre les pirates, ils eurent la fortune ſi favorable qu'en peu de tems ils amaſſerent un butin qui pouvoit bien monter tant en argent qu'en nippes, à la valeur de ſoixante mille ducats. Avec cette ſomme ils voulurent ſe retirer, craignant qu'en voulant hazarder davantage ils ne perdiſſent le tout, eſpérant qu'avec chacun vingt mille ducats, ſans ce qu'ils avoient chez eux, ils paſſeroient aſſez doucement le reſte de leur vie, ce peu de bien étant aſſez capable de contenter un homme ſobre. Ils revinrent donc en leur ville avec deſſein de mettre cet argent chez quelque riche marchand pour le faire profiter, mais comme ils étoient tous trois extrêmement défians, ils ne voulurent qu'aucun deux fût gardien de l'argent, mais le mirent chez un certain banquier pour être en ſûreté, juſqu'à ce qu'ils euſſent trouvé une occaſion favorable de le mettre en un raiſonnable intérêt; ils en firent dreſſer un mot écrit par ce banquier par lequel il s'obligeoit de rendre cet argent toutes fois & quantes qu'il en ſeroit requis par tous les trois

l'admit ſouvent à ſa table. En 1616, il fut nommé vice-roi de Naples. Ayant des vues ſur la ſouveraineté de ce pays, il ſe ſervit du corſaire normand Jacques Pierre qui, avec ſon compagnon Langlade, tâcha de gagner la confiance des Vénitiens, mais il fut remplacé en 1619. Il mourut en 1624. V. Leti, *Vie du duc d'Oſſonne*, Paris, 1700, 3 vol.

1. Philippe IV eſt de trop.

vous ayant tendrement aimée. Je ſçai qu'en l'âge où vous êtes, vous ne vous pouvez pas paſſer de vous remarier, auſſi ne veux-je pas être ſi déraiſonnable de vous prier du contraire. Mais ſi vous avez envie que je meure en repos, accordez-moi, je vous prie, une prière que je vous veux faire, & cela étant, je mourrai content. A quoi elle répondit qu'elle étoit prête de lui obeir en tout ce qu'il lui plairoit de lui commander. Je ne vous céle point, lui répondit le mari, que j'ai été jaloux d'un tel qu'il lui nomma, qui a accoûtumé d'entrer céans, & ſi je n'euſſe eu peur de vous déplaire, je lui euſſe défendu l'entrée de ma maiſon. Quand je ſerai mort, remariez-vous à qui bon vous ſemblera, mais donnez-moi maintenant parole que vous n'épouſerez point celui-là, car je n'apréhende autre choſe en ce monde. A quoi la femme répartit tout à l'heure : Mon ami, repoſez en aſſurance de ce côté-là, je vous prie, je ſuis bien éloignée de ce que vous apréhendez; quand je voudrois je ne le pourrois pas, car je ſuis déjà promiſe à un autre & le contrat en eſt paſſé. Avoit-elle pas raiſon d'y pourvoir de bonne heure, de peur d'y manquer[1]?

1. Voy. *Fabliaux du* XII*e* *& du* XIII*e* *ſiécle*, Paris, 1779, 3 vol. in-8°, III, 55 : La *Veuve*, par Gautier Le Long; — Haudent, 366, *Apologues d'Eſope*, en ritme françoiſe, Rouen, 1547, in-16, 281; — Waldis, *Eſopus*, Frankf., II, 45; — Guicciardini, *L'hore di ricreatione*, Venezia, 1565, in-8°, 3946; — Kirchkoff, *Wendunmuth*, Frankfurt, 1573, 2 vol. in-8°; — Abſtemius dans : *Fabulæ variorum cura Neveleti*, Francof., 1660, in-8°, p. 540 : *De muliere virum morientem flente;* — Lazarus Sandrub, *Hiſtoriſche und poetiſche Kurzweil*, Frankfurt, 1618, Von einem Weib, &c; — La Fontaine, VI, 21; — Wolgemuth, *500 friſche und ergötzliche Haupt-pillen*, ſ. l. 1669, in-8°, 159; Benſerade, *Fables d'Eſope en quatrains*, Paris, 1678, in-12, 207; —

c'étoit un merle? Eh bien, dit le mari, voudrois-tu point recommencer encore? Oui, dit-elle, car je ſçai bien que c'étoit un merle, je me ferois crucifier pour cela. Veux-tu te taire? te dis-je encore un coup. Pourquoi me tairai-je? dit-elle, oui c'étoit un merle. Or ſus, je le ſçai bien, c'étoit un merle. Si tu ne t'en tais, ce lui dit-il, je t'étrillerai auſſi bien que je fis l'année paſſée. Oui, je me tairai? Non ferai, je ne me tairai pas, c'étoit un merle. Il leve la main pour lui bailler un beau ſoufflet; elle ſe leve de table, lui jette une aſſiette à la tête & lui dit : Tu auras menti, vilain, c'étoit un merle, je le ſçai bien. Il ſe leve, court après elle, la bat tout ſon ſaoul, elle appelle les voiſins à ſon aide, qui viennent de tous côtez & ſans leur donner loiſir d'ouïr aucunes raiſons, elle ne faiſoit que dire tout haut que c'étoit un merle &, parce que le mari la vouloit aſſommer, on la lui ôte des mains & on l'enleve du logis chez un des voiſins où elle fut coucher, qui la ramena le lendemain & refit la paix avec ſon mari, qui dura juſques à l'année ſuivante, le propre ſoir encore du mardy-gras, où le merle fut encore ramené & où elle fut encore battue comme les deux autres années & pour le faire court, tous les ans qu'elle vécut du depuis, qui furent au nombre de quatorze, elle renouvelloit cette vieille querelle, ſoûtenant toujours que c'étoit un merle & tant qu'elle fut en vie, elle ne coucha jamais cette nuit-là chez elle, car par force, il falloit que les voiſins vinſſent toujours faire le holà & qu'ils la menaſſent coucher chez eux pour la ſauver de la furie de ſon mari [1].

1. Voy. *Poéſies de Marie de France*, Paris, 1820, 2 vol. in-8°, t. II,

velles, mais à leur grand regret ils apprirent ce qu'ils apréhendoient le plus, comme ils en étoit [illegible] avec leur argent, dont ils furent grandement étonnez & dirent au banquier qu'ils en répondroit & qu'ils avoient son écrit par lequel il s'étoit obligé de ne rendre point l'argent qu'en présence de tous les trois & que pour ce faire ils ne tiroient aucun interet de leur argent. Ce banquier leur dit qu'ils le mettent en action, qu'il avoit de quoi leur répondre & que la police qu'il avoit de leur main lui servoit de bon garand. Ils s'en vont donc en résolution de le mener par la justice; cette affaire fut divulguée par toute la ville & vint jusqu'aux oreilles du Vice-roi qui dans quantité de justes jugements qu'il a rendus, a paru dans Naples un second Salomon. Il voulut avoir la connoissance de cette affaire & fit venir la partie plaider devant lui. Ces deux marchands qui étoient demandeurs, firent premierement leur harangue & représenterent à Son Excelence qu'ayant mis quantité d'argent entre les mains de ce banquier, qui apartenoit à eux trois, ils ne lui avoient demandé aucun intérêt, souhaitant seulement qu'il s'obligeât de ne délivrer cet argent qu'en présence d'eux trois, que néanmoins un des leurs, avec qui il s'entendoit sans doute, avoit tiré cet argent de ses mains pour les en frustrer, contre son écrit qu'ils représentent. Le banquier répond qu'il a délivré cet argent sur la police qu'il représente, comme ils lui en avoient donné plusieurs fois, qui toutes [illegible] été agréées par ces deux ici & que celui [illegible] avoit baillé l'argent faisoit toutes leurs affaires [illegible] chargé de procuration d'eux. Cette affaire [illegible] par le vice-roi : Mais il est constant, dit-il [illegible], que vous

actions le rendront immortel dans les siecles à venir, qu'étant Vice-roi de Naples sous les rois d'Espagne Philippe III & IV[1], il fit plusieurs choses dignes de mémoire, dont je conterai ici quelques-unes. Trois marchands de la ville de Naples ayant équipé & armé un vaisseau de guerre pour aller en course contre les pirates, ils eurent la fortune si favorable qu'en peu de tems ils amasserent un butin qui pouvoit bien monter tant en argent qu'en nippes, à la valeur de soixante mille ducats. Avec cette somme ils voulurent se retirer, craignant qu'en voulant hazarder davantage ils ne perdissent le tout, espérant qu'avec chacun vingt mille ducats, sans ce qu'ils avoient chez eux, ils passeroient assez doucement le reste de leur vie, ce peu de bien étant assez capable de contenter un homme sobre. Ils revinrent donc en leur ville avec dessein de mettre cet argent chez quelque riche marchand pour le faire profiter, mais comme ils étoient tous trois extrêmement défians, ils ne voulurent qu'aucun deux fût gardien de l'argent, mais le mirent chez un certain banquier pour être en sûreté, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé une occasion favorable de le mettre en un raisonnable intérêt; ils en firent dresser un mot écrit par ce banquier par lequel il s'obligeoit de rendre cet argent toutes fois & quantes qu'il en seroit requis par tous les trois

l'admit souvent à sa table. En 1616, il fut nommé vice-roi de Naples. Ayant des vues sur la souveraineté de ce pays, il se servit du corsaire normand Jacques Pierre qui, avec son compagnon Langlade, tâcha de gagner la confiance des Vénitiens, mais il fut remplacé en 1619. Il mourut en 1624. V. Leti, *Vie du duc d'Ossonne*, Paris, 1700, 3 vol.

1. Philippe IV est de trop.

II

[illegible]

[illegible] Mais [illegible] le [illegible] de faire [illegible] voir gueres envie, car estant [illegible]

vous étiez obligé de ne bailler point cet argent qu'en presence de tous les trois & néanmoins vous l'avez donné tout entier à cettui-ci sur une simple police qui portoit que vous lui donnassiez ce qu'il vous demanderoit? Oui, monseigneur, répond le banquier, & j'ai cru, puisqu'ils me le mandoient, que je n'en devois point faire de difficulté, puisque le billet portoit que je lui baillasse ce qu'il me demanderoit; il m'a demandé la somme, dont voilà un bon acquit de sa part. Mais quoi! lui dit le Vice roi, en une somme d'une telle importance n'en deviez vous pas conférer auparavant avec les autres & suivre les termes de votre obligation? Mon ami, dit-il, je vous condamne à exécuter ce à quoi vous êtes obligé, qui est de payer la somme encore une fois, puisque vous l'avez donnée avec si peu de précaution. Mais je veux que les termes de votre contrat soient suivis, qui porte que vous ne payerez point cet argent qu'en presence de tous trois; qu'ils se présentent tous trois & vous leur payerez cette somme. Par là le banquier fut délivré & les deux compagnons en eurent pour leur argent, car l'autre n'ayant garde de paroître, le banquier n'étoit pas obligé à rien bailler[1].

1. Voy. les *Contes d'Arlotto* (notre édition, Paris, Lemerre, 1873, in-12), XIII : Le curé fait rendre subtilement une sentence en faveur de son amy.

XIX

Autre, contre des religieux.

Le même duc d'Offonne fit un autre jugement auſſi ſubtil & auſſi équitable entre un couvent de religieux (dont pour certaines conſidérations, je ne veux point dire de quel ordre) & un jeune homme habitant de la ville de Naples. Cettui-ci étoit fils unique d'un banquier, riche de cent mille ducats. Ce banquier étoit fort dévot & affectionné à cet ordre, où il alloit ſouvent faire ſes dévotions, & d'un zèle pieux il leur fit de grands biens & venant à mourir, il mit tout ſon bien en argent & en fit un don à ces bons pères, à condition de faire prier pour ſon âme, & de recevoir novice en leur couvent ſon fils unique qui étoit encore fort jeune & qu'il deſtinoit à paſſer le reſte de ſes jours parmi eux. Mais dans le teſtament il y avoit une clauſe, qu'en cas que ce fils étant en âge ne voulut point être religieux ni faire profeſſion dans leur couvent, ces peres ſeroient obligés pour le maintenir dans le monde, de lui donner des cent mille ducats qu'il leur laiſſoit, ce qu'ils voudroient. Ce pere meurt : ils ſe mettent en poſſeſſion de cette ſomme, donnent l'habit de novice à ce jeune enfant qui n'avoit pas encore l'eſprit de ſçavoir ce qu'il faiſoit. Mais étant parvenu en âge & ces pères le preſſant de faire profeſſion, il témoignoit n'en avoir guéres envie, car étant viſité par ſes parens

& par quantité de jeunes hommes de la ville qui le connoiſſoient, ils lui remontrerent le tort qu'il ſe faiſoit de vivre enfermé dans une religion, où avec tant de biens en l'âge où il étoit, il pouvoit ſi bien paſſer ſon tems dans ſa ville, ſi bien qu'ils lui mirent le cœur au ventre & prit réſolution de lever le maſque & dit tout haut qu'il ne deſiroit point être religieux, & que Dieu ne lui avoit point tant fait de grâce de le deſtiner à cette profeſſion & partant demande inſtamment de ſortir, ce qu'on ne lui put pas refuſer : ils lui firent faire un habit de cavalier, & le mirent hors du couvent. Quelques jours après, il fut trouver le pere ſupérieur & lui demanda quelle raiſon on lui vouloit faire des biens que ſon pere avoit laiſſés à leur maiſon, & qu'il en avoit beſoin pour vivre dans le monde. Le pere ſupérieur dit qu'il falloit aſſembler le chapitre ſur ce ſujet & qu'ils en reſoudroient enſemble. Ce jeune homme leur ayant donné tems ſuffiſant pour ce faire, vint au bout de quelques jours trouver le ſupérieur, qui lui dit que la maiſon étoit pauvre, que ne penſant point rendre cet argent, ils l'avoient dépenſé en œuvres pieuſes, mais que néanmoins ils étoient tant obligez à la mémoire du défunt pour les biens qu'ils avoient reçus de lui, qu'ils avoient réſolu de faire un effort ſur eux pour lui donner moyen de vivre en homme d'honneur & de maintenir le rang que ſes parens tenoient & que partant ils avoient délibéré de lui donner dix mille ducats. Cettui-ci ſe trouvant bien éloigné de ſon compte, qui pour le moins eſpéroit avoir la moitié de la ſomme, qui étoit cinquante mille ducats, lui témoigna qu'il n'étoit point ſatiſfait de leur procédé & qu'il ne vouloit point accepter

nison pour venir parler à lui. Étant venu, il commanda de s'informer du nom de ces trois soldats qu'il leur montra de loin, de quelle compagnie ils étoient, & de lui en rendre réponse le lendemain au matin; cela fait, il s'en alla coucher. Cet officier ne manqua pas à s'acquitter de sa commission & vint le lendemain en rendre compte au Duc, qui fit avertir le capitaine d'envoyer ces trois soldats. Le Duc les voyant devant lui, leur dit : Parlez-moi franchement, de quoi discouriez-vous hier soir, à telle heure & en tel lieu? Ils se regardèrent tous trois étonnez sans rien répondre, mais le Duc leur dit sur l'heure : parlez & me dites la vérité ou je jure que je vous ferai pendre. Eux qui connoissoient l'humeur severe, mais très-raisonnable de celui qui parloit à eux, furent plus surpris que devant. Le premier qui avoit parlé le soir précédent, fut le plus hardi à répondre, disant : Monseigneur, il est vrai qu'à l'heure que votre Excellence dit, nous étions tous trois au même lieu que vous dites, & nous discourions de plusieurs choses & je ne sçai pas bonnement sur quelle matiere nous étions pour lors & sur celle que vous voulez que je vous réponde : Le discours que vous teniez pour lors, répond le Duc, faisoit mention de moi, voyez si je suis bien averti, répondez donc promptement & gardez de me mettre en colere en voulant faire l'ignorant d'une chose que je sçai fort bien. Cettui-ci qui voyoit que le Duc n'entendoit point raillerie : Je vous dirai franchement ce que je disois pour lors, Monseigneur, m'assurant que votre Excellence pardonnera la liberté d'un discours que je disois par galanterie. Je me ressouviens que mes compagnons faisant entr'eux

XX

Autre gentillesse du même.

Le même Duc étant à Naples, aimoit extrêmement à se promener la nuit, seul & inconnu, avec seulement un laquais, pour ouïr ce que le peuple disoit de lui. Une nuit entr'autres, se promenant ainsi dans les rues, il vit de loin trois soldats de la garnison du Château-Neuf, qui devisoient ensemble; il s'aprocha d'eux & se mit en lieu qu'il pouvoit tout entendre sans être vu d'eux. Il ouït comme un d'eux disoit: Si j'avois à cette heure mille écus d'argent comptant, je m'estimerois cent fois plus heureux que notre Vice roi. L'autre ui dit: Tu fais là un souhait de maraut; pour moi, si j'étois un des capitaines de sa garde, je me tiendrois plus heureux que lui. Le troisième dit: Ce ne seroit point cela que je souhaiterois. Et quoi donc? lui dirent ses compagnons. Si j'avois seulement, dit-il, couché une nuit avec la Vice reine, sa femme, je serois cent fois plus heureux que vous deux. Le Vice roi oyant ce discours, se retira le plus doucement qu'il put & envoya son laquais querir le plus proche officier de la gar-

devoit payer d'impôt, on pesoit les provisions de bouche, il coupa avec son épée les cordes de la balance, donnant à entendre qu'il vouloit rendre les fruits & les bienfaits de la terre exempts de toutes charges, ainsi que le sont ceux de l'air & du ciel. » Giannone, *Hist. civ. du royaume de Naples*, liv. XXXV, ch. IV.

nifon pour venir parler à lui. Étant venu, il commanda de s'informer du nom de ces trois foldats qu'il leur montra de loin, de quelle compagnie ils étoient, & de lui en rendre réponfe le lendemain au matin; cela fait, il s'en alla coucher. Cet officier ne manqua pas à s'acquitter de fa commiffion & vint le lendemain en rendre compte au Duc, qui fit avertir le capitaine d'envoyer ces trois foldats. Le Duc les voyant devant lui, leur dit : Parlez-moi franchement, de quoi difcouriez-vous hier foir, à telle heure & en tel lieu? Ils fe regardèrent tous trois étonnez fans rien répondre, mais le Duc leur dit fur l'heure : parlez & me dites la vérité ou je jure que je vous ferai pendre. Eux qui connoiffoient l'humeur fevere, mais très-raifonnable de celui qui parloit à eux, furent plus furpris que devant. Le premier qui avoit parlé le foir précédent, fut le plus hardi à répondre, difant : Monfeigneur, il eft vrai qu'à l'heure que votre Excellence dit, nous étions tous trois au même lieu que vous dites, & nous difcourions de plufieurs chofes & je ne fçai pas bonnement fur quelle matiere nous étions pour lors & fur celle que vous voulez que je vous réponde : Le difcours que vous teniez pour lors, répond le Duc, faifoit mention de moi, voyez fi je fuis bien averti, répondez donc promptement & gardez de me mettre en colere en voulant faire l'ignorant d'une chofe que je fçai fort bien. Cettui-ci qui voyoit que le Duc n'entendoit point raillerie : Je vous dirai franchement ce que je difois pour lors, Monfeigneur, m'affurant que votre Excellence pardonnera la liberté d'un difcours que je difois par galanterie. Je me reffouviens que mes compagnons faifant entr'eux

quelques ſouhaits, je dis que ſi j'avois mille écus en argent, je me tiendrois plus heureux que votre Excellence. Là deſſus le Duc envoya querir ſon tréſorier & fit ſur le champ délivrer mille écus à ce ſoldat, qui fut joyeux au point que le peut être un homme qui a tout ce qu'il ſouhaite. Le Duc, après ſe tournant vers l'autre, lui dit : Et vous, que diſiez-vous? Cettui-ci, enhardi par cette libéralité, répondit : Pour moi, monſeigneur, je diſois que ſi je me voyois un des capitaines de votre garde, je me tiendrois plus heureux que votre Excellence. Je ne veux pas, dit le Duc, être moins libéral envers vous; je vous donne la charge d'un tel qui l'eſt, que je récompenſerai d'une plus honorable. Et vous, dit-il au troiſième, que diſiez-vous? Cettui-ci fort étonné : Ah! monſeigneur, dit-il, je ſupplie très-humblement votre Excellence de me pardonner : nous ſortions du cabaret, nous étions yvres & ne ſçavions ce que nous diſions, au moins pour moi. Parlez, répliqua le Duc, ſi vous n'avez envie de me mettre en colère. Ce ſoldat vit bien qu'il falloit franchir le pas & dit d'une voix tremblante : Monſeigneur, j'ai été ſi ſot de dire, croyant que nous fuſſions ſeuls entre nous, que ſi j'avois couché une nuit avec la Vice reine, je ſerois plus heureux qu'eux; mais monſeigneur, dit-il en ſe mettant à genoux, pardonnez, s'il vous plaît, à la témérité d'un impertinent qui parle ſans ſonger à ce qu'il dit. Levez-vous, mon ami, dit le Duc, je ſuis marri qu'il n'eſt en mon pouvoir de vous accorder ce que vous deſirez, vous vous en retournerez auſſi ſatisfait que vos compagnons, mais tout ce que je puis faire pour vous en cette occaſion eſt, puiſque cela dépend de ma femme, de la prier pour vous, venez ça, ſuivez-

moi. Le pauvre homme, tout tremblant, ne ſçavoit à quoi il ſe devoit reſoudre, mais le Duc voulant abſolument qu'il le ſuivît, il y fut contraint. Il le mena dans la chambre de ſa femme, qui ſe coëffoit, à qui il fit le diſcours du deſſein du perſonnage & enſuite le prend par la main & le préſente à ſa femme, lui dit : mon ami, voilà celle qui peut vous contenter; ſi elle le veut, j'y conſens de bon cœur. Je vous laiſſe à penſer s'il eut jamais ſujet d'être plus honteux & ſans le Duc qui l'en exempta & le renvoya chez lui, la princeſſe lui eût fait donner les étrivieres. Après cela, jugez ſi ſes compagnons n'avoient pas ſujet de ſe bien gauſſer de lui[1].

XXI

D'une femme qui ſubtilement trompa ſon mari qui étoit borgne.

Une jeune damoiſelle extrêmement affectée ayant épouſé un homme qui étoit borgne, voulut éprouver ſi elle ſeroit mieux accolée d'un autre jeune homme qui auroit deux bons yeux. Elle fit choix d'un jeune

1. « On fit au roi le portrait de la vie ſcandaleuſe du duc, & comment au mépris de la ducheſſe ſon épouſe, non content de s'abandonner aux femmes publiques, il ſe donnoit encore la licence d'avoir des converſations trop libres avec les dames les plus diſtinguées ; que de là la ſatire prenoit occaſion d'inſulter aux familles les plus honorables du royaume, & que les maris & les parens outragés à ce point, ſe porteroient enfin à quelque étrange excès. » Giannone.

homme bien fait qu'elle envoyoit querir toutes les fois que ſon mari étoit abſent; un jour comme ils étoient tous deux à ſe réjouir dans ſa chambre, la ſuivante lui dit que ſon mari venoit d'arriver & qu'il montoit. Cette femme ne ſçachant où cacher ſon galand, le fit mettre derrière la porte de la chambre dans laquelle le mari entroit, elle alla au-devant de lui, ſe jetta à ſon col & pour avoir lieu de faire promptement évader ſon ami, elle lui dit : Je ſuis ravie de ce que vous venez d'arriver, je me viens de lever & me réveillant en ſurſaut d'un ſonge que je viens de faire, lequel plût à Dieu qu'il fût vrai. Quel ſonge ma mie? J'ai ſongé que vous voyez clair de cet œil que vous avez perdu & pour vous dire franchement, je crois plutôt que ce ſoit une viſion qu'un ſonge, car j'étois plus que demi réveillée. Mon ami, je vous prie que j'en faſſe l'expérience; permettez-moi que je vous bouche l'œil dont vous voyez clair, afin que je voye ſi mon ſonge eſt faux ou véritable. Va, dit-il, ma mie, tu es folle, es-tu ſi ſotte que de croire aux ſonges? Mon ami, je vous prie, obligez-moi de contenter ma curioſité là-deſſus, qu'eſt-ce que cela vous coûtera? Va, dit-il, je le veux bien, puiſque tu le veux. Là elle lui met la main ſur ſon œil dont il voyoit, cependant que le galant s'eſchappa par la porte; elle lui dit : Eh bien, mon ami, voyez-vous clair? Te mocques-tu, lui dit-il, comment voudrois-tu que je viſſe? Mon ami, dit-elle, ſi je n'euſſe vû l'expérience, je ne l'aurois pas crû, je ſuis ſatisfaite maintenant. Ainſi le bon homme fut attrapé ſans s'en appercevoir[1].

1. Voy. Hitopadeſa, *le Vieux Marchand & ſa Jeune Femme;* — Pierre

XXII

D'un Clerc trouvé dans les ruës à minuit.

Le Clerc d'une paroiſſe de la ville de Roüen, qui aimoit une jeune fille de ſes voiſines, étant la nuit avec elle, fut ſurpris par la mere, qui appella ſes voiſins, ſçachant qu'il y avoit un homme avec ſa fille. Lui qui à cauſe de ſa profeſſion ne vouloit point être trouvé avec elle, ſe veut ſauver; la fille lui dit que pour rien elle ne demeureroit après cela ſeule avec ſa mere & le prie de ſouffrir qu'elle l'ac-

Alphonſe, *Diſciplina clericalis*, Paris, 1824, 2 p. in-8°: conte VII; — Fabliaux, III, 294, *la Mauvaiſe Femme*, 1; — Geſta Romanorum, 1472, cap. CXIV (122): *De adulteris mulieribus & excecacione quorumdam prelatorum;* tr. dans le *Violier des Hyſtoires romaines*, Paris, 1521, in-folio, 105; — Fiorentino, *Il Pecorone*, Milano, 1558, in-8° (giorn. I, nov. 2), tr. par l'auteur des *Facétieuſes Journées* (Chappuis), Paris, 1584, in-8°, journ. VII, nouv. 10, & par celui des *Amants heureux*, Amſt., 1722, in-12, p. 139; — Sabadino, *Facetiarum poretanarum opus*, Bologna, 1483, in-fol., nov. 2; — Straparola, V. 4; — Bandello *Novelle*, Lucca, 1554, 3 vol. in-4°, I, 23; — Doni, *Novelle, Venezia*, 1815, in-8°, nov. 38; — Maleſpini, *Ducento Novelle*, Venezia, 1609, in-4°, I, 44; — Vacalerio, *l'Arcadia in Brenta*, Colonia, 1667, in-12, giorn. III; — *Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 16; — De la Motte Roullant, *Facetieux deviz*, Paris, 1550, in-8°, nouv. 24; — Heptameron de Marguerite d'Angoulême, Paris, 1559, in-4°, nouv. 6; — H. Eſtienne, *Introduction*, 1566, in-8°, ch. XV, p. 24; — Bouchet, *Serées*, Paris, 1608, ſer. 16; — La Monnoye, *Œuvres choiſies*, La Haye, 1770, t. II, p. 354: *Uxor Coclitis;* — *Nouveau Recueil de bons mots*, Plaiſance, 1711, t. II; — *Lettres de la ducheſſe d'Orléans*, tr. Brunet 1855, in-12, II, 7.

compagnât, ce qu'il fit, ſe reſoudant à la mener dans la maiſon où il étoit ſeul. La menant donc à minuit par les ruës, il rencontre la Patrouille; lui bien empêché de ſa contenance, ne ſçait ce qu'il doit faire : de fuir, il étoit ſi près d'eux qu'il ſe douta qu'on le pourſuivoit, de demeurer on voudroit ſçavoir ce qu'il vouloit faire de cette fille & que ce ſeroit un grand ſcandale, à l'heure qu'il étoit, de le voir ſeul avec elle par les ruës : mais il s'aviſa d'une ſubtilité, il prend cette fille, la charge ſur ſon col & la tenant par les bras, paſſe auprès d'eux ſans s'étonner. Ces ſoldats le voyant, crierent tout haut : Qui va là! lui hardiment leur répond : Paſſez, meſſieurs, paſſez, c'eſt un corps peſtiféré que je porte au Lieu de ſanté. Ces ſoldats s'écartant de lui, & ſe bouchant le nez, lui dirent, paſſe coquin, morbleu! paſſe promptement, mais il avoit encore plus hâte qu'eux. Et ainſi par cette ſubtilité, il évita le danger où il étoit.

XXIII

D'une ſervante qui mangea deux perdrix.

Un bourgeois de Paris qui n'avoit plus de femme, avoit une ſervante aſſez jolie qui lui en ſervoit la nuit & particulierement à un procureur du Châtelet de la même ville, qui venoit fort ſouvent voir ce bourgeois plus pour l'amour de ſa ſervante que de lui & quoiqu'ils fuſſent en aparence bons amis. Ce bourgeois pria un jour ce procureur de dîner, qui lui promit

de venir; on lui avoit fait préſent d'une couple de perdrix qu'il ne vouloit pas manger ſeul. Devant que d'aller au Châtelet, il dit à ſa ſervante : Marguerite, ne manquez pas d'accommoder ces deux perdrix pour dîner, car j'ai prié mon compere le procureur d'en venir manger ſa part. Cette ſervante les plume, les larde & les met à la broche, & comme elles furent rôties, voyant que ſon maître & le procureur ne venoient point & que ces perdrix avoient ſi bonne mine, ayant pluſieurs fois ouï dire que c'étoit le plus excellent morceau qui ſe pouvoit manger, ſe réſolut d'en goûter, elle arracha la cuiſſe d'une qui lui ſembla ſi excellente qu'elle mangea auſſi l'autre cuiſſe & dit en elle-même : Auſſi bien n'oſerois-je pas la ſervir comme cela, il vaut mieux la manger tout entière & faire accroire que le chat me l'a emportée; lorſqu'elle vint à manger l'eſtomach, elle le trouva ſi bon qu'elle la mangea toute juſqu'aux os, ce qui ne la fit que mettre en apetit & voyant que perſonne ne venoit, elle mangea quelques lardons de l'autre & peu à peu, ſe mettant en apetit, elle la mangea auſſi tout entière. Ce qu'ayant fait, & cherchant quelque ſubtilité pour s'excuſer de les repréſenter, elle entend fraper à la porte, elle ouvrit & vit que c'étoit le procureur qui lui demande ſi ſon maître étoit au logis? Elle lui dit que non & qu'il n'étoit pas encore venu, il entre & la ſervante lui dit : Monſieur, pourquoi penſez-vous que mon maître vous a prié de dîner? Je n'en ſçai rien, dit-il. Comment, lui dit-elle, vous n'en ſçavez rien? fuyez promptement d'ici, il a ſçu ce qui s'étoit paſſé entre vous & moi, dont il eſt en une telle colere qu'il a réſolu de vous couper les deux oreilles, il vous a prié de dîner exprès pour

perſonne. Je proteſte, dit-il, que vous avez raiſon, je ſuis réſolu de ſuivre votre conſeil, à quoi il ne manqua pas; il fait pendre ſon cochon comme celui-ci lui avoit conſeillé en lieu qu'il pouvoit être vû d'un chacun & qu'il étoit en belle priſe. Auſſi celui-là même qui lui avoit donné ce conſeil, ne manqua pas de ſe relever la nuit & de le lui dérober tout de bon. Le lendemain au matin, il fut bien étonné quand il ne trouva plus ſon cochon & maudit à l'heure l'invention de ſon voiſin qu'il avoit tant aprouvée le ſoir auparavant. Le premier qu'il rencontra fut ce même voiſin à qui il dit tout à l'heure : Compere, pardi tu ne ſçais pas? on m'a cette nuit tout de bon dérobé mon cochon que je fis tuer hier. Bon, lui dit ſon voiſin, voilà comme il faut dire. Ce n'eſt pas le tout, lui dit-il, je proteſte que ce n'eſt point une feintiſe, tout de bon on me l'a dérobé. Voilà bien dit, répond l'autre, ſoutenez-le toujours & tout le monde vous croira. L'autre ſe mît à jurer & renier qu'il ne ſe mocquoit point & plus il juroit & plus l'autre lui diſoit qu'il avoit raiſon, de ſorte que voilà tout ce qu'il en pût avoir[1].

XXV

D'un curé de village à ſes paroiſſiens.

Un certain curé de village qui aimoit extrêmement à jouer, avoit paſſé un ſamedi toute la nuit à jouer

1. Voy. Pogge, *Porci furtum;* — *Récréations françoiſes,* Rouen, 1665,

à la Triomphe avec trois ou quatre de ses paroissiens qui lui gagnerent son argent & pensant le regagner, il joua jusqu'au grand jour, & perdant toujours, jusqu'à ce qu'il fut l'heure d'aller à l'église; on le vint querir pour dire Matines, parce qu'il étoit dimanche & le lendemain bonne fête. Il quitta le jeu fort à regret, disant à ceux qui lui avoient gagné son argent, qu'ils lui donneroient sa revanche si tôt que le service seroit fini, ce qu'ils lui promirent: & de peur que les cartes ne fussent égarées, il les met dans sa manche & s'en alla à l'église. Après que matines furent dites, on dit la basse messe & ensuite la grande. Comme il vint à dire le prône, en se remüant de côté & d'autre, les cartes qu'il avoit dans sa manche tombèrent au milieu de l'église, dont il demeura grandement surpris & tout le peuple fort étonné : comme il cherchoit quelque moyen pour éviter l'affront qu'il en eût reçu, il s'avisa de le réparer par une jolie subtilité, disant: or ça, mes amis, pourquoi vous imaginez-vous que j'ai porté ces cartes & que je les ai jetées devant tout le monde au milieu de l'église, vous imaginez-vous que je l'ai fait sans mistère? non non, mes amis, sçachez que je l'ai fait à dessein pour vous faire rougir de honte de la mauvaise nourriture que vous souffrez à vos enfants & du peu de soin que vous avez de les instruire en ce qui est de leur salut & des bonnes mœurs, & pour vous le faire paroitre, vous allez voir. Il apelle un de ces enfants qui étoient à

2 v. in-8°, t. I, p. 144; — *Roger Bontems en belle humeur*, 1670, p. 152; — *Conti da ridere*, t. II, p. 31; — *Dictionnaire d'anecdotes*, t. I, p. 338; — Philomneste Junior, *Quelques contes du Pogge*, Genève, 1868, in-16, p. 18 : le Cochon volé.

l'église, le premier qui se présenta devant lui, lui disant : Ramassez-moi une de ces cartes-là, ce qu'il fait. Quelle carte est-ce? lui dit-il : c'est un valet de cœur, répond-il ; il en apelle un autre, à qui il en dit autant, & l'autre : c'est un sept de trefle ; l'autre, c'est un as de cœur, & fit de même à la plus grande partie des enfans de la paroisse, puis ouvre le Missel & demanda à l'un d'eux : Quelle lettre est-ce là? Je ne sçai, monsieur, dit-il, & pareillement aux autres : Et bien mes amis, dit-il, n'est-ce pas une honte que ces enfans connoissent toutes les cartes, pas un d'eux ne connoit une lettre. Ainsi il eschappa par cette subtilité où un plus habile homme que lui fut peut-être demeuré muet, & eût eu l'affront tout entier[1].

XXVI

D'un seigneur de village & de son meûnier.

Un gentilhomme qui avoit la réputation d'être d'une humeur étrange & extrêmement cruelle, fit décreter la seigneurie, tant temporelle que spirituelle, d'un certain gentilhomme qui la possedoit & qui lui devoit quantité de deniers. Comme il fut en possession de cette terre, il oüit parler que le curé de cette paroisse faisoit profession de deviner ; c'étoit un terme dont usoient les simples paysans du village qui apel-

1. Philomneste Junior, *Quelques contes du Pogge*, p. 47 : les Dés du curé.

oient ainſi l'aſtrologie judiciaire dont le curé étoit extrêmement curieux, & quelquefois ſe plaiſoit à afiner ſur les almanachs, promettant de la pluye ou du beau temps, ſelon qu'il le voyoit par la conjonction des aſtres, qui le plus ſouvent trompent ceux qui s'y fient trop. Cela donna lieu à ſes paroiſſiens de dire qu'il ſçavoit bien deviner. Ce nouveau ſeigneur qui ſe moquoit de la ſuperſtition de ceux qui croyent qu'il y ait des hommes qui puiſſent deviner non-ſeulement les choſes paſſées, mais les futures, qui eſt réſervé à Dieu ſeul, envoye par un matin querir ce curé, qui le vint trouver au lit en tremblant, & vit la mauvaiſe opinion qu'on lui avoit imprimée de ſa bigearre humeur. Comme il fut entré dans la chambre, ce ſeigneur lui dit : On me veut faire accroire que vous vous mêlez de deviner? A quoi le pauvre curé répondit : Monſieur, c'eſt de quoi je ne fais nulle profeſſion, mais bien ſuis-je curieux de l'aſtrologie judiciaire, & par le moyen des aſtres, nous rencontrons quelquefois par le jugement que nous faiſons de leurs aſpects, conjonction & de leurs influences. Ce ſeigneur qui étoit grandement ignorant & qui n'entendoit rien du tout à ce diſcours, dit au curé comme il étoit tout à fait déraiſonnable : Vois-tu, mon ami, ſi tu ne me devines quatre choſes que je veux ſavoir, je te ferai donner les étrivières, & je te traiterai comme un affronteur. Le pauvre curé voulut s'excuſer : Non non, dit-il, il n'y a point d'excuſes, il faut te réſoudre à l'un des deux. Ces quatre choſes que je veux ſçavoir, ſont : la première, où eſt le milieu du monde; la ſeconde, ce que je vaux; la troiſième, ce que je penſe, & la quatrième, ce que je crois. Ce curé lui voulant dire qu'il n'y

avoit que Dieu ſeul qui connût le cœur d'autrui: Non, non, mon ami, lui dit-il, tu penſes attraper les ſimples par tes impoſtures ordinaires, mais ne crois pas me traiter de la même façon : je veux que tout préſentement tu confeſſes que tu n'es qu'un affronteur, ou que tu me ſatisfaſſes ſur ce que je demande. Ce pauvre curé connoiſſant cet extravagant brutal juſqu'au dernier point, & que ce ſeroit l'irriter davantage que de lui conteſter, lui demanda ſeulement terme juſqu'au lendemain pour avoir loiſir de conſulter ſes éphemerides, ce qu'il lui accorda. En retournant en ſon prebitaire, il rencontra le meûnier du village qui le voyant triſte, lui demanda ce qu'il avoit; il lui conta ce qui lui étoit arrivé auprès de ce nouveau ſeigneur, à quoi le meûnier dit : Laiſſez-moi faire, je vous délivrerai de cette peine, vous me donnerez ſeulement demain au matin votre robe & votre bonnet; il ne m'a jamais vû, & quand vous lui avez tantôt parlé, il étoit dans le lit, à ce que vous venez de dire, & la chambre étoit obſcure, il ne vous aura pas ſans doute remarqué. J'y veux aller ſous votre nom & le ſatisfaire de ſes doutes. Le curé, qui connoiſſoit le meûnier pour homme entièrement ſubtil & entendu, & d'ailleurs étant fort empêché de ce qu'il lui répondroit le lendemain, ſe réſolut de ſe laiſſer conduire à lui; il lui accorda volontiers ce qu'il lui demandoit, & dès le ſoir même lui envoya ſa robe, ſa ſoutane & ſon bonnet carré. Le lendemain étant venu, le meûnier s'habilla de ſes longs habits, & il n'y eut perſonne qui ne l'eut pris pour un maître ès-arts. Il va trouver le ſeigneur qui ſe levoit & lui fit dire par un laquais que ſon curé le demandoit pour lui rendre raiſon ſur ce

qu'il lui avoit demandé. A ce mot, étant presque habillé, il le fait entrer dans la chambre & lui demande s'il pourroit satisfaire à ses demandes; il répond qu'oüi, sur le péril de sa vie. Ce seigneur bien joyeux, si tôt qu'il fut habillé, lui dit: Et bien, dis-moi où est le milieu du monde. Je ne vous le dirai pas seulement, lui dit le meûnier, mais je vous le veux montrer si vous me voulez suivre, & même il ne faudra pas aller guères loin, car il est assez proche d'ici. Est-il possible, dit ce seigneur? Oui, Monsieur, dit le meûnier. Je prétends, si vous le voulez, vous le montrer dans un quart d'heure. Je le veux, dit le seigneur. Ils sortent ensemble & le meûnier le mène dans une grande campagne, où après avoir quelque temps fait semblant de mesurer la terre avec un long bâton qu'il avoit aporté à ce dessein, il le ficha en terre & puis dit à ce gentilhomme: Monsieur, voilà justement le milieu du monde. Ce seigneur lui demanda comme il le justifieroit. Ah! Monseigneur, lui dit-il, faites-le mesurer & en cas que vous y trouviez manque d'un pouce, je veux perdre la vie. Le seigneur, voyant qu'il n'étoit pas en son pouvoir, lui dit: J'aime mieux te croire, passe pour celui-là, venons au second. Combien crois-tu que je vaux? Monseigneur, dit-il, N. Seigneur qui, sans vous faire tort, valoit un peu mieux que vous, ne fut vendu que trente deniers; quand je vous mettrai à vingt-neuf, auriez-vous raison de vous plaindre? Non, mon ami, tu as raison, dit le seigneur. Or, voyons cettui-ci, si tu me dis à quoi je pense, ce ne sera pas peu fait pour toi. Ma foi, dit le meûnier, je gagerois, monsieur, que vous pensez plus à votre profit qu'au mien, & par ce

moyen, je crois avoir ſatisfait à votre demande. Il eſt vrai, dit-il, mais que répondras-tu au quatrième? me diras-tu bien ce que je crois? Oui, monſieur, dit-il. N'eſt-il pas vrai que vous croyez que je ſuis votre curé? Oui, dit ce ſeigneur; & cependant vous vous trompez, car je ne ſuis que votre meûnier. Ainſi par cette ſubtilité, il fit rire le bon ſeigneur, & paſſer ſa mauvaiſe humeur par ce moyen[1].

XXVII

Du tour qu'un Cordelier joua à deux Voleurs.

Un bon frère Cordelier, paſſant près l'étang de la Ferrière[2], fut rencontré de deux Voleurs à pied, qui

1. Voy. *Naſr-eddin*, LXX, p. 27, cf. R. Köhler, *dans Orient und Occident*, I, 439, & Holzmann, *Indiſche Sagen*, III, 109; — Plutarch., *Septem ſapientum convivium*, ed. Wyttenbach, I, II, 110; — Vincent. Bellov., *Spec. mor.*, I, 4, 10, p. 635; — Mart. Polonus, *Sermones* (*Promt.*), Argent. 1484, in-fol., c. 9 k.; — *Scala cœli* (fratris Joannis Junioris), Ulm, 1480, in-fol., 158 b.; — Sacchetti, *nov.* 4: *Meſſer Barnabo commanda à uno Abate, etc.*; — Pfaffe Amis, vers 98-180: — Keller, Ad. *Faſtnachtſpiele*, Stuttg., 1853, 3 v. in-8°, III, 490; — id., *Erzählungen*, Stuttg., 1855. in-8°, 482; — *Eulenſpiegel*, ch. 28, trad. Jannet, *comment Uleſpiegle à l'Univerſité de Prague, diſpute avec les étudians & l'emporte ſur eux*; — Steinhöwel, *Eſopus*, s. a. & l. in-4°, Aeſop's Leben; — Pauli, *Schimpf und Ernſt*, LV; — Waldis, *Eſopus*, III, 92; — *Scherz mit der Warheyt*, Frankf., 1563, in-fol., LXV; — *Heinr. Julius von Braunſchweig*, ed. Holland, 896; — Eyring, *Proverbiorum copia*, Eiſleben, 1601, 3 vol. in-8°, I, 165, III, 23; — Cénac-Moncaut, *Contes populaires de la Gaſcogne*, Paris, 1861, p. 50.

2. La-Ferrière-aux-Étangs, dép. de l'Orne, arr. de Domfront, cant. de Meſſey.

eurent envie de ſon habit, par quoi ils lui dirent : Frere, cet habit vous incommode & vous importune, donnez-le nous à porter pour votre ſanté. Le Cordelier ſe voyant preſſé, leur dit : Meſſieurs, tout eſt à vous, & le corps auſſi ſi vous le voulez. Je vous prie ſeulement de me laiſſer dévêtir & ne point m'outrager. Les voleurs lui dirent qu'il ſe dépêchât ; il mit donc ſon bâton à deux bouts à terre, le pied deſſus, & dévefte le froc qu'il leur jetta aux pieds, puis leur dit : Prenez ma robe, la voilà. Un des deux ſe baiſſant pour la ramaſſer, le moine lui vint à décharger un ſi grand coup de bâton ſur la tête, qu'il le laiſſa pour mort ſur la place. Cette décharge étonna tellement l'autre Voleur, qu'il prit la fuite, quoique le Cordelier le ſuppliât bien fort de venir relever la robe, mais il n'en voulut rien faire, aimant mieux prendre la fuite, voyant bien qu'il n'y avoit rien à gagner avec le Cordelier[1].

XXVIII

D'un à qui l'on fit donner un lavement par force.

Il y avoit dans Paris deux gentilshommes de la ſuite d'un prince du ſang, qui étoient aſſez bons amis & qui demeuroient au quartier du Louvre, près de l'hôtel de ce prince ; l'un deſquels dont je changerai le nom ſous celui de Climante, étoit gran-

1. Voy. Béroalde de Verville, *le Moyen de parvenir*, LI.

dement ſubtil & gauſſeur juſques en un tel point qu'il eût mieux aimé perdre le meilleur ami qu'un bon mot pour rire qu'il avoit ſouvent à commandement. Nous apellerons l'autre Léandre, beau gentilhomme & homme de cœur. Ces deux avoient chacun une chambre garnie en un même logis. Léandre étoit à la première chambre, & Climante à la ſeconde, qui toutes les ſemaines avoit accoûtumé de prendre un lavement & le plus ſouvent les garçons de l'apothicaire que l'on envoyoit lui porter ſans leur ſpécifier ſa chambre, prenoient celle de Léandre pour la ſienne, parce qu'ils la rencontroient la première, dont Léandre étoit ſi fâché que le plus ſouvent il ſe mettoit en colere contre eux, faiſant le conte par toutes les compagnies où il ſe trouvoit, de la vilanie de ſon camarade, qui prenoit plaiſir à ſe faire ſi ſouvent foüiller au derrière. Climante, qui n'entendoit point raillerie & qui ne prenoit pas de trop bonne part celles de ſon camarade, ſçachant qu'il abhorroit extrêmement les lavemens, lui ayant ouï dire par pluſieurs fois qu'il mourroit plutôt que d'en ſouffrir un, réſolut pour ſe vanger de lui, de lui en faire prendre un par force, & pour parvenir au but de ſon deſſein, il fut trouver un apothiquaire de ſa connoiſſance, qui ſe tenoit à la ruë Saint-Honoré, à qui il dit qu'il y avoit un gentilhomme de ſes amis qui avoit une ſi furieuſe maladie dans le corps, que tous les médecins déſeſperoient de ſa ſanté, demeurant tous d'accord qu'il n'avoit pas encore trois mois à vivre, mais qu'on avoit fait rencontre d'un excellent opérateur qui ſe vantoit de le garantir de mort, pourvu qu'il ſe voulut réſoudre à prendre un lavement, ſans lequel tous ſes remèdes lui ſeroient inu-

ıles, mais qu'il avoit une telle averſion pour cela, ue quoique ſes parens & amis euſſent fait tous ɜurs efforts auprès de lui, ils ne lui avoient jamais u faire réſoudre, diſant qu'il aimoit mieux mille ɔis mourir. Et eux ſçachant fort bien qu'il eſt de ıes meilleurs amis, & que ſi je ne gagne cela ſur ıi, perſonne n'en viendra jamais à bout, ils m'ont ɪrié de lui en parler, ce que je viens de faire, & n'y i rien du tout épargné, mais je n'y ai pas plus gagné ɪu'eux. Je viens tout préſentement de parler à cet ɔpérateur, qui étant au deſeſpoir de voir mourir ce ɔrave gentilhomme-là par ſa ſeule obſtination, m'a lit que pourvû ſeulement que ce lavement ne lui ;aſſe qu'entrer dedans le corps, que quand il le rejet-ɜroit tout à l'heure, cela ſuffiroit pour préparer ſes ırogues; là-deſſus j'ai jugé que de gré ou de force, ıl lui en faut bailler un, car quand bien ſur l'heure ıl le jettera, il vous en ſçaura bon gré peu après; j'en ai conféré avec ſes parents qui le trouvent fort bon & m'ont tous prié de trouver un apothiquaire qui le veüille entreprendre, ils m'ont donné vingt écus d'or, que je vous mets entre les mains, ſur l'obligation que je vous en aurai, vous aſſurant que vous redonnerez la vie à quantité d'honnêtes gens à qui il apartient, & perſonnes de conditions qui vous pourront ſervir en revanche en toutes ſortes d'occaſions. Il ne fait point d'autre éloquence envers l'apothiquaire, que le brillant éclat de ces écus, où il aimoit mieux mille fois voir luire le ſoleil que dans le ciel pour ſe réſoudre à cette entrepriſe, il promet ne manquer pas de lui porter dès le lendemain au matin, ayant vû ſon nom & ſa demeure & de ſe faire si bien aſſiſter, qu'il lui donneroit ou de voulonté ou

de force. Il lui dit ſon logis & qu'il s'apelloit Léandre, & que tout ſon train conſiſtoit en un petit laquais vêtu de rouge, qu'il envoyoit tous les matins en ville, avant qu'il ſe levât. Cet apothiquaire prépare ſon lavement & ſe fait aſſiſter de ſix bons forts garçons, auxquels il commande d'attendre ſur la montée, juſqu'à ce qu'il leur eût donné le ſignal; ils attendirent à la ruë que ſon petit laquais fût ſorti hors de ſa chambre, il monte tout à l'heure, & il frappe à la porte. Léandre qui étoit ſeul dans le lit, demande qui va là, on répond ami; il ſe lève nud en chemiſe, va ouvrir la porte & ſe recouche auſſitôt. Etant entré, Léandre lui demande ce qu'il vouloit. Je ſuis l'apothiquaire, dit-il, Monſieur, qui aporte votre lavement. Diable ſoit le coquin! dit Léandre, ce n'eſt pas ici, monte là haut. Excuſez-moi, dit-il, Monſieur, je ſçai bien que c'eſt céans; ne vous nommez-vous pas Léandre? Et là deſſus, tire ſon lavement de deſſous ſon manteau & le verſe dans la ſeringue. Morbleu du maraut! dit Léandre, je te dis encore une fois que c'eſt là-haut, marche. Excuſez-moi, répond-il, Monſieur, je ſçai l'averſion que vous avez pour les lavements, & je m'étonne fort que vous aimez mieux vous laiſſer mourir que d'uſer d'un ſi bon & doux remede; j'en baillerois à un enfant de deux ans, & même à une femme prête d'accoucher: mon lavement eſt compoſé de telle choſe & telle, il n'y a rien que de bien doux & l'on le pourroit, je vous jure, prendre par la bouche. Le pauvre Léandre penſa perdre patience d'oüir tout ce diſcours, il lui conte mille injures, le menaçant de le jeter par les fenêtres. L'apothiquaire, qui avoit fort bien prévu tout ce diſcours, & qui ne s'en étonnoit guere, voyant

[illegible] le charbonnier qui vous en retourne [illegible] point de difficulté & que pour [illegible] inte[illegible] [illegible] ceux-là [illegible] ne s'expose librement [illegible] [illegible] pauvre Climante le crut [illegible] [illegible] comme nous nous imaginons faciles les choses [illegible] souhaitons avec passion. Il conjure puissan[illegible] [illegible] en le suppliant de faire offre de toi[illegible] [illegible] au charbonnier, & d'assurer qu'il lui sera [illegible] [illegible] vie.

[illegible] s'en va trouver un charbonnier, en pren[illegible] [illegible] jeune sans barbe & qui avoit les cheveux [illegible] & lui faisant charger un sac de charbon [illegible] avec lui à la Conciergerie [illegible] qu'étoit [illegible] du geôlier, ne fait point de difficulté de [illegible] l'affaire au point qu'elle étoit & qu'il [illegible] aucune intention que de faire le peu tout [illegible] au prisonnier, le priant d'aider à son dessein [illegible] le laisser sortir en habit de charbonnier, sans [illegible] de rien. Le geôlier, qui ne l'avoit [illegible] qu'à la requête, ne fit aucune difficulté de lui [illegible] ce qu'il desiroit. Il monta donc [illegible] [illegible] avec ce charbonnier, qui le fait prompte[illegible] [illegible] l'habit de Climante, & fit à Climante [illegible] l'habit du charbonnier, mais Climante ayant [illegible] bien retroussée & une grande perruque, [illegible] que cela ne s'accommoderoit pas bien & que [illegible] il pourroit être reconnu à la porte. Ce [illegible] qui ne desiroit que d'être dehors à quelque [illegible] que ce fût, ne fit point de difficulté de se faire [illegible] les cheveux & raser la barbe par un barbier [illegible] avoit fait venir exprès & qu'il fit entendre [illegible] trouve là par hasard, & se faisant rendre [illegible] sage de charbon, il n'y eût eu personne q[illegible]

Climante, qui avoit oüi toute l'hiſtoire, & qui en étoit auſſi innocent que Judas de la mort de Notre Seigneur, faiſoit ſemblant de dormir à ſon arrivée, & feignant qu'il venoit de ſe réveiller, lui demande ce qu'il avoit. Léandre, qui ne ſçavoit de quelle façon il ſe devoit plaindre, ne pût dire autre choſe que quelques menaces entre ſes dents que cettui-ci feignoit de ne point entendre; à la fin, ſe déclarant davantage, diſant que quiconque avoit fait faire cela, n'étoit qu'un ſot, Climante fait l'étonné, dit qu'il auroit grand tort s'il étoit capable d'avoir quelque ſoupçon de lui, proteſte être ignorant du fait, s'offrant à le vanger, en cas qu'il en pût aprendre la nouvelle. Léandre quitte Climante qui ſe lève & s'habille, s'en va chez le prince qu'ils ſervoient tous deux & lui qui étoit d'humeur d'attirer plutôt la haine de tout le monde ſur lui, que de ne ſe vanter pas d'être l'auteur d'une action qu'il tenoit extrêmement glorieuſe, s'en vante à tout le monde dans l'hôtel du prince & oblige un chacun à lui en faire la guerre. Ce fut alors que Léandre ne douta plus que c'étoit Climante qui lui avoit joué d'un tel tour, dont il ſe réſolut de ſe vanger au péril de ſa vie. Et pour ce ſujet va trouver un gentilhomme de ſes intimes amis que nous nommerons Lotaire, qui étoit à la ſuite du maréchal d'Ancre, car ce fut de ce tems que cette hiſtoire arriva, qui n'eſt point controuvée, mais tout à fait véritable. Il conte à ce gentilhomme l'affront qu'il avoit reçu, lui diſant qu'il prétendoit s'en vanger, & le pria de dire à Climante qu'il le vouloit voir l'épée à la main, & prie Lotaire de lui ſervir de ſecond. Lotaire, qui étoit homme déjà bien avancé ſur l'âge, qui conſidéroit la choſe plus mûre-

ment, n'ayant plus cette fougue de jeuneſſe qui le portât à ſe précipiter dans une action inconſidérée, quoiqu'il fût brave & vaillant homme, & qu'il eût donné des preuves ſignalées de ſon courage en pluſieurs belles occaſions, le divertit de cette penſée, lui diſant qu'il aprêteroit à rire à pluſieurs perſonnes, à qui il découvriroit ce qu'ils ignoroient, & qu'il y auroit peu de gloire à acquérir en un combat dont la cauſe ſeroit honteuſe. A quoi Léandre répliqua: Quoi! j'endurerai donc un affront ſi ſignalé ſans en prendre vangeance? & je ſouffrirai qu'on me montre au doigt par la ruë & qu'on me brave de la façon? Non, dit Lotaire, je veux que vous ſoyez vangé, mais comme il faut opoſer la force à la force, auſſi faut-il faire l'adreſſe à l'induſtrie: enfin repoſez-vous ſur moi de cette affaire, & ſi je ne vous vange puiſſamment, plaignez-vous de moi. Léandre prend congé de Lotaire, lui remettant ſon honneur entre les mains.

Je vous ai fait ſçavoir ci-devant que Lotaire étoit un gentilhomme domeſtique du maréchal d'Ancre, qui, comme chacun ſçait, étoit tout-puiſſant en ce temps-là, que ſi-tôt que l'on parloit de lui autrement qu'il ne déſiroit, étoit châtié ſans aucune forme de juſtice. Ce Lotaire ici avoit autrefois été priſonnier trois ans durant, dans la conciergerie du palais, où il étoit extrêmement connu du geôlier & de toute ſa maiſonnée, mais il étoit en bien plus grande autorité depuis qu'il étoit domeſtique du maréchal & qu'il avoit l'oreille de ſon maître, de la part duquel il étoit venu pluſieurs fois faire des commandemens, de façon que l'on lui déferoit preſque tout. Il ſe réſolut d'employer le crédit qu'il pouvoit

ce que j'en aprendrai. Sur ce discours, il le quitte & l'autre demeura fort confus & eut pour chose fort certaine que le Maréchal d'Ancre l'avoit fait arrêter prisonnier & qu'il couroit risque de la vie. Lotaire résolu de lui en bailler tout du long de l'aune & de vanger puissamment son ami, va de ce pas trouver un docteur de Sorbonne qui avoit accoutumé de reconcilier les criminels condamnez & de les résoudre à la mort; il lui dit, feignant avoir la larme à l'œil, qu'un pauvre gentilhomme de ses intimes amis, sans aucune formalité de justice, venoit d'être condamné à avoir la tête tranchée, & qu'il devoit être exécuté le soir, à cause seulement d'avoir choqué par ses discours celui qui pour lors tenoit en ses mains les rênes de l'État, que ce pauvre gentilhomme ignoroit sa condamnation, & que fort peu de gens la sçavoient; qu'il seroit grandement surpris à cette nouvelle & qu'il prioit de le venir voir & petit à petit tâcher de le résoudre à mourir. Ce docteur, qui n'étoit pas apprentif en ces affaires, ayant sçu son nom & le lieu où il étoit prisonnier, promet qu'il l'ira voir incontinent. Lotaire le prévient; il retourne dans la prison, témoignant à sa contenance un extrême déplaisir. Ah! cher ami, lui dit-il, voilà tout ce que j'apréhendois. Je viens d'aprendre que c'est le Maréchal qui est votre partie & qui sollicite contre vous. Je vous plains beaucoup & ai grande apréhension pour vous. Comment! lui dit-il, de quoi m'accuse-t-on? C'est ce que l'on ne dit point, répondit Lotaire, mais il suffit de vous dire que vous avez fâché cet homme-là qui est tout puissant comme sçavez: je vous tirerois d'ici plutôt cent fois si vous aviez tué vingt personnes, mais pour une action

comme celle-ci, on n'oseroit parler pour vous, & beaucoup moins moi qui suis à lui. Comment donc, dit-il à demi-désespéré, faut-il que je meure pour cela? A ce mot le docteur de Sorbonne entre, qui entendant cette dernière parole, lui dit : Pourquoi non, mon bon ami? Considérez que le bon Dieu étoit bien plus innocent & n'a pas laissé de mourir; ce fut pour le pauvre Climante un grand redoublement d'apréhension. Ce que voyant Lotaire, il lui dit : Je prie Dieu qu'il vous veuille consoler; je vous laisse entre les mains de monsieur que voilà, je m'en vais tâcher à m'informer encore mieux de votre affaire.

Et étant demeuré seul avec ce bon docteur qui y alloit à la bonne foi, & qui y fut le premier trompé, il lui dit : Mon ami, il n'est plus tems de songer aux choses du monde, il vous faut préparer à la mort; vous n'avez plus que deux ou trois heures à vivre, vous êtes condamné. A ce mot, le pauvre Climante demeura si surpris qu'il ne put ouvrir la bouche, mais étant un peu revenu à soi, il s'écria furieusement & son esprit fit paroître de telles saillies qu'il sembloit être entièrement hors de soi; mais le bon père, expert en telles matières, tâcha de le ramener peu à peu & par son éloquence lui promit que ce n'étoit rien de cette vie au prix de l'éternité. Je ne veux point m'amuser à faire le prédicateur, j'y réussirois fort mal, aussi n'est-ce pas ma profession; il suffira donc de vous dire qu'avec beaucoup de peine il adoucit un peu sa fougue & le réduisit pour le moins en l'espérance de l'écouter plus volontiers à la seconde visite qu'il promit lui rendre dans une heure, qu'il lui donnoit du tems pour songer à sa conscience, laissant le pauvre Climante plus près de la

haïs de tout le monde, qu'on fuit leur abord & qu'ils ſont contraints toûjours de manger ſeuls faute de compagnie, fut ravi de cette occaſion, lui dit qu'ils ſeroient les très-bien venus : eux ſçachant cela, ils montent à la chambre avec leur valiſe, le ſaluant courtoiſement, il leur rend leur ſalut, bien loin de ſe perſuader que c'étoient les deux qu'il venoit de quitter & qu'ils portoient de ſes marques; ils ſouperent enſemble & burent pluſieurs coups à la ſanté l'un de l'autre. Quand ils eurent ſoupé, ils firent mettre des draps à leur lit & pendant qu'on les chauffoit, un des deux compagnons deſcendit en bas, qui dit à l'hôteſſe : Madame, nous allons ce ſoir bien rire avec l'hôte que vous nous avez donné; quelque bruit que vous entendiez, ne vous en mettez point en peine, je vous prie, nous avons deſſein de rire cette nuit & de paſſer le tems. Elle ne prit point garde à ce diſcours; quand les lits furent faits, ils ſe déshabillèrent tous trois pour ſe mettre chacun dans leur lit. Mais les deux Compagnons qui avoient dans l'eſprit leur deſſein formé, fermerent la porte de la chambre à double verroüil; quand ils virent monſieur le Bourreau nud en chemiſe pour s'aller coucher, ils ſe depoüillerent auſſi-bien que lui & foüillant dans leur valiſe, étalerent leurs poignées de verges, lui diſant en ôtant leur chemiſe & demeurant tous nuds : Nous connoîs-tu bien maintenant? Vois-tu tes marques que nous portons ſur le dos? nous te proteſtons qu'avant que tu nous quittes, nous te mettrons en même état que tu nous as mis, & diſant cela, ils ſe jettent tous deux ſur lui & ne pouvant lui ôter ſa chemiſe, ils la mettent en pieces & demeurant auſſi nud qu'eux, ils prennent chacun

que vous ſerez le charbonnier qui vous en retournerez, il n'y a point de difficulté & que pour un intérêt tel que celui-là, on ne s'expoſe librement à ce danger. Le pauvre Climante ſe crût déjà voir en liberté, comme nous nous imaginons faciles les choſes que nous ſouhaitons avec paſſion. Il conjure puiſſamment Lotaire en le ſuppliant de faire offre de tout ſon bien au charbonnier, & d'aſſurer qu'il lui ſeroit redevable de la vie.

Lotaire s'en va trouver un charbonnier, en prend exprès un jeune ſans barbe & qui avoit les cheveux fort ras, & lui faiſant charger un ſac de charbon, l'emmène avec lui à la Conciergerie; lui qui étoit bien connu du geôlier, ne fait point de difficulté de lui conter l'affaire au point qu'elle étoit & qu'il n'avoit aucune intention que de faire la peur toute entière au priſonnier, le priant d'aider à ſon deſſein & de le laiſſer ſortir en habit de charbonnier, ſans faire ſemblant de rien. Le geôlier, qui ne l'avoit arrêté qu'à ſa requête, ne fit aucune difficulté de lui accorder ce qu'il deſiroit; il monta donc à la chambre avec ce charbonnier, à qui il fait promptement vêtir l'habit de Climante, & fit à Climante prendre l'habit du charbonnier; mais Climante ayant une barbe bien retrouſſée & une grande perruque, il lui dit que cela ne s'accommoderoit pas bien & que facilement il pourroit être reconnu à la porte. Climante qui ne deſiroit que d'être dehors à quelque prix que ce fût, ne fit point de difficulté de ſe faire couper les cheveux & raſer la barbe par un barbier que Lotaire avoit fait venir exprès & qu'il fit entendre s'être trouvé là par haſard, & ſe faiſant teindre le viſage de charbon, il n'y eût eu perſonne q

ne l'eût pris pour le charbonnier même, & quand bien les portiers n'eussent pas été avertis, je crois qu'ils l'auroient laissé passer pour le véritable charbonnier. En passant la première & la seconde porte, on ne lui dit mot, mais à la troisieme, le geôlier, qui vouloit aider au dessein de Lotaire, en redoublant sa peur, dit: Mais ne seroit-ce pas bien ici quelqu'un de nos prisonniers? A ce mot, il pense mourir d'aprehension. A quoi répondit un qui étoit auprès de lui, qui étoit fait au badinage: Non, c'est ce charbonnier qui vient de porter ce charbon là-haut. Il le laisse donc passer, & en grande hâte il tâche de se sauver en l'hôtel du prince, s'imaginant avoir cinquante sergents à sa suite. Comme il passoit dessus le Pont-Neuf, Lotaire avoit rassemblé cinq ou six cavaliers à qui il avoit conté l'histoire pour lui donner encore une aubade en passant, qui le voyant venir de loin, dirent: Voilà un charbonnier qui ressemble fort à Climante; ce que disant plusieurs fois tout haut, ils lui redoubloient son aprehension, & mettant son doigt dans sa bouche, il leur disoit tout bas: Taisez-vous. Enfin il arrive près du Louvre, devant l'hôtel du prince qu'il servoit, & chez qui il venoit se réfugier, qui étant averti de la fourbe, se tenoit sur la porte avec quelques cavaliers de sa suite. Climante le voyant, lui crie tout haut: Monsieur, sauvez-moi la vie. Ce prince, feignant de ne point le connoître, & lui voulant tâcher à entrer dans sa maison, il le voulut retenir, lui disant: Où va ce maraut-là? Ah! Monseigneur, dit-il, je suis Climante, sauvez-moi la vie, s'il vous plaît. Le prince feint d'être grandement étonné, fait semblant de le reconnoître, lui demande la cause de ce déguisement, qu'il leur conta avec

naïveté, dont les autres, qui ſçavoient la vérité de l'hiſtoire, pâmoient de rire. Mais le bon du conte, c'eſt qu'il le fallut ſaigner, & que l'apréhenſion lui donna une groſſe fievre qui lui vint bien à point, car il fallut qu'il fût plus de trois mois ſans ſortir de la chambre, en attendant que les cheveux & la barbe lui revinſſent. Il fut enfin la vérité de l'hiſtoire, dont tout de bon il ſe vouloit fâcher contre Léandre & Lotaire, mais ſes amis lui dirent qu'il n'avoit pas raiſon, qu'il avoit le premier offenſé Léandre, & qu'il ne devoit pas trouver mauvais ſi par cette ſubtilité il s'en étoit vangé[1].

XXIX

De deux valets qui eurent le fouet.

Un gentilhomme aſſiſté de deux de ſes valets pour ſe vanger d'un qui l'avoit offenſé, qui n'étoit pas de ſa condition, l'aſſaſſina au bord d'un bois dans la baſſe Normandie, à dix huit ou vingt lieües de la ville de Rouen ; pour ce fait il fut empriſonné ſur les lieux où par les juges il fut condamné d'avoir la tête tranchée, dont il ſe porta apellant au Parlement de Roüen, où il fut conſtitué priſonnier avec ſes deux valets qui ſe juſtifièrent d'avoir été conſentans de ce meurtre & même furent déchargez par le Maître;

1. Voy. Abſtemius, p. 561 : *De viro clyſteria recuſante;* Waldis, *Eſopus*, II, 89; — *Exilium melancholiae* (allemand), Straſbourg, 1643, in-8°, p. 232; — Dach, *Kurtzweiliger Zeitvertreiber*, s. l. 1666, 138.

Maîtreſſe avoit la clef du cabinet où elle avoit enfermé ſa valiſe, il vint ſur le midi contrefaiſant le joyeux, dire à ſon hôte qu'il venoit de gagner cent livres en un quart d'heure de tems parce qu'il venoit d'acheter un Cheval qui lui avoit coûté cent écus, & que tout à l'heure on lui en avoit voulu donner quatre cens livres; il demande promptement ſa valiſe pour prendre de l'argent, pour payer le Marchand qui l'attendoit pour aller dîner enſemble. Cet hôte lui dit que ſa femme en avoit emporté la clef & qu'elle ne devoit revenir que le ſoir; là-deſſus il commence à jurer & à tempêter avec mille ſermens, voulant tout à l'heure qu'on envoyât querir un Serrurier pour ouvrir la porte, diſant qu'il ne recouvreroit peut-être jamais une telle occaſion, que le Marchand s'en vouloit aller & qu'il ne pouvoit attendre. L'hôte qui voyoit qu'il ne pouvoit ouvrir cette porte ſans ſe faire tort, & ſans laiſſer tout à l'abandon, car cette clef étoit enfermée dans un autre cabinet & qu'il faloit rompre deux ou trois ſerrures, d'ailleurs qu'étant tout ſeul il ne pouvoit pas avoir le loiſir de vaquer à cela, lui dit : Monſieur, ce que vous me demandez eſt impoſſible, je ne ſçaurois pas rompre ce cabinet pour avoir la clef; combien avez-vous affaire ? j'aime mieux vous le bailler & vous me le rendrez quand elle ſera venue. Lui qui ne demandoit pas mieux, fait ſemblant d'être mal ſatisfait, diſant que s'il avoit beſoin de plus grande ſomme qu'autant en ſeroit, mais pourtant à la fin ſe laiſſe combler à prendre cent écus des mains de ſon hôte pour aller payer le Cheval qu'il feignoit d'avoir acheté, fait marché même combien il lui coûteroit par jour pour le nourrir & pour mieux colorer ſa

arrivé il demande une chambre qu'on lui donne. Les deux foüettez qui le ſuivoient de loin & qui l'avoient vu entrer au gros Chouquet, & il y a deux hôtelleries, le grand & le petit Chouquet, y arrivant environ une heure après lui, portant une petite valiſe ſur leur dos, dans laquelle pour tout meuble il n'y avoit environ que deux douzaines de poignées de verges bien ſinglantes & vertes, dont ils s'étoient munis pour le ſujet que vous entendrez, & s'étant fort bien déguiſez, de peur d'être connus de ce Bourreau par les mains duquel ils venoient de paſſer, ils entrent dans cette hôtellerie où ils demandent un lit & à ſouper. Comme l'on étoit en peine où l'on les accommoderoit, ils dirent à l'hôteſſe : Madame, nous ne ſommes pas beaucoup difficiles; ſi vous ne nous pouvez donner une chambre ſeule pour nous deux, nous ne nous ſoucions pas beaucoup quand vous nous mettrez coucher dans une chambre où il y aura quelques honnêtes gens & même s'il y avoit des hôtes céans qui ne le trouvaſſent point mauvais, on eſt quelquefois bien aiſe de ſouper en compagnie, s'ils nous vouloient faire cet honneur. Vrayement, meſſieurs, dit l'hôteſſe, il vient d'arriver il n'y a pas une heure un fort honnête homme ceans (il y a apparence qu'elle ne le connoiſſoit pas) qui eſt tout ſeul, & occupe une chambre où il y a deux lits : il ſera peut-être bien aiſe d'avoir compagnie, car il eſt tout ſeul, vous ſouperiez enſemble & pour coucher il ſe coucheroit dans un lit & vous deux dans l'autre. Ce nous ſeroit bien de l'honneur, dit un d'eux, s'il nous le vouloit permettre. L'hôteſſe leur dit qu'elle lui alloit demander, ce qu'elle fit. Le Bourreau voyant que ceux de ſa profeſſion ſont generalement

que jour, ils requeroient que ſa valiſe fût ouverte par autorité de Juſtice, étant ſatisfaits de ce qui leur pouvoit être dû & dépoſé en telles mains qu'il plairoit à Juſtice en ordonner, croyans être obligez de faire cette diligence pour leur ſeureté; leur requête leur fut accordée. Un Commiſſaire fut député avec Sergent & Greffier, trois ou quatre témoins, pour être préſents à l'ouverture de la valiſe, pour rendre la choſe plus authentique. Mais qui fut bien étonné ce fut mon hôte, quand il ne vit que des cailloux dedans, car lui qui n'en ſçavoit rien que par le recit de ſa femme, qu'il croyoit qu'elle eût vû & compté l'argent, il demeura plus froid que marbre, voyant bien qu'il en tenoit pour ſes trois cens dix livres, pour autant pour le moins de dépenſe, & ce qui plus le deſeſperoit encore fut qu'il lui fallut payer les frais de Juſtice & la taxe du Commiſſaire, du Sergent & du Greffier, qui ſe montoit encore à quelque argent. Voilà comme notre vieil Renard fut affiné, qui jura depuis de ne ſe fier à perſonne qu'avec bons gages, qu'il verroit auparavant. Mais après la mort le Médecin[1].

1. Les hiſtoires de filous amuſaient fort la population pariſienne, vers 1643. Elle s'intéreſſait aux chefs de bandits, à Petit-Jacques, redouté juſque dans les campagnes voiſines. Ce Petit-Jacques ſe rendait myſtérieux à ſes compagnons eux-mêmes, qu'il réuniſſait tous les ſoirs vers minuit, ſous une des arches du Pont-Neuf. Là, cette bande décidait les expéditions, chacun avait ſon rôle. Celui qui ne rapportait aucun butin était parfois tué d'un coup de poignard ou jeté à la rivière. Les filous les plus expérimentés avaient adopté un brillant coſtume : habits de panne de ſoie, de drap d'Eſpagne, avec l'épée. Ils avaient de l'eſprit, ils ſemblaient vouloir qu'on parlât d'eux. Voyez Tallemant des Réaux, *Hiſtoire générale des larrons*, l. I, ch. 35; Challamel, *Mémoires du peuple français*.

une poignée de verges & ſe mettent à l'étriller de toute leur force. Il ſe met à crier à l'aide, au meurtre, miſéricorde : l'hôte veut monter pour ſçavoir ce que c'eſt, mais l'hôteſſe l'en empêche diſant qu'ils paſſoient le tems à un certain jeu dont un l'avoit avertie ; mais les cris redoublent à chaque coup : car à meſure que les verges s'uſoient, ils en reprenoient d'autres ; l'hôte & l'hôteſſe voulant ouvrir la porte & la trouvant barricadée, demandent ce qu'ils ont à crier, dont l'un des deux compagnons répondit que ce n'étoit rien : mais le Bourreau criant ſans ceſſe, l'hôte & l'hôteſſe voulant entrer à toute force, on ne leur ouvrit point que toutes leurs verges ne fuſſent preſque uſées & que le pauvre Bourreau n'eût toutes les épaules déchiquetées à coups de foüets où le ſang ruiſſeloit de tous côtés ; comme les deux compagnons virent qu'il étoit preſque bien & qu'on vouloit enfoncer la porte pour entrer, un des deux l'ouvre, l'hôte & l'hôteſſe entrent dedans la chambre, qui le voyant en cet état, furent fort étonnez. Voyez, dit un des compagnons, quel ſujet il a de crier, nous ne l'avons pas plus maltraité qu'il nous a fait & cependant il crie plus haut & en montrant leurs épaules : Voyez, je vous prie, dirent-ils, meſſieurs, de quelle façon il nous a accommodez & s'il a ſujet de crier plus haut que nous. L'hôte & l'hôteſſe voyant qu'il n'y avoit gueres de différence entre eux tous & qu'ils ſaignoient quaſi autant l'un que l'autre, ils ſe gauſſerent du criard & refermant la porte ſur eux, ils deſcendirent en bas, réſolus de les laiſſer entrefoüetter tant que bon leur ſembleroit, ſans ſe mettre en peine & quelques cris qu'ils entendiſſent : ce que voyant les deux compagnons, recommencerent tout

de nouveau à étriller leur drôle, quoi qu'il pût dire & furent plutôt laſſez qu'aſſouvis de continuer leur branle.

XXX

D'un filout qui affronta un hôtelier de Paris.

Le renard eſt bien fin, dit-on, mais celui qui le prend l'eſt encore davantage : je dis ceci parce qu'un certain hôtelier de Paris étoit ſi ruſé que tous ſes amis pour ce ſujet l'apeloient le Renard; & pour ce ſujet voulant tenir hôtellerie, il mit pour ſon enſeigne au Renard, qui eſt encore à preſent dans la ruë Saint-Denis, à Paris : mais ce Filout dont nous allons parler l'affina, comme vous allez entendre. Ce maître Filout était un bas Normand qui étant venu à Paris à deſſein d'y tromper quelqu'un, car je crois qu'il n'y avoit point d'autres affaires, vint loger en cette enſeigne du Renard où étant arrivé il demande à la Maîtreſſe s'il pourra loger là-dedans, y avoir une chambre & y être traité à table d'hôte, parce qu'il avoit long-tems à demeurer à Paris; l'hôteſſe lui demanda combien de tems il y pourroit ſéjourner; il lui répondit qu'il ne le pouvoit pas bonnement dire, parce qu'il y venoit plaider un procès de conſéquence, & qu'il ne ſçavoit pas quand il pourroit être vuidé & qu'il loüeroit Dieu de bon cœur ſi les Juges le pouvoient expédier dans quatre ou cinq mois, mais qu'il étoit réſolu de ne point ſortir de Paris qu'il n'en vît une fin; venant en diſcours ſur le ſujet de ce procez, il dit qu'il avoit pris un Office

aux parties casuelles, qu'on s'étoit oposé à la levée & qu'il demandoit d'être reçû en déposant son argent, ce que l'on disputoit, disant avoir aporté ses deniers pour ce sujet, qui consistoient en dix mille écus, qu'il avoit tout contez dans sa valise & qu'il prioit l'hôtesse de lui vouloir mettre en lieu de sûreté, parce qu'il n'y vouloit point toucher, étant réservé pour ce sujet : l'hôtesse lui promit d'en avoir soin & de lui rendre toutesfois & quantes qu'il le lui demanderoit. Il lui va querir une valise qu'il avoit aportée pleine de cailloux qu'il avoit cachetée à trois ou quatre cadenats, qu'elle enferma encore sous deux ou trois clefs. Il demanda combien on payoit-là dedans en table d'hôte pour être couché & levé à faire bonne chere ; elle lui dit qu'on payoit cinquante sols par jour & que venant ou non, on ne laissoit pas de payer : il l'accepta & fit mettre en écrit le jour qu'il y entroit, pour payer quand il sortiroit autant de jours qu'il y auroit demeuré. Il fut bien trois mois logé là dedans à faire grande chere sans qu'on lui demandât de l'argent, s'imaginant avoir de si bons gages de lui en cette valise, où ils croyoient qu'il y eût dix mille écus, comme il leur avoit donné à entendre, sortant tous les jours du matin & ne revenant qu'à midi ; & après qu'il avoit dîné il ne revenoit que le soir, feignant toûjours de venir solliciter ses Juges, & conferer avec son Avocat. Il continua toûjours cette vie, jusqu'à ce qu'un jour il aprit le soir que son hôtesse devoit aller le lendemain de grand matin à Vaugirard voir un enfant qu'elle y avoit à nourrice & qu'elle ne devoit revenir que le soir ; cela lui donna lieu de joüer d'un tour à son hôte, dont il ne se guettoit pas ; en sçachant que la

Maîtreſſe avoit la clef du cabinet où elle avoit enfermé ſa valiſe, il vint ſur le midi contrefaiſant le joyeux, dire à ſon hôte qu'il venoit de gagner cent livres en un quart d'heure de tems parce qu'il venoit d'acheter un Cheval qui lui avoit coûté cent écus, & que tout à l'heure on lui en avoit voulu donner quatre cens livres; il demande promptement ſa valiſe pour prendre de l'argent, pour payer le Marchand qui l'attendoit pour aller dîner enſemble. Cet hôte lui dit que ſa femme en avoit emporté la clef & qu'elle ne devoit revenir que le ſoir; là-deſſus il commence à jurer & à tempêter avec mille ſermens, voulant tout à l'heure qu'on envoyât querir un Serrurier pour ouvrir la porte, diſant qu'il ne recouvreroit peut-être jamais une telle occaſion, que le Marchand s'en vouloit aller & qu'il ne pouvoit attendre. L'hôte qui voyoit qu'il ne pouvoit ouvrir cette porte ſans ſe faire tort, & ſans laiſſer tout à l'abandon, car cette clef étoit enfermée dans un autre cabinet & qu'il faloit rompre deux ou trois ſerrures, d'ailleurs qu'étant tout ſeul il ne pouvoit pas avoir le loiſir de vaquer à cela, lui dit : Monſieur, ce que vous me demandez eſt impoſſible, je ne ſçaurois pas rompre ce cabinet pour avoir la clef; combien avez-vous affaire ? j'aime mieux vous le bailler & vous me le rendrez quand elle ſera venue. Lui qui ne demandoit pas mieux, fait ſemblant d'être mal ſatisfait, diſant que s'il avoit beſoin de plus grande ſomme qu'autant en ſeroit, mais pourtant à la fin ſe laiſſe combler à prendre cent écus des mains de ſon hôte pour aller payer le Cheval qu'il feignoit d'avoir acheté, fait marché même combien il lui coûteroit par jour pour le nourrir & pour mieux colorer ſa

fourbe, il fit donner même un teſton au valet, pour avoir ſoin de le bien panſer & demanda encore une Piſtole à l'hôte de plus pour payer le dîné avec le Marchand & deux autres qui lui avoient aidé à acheter le cheval, à quoi il feignoit d'être obligé par le marché. Il ſort donc de ce logis pour n'y rentrer jamais. L'hôteſſe arrive le ſoir, à qui ſon mari fit des reproches d'avoir emporté cette clef, pour laquelle il y avoit un beau bruit. Elle s'en étonne, diſant : Quoi, depuis plus de trois mois qu'il y a qu'il loge céans, il ne me l'a point demandée : il faut qu'à point nommé pour ce jour ſeul que j'ai été dehors, il en ait eu beſoin ? Oui, dit ſon Mari, il a fallu que je lui aye baillé cent écus pour payer ſon cheval & une Piſtole pour aller faire la vie avec ſes Marchands; & bien dit-elle il n'importe, nous avons aſſez bons gages. Le ſoir vient & ne voyant point leur hôte, ils ne s'en étonnent point beaucoup, croyant qu'il fit encore la débauche avec ſes Marchands, mais trois ou quatre jours après n'oyans point parler de lui, ils commencerent d'en être en peine & de s'imaginer peut-être qu'ayant voulu revenir le ſoir même ou le lendemain, il auroit pû rencontrer quelques Filous qui pourroient bien l'avoir tué pour avoir ſon manteau la nuit; ils ſe confirmerent encore plus en cette croyance après l'avoir en vain attendu plus de huit jours, ce que voyant, ils preſenterent requête à monſieur le Lieutenant Civil, expoſans de ce que deſſus, diſant être chargez d'une valiſe où il y avoit, à ce qu'il leur avoit dit, dix mil écus dedans, qu'ils lui avoient prêté plus de cent écus & autant pour le moins qu'il leur devoit en dépenſe qu'il avoit faite chez eux, que craignant d'en être recherchez quel-

que jour, ils requeroient que ſa valiſe fût ouverte par autorité de Juſtice, étant ſatisfaits de ce qui leur pouvoit être dû & dépoſé en telles mains qu'il plairoit à Juſtice en ordonner, croyans être obligez de faire cette diligence pour leur ſeureté ; leur requête leur fut accordée. Un Commiſſaire fut député avec Sergent & Greffier, trois ou quatre témoins, pour être préſents à l'ouverture de la valiſe, pour rendre la choſe plus authentique. Mais qui fut bien étonné ce fut mon hôte, quand il ne vit que des cailloux dedans, car lui qui n'en ſçavoit rien que par le recit de ſa femme, qu'il croyoit qu'elle eût vû & compté l'argent, il demeura plus froid que marbre, voyant bien qu'il en tenoit pour ſes trois cens dix livres, pour autant pour le moins de dépenſe, & ce qui plus le deſeſperoit encore fut qu'il lui fallut payer les frais de Juſtice & la taxe du Commiſſaire, du Sergent & du Greffier, qui ſe montoit encore à quelque argent. Voilà comme notre vieil Renard fut affiné, qui jura depuis de ne ſe fier à perſonne qu'avec bons gages, qu'il verroit auparavant. Mais après la mort le Médecin[1].

1. Les hiſtoires de filous amuſaient fort la population pariſienne, vers 1643. Elle s'intéreſſait aux chefs de bandits, à Petit-Jacques, redouté juſque dans les campagnes voiſines. Ce Petit-Jacques ſe rendait myſtérieux à ſes compagnons eux-mêmes, qu'il réuniſſait tous les ſoirs vers minuit, ſous une des arches du Pont-Neuf. Là, cette bande décidait les expéditions, chacun avait ſon rôle. Celui qui ne rapportait aucun butin était parfois tué d'un coup de poignard ou jeté à la rivière. Les filous les plus expérimentés avaient adopté un brillant coſtume : habits de panne de ſoie, de drap d'Eſpagne, avec l'épée. Ils avaient de l'eſprit, ils ſemblaient vouloir qu'on parlât d'eux. Voyez Tallemant des Réaux, *Hiſtoire générale des larrons*, l. I, ch. 35 ; Challamel, *Mémoires du peuple français*.

XXXI

Autre ſur le même ſujet.

Celui-ci eſt très-veritable & des plus ſubtils qui ſe ſoient faits de longtems, dont les plus aviſez euſſent eu bien de la peine à s'en défendre. Et je vous proteſte l'avoir apris d'un des Marchands mêmes qui y furent attrapez, il ſe ſouviendra bien de me l'avoir dit ſi ce livre tombe entre ſes mains & s'il ſe donne la peine de le lire. Deux Filous de conſidération, je les nomme ainſi parce qu'il faloit qu'ils euſſent du bien pour faire ce que vous allez entendre, leur fond ſe montoit à vingt ou trente mille livres, ils étoient étrangers & vinrent demeurer à Paris, l'un d'eux prit une grande maiſon au Fauxbourg Saint-Germain, avoit carroſſe & chevaux dans une des plus fameuſes hôtelleries, & l'autre fit le ſemblable au Marais du Temple, car il importoit comme vous ſçaurez, qu'ils fuſſent le plus qu'il ſe pouvoit faire ſéparez l'un de l'autre. Celui qui étoit logé au Marais du Temple, contrefaiſoit l'Allemand, ſemblant être fort facile à duper & ſe diſoit être Marchand qui venoit employer quantité de deniers en cette grande ville de Paris pour avoir toutes ſortes de marchandiſes, qu'il devoit porter à la Foire à Francfort, en Allemagne : il achetoit de tous côtez ce qu'il pouvoit rencontrer de curieux, juſqu'à plus de vingt mille livres qu'il mit en étoffes d'or, de soye & de laine, en caſtors, en

Ceux-ci ne pouvans faire autre chose furent contraints d'aller promptement chercher leur Marchand du Marais du Temple qu'ils trouverent parti, celui du faubourg Saint-Germain fut cependant trouver son camarade, où ils s'étoient donné rendez-vous, qui, au lieu d'aller à Francfort, allerent ailleurs debiter leurs marchandises, & les pauvres Marchands eurent chacun un pied de nez.

XXXII

D'un Normand appellé en témoignage.

P. 436.

Chacun sçait qu'en basse Normandie les témoins pour toutes sortes de crimes ne sont point difficiles à trouver. Il y eut un pauvre homme, très-homme de bien, injustement accusé d'avoir fait un larcin ; & pour lui en prouver, on lui présenta quelques témoins, qu'on avoit aisément pour une fort legere piece d'argent, qui attestoient non seulement ce qu'ils n'avoient jamais vû, mais ce qui ne fut jamais, & là-dessus il est fort aisé de condamner un homme & je ne m'étonne point si les charges de Judicature sont si cheres en ce pays-là; car ils y font bien leur profit. Entr'autres témoins on lui en présenta un qu'il connoissoit parfaitement pour le plus grand larron qu'il y eût en tout le pays. Comme ce vint aux recollemens & confrontations, lui ayant mis cet homme en tête pour sçavoir s'il alleguoit quelque

chose contre lui, le voyant & le connoissant bien : « Ah ! bon Dieu, dit-il, m'allegue-t-on cet homme-là pour témoin ? Si on le croit, mes affaires vont mal. — Pourquoi ? lui répondit-il, que peux-tu dire contre moi ? — Ce que je peux dire, dit l'accusé, rien autre chose sinon que tu as eu deux fois le foüet pour avoir rendu faux témoignage, n'est-il pas vrai ? — Non, dit-il. — Comment, lui répondit le bon homme, me le peux-tu bien nier, me l'ayant confessé toi-même, & pour t'en faire souvenir, ne me dis-tu pas que la premiere fois que tu eus le foüet, ce fut dans un petit Bourg, où tu m'avouas avoir été étrillé tant de fois que tu dis tout haut que dans ce Bourg-là il y avoit plus de carrefours que dans une bonne ville ? — Ah ! dit-il, je m'en ressouviens ; cela est vrai, mais du reste que me peux-tu dire ? Comme si cela n'eût pas été suffisant. — Ce que je puis dire, dit l'autre, que tu as été douze ans aux galeres pour le vol, tu me l'as confessé toi-même. » L'autre oyant cela, sans se troubler lui dit : « Mais quand tout cela seroit vrai, quoique je n'en tombe d'accord que de bonne sorte, cela pourroit-il t'exempter du châtiment qui t'est dû pour le vol dont on t'accuse ? » Je vous laisse à penser si cette déposition étoit considérable.

XXXIII

D'un déjeûné aprêté par un Apoticaire à un Avocat.

En la ville d'Alençon il y avoit un Avocat bon compagnon, qui aimoit à déjeûner du matin : un

jour qu'il étoit ſur la porte, paſſa un Gentil-homme par-devant lui qui étoit de ſes amis, lequel, à cauſe du grand froid qu'il faiſoit, étoit parti de ſa maiſon pour aller en ville pour quelque affaire & n'avoit pas oublié ſa grande robe fourée. Quand il aperçut l'Avocat qui étoit de ſa complexion, il lui déclara comme il avoit fait ſes affaires & qu'il ne lui reſtoit qu'à trouver un bon déjeûné. L'autre lui répondit qu'il trouveroit aſſez à déjeûner moyennant qu'il eût un défrayeur &, le prenant par la main, lui dit : « Allons, monſieur, nous trouverons peut-être quelque ſot qui payera l'écot pour nous deux. » Il y avoit derriere eux le garçon d'un Apoticaire fin & plaiſant, auquel cet avocat faiſoit toujours la guerre; c'eſt pourquoi ayant entendu leur diſcours, il s'imagina incontinent de leur joüer un de ſes tours. Ayant cheminé dix ou douze pas, il rencontra derriere une certaine maiſon un bel étron tout gelé, lequel il envelopa en forme de pain de ſucre, puis il regarda où étoient le gentil-homme & l'avocat &, paſſant par devant eux comme fort preſſé, il entra dans une maiſon où en entrant il le laiſſa tomber comme par mégarde, ce que l'Avocat releva de terre, diſant au Gentil-homme : « Ce lourdaut payera notre écot. Allons promptement, craignant qu'il ne nous retrouve ſur notre larcin. » Là-deſſus ils entrerent dans un Cabaret, font faire bon feu & commandent qu'on leur aporte de quoi déjeûner; comme ils s'échauffoient à boire & manger, le pain de ſucre commença à ſe dégeler : l'Avocat fut le premier qui en ſentit le goût; c'eſt pourquoi il s'adreſſa à la ſervante, lui diſant : « Je crois que vous avez la plus ſale maiſon que je vis jamais; ſans doute cette chambre ſert de cloaque aux petits enfants. »

Le Gentil-homme n'en dit pas moins de ſon côté. La ſervante fâchée de ce qu'ils l'apeloient vilaine, leur dit : « Meſſieurs, la maiſon eſt ſi nette qu'il n'y a point de merde ceans, ſi vous ne l'avez aportée. » L'odeur continuoit toûjours, ce qui les obligea de ſe lever de la table pour s'aprocher du feu, mais le pain ſe dégeloit toujours. Enfin l'Avocat le tira de ſa poche, pour voir ce que c'étoit, mais il trouva que ce n'étoit plus que du ſirop de proüas & non pas de ces excellens ſirops que pluſieurs eſtiment tant. Ils ne ſçurent ſi bien faire que la chambriere ne découvrit l'hiſtoire, dont elle ſe prit à les injurier & à les mocquer de tout ſon pouvoir ; il n'y eut pas juſqu'au maître & à la maîtreſſe qui ſe mocquaſſent d'eux, diſant qu'ils devoient être bien yvres d'avoir bû par la bouche & par le nez. Tout ce qu'ils purent faire, ce fut de payer leur déjeûné & de s'en retourner chez eux : mais pour les achever de peindre, ils trouverent le garçon Apoticaire qui s'informoit partout ſi perſonne n'avoit vû ramaſſer un pain de ſucre. Il y eut quelqu'un qui l'avoit vû ramaſſer par l'Avocat & qu'enſuite ils étoient entrés en un tel Cabaret qu'il lui nomma : le garçon Apoticaire lui conta la piece qu'il avoit joüée à l'Avocat, pour ſe vanger des railleries qu'il lui faiſoit ; auſſi-tôt cela fut divulgué par toute la ville & le pauvre Avocat ſervit de raillerie un peu de tems[1].

1. L'épopée des apothicaires tient une bonne place dans la littérature facétieuſe & ſe trouve réſumée par Molière dans le type de M. Purgon. Cf. Noël Du Fail, *D'un apothicaire d'Angers ;* — (Préfontaine), *Recueil de diverſes pièces comiques, galantes & amoureuſes,* 1671 : *L'apothicaire empoiſonné,* &c.

XXXIV

Gaillarde repartie ſur un petit enfant nouveau-né.

Il n'y a pas long-tems qu'une Femme de cette ville accoucha d'un beau garçon, environ un mois après qu'elle fut mariée. Le mari, étonné de ce nouvel accroiſſement de monde en ſi peu de tems, alla ſe plaindre à un de ſes amis qui lui fit réponſe : « Cela doit vous réjoüir. Ce fils ſera bon à être courrier, car il ira toûjours ſept ou huit lieües devant les autres. »

XXXV

De deux Ecoliers qui tromperent un Laboureur avec une bouteille de vin.

Proche de Quimper-Corentin en Bretagne[1], demeuroit un bon Laboureur, plus fourni d'argent que

1. Le commencement de ce conte ſert à montrer que ce n'eſt pas du bon La Fontaine que « Quimper-Corentin a reçu ſon premier ſarcaſme », comme l'avance Charles Monſelet dans ſes *Souliers de Sterne*. On peut faire remonter la plaiſanterie juſqu'au XIIIe ſiècle; en effet, il exiſte une charte de fabrique anglaiſe deſtinée à railler l'obſtination patriotique des Bretons, & datée de Quimper-Corentin, de la *centième année de l'immortalité du roi Arthur*, voy. Champollion, *Lettres des rois & reines*, I, 20, & pour l'imitation qui en fut faite, Jubinal, *Jongleurs & Trouvères*, p. 52.

d'eſprit. Deux drôles d'Ecoliers, ſçachant la ſimplicité de ce bon homme, s'aviſerent de le tromper. Un d'eux, ayant à ſon côté une bouteille pleine de bon vin, accoſta le bon homme, le ſuppliant en l'honneur de Dieu & des ſept arts libéraux, de lui faire tant de bien que de le loger cette nuit, ce qui lui fut bientôt accordé. Étant donc entré dans la court, l'écolier mit ſa bouteille ſur une fenêtre qui donnoit ſur la court, & comme tout le monde fut en train de ſouper, il commença à les attaquer pour boire & leur dit que ſi la nuit duroit dix ans, il n'auroit faute de vin; cependant un ſien camarade qu'il avoit averti de l'affaire, étant dans la court, lequel avoit fait proviſion de trois ou quatre cruches de vin, rempliſſoit doucement la bouteille à meſure que l'on vuidoit. L'hôte & tous ceux de la maiſon, après avoir bien bu, s'informerent de l'Ecolier touchant la vertu de ſa bouteille & comment cela ſe pouvoit faire & qu'elle ne ſe vuidoit point du tout; je vous le dirai volontiers, dit l'écolier; c'eſt que c'eſt le vaiſſeau du glorieux ſaint Olhmar, lequel a la vertu de ne tarir jamais, & je voudrois bien en avoir trouvé une piece d'argent, car cela m'aideroit bien à parachever mes études qui ſont déjà bien avancées; ce qu'entendant le bon homme, il lui demanda combien il le lui vouloit vendre : l'Ecolier lui en demanda cinquante écus, faiſant le fâché de ce que la néceſſité le contraignoit à la vendre. Enfin le bon homme lui en offrit vingt, à quoi il s'accorda &, ayant touché l'argent, il tira pays avec ſon compagnon.

XXXVI

Avanture arrivée à un Fol.

En une des bonnes Citez de France demeuroit une très-belle femme, le nom de laquelle je passerai sous silence; quoiqu'elle fût mariée à un des beaux jeunes hommes de la ville, si elle ne laissoit point encore d'avoir un ami qui ne manquoit pas de l'aller voir toutes les fois qu'il pouvoit sçavoir que le mari n'étoit point au logis. Un jour qu'ils étoient ensemble, un certain fol poursuivant un chien qui lui avoit dérobé un morceau de chair, & le chien trouvant la porte de la dame ouverte, se sauve dedans. Ce que voyant, le fol frappe à la porte & se met à crier, disant : « Ouvrez, méchant, ouvrez & mettez dehors le méchant larron que vous recevez là dedans, & ne cachez point les voleurs qui ont mérité la mort, autrement je m'en plaindrai à la justice, afin qu'elle y mette ordre. » La dame, qui étoit avec son ami, entendant cela & voyant tant de monde assemblé autour de ce fol, eut la croyance qu'il n'étoit venu à autre dessein que pour la découvrir, elle & son ami. Elle descendit en bas & ouvrit la porte au fol, lequel étant entré, la femme le pria de ne point aporter de scandale en son logis & qu'elle étoit du tout à son service.

Le fol l'écoutoit parler, & la voyant assez belle, commence à se mettre en bonne humeur, si bien que, venant à s'échauffer en son harnois, il fallut entrer en lice; mais ils n'eurent pas plutôt commencé que

de plus près les épées dont il entendoit le bruit ; mais il trouva que c'étoient deux servantes qui, avec deux épées en chacune main, lui faisoient cette niche, & leur ayant demandé pourquoi elles faisoient cela, elles lui répondirent : Monsieur, pardonnez-nous, c'est que nous avons eu commandement de notre maîtresse de faire ainsi ; mais vous n'aurez plus de nous aucun empêchement. Et il ne leur fit autre chose, sinon qu'il les envoya à tous les diables, & lui, après leur avoir fermé la porte au nez, s'en alla le plus tôt possible coucher avec sa dame, laquelle ayant éprouvé sa grande hardiesse, lui donna toute sorte de contentement. Après avoir passé la nuit, comme le jour commençoit à poindre, il lui souvint de demander à sa dame le sujet pourquoi elle lui avoit fait faire cette fourberie par ses servantes. Elle lui répondit en riant : Mon dessein étoit de ne me marier jamais, aussi avois-je bien su garder ma viduité ; mais votre honnêteté de l'heure que vous me parlâtes au festin me fit changer de résolution, d'autant que je ne voulois point mettre mon amitié qu'en un cœur généreux ; j'ai voulu faire cette épreuve de votre hardiesse en vous assurant que si pour la crainte de la mort ou de nul autre égard je vous eusse vu vous abaisser jusqu'à vous cacher dessous mon lit, j'avois délibéré de me lever & de m'en aller en une autre chambre sans jamais vous vouloir voir en aucune façon tout le reste de ma vie.

XXXVII

D'un Tailleur qui coupa deux paires de bas de chaussés.

Cauffaro, Tailleur d'habits assez connu dans Lion pour être naturellement estropié du cerveau & tenir de la Lune, fut un jour apellé par le capitaine Quinard Penon, de la grande rue de l'Hôpital, pour lui tailler une paire de bas de chaussés. Cauffaro, se voyant à même la pièce, se hazarda d'en couper une à son usage, ce qu'il ne put faire si subtillement qu'il ne fût découvert. Alors le capitaine lui dit : « Qu'est cela, Cauffaro, je crois que tu en as coupé deux paires? » Il repartit : « Excusez-moi, mon capitaine, je croyois que vous les voulussiez doubler[1]. »

XXXVIII

Ruse d'une dame pour expérimenter la hardiesse de son ami.

Au tems du grand Maître de Chaumont, il y avoit une dame estimée une des plus honnêtes femmes

1. Voy. Des Périers, nouv. XLVI, *Du tailleur qui se desrobait, &c.*

qui fût lors en la ville de Milan. Elle avoit épouſé un comte italien, duquel elle étoit demeurée veuve, vivant en la maiſon de ſes beaux-frères, ſans jamais vouloir ouïr parler de ſe remarier & ſe conduiſoit ſi ſagement que chacun en faiſoit grande eſtime. Un jour que ſes beaux-frères & ſa belle-mère faiſoient un feſtin au grand Maître de Chaumont, elle fut contrainte de s'y trouver. Et quand les François la virent, ils furent tous ravis de ſa beauté & bonne grâce, & ſurtout un, duquel je tairai le nom, mais il ſuffira de dire qu'il n'y avoit en Italie aucun François plus digne d'être aimé que celui-là, car il étoit accompli de toutes les qualitez qu'un gentilhomme pouvoit avoir. Et combien qu'il vit cette dame veuve avec ſon crêpe noir, ſéparée de la jeuneſſe en un coin avec pluſieurs vieilles, lui qui étoit homme à qui jamais femme ne fit peur, ſe mit à l'entretenir, elle ôtant ſon maſque & abandonnant les dances pour demeurer en ſa compagnie, & tout le ſoir il ne bougeoit de parler à elle & aux vieilles qui étoient toutes enſemble, où il trouva plus de plaiſir qu'avec toutes les plus jeunes & braves de la cour, en ſorte que, quand il ſe fallut retirer, il ne penſoit pas avoir eu le loiſir de s'aſſeoir. Et encore bien qu'il ne parlât à cette dame que de propos fort communs, qui ſe peuvent dire en telle compagnie, ſi eſt-ce qu'elle connut lors bien qu'il avoit bonne envie de l'accoſter, dont elle délibera de ſe garder le mieux qu'il lui ſeroit poſſible, ſans qu'il la pût voir en aucune compagnie. Il s'informa de ſa façon de vivre & trouva qu'elle étoit ſouvent aux égliſes & en pluſieurs couvents, où il fit en ſorte de parler à elle pluſieurs fois. Mais durant l'eſpace de trois ans, il ne put avoir aucune réponſe,

& elle le fuyoit comme le loup fuit le lévrier duquel il doit être pris, non pas pour aucune haine qu'elle lui portât, mais pour ſon honneur & ſa réputation, dont il s'aperçut ſi bien qu'il pourchaſſa ſon affaire plus ardemment que jamais; tellement qu'après pluſieurs peines, refus, tourmens & déſeſpoirs, cette dame eut quelque pitié de lui, & voyant ſon affection lui accorda ce qu'il avoit tant déſiré, puis quand ils furent d'accord des moyens, le gentilhomme françois ne manqua pas de ſe hazarder d'aller en ſa maiſon, quoiqu'il y courût grand riſque, vû que ſes parens y demeuroient tous enſemble. Lui, qui n'avoit pas moins de fineſſe que de beauté, ſe conduiſit ſagement, entra en ſa chambre à l'heure qu'elle lui avoit aſſignée, où il la trouva toute ſeule couchée en un beau lit; mais comme il ſe hâtoit de ſe deshabiller pour ſe coucher avec elle, il entendit à la porte un grand bruit de voix parlans bas & des épées que l'on frottoit contre les murailles. La dame lui dit, avec un viſage pâle & défait : Nous ſommes perdus, car j'entens bien que voilà mes frères qui vous cherchent pour vous tuer; c'eſt pourquoi je vous prie de vous cacher ſous ce lit, & quand ils ne vous trouveront point, j'auroi occaſion de me fâcher contre eux de l'alarme qu'ils m'auront donnée ſans ſujet. Le gentilhomme, qui n'avoit encore regardé la peur, lui dit : Et qui ſont vos frères pour faire peur à un homme de bien? Quand toute leur race ſeroit enſemble, je ſuis ſûr qu'ils n'attendroient point le quatrième coup de mon épée; c'eſt pourquoi repoſez-vous en votre lit & me laiſſez garder cette porte. A l'heure même il mit ſa cape à l'entour de ſon bras & l'épée au poing, s'en alla ouvrir la porte pour voir

de plus près les épées dont il entendoit le bruit; mais il trouva que c'étoient deux ſervantes qui, avec deux épées en chacune main, lui faiſoient cette niche, & leur ayant demandé pourquoi elles faiſoient cela, elles lui répondirent : Monſieur, pardonnez-nous, c'eſt que nous avons eu commandement de notre maîtreſſe de faire ainſi; mais vous n'aurez plus de nous aucun empêchement. Et il ne leur fit autre choſe, ſinon qu'il les envoya à tous les diables, & lui, après leur avoir fermé la porte au nez, s'en alla le plus tôt poſſible coucher avec ſa dame, laquelle ayant éprouvé ſa grande hardieſſe, lui donna toute ſorte de contentement. Après avoir paſſé la nuit, comme le jour commençoit à poindre, il lui ſouvint de demander à ſa dame le ſujet pourquoi elle lui avoit fait faire cette fourberie par ſes ſervantes. Elle lui répondit en riant : Mon deſſein étoit de ne me marier jamais, auſſi avois-je bien ſu garder ma viduité; mais votre honnêteté de l'heure que vous me parlâtes au feſtin me fit changer de réſolution, d'autant que je ne voulois point mettre mon amitié qu'en un cœur généreux; j'ai voulu faire cette épreuve de votre hardieſſe en vous aſſurant que ſi pour la crainte de la mort ou de nul autre égard je vous euſſe vu vous abaiſſer juſqu'à vous cacher deſſous mon lit, j'avois délibéré de me lever & de m'en aller en une autre chambre ſans jamais vous vouloir voir en aucune façon tout le reſte de ma vie.

XXXIX

Invention d'un Gentilhomme François pour ſauver ſa vie.

Antoine Marin, gentilhomme françois, étant condamné à mort pour quelque homicide qu'il avoit commis en Turquie, s'aviſa d'une plaiſante invention, diſant qu'il feroit une choſe qui ne feroit pas déſagréable au Grand Seigneur, lequel dit qu'il étoit content s'il faiſoit cela; mais s'il n'en venoit à bout, qu'il s'attendît de recevoir une plus cruelle mort, ce qui fut accordé entre eux. Marin demanda un grand tems pour ce faire, enfin on lui accorda dix ans; mais comme ſes amis lui dirent qu'il étoit impoſſible de pouvoir apprendre à parler à un Eléphan, il leur répondit : Ne vous ſouciez pas de cela, mes amis, car il eſt impoſſible que pendant ce tems-là le Grand Seigneur ou moi ou l'Eléphan ne meure. Ce qui arriva au bout de ſix ans par la mort de l'Eléphan, & par ainſi il ſauva ſa vie.

1. Voy. Der Phaffe Amis, vers 181-315; — Pogge, *Aſinus erudiendus;* — Abſtemius, *De grammatico docente aſinum;* — Eulenſpiegel, *Hiſt.* XXIX; — Brant dans *Steinhöwel,* 1216; — Sendgivodius, *Novum lumen chimicum,* Lugd., 1558, in-8°, p. 103; Waldis, IV, 97; — *Æſopus Camerarii,* Lipſiæ, 1564, in-8°, *Rex & ſubditus;* — Des Périers, nouv. LXXXVIII; — Guicciardini, 316; — Mey, *Fabulario,* en Valencia (1613), in-8°, 47; — Ens, *Epidorpidum libri* IV, Coloniæ, 1613, in-12, p. 54; — Lange, *Democritus ridens,* p. 160; — La Fontaine, *Fables,* VI, 19; — *Roger Bontems en belle humeur,* Cologne, 1670, in-12 : *Bon tour d'Antoine Martinus;* — Desbillons, *Fabulæ Æſopicæ,* Paris, 1759, *Rex & Ludi magiſter.*

XL

Ce qui arriva à un garçon nommé Lazare.

Un pauvre garçon nommé Lazare, paſſant par un certain village que l'on apelle Maiſque, rencontra un prêtre & l'aborda pour lui demander l'aumône. Le prêtre ayant affaire d'un garçon, lui demanda s'il ſçavoit répondre à la meſſe, auquel Lazare repartit qu'oui, tellement qu'il le reçut pour ſien. Ce Lazare étoit un aſſez méchant garnement qui ſervoit auparavant un aveugle qui le batoit à grands coups de bâton, tellement qu'il ſe réſolut de le quitter, & pour ſe venger de lui, il le mene un jour comme il pleuvoit à verſe & qu'il falloit paſſer un ruiſſeau, vis à vis d'un pilier, puis faiſant un petit ſaut, il s'alla mettre derriere le pilier. Il diſoit à ce pauvre aveugle : Sus, ſautez le plus loing que vous pourrez pour traverſer deça l'eau : à peine eut-il dit la parole que le pauvre aveugle ſe balançoit déjà de toute ſa force & ayant reculé d'un pas en arriere pour mieux ſauter, il vint donner de ſa tête un ſi grand coup contre le pilier qu'il en retentit auſſi haut que s'il eût été heurté d'une grande courſe, tombant en même tems à la renverſe à demi mort & la tête fendue. Lazare donc penſoit avoir trouvé un meilleur maître que l'aveugle, mais il avoit changé ſon cheval borgne en un aveugle, car encore que cet aveugle fût l'avarice même, il étoit un Alexandre au prix de cettui-ci.

Je n'en dirai rien davantage, ſinon que toute la chicheté du monde étoit encloſe en cet homme & je ne ſçai ſi elle étoit de ſon propre ou s'il l'avoit ennexée à ſon habit de prêtriſe.

Il avoit un vieux coffre fermant à clef, laquelle il portoit attachée à l'aiguillette de ſon haut de chauſſes, dans lequel il enfermoit les pains d'offrande, auſſitôt qu'il les raportoit de l'égliſe, le refermant en même tems lui-même. Il n'y avoit aucune choſe à manger en toute ſa maiſon, comme il y a ordinairement en d'autres; il avoit ſeulement une botte d'oignons enfermée à la clef, dans la plus haute chambre de la maiſon, deſquels il donnoit à ce pauvre Lazare un à manger pour quatre jours & quand il lui demandoit la clef en préſence de quelqu'un pour en aller querir, il fouilloit en ſa pochette, & avec grande continence la détachoit & la lui bailloit en diſant : Tiens, & la reporte incontinent, tu ne fais que friander, comme ſi toutes les conſerves & confitures de Valence euſſent été renfermées ſous cette clef, au lieu qu'il n'y avoit en la dite chambre autre choſe que des oignons pendus à un clou, deſquels il retenoit ſi bien le compte que ſi d'aventure le pauvre Lazare s'émancipoit d'en prendre plus qu'à l'ordinaire, cela lui coûtoit bien cher. En ce pays-là l'on mange les têtes de moutons les ſamedis, il en envoyoit querir une qui coûtoit trois maravedis, de laquelle étant cuite il en mangeoit les yeux, la langue, le derrière & la chair qui étoit aux mâchoires, puis donnoit au pauvre Lazare tous les os à ronger dans un plat, en lui diſant : Tiens, mange, triomphe, car c'eſt pour toi tout le monde, tu as meilleur tems que le pape.

Au bout de trois ſemaines ou environ qu'il fut au ſervice de ce prêtre, il devint ſi foible & ſi debile de faim, qu'il ne ſe pouvoit ſoûtenir ſur ſes jambes & ſi Dieu ne l'eût aſſiſté, il fût mort de faim. Pour couvrir ſa grande chicheté, il diſoit quelquefois : Remarque, garçon, que les prêtres doivent être fort ſobres en leur manger & boire, car je ne fais pas comme les autres. Mais le miſérable mentoit fauſſement, car aux confrairies & mortuaires qui ſurvenoient, il buvoit & mangeoit comme un loup aux dépens d'autrui. Lazare penſa pluſieurs fois s'en aller d'avec ce miſérable maître, mais il fut retenu pour deux raiſons; la premiere pour la foibleſſe de ſes jambes, provenant de la faim qu'il enduroit; la ſeconde parce qu'il tenoit être un article de foi qu'il devoit tomber de pis en pis. Etant donc en une telle affliction & n'y ſçachant donner ordre, un jour que ſon chiche maître s'en étoit allé hors du village, vint à paſſer un chaudronnier lequel rencontrant Lazare à la porte, lui demanda s'il n'avoit rien à refaire. Lazare qui étoit tout plein de fineſſe, lui dit: Oncle, j'ai perdu la clef de ce coffre & j'ai peur que mon maître ne me batte; je vous prie de voir ſi entre celles que vous portez, il n'y en a point aucune qui le puiſſe ouvrir & je vous payerai bien. Le chaudronnier commença à en faire l'eſſai de pluſieurs d'un gros trouſſeau qu'il portoit en ſon bras & comme il avoit preſque tout eſſayé en vain, il s'en rencontra une qui fit l'ouverture du coffre, ſans aucune difficulté, dont le pauvre Lazare étoit auſſi aiſe que s'il eût découvert quelque grand tréſor & parce qu'il n'avoit point d'argent pour payer la clef, il dit au chaudronnier qu'il ſe payât de ce qui étoit dedans le

coffre, lequel choisit entre les pains d'offrande & prit celui qui lui sembla le meilleur; Lazare se contenta alors de posseder la clef & ne toucha à rien pour l'heure, afin que son maître ne s'aperçût point de ce qu'il y manquoit & lui se voyant seigneur de tant de biens, il lui sembloit que la famine ne l'osoit plus aborder. Son maître revint & Dieu voulut qu'il ne prît pas garde au pain que le chaudronnier avoit emporté; si bien que le lendemain, sitôt qu'il fut sorti de la maison, Lazare ouvrit son paradis de pain & prit entre ses mains un pain d'offrande qu'en fort peu de tems il rendit invisible, n'oubliant pas à refermer le coffre, puis se met à balayer la maison avec une grande allegresse, esperant par ce moyen de pourvoir de là en avant à sa triste vie. Ainsi il demeura bien joyeux tout ce jour là & le lendemain, mais la fortune ne vouloit pas que cet aise lui durât longtemps, car dès le troisième jour d'après, la fievre tierce le prit de voir à heure indue celui qui le faisoit mourir de faim fouiller dedans le coffre, tournant & retournant, comptant tous ses pains. Après qu'il eût été longtems à faire sa suputation, comptant par jour & par ses doigts, il dit : Si ce coffre n'étoit en lieu sûr, je dirois qu'on auroit pris des pains, mais dorénavant pour fermer la porte au soupçon de ce pain, je veux en retenir le compte, qu'il en reste neuf & un morceau. Il ne fut pas plutôt sorti de la maison que Lazare va visiter le coffre & regardant pitoyablement ce pain, se prît à le compter pour voir si son maître ne s'étoit point trompé, mais il trouva son compte beaucoup plus veritable qu'il n'eût voulu. Tout ce qu'il put faire fut d'en couper un peu de l'entamé par le même endroit où son maître en avoit

coupé & le plus mince qu'il pût, dont il paſſa ce jour là non avec tant d'allegreſſe qu'il avoit fait par le paſſé. Et comme la faim augmentoit de jour en jour & qu'il mouroit preſque debout, Dieu lui ſuggera un petit remede qui fut que conſiderant que ce coffre étoit déja vieil, grand, rompu & plein de petits trous, ſon maître auroit opinion que les rats y entrant, auroient endommagé ce pain, car d'en ôter un entier, il n'oſoit pas. Il commença donc à émier ce pain ſur quelques nappes, non fort ſomptueuſes, qui étoient là, & en prit des uns & des autres de telle ſorte qu'il en émia de trois ou quatre un peu de chacun, puis il mangeoit les miettes, comme ſi c'eût été de la dragée, dont il ſe conſola tout doucement. Mais quand ce vint au dîner & que ſon chiche de maître vint à ouvrir le coffre, il s'aperçut du dommage & crut ſans doute que ç'avoit été des rats qui l'avoient fait, car il y avoit aparence. Il viſita le coffre depuis un bout juſqu'à l'autre & y trouva un certain trou par où il ſoupçonnoit qu'ils étoient entrez & alors apellant Lazare, lui dit : Regarde comme notre pain a été perſécuté cette nuit. Lazare fit fort l'étonné en lui demandant qui ce pourroit être. Il ne faut pas aucunement demander, répondit le prêtre, ce ſont des rats, leſquels n'épargnent aucune choſe. Ils ſe mirent à dîner & Lazare fut mieux parti ce jour là qu'il n'avoit accoutumé, car ſon maître ratiſſa avec un couteau tout ce qu'il penſoit être rongé des rats & lui donna en lui diſant : Tiens, mange cela, car le rat n'eſt point venimeux.

Après qu'ils eurent dîné, ce diligent maître commença à chercher ça & là, arrachant les clous des murs, & cherchant de petits ais, avec leſquels il cloua

Il crut cela, ſi bien que de là en avant il ne dormoit point, car le moindre vent qu'il entendoit, il croyoit que c'étoit la couleuvre qui rongeoit le coffre & auſſitôt il étoit ſur pied, & un gros levier en main, avec lequel il donnoit de grands coups ſur ce coffre, puis il remuoit la paille où Lazare étoit couché pour la faire ſortir & le lendemain matin il diſoit à ſon garçon qui avoit fait le dormeur : N'as-tu rien ſenti cette nuit? J'ai couru après la couleuvre, mais je crois qu'elle ſe retire en ton lit, car elle aime la chaleur. Dieu veuille qu'elle ne te morde pas! Lazare lui diſoit : J'en ai grande crainte. Le prêtre étant ainſi aux aguets, la couleuvre n'oſoit ronger ni aprocher du coffre la nuit, mais il faiſoit des déſordres de jour, pendant que ſon maître étoit à l'égliſe ou par le village. Lui voyant ce déſordre & qu'il n'y pouvoit donner remede, il alloit toute la nuit comme un lutin. Lazare eut peur que ces diligences ne lui fiſſent trouver la clef qu'il mettoit ſous ſa paille, c'eſt pourquoi il la mettoit les nuits dans ſa bouche, car lorſqu'il demeuroit avec l'aveugle, elle lui ſervoit de bourſe & il y avoit eu juſqu'à douze ou quinze maravedis ſans que cela l'empêchât de parler ni de manger, mais quand un malheur doit arriver, toute prévoyance ne ſert de rien. Une nuit en dormant, la clef ſe trouva en telle ſorte dans ſa bouche qu'il étoit contraint de tenir ouverte, que l'air & le ſouffle qu'il jettoit par le trou de la clef qui étoit de cuivre, ſiffloit extrêmement haut, de ſorte que ſon maître qui ne dormoit point, entendant cela, crut que c'étoit le ſifflement de la couleuvre comme aſſurément il en devoit aſſez aprocher : il ſe leva tout doucement avec ſon bâton à la main & à tâtons,

s'aprocha du malheureux Lazare ſans faire de bruit, afin de n'être point entendu de la couleuvre, laquelle il penſoit entendre ſiffler dans la paille ſur laquelle ſon garçon étoit couché & leve le levier pour l'aſſommer : il en déchargea un ſi grand coup ſur la tête du pauvre Lazare qu'il le rendit privé de tout ſentiment & tout écervelé. Comme il s'apperçut qu'il s'étoit mépris & qu'il avoit frapé ſon garçon, il fut bien étonné & commença à l'apeller, mais comme il vit qu'il ne répondoit point & que le pouſſant avec les mains pour l'éveiller, il le ſentit être plein de ſang, il reconnut tout le mal qu'il lui avoit fait, c'eſt pourquoi il s'en alla en grande hâte chercher du feu avec lequel revenant, il trouva ſon garçon tout étourdi avec la clef en ſa bouche laquelle étoit encore à demi dehors, comme quand elle ſiffloit. Le tueur de couleuvres étonné de ce qui pourroit être de cette clef, la regarda la tirant de la bouche de ce pauvre malotru, s'aperçut de la vérité, parce que les gardes étoient toutes ſemblables à la ſienne & auſſitôt l'alla éprouver, par le moyen de quoi il vérifia le maléfice.

Lazare fut trois jours, comme au ventre de la baleine, ſans avoir aucune connoiſſance de rien du tout, au bout deſquels il revint en ſon bon ſens & ſe trouva couché ſur ſa paillaſſe la tête pleine d'emplâtres, de toiles & onguens dont tout étonné, il commença à demander ce que c'étoit que tout cela. Son cruel maître lui répondit : Ma foi, mon pauvre enfant, c'eſt que j'ai chaſſé les rats & les couleuvres qui me ruinoient tout. Lazare ſoupçonna auſſitôt d'où procédoit ſon mal & ſe douta bien que ſon maître avoit découvert la clef, mais il ne ſçavoit pas

par quel moyen il s'en étoit aperçu. Là-deſſus les voiſins & une vieille charmereſſe entrerent qui commencerent à le débarder & à lui ôter les drapeaux & emplâtres de la tête & à curer la playe du coup de bâton. Et comme ils le virent revenu en bon ſens, ils en furent fort joyeux & dirent : Puiſqu'il eſt revenu en ſon bon ſens, cela ne ſera rien, s'il plaît à Dieu.

Après cela ils lui donnerent à manger & à peine le purent-ils raſſaſier : au bout de quinze jours le pauvre Lazare ſe leva, quoiqu'il ne fût pas encore tout à fait guéri, mais hors du danger d'en mourir. Dès le matin qu'il fut debout, ſon maître le prit par la main & l'ayant tiré hors de la porte, étant en la rue, il lui dit : Lazare, d'orénavant tu ſeras à toi & non à moi, cherche maître & t'en va à Dieu, car je ne veux point d'un ſi diligent ſerviteur comme tu es : il eſt impoſſible que tu n'ayes été garçon d'un aveugle. Et en faiſant le ſigne de la croix, comme ſi c'eût été un démoniacle, s'en retourna dans ſa maiſon, refermant la porte après lui.

XLI

Le moyen de faire mourir ſa femme ſans être repris de Juſtice.

Un Provençal, homme fort docte, avoit une femme fort débauchée. Et en voulant ôter de devant ſes yeux cette infamie, ſans ſcandale, ni même ſans être

repris de juſtice, fait demeurer ſa mulle trois jours entiers ſans boire, & puis le quatrieme, enſuivant, s'en alla aux champs pour ſe réjoüir en bonne compagnie; quand il fut proche du Rhône, il fit monter ſa femme ſur la mulle, laquelle impatiente de ſoif dès qu'elle aperçût la rivière, prit ſa courſe d'une telle ſorte & ſe lança dedans avec telle violence, qu'elle jeta ſa femme dedans, en telle façon que pour être la riviere fort impétueuſe & profonde, il fut impoſſible que la Dame ſe ſauvât[1].

XLII

De la raiſon pertinente qu'une Dame donna de la cauſe du cocuage.

C'eſt une étrange maladie que d'être Cocu, & ce qui me la fait eſtimer telle, eſt la commune opinion des meilleurs Médecins de l'Univerſité de Paris, qui tiennent que tout mal où la cauſe eſt inconnue ſe doit eſtimer extrême. Il n'y a point de raiſon certaine du cocuage au moins que nos peres nous ayent

1. Voy. les *Cent nouvelles nouvelles*, XLVII, *les Deux mulles noyées;* — *Heptaméron*, Journ. IV, nouv. 36; — Des Périers, nouv. XC, *De l'invention d'un mari pour ſe venger de ſa femme;* — Guicciardini, *Les hommes accorts ont de merveilleux moyens pour ſe délivrer de leurs continuelles faſcheries;* — Maleſpini, nov. XVI, part. 2. Leroux de Lincy a retrouvé l'origine hiſtorique de ce conte dans un dictionnaire manuſcrit des *Beautés & Choses curieuſes du Dauphiné*. Celui qui ſe vengea ainſi de ſa femme fut Geoffroy Carles, préſident au parlement de Grenoble en 1505, & précepteur de Renée de France.

laiſſée par tradition : c'eſt pourquoi il ne ſe faut pas étonner ſi je me trouve ſi empêché à en dire le ſujet.

Tous les Auteurs qui en ont écrit n'en parlent point pertinemment à ma fantaiſie. Les cavaliers de ce tems ici qui en doivent ſçavoir davantage que ceux du paſſé, parce qu'outre qu'ils ont connoiſſance que leurs Ayeuls & leurs Peres, étoient cocus, la plûpart d'eux le ſont encore à preſent : néanmoins ils demeurent court en l'explication de cette infirmité (car je la dois nommer ainſi), puiſque des choſes dont nous n'avons pas l'éclairciſſement, nous n'en devons parler que ſobrement, de peur de nous offencer nous-mêmes en blâmant ce qui eſt bon, faute d'intelligence. Les Theologiens cenſurent cette maladie commune, je ſuis d'avis de lui donner ce nom, juſqu'a ce que nous voyons que ce ſoit un bien dans la République d'être Cocu, mais pour cela ce n'eſt pas montrer à découvert d'où elle provient. Les Juriſconſultes crient tant qu'ils peuvent après dans leurs plaidoyers & par leurs loix, mais ils ſont recuſables parce que de ſix qui portent la Robe, cinq ſont de la confrérie : occaſion pourquoi ils en parlent de la ſorte. Les Gentilshommes fulminent à l'encontre de toute leur force, parce qu'ils ont peur qu'on ne leur rende ce qu'ils prêtent à autrui : ce qui pourtant leur arrive aſſez ſouvent ; mais de donner ni les uns ni les autres, raiſon aſſurée des ſujets qui engendrent ce mal, c'eſt ce que je n'ai point encore vû ni entendu, ce qui me mettoit comme d'eſperance d'en pouvoir comprendre l'origine ; car de ſuivre l'exemple de ce Philoſophe qui ſe précipita dans la mer pour n'avoir pu comprendre la cauſe de ſon flux & reflux,

disant en s'y jettant : Puisque je ne peux comprendre ce qui est l'effet de la Mer, il faut que la Mer me comprenne, je n'en suis pas d'avis, ayant mieux aimé ignorer d'où provenoit le Cocuage, que de m'en assurer en me faisant Cocu. Mais comme aux plus difficiles entreprises, il y a plus d'honneur à les conduire, je me résolus de n'en demeurer pas là, & de mettre peine à trouver ce quoi les autres avoient failli, & pour cet effet, chercher tous les artifices propres à favoriser mon dessein, qui me fit entrer en consideration que les femmes étant celles qui faisoient leurs maris Cocus, c'étoit à elles à qui il ne falloit tant assez pour sçavoir ce que je desirois, ce qui m'obligea d'en pratiquer des plus galantes de ce siecle, & des plus entendües en la fabrique de ces gentils oiseaux, lesquelles je suppliai d'instruire mon ignorance; les unes me dirent que la beauté, la courtoisie & la gentillesse de laquelle les Cavaliers avoient quelquefois en leur représentant les passions qu'ils souffroient pour leur sujet, émouvoient le plus souvent leur affection de telle sorte qu'étant prises sur le terme de cette émotion, il leur étoit impossible de s'empêcher de faire leur mari Cocu. Les autres disoient qu'étant fort maltraitées de leurs maris, estimées & honorées de quelque grand homme, cela les portoit à suivre la piste des premières. D'autres, encore, assurerent que la mauvaise grace & les sottes actions de leurs moitiés étoient quelquefois contrepointées de telle sorte par la douceur & la civilité de quelque gentil amant, que cette maladie dont nous parlons prenoit sa source de là. Toutes ces raisons ne me rendoient point satisfait & il me sembloit qu'il y en avoit de meilleures, lesquelles m'étant

inconnües, cela me faiſoit perdre l'eſperance d'en ſçavoir davantage. Mais comme il arrive ordinairement que lorſqu'on entend le moins les choſes, c'eſt à l'heure qu'elles ſe trouvent plutôt : de même lorſque je penſois moins être éclairci de mon doute, je m'en trouvai tellement ſatisfait que je ne veux pas cacher cette inſtruction à quantité de perſonnes qui en ont beſoin ; car il eſt certain que la parfaite ſageſſe conſiſte à ſe ſçavoir connoître ſoi-même : cependant, il y a beaucoup de Cocus qui ſçavent bien l'être, mais ils ne ſçauroient dire l'occaſion, tellement que ce n'eſt pas proprement ſe bien connoître que cela : c'eſt donc ce qui m'oblige à leur faire voir la raiſon qu'une belle Dame me donna il y a fort peu de temps en une fort bonne compagnie, où celle dont je parle ſe trouva, avec laquelle faiſant naître mille propos de gaillardiſe, il arriva que toute la troupe ſuivant notre piſte, quelqu'un mit en avant un diſcours de cocuage qui fut continué aſſez long-tems avec riſées, chacun y aportant du ſien, juſqu'à ce qu'en prenant la parole, je leur dis : Meſdames, il y a fort longtemps que j'ai oüi parler de cette maladie, mais perſonne ne m'a encore ſçu dire d'où elle provenoit ; ſi parmi vous je trouve quelque éclairciſſement ſur ce point, je publierai les louanges de celle qui ſatisfera par-deſſus toutes les autres qui ſont de ma connoiſſance, qui n'ont ſçu pénetrer le ſecret.

Incontinent, mes paroles les obligerent à me répondre & à me dire toutes les mêmes raiſons que je vous ai fait entendre & remarquer ci-deſſus, & ne reſtant plus que cette belle Dame que j'avois toujours entretenuë, à dire ſon opinion, elle ſe prit à ſourire, & en ſouriant, elle proféra ces paroles : Vrayement,

je ne penſois pas que parmi une ſi bonne compagnie l'ignorance eût pu trouver place & même au ſujet de la queſtion qui s'agit; car il n'y a que deux mots à la réſoudre, ſi véritables, que toutes les perſonnes du monde ne ſçauroient renverſer la ſolution que je vous en vais dire : Retenez donc, dit-elle en m'adreſſant la parole, que la principale choſe qui fait les hommes cocus, les plus galands, les plus accomplis, & ceux qui traitent bien leurs femmes, qui le ſont auſſi bien que les autres, c'eſt que deux ſont plus qu'un : Voilà meſdames, la raiſon du Cocuage que cette belle me fit voir, laquelle je tiens ſi véritable que je n'en crois pas une meilleure; ou ſi vous trouvez quelque maxime plus agréable à votre goût, je vous conſeille de vous en ſervir & faire chanter le cocu en tout tems.

XLIII

D'un homme qui fut Cocu.

Une certaine dame de la campagne avoit un mari fort jaloux & néanmoins ne laiſſoit point de ſe réjouir & de paſſer ſon tems avec un jeune friſé qui étoit valet de chambre d'un gentilhomme de ſes voiſins, dont elle étoit paſſionément amoureuſe, qui quelquefois la voyoit de près aux heures qu'elle l'avertiſſoit que ſon mari étoit abſent : cette dame étoit parfaitement belle, & quoiqu'elle s'abandonnât à un valet, ne laiſſoit point d'être pourſuivie par tous les braves cavaliers du pays & entre

vous jure, dit-il, que je n'en ſçai rien, car je ne le connois point & je crois qu'il me prend pour un autre, car ſitôt qu'il m'a vu, mettant l'épée à la main, il a crié tue, tue, & ſans madame, qui m'a fait la faveur de me retirer ceans, je ſerois mort ſans doute; je lui ſuis obligé de la vie. Le mari le conſola le mieux qu'il put & le conſeilla de ne ſortir point de chez lui qu'il ne fût nuit, de peur que l'autre ne le guetât par la rue; ainſi eut-il beau recouvrer le temps qu'il avoit perdu, ſans aprêhender le mari qui lui ſervoit d'eſcorte[1].

XLIV

D'un gentilhomme & d'une damoiſelle.

Un Gentilhomme à cheval venoit de la campagne. Étant aux fauxbourgs de Paris, ſon cheval le jetta par terre. Ce que voyant, une jeune Damoiſelle qui étoit près de là, ſe prit à rire, ce qui fâcha tellement ce

1. Voy. Hitopadeſa, *la Femme du vacher & ſes deux galants;* — *Paraboles* de Sendabar, tr. de l'hébreu par Carmoly, Paris, 1849, p. 115; — *De Syntipa & Cyri Narratio*, éd. Boiſſonade, Paris, 1828, in-12, p. 29; — *Les Sept Viſirs*, dans Scott, *Tales, Anecdotes and letters tranſlated from the arabic*, Shewſbury, 1800, in-8°; — Pierre Alphonſe, *Conte* IX; — *Fabliau de la mauvaiſe femme*, 3; — Boccace, *Décaméron*, journ. VII, nouv. 6; — Pogge, *Muliebris vafrities;* — Luſcinius, *Joci ac ſales feſtivi*, Aug. Vind., 1524, in-8°, 172, *Mulieris induſtria*, reproduit par Gaſt, I, *De adultera*; — Bandello, part. II, nov. II; — Sanſovino, *giorn.* III, nov. 10; — Eſtienne H., *Introduction*, ch. xv, 28; — *Ruſes d'amour pour rendre ſes favoris contents*, 1681, in-12, ruſe 26.

vie, mettez l'épée à la main, & témoignez d'être en colere, disant : morbleu! je le ratraperai une autre fois, & en disant cela, sortez promptement de céans, & quoique mon mari, que vous allez rencontrer sur la montée, vous en demande la cause & vous veuille arrêter, allez vous-en, faisant mine d'être en colere sans lui répondre, c'est l'unique moyen de se sauver, sans quoi je suis morte autant vaut. Le marquis, qui n'avoit pas le loisir de consulter là-dessus, fut bien aise aussi que par ce moyen il se pourroit facilement eschapper, met l'épée à la main, sort de la chambre & rencontrant le mari, dit : morbleu! je le ratraperai une autre fois. Le mari étonné, lui demande ce qu'il a, mais lui, sans vouloir écouter, enfonçant son chapeau à sa tête, sort sans lui dire un mot. Le mari trouve sa femme à la porte de sa chambre, à qui il demande à qui en a monsieur le marquis. Ah! mon ami, dit-elle, jamais je ne me suis trouvée si étonnée : tout maintenant il est venu un jeune homme se réfugier ici, me priant, la larme à l'œil, d'avoir pitié de lui, de le sauver des mains de ce marquis, qui, l'épée à la main, couroit après lui, pour le tuer ; je l'ai fait entrer dans ma chambre, & me suis tenue à la porte pour en deffendre l'entrée, mais le marquis a été assez courtois pour ne pas l'attaquer chez moi. Ah! dit le mari, sans doute c'est ce qui l'obligeoit à dire qu'il le ratraperoit ailleurs. Mais, où est-il ce jeune homme? Je ne sçai, dit-elle, où il se sera caché, je m'en vais l'apeller : sortez, mon ami, ne craignez rien, il est parti. Ce jeune homme, qui avoit tout oüi, sort tout tremblant de dessous le lit, car il en avoit bien sujet. Le mari lui demande pourquoi ce marquis lui en vouloit? Je

vous jure, dit-il, que je n'en ſçai rien, car je ne le connois point & je crois qu'il me prend pour un autre, car ſitôt qu'il m'a vu, mettant l'épée à la main, il a crié tue, tue, & ſans madame, qui m'a fait la faveur de me retirer ceans, je ſerois mort ſans doute; je lui ſuis obligé de la vie. Le mari le conſola le mieux qu'il put & le conſeilla de ne ſortir point de chez lui qu'il ne fût nuit, de peur que l'autre ne le guetât par la rue; ainſi eut-il beau recouvrer le temps qu'il avoit perdu, ſans aprêhender le mari qui lui ſervoit d'eſcorte[1].

XLIV

D'un gentilhomme & d'une damoiſelle.

Un Gentilhomme à cheval venoit de la campagne. Étant aux fauxbourgs de Paris, ſon cheval le jetta par terre. Ce que voyant, une jeune Damoiſelle qui étoit près de là, ſe prit à rire, ce qui fâcha tellement ce

1. Voy. Hitopadeſa, *la Femme du vacher & ſes deux galants;* — *Paraboles* de Sendabar, tr. de l'hébreu par Carmoly, Paris, 1849, p. 115; — *De Syntipa & Cyri Narratio*, éd. Boiſſonade, Paris, 1828, in-12, p. 29; — *Les Sept Viſirs*, dans Scott, *Tales, Anecdotes and letters tranſlated from the arabic*, Shewſbury, 1800, in-8°; — Pierre Alphonſe, *Conte* IX; — *Fabliau de la mauvaiſe femme*, 3; — Boccace, *Décaméron*, journ. VII, nouv. 6; — Pogge, *Muliebris vafrities;* — Luſcinius, *Joci ac ſales feſtivi*, Aug. Vind., 1524, in-8°, 172, *Mulieris induſtria*, reproduit par Gaſt, I, *De adultera*; — Bandello, part. II, nov. II; — Sanſovino, *giorn.* III, nov. 10; — Eſtienne H., *Introduction*, ch. xv, 28; — *Ruſes d'amour pour rendre ſes favoris contents*, 1681, in-12, ruſe 26.

cavalier, qu'il lui dit en colere: Ne vous étonnez pas de cela, Mademoiſelle, mon cheval en fait autant toutes les fois qu'il rencontre une p... A quoi la Damoiſelle en riant répondit: Si cela eſt, monſieur, je ne vous conſeille pas d'entrer dans la ville, car, aſſurément, il vous romproit le col[1].

XLV

D'un jeune ſoldat & de la femme d'un bourgeois.

Dans Grenade, fameuſe cité d'Eſpagne, & la derniere qui fut reconquiſe ſur les Maures par les rois catholiques Ferdinand & Iſabelle, rois de Caſtille & d'Aragon, grands peres de ce fameux empereur Charles-Quint, le roi Philippe II ſon ſucceſſeur faiſoit une levée de gens de guerre pour aller contre la ville d'Alger, & à meſure qu'on les levoit dans la ville, on leur donnoit un billet pour loger chez les bourgeois juſqu'au lendemain qu'ils devoient battre la campagne. Entre ces ſoldats qui ſe firent enrôler, il y eut un jeune homme de bonne mine & fort adroit, comme vous verrez par la ſuite de ce diſcours, qui eut ſon billet pour aller loger comme les autres chez un bourgeois : il étoit déjà tard, & quaſi ſur l'heure de ſouper, quand il vint fraper à la porte: une ſervante lui ouvre, qui s'enquête de

1. Voy. Waldis, IV, 59 ; — Zincgref, *Der Teutſchen ſcharpfſinnige kluge Sprüch*, Straſburg, 1628, in-8°, p. 330 ; — Wolgemuth, 225.

ce qu'il demandoit; il répond qu'il y venoit loger par ordre du Roi. La ſervante apelle ſa maîtreſſe, qui étant deſcendue & ayant apris les prétentions du ſoldat, dit qu'elle étoit jeune femme nouvellement mariée, que ſon mari étoit abſent, & que ſeule avec ſa ſervante elle ne pouvoit recevoir d'homme chez elle. Ce ſoldat ne ſe ſatisfit point de cette réponſe, & lui dit qu'il étoit bien marri de l'incommoder, mais qu'il étoit trop tard pour aller demander un autre logis, que ſes camarades étoient tous logés, & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il couchât à la rue, & la prie de le mettre en tel lieu qu'il lui plairoit, qu'il tâcheroit de lui faire le moins d'incommodité poſſible. La jeune femme, que cela fâchoit extrêmement, mais qui voyoit bien que c'étoit un faire le faut & qu'auſſi bien il prendroit de force ce qu'on lui refuſeroit par amitié, encore qu'elle voyoit bien que cela pourroit troubler ſes deſſeins, elle dit à ſa ſervante qu'elle le laiſſât entrer & qu'elle le mît coucher au galetas. Ce jeune homme en entrant, dit à cette jeune femme: Mademoiſelle, je n'ai point ſoupé, ce n'eſt pas que je vous en demande, ni que vous ſoyez obligée, puiſque le roi nous paye pour cela, mais parce qu'il eſt tard & que je ne trouverois à cette heure ici rien dans la ville (car aux villes d'Eſpagne on ne trouve pas des cabarets comme en France), obligez-moi de me faire donner quelque choſe pour mon ſouper, & je le payerai. Comment, lui dit-elle, croyez-vous que ce logis ici ſoit un cabaret? allez vous coucher ſi vous voulez, car à ſouper vous n'en aurez point ceans. Lui qui voyoit bien qu'en ſortant il auroit peine à trouver à ſouper dehors & qui craignoit qu'à ſon retour on ne lui fermât la

porte, aima mieux s'aller coucher sans souper, ce qu'il fit. On le fait monter au haut d'un galetas assez mal en ordre, on lui montre un méchant lit dans lequel il fut contraint de se coucher : car outre que les soldats en Espagne n'osent pas traiter leur hôte avec tant d'empire qu'ils font en France, ils n'osent pas faire dans les grandes villes ce qu'ils font dans les villages, où ils ont la force en main. Ce soldat étant assez mal couché, & qui mouroit de faim, n'avoit pas grand envie de dormir; il ne fit que se tourner de côté & d'autre, sans pouvoir fermer l'œil. Environ une heure après qu'il s'alla mettre au lit, tournant les yeux dans la chambre de côté & d'autre, il vit une lumiere qui sortoit par une crevasse du plancher, il eut la curiosité de voir ce que ce pouvoit être, se leva nud en chemise, se couche tout plat à terre, & voit que ce trou répondoit à une belle chambre qui étoit au-dessous; bien meublée & bien tapissée, où il y avoit un beau & grand feu, avec deux broches qui tournoient pleines de gibier, & la jeune damoiselle à qui il avoit parlé, auprès du feu, entre les bras d'un jeune avocat ou pour le moins paraissoit-il être tel, avec sa soutane & son long manteau, & la servante qui tournoit les broches. Comment, dit-il en lui-même, est-ce ici cette femme qui ne reçoit point d'hommes chez elle en l'absence de son mari? Il ne dit mot, voyant qu'il n'étoit pas encore tems de parler, mais affamé qu'il étoit, il regardoit avec grande envie ce qui étoit à ces broches, qu'il dévoroit des yeux; il eut la patience de voir cuire le souper, & s'il n'étoit du festin, pour le moins mâchoit-il à vuide la fumée du rôt[1]. Il vit couvrir la table, apporter les bouteilles

de vin qu'on venoit de rafraîchir dans la neige, comme c'eſt la mode en été en cela, & bref mettre les viandes ſur la table; comme ils lavoient les mains, ils entendent fraper à la porte. La ſervante ayant demandé qui va là? elle connut à la réponſe que c'étoit le maître du logis, qu'on n'attendoit que dans deux ou trois jours. La ſervante toute effrayée, dit à ſa maîtreſſe: Ah! Mademoiſelle, tout eſt perdu, c'eſt monſieur qui arrive. La maîtreſſe, toute étonnée, ne ſçait que faire : de cacher cet avocat en aucun lieu, elle ne pouvoit, car il n'y avoit pour tout que cette chambre & une à côté, où couchoit la ſervante, & où ſe cachant, il n'eût pû ſortir qu'on ne l'eût vu, car il falloit qu'il repaſſât dans la même chambre : de le mettre en haut, dans ce galetas où étoit couché ce ſoldat, il n'y avoit nulle apparence de découvrir la choſe à cet étranger, & ſe mettre à la diſcrétion de cet homme qu'elle ne connoiſſoit point, & qui pouvoit publier partout ſon infamie; de le faire deſcendre en bas, il n'y avoit que l'eſcalier par où il falloit que montât le mari qui étoit à la porte & puis la grande preſſe que ce mari leur donnoit, ne permettoit pas tous ces raiſonnemens, & tout ce qu'elle put faire à la hâte, fut de le faire cacher dans la ruelle du lit, & ouvrir une grande armoire qui étoit proche, dans laquelle elle fit mettre tout le ſouper en l'état où il étoit, les plats, les aſſiettes, les ſerviettes, le vin, le fruit, tout le couvert, mettre le tapis ſur la table, & elle s'aſſied auprès du feu. Cependant, le mari qu'on faiſoit attendre à la porte, frape pluſieurs fois & crie qu'on lui vienne ouvrir, ce qu'on fait à la fin: il entre, il monte, & trouve ſa femme aſſiſe auprès du feu, qui ſe leve

& lui ſaute au col, lui diſant : ah ! mon cher ami, que je ſuis aiſe de vous voir ! car je ne vous attendois pas encore ſi tôt. Ma mie, lui dit-il, ayant fait mes affaires plûtôt que je ne penſois, je ſuis venu à toute bride, tant j'avois envie de vous voir ; j'ai fait aujourd'hui dix-huit lieues, deſirant arriver ici à quelque heure qu'il eût pu être, pour ne loger point dans ces méchantes ventes (ainſi apelle-t-on les hôtelleries) où l'on eſt ſi mal accommodé ; mais que veut dire, lui demanda-t-il, un ſi grand feu ? Ah ! mon ami, lui dit-elle, j'ai un ſi grand mal de ventre, que je l'ai fait faire pour me chauffer des ſerviettes pour me mettre deſſus; je crois que cela m'eſt venu de l'affliction que j'ai reçue à ce ſoir, d'un ſoldat qui, malgré moi, a voulu loger ceans, diſant avoir ordre du Roi ; cela m'a tant fâché, de voir un homme loger ceans lorſque vous n'y êtes point, que cela m'a cauſé, comme je crois, ce mal là. Incontinent, ce ſoldat jugea bien qu'il étoit tems de paroître, puiſqu'on le mettoit en jeu; il s'habille promptement, ayant pourtant l'oreille éveillée pour oüir la fin de leur diſcours. Le mari lui dit : ma mie, ce n'eſt pas tout, je n'ai point ſoupé & je meurs de faim, avez-vous quelque choſe à me donner ? Moi ? mon ami, que voulez-vous que j'aye, moi qui ne vous attendois point ! penſez-vous quand vous êtes hors d'ici, que je faſſe ordinaire ? Je me paſſe à une pomme cuite & ma ſervante à une autre. Mais il faut donc, dit le mari, que j'aille coucher ſans ſouper, car de trouver maintenant rien à la ville, il ne faut pas l'eſpérer. Le ſoldat qui s'étoit promptement habillé, deſcend & frappe à la porte ; on lui ouvre, il vient ſaluer le mari, le priant de l'excuſer s'il avoit

donné de l'incommodité à sa femme, qui ne vouloit point le loger, mais qu'il venoit par ordre du Roi, dont il lui fit voir le billet, de peur qu'il n'en prît ombrage; toutefois, monsieur, dit-il, Mademoiselle ne se peut plaindre de moi, de lui avoir dit aucune chose qui ait pu lui déplaire. Je ne m'en plains pas, répliqua-t-elle. Monsieur, lui dit ce soldat, vous n'avez pas soupé, ni moi aussi; si vous voulez, je vous donnerai à souper & à Mademoiselle aussi, & j'ai moyen de vous faire bonne chere. Comment, seroit-il possible, lui dit-il, vû qu'à l'heure qu'il est, il est impossible de rien trouver dans la ville? Ne vous en mettez point en peine, dit ce soldat, le souper ne tardera guere à être bien aprêté. Je veux bien vous avouer franchement, je crois que je suis ceans du tout en liberté, & que vous ne m'irez pas accuser à l'inquisition que je suis magicien, & que je commande aux démons, comme il me plaît; laissez-moi faire, & je vous ferai voir que j'ai du crédit en enfer, où l'on aprête les viandes aussi bien pour le moins qu'en ce pays-ci. Il prend un petit bâton auprès du feu, qu'il fait servir de baguette, fait un cercle à l'entour de lui, & comme il étoit extrêmement adroit & matois, il prononce quelque jargon étranger qu'il composa à l'instant, que les autres n'avoient garde d'entendre, puisqu'il ne l'entendoit pas lui-même, quoiqu'il s'entendît fort bien, & après plusieurs étranges grimaces qu'il fit, pour donner plus de lieu à la fourbe, il prononça tout haut en langue intelligible: je te commande que tout présentement tu nous fasses apporter à souper pour mon hôte & mademoiselle sa femme, mais prens garde à toi & nous traites bien. Que desirez-

vous manger, monſieur, dit-il au maître de la maiſon? Tout ce qu'il vous plaira, dit-il. Fais donc promptement apporter un bon potage aux herbes, bien fait, avec un chapon bouilli, un bon chapon rôti, une couple de perdrix, un levreau & deux beccaſſes, qui étoit la viande qu'il avoit vue au feu, & qu'il avoit eu le loiſir de conſiderer attentivement: eſt-ce aſſez, dit-il, mon hôte? Ah! monſieur, c'eſt trois fois plus qu'il ne faut, que voulez-vous faire de tant de viandes? Va, dit-il, encore une douzaine d'alouettes pour curer les dents. Outre cela, prépare-nous le vin rafraîchi dans la neige, le deſſert en bon ordre & des confitures, mais que tout ſoit cuit comme il faut, & te gardes bien de faire paroître qui que ce ſoit ici dedans, ni de faire peur à Mademoiſelle que voilà, par aucune viſion, je veux que tout ce que je demande ſe trouve prêt dans cette grande armoire que voici. Monſieur, dit-il, faites-la ouvrir, car tout ce que je viens de demander y eſt ſans faute, & vous verrez comme je ſuis ponctuellement obéi. Cette femme, voyant bien qu'elle étoit découverte, & que ce ſeroit en vain qu'elle voudroit réſiſter à l'ouverture de cette armoire, loua l'adreſſe & la ſubtilité du ſoldat en elle-même; on ouvre l'armoire, & tout ce qu'il avoit demandé, s'y trouvoit, tout chaud & prêt à manger, au grand étonnement du mari, qui étoit ſi confus qu'il ne ſçavoit que dire. La damoiſelle faiſoit l'étonnée auſſi bien que lui, & ſans doute elle avoit raiſon de l'être, mais d'autre façon que le mari. Le ſoldat, qui faiſoit le maître, comme celui qui vouloit qu'on crût qu'il défrayoit ſes hôtes, commande qu'on mette la nappe & qu'on ſerve les viandes tandis qu'elles

étoient chaudes & comme il mouroit de faim, il arrache une cuiſſe de chapon & mord à même, diſant au mari qu'il étoit fort bon, & qu'il en goutât. Le maître avoit peine à ſe réſoudre à manger de ces viandes qui venoient, comme il s'imaginoit, d'un ſi étrange lieu. La damoiſelle faiſant la ſucrée, lui dit qu'elle n'avoit garde d'en manger; le ſoldat lui dit qu'elle ne devoit rien apréhender, qu'elle en mangeât & que ſans doute elle le trouveroit bon: il fait donner de l'eau à laver, fait les honneurs de la maiſon, fait aſſeoir ſon hôte & ſa femme, & ſe ſied auprès d'elle, prend une cueiller, goûte au potage, dit qu'il eſt bon, convie le maître à y goûter, qui ne s'y pouvoit bonnement réſoudre, mais à la fin en ayant goûté & l'ayant trouvé bon, en fait goûter à ſa femme, qui, quoiqu'elle ne demandât pas mieux, ſe faiſoit pourtant prier, mais à la fin ils y furent bientôt accoutumez l'un & l'autre, & mon drôle qui mouroit de faim, donnoit comme il falloit ſur le doubleur & mangeoit autant que quatre. Enfin le mari fut contraint de louer les viandes & les ſauces, & d'avouer qu'il y avoit d'auſſi bons cuiſiniers en enfer qu'à Grenade; ils trouverent le vin excélent & extrêmement frais, & le fruit bien en ordre, de ſorte que le mari confeſſa n'avoir fait de longtemps ſi bonne chere. Comme ils eurent ſoupé, ce ſoldat ayant pitié du pauvre avocat, qui voyoit manger ſon bien ſans y prendre part, encore qu'il mourût de faim, & pour lui donner lieu de ſortir en aſſurance du lieu où il étoit, ce qui lui donnoit encore plus de peine que la perte de ſon ſoupé, il s'aviſa d'une plaiſante ſubtilité. Or ça, dit-il à ſon hôte, vous ne vous plaindrez pas, je crois, que vous

n'avez ſoupé à votre contentement? Non, aſſeurément, répondit le maître. Ce n'eſt pas encore tout, dit le ſoldat, je veux vous faire voir celui qui nous a donné à ſouper. Ah! non, de grâce, dit la damoiſelle toute tremblante de la peur qu'elle avoit qu'il ne découvrît ce qu'elle avoit tant d'envie de céler, mais lui, entendant ce qu'elle vouloit dire: Non, mademoiſelle, dit-il, n'ayez pas de peur, je ne ferai pas ce que vous penſez, je ſuis trop diſcret pour deſobliger les dames, aſſeurez-vous ſur moi, & le mari n'en étoit pas d'avis non plus que ſa femme, mais ils avoient tous deux une peur bien différente. Non non, monſieur, dit-il, vous ne verrez rien qui vous puiſſe faire aprehender aucune choſe, ne vous mettez pas en peine; mademoiſelle, dit-il à la femme, faites ouvrir toutes les portes de céans, tant d'ici que de la rue, ce qui fut fait, & tout à l'heure, le ſoldat ſe levant de ſa chaiſe, dit avec une voix relevée: Et toi qui es ici préſent, qui nous as ſi bien traités, qui nous vois & qui nous écoutes, ſors promptement d'ici par les portes qui ſont ouvertes, afin que tu ne rompes rien, & fais-toi voir en la compagnie, non en ta forme, car tu ferois mourir de peur mademoiſelle que voici, car pour monſieur, je ne crois pas qu'il ſoit ſi aiſé à effrayer. Monſieur, lui dit-il, en quel habit vous plaît-il qu'il paroiſſe? En tel qu'il vous plaira, répondit-il ſur le champ, tant il avoit hâte qu'il fût parti. Sors donc en habit d'avocat. Le pauvre avocat, qui vit une occaſion ſi favorable d'eſchapper comme il ſouhaitoit, enfonça ſon chapeau dans ſa tête, de peur d'être connu, paſſa plus promptement qu'il pût au travers de la chambre & gagna la rue. Le mari, en le voyant, penſa tomber pâmé de

ſon haut, & la demoiſelle, pour mieux jouer ſon jeu, fit ſemblant d'être évanouïe de peur; on la deshabilla & la mit dans le lit, où le mari ſe mit après, & le jeune homme s'alla coucher avec plus d'envie de dormir qu'auparavant. Le mari ne put fermer l'œil, ſongeant toujours aux choſes étranges qu'il croyoit avoir vues, dont il entretenoit ſa femme qui faiſoit plus l'étonnée que lui. Le lendemain au matin, le ſoldat vint prendre congé de ſon hôte, qui lui fit mille remercîmens: étant ſorti du logis, il épia quand le mari en ſeroit dehors & entra auſſitôt dans la maiſon, trouva la maîtreſſe dans le lit, à qui il donna le bonjour. Elle demeura toute honteuſe & ſe vouloit cacher de lui, mais il dit: Mademoiſelle, pourquoi me refuſez-vous l'honneur de votre vuë, ai-je fait quelque choſe qui vous puiſſe déplaire? Au contraire, monſieur, dit-elle, je vous ai tant d'obligation que j'ai honte de paroître devant vous: ces diſcours continuerent en complimens & s'acheverent en l'accommodement des deux perſonnages, qu'elle n'oſa refuſer, vû le ſignalé ſervice qu'il lui avoit rendu, & qu'il étoit homme qui meritoit bien autant pour le moins d'être obligé que monſieur l'avocat, dont le mari ne ſçut rien, non plus qu'il avoit ſçu de l'autre[1].

1. Voy. *Fabliaux*, III, 139, *Du pauvre clerc;* — Méon, *Nouv. recueil*, 1823, 2 v. in-8°, I, 104; — *Hiſt. litt. de France*, XXIII, 146, Cf. XXII, 10; — Grimm, *Lateiniſche Gedichte*, 354 & rem. 382, Unibos; — Stricker, *Der geaffte Pfaffe*, dans Hagen, *Geſammtabenteuer*, III, 145; — Roſenblüt, *der fahrende Schüler* dans Keller: *Faſtnachtſpiele*, III, 1172, — Waldis, IV, 66; — Hans Sachs, *der falreud Schüler mit dem Teufelbannen*, II, 4, f. 36, renouvelé par Buſching, H. Sachs (1819), t. II, p. 244-259; — Eyring, II, 431; — Cervantes, *Comedias y Entrameſas*, Madrid, 1749, 2 v. in-4°, t. II, *la Cueva*

XLVI

Gaſconnade.

Un gentilhomme gaſcon entendant parler de belles actions de nos generaux d'armées, & que dans deux attaques de places, un prince avoit tué juſqu'à ſix ſoldats de ſa main : Ha! dit le Gaſcon, voilà bien de quoi s'étonner, je veux que vous ſçachiez que les matelats ſur leſquels je repoſe mes membres, ne ſont garnis que des mouſtaches de ceux dont mon épée a été victorieuſe, & c'eſt de cela dont il faut s'étonner, & non pas des petites bagatelles de ce Prince dont vous parlez[1].

de Salamanca; — Baſile, *lo Cunte de li cunti*, Napoli, Beltramo, 1637, in-8°, II, 10, n° 20; — Abraham à S. Clara, II, 203; — Cf. Liebrecht, dans Pfeiffer, *Germania*, I, 263; — Cornet, *le Soldat magicien*, opéra.

1. Cette gaſconnade nous rappelle l'anecdote ſuivante : paſſant à Strasbourg la revue de ſon régiment, le prince Max de Deux-Ponts fut un jour ſurpris de voir ſes grenadiers dépouillés de leurs mouſtaches & de leurs barbes. Il s'informa en vertu de quel ordre ils avaient fait ſubir à leurs figures martiales cette métamorphoſe. Pour toute réponſe, ſes ſoldats lui préſentèrent, en le priant de le placer dans le berceau de ſon premier-né, un petit matelas rembourré, en guiſe de crin, des dépouilles de leurs mouſtaches & de leurs barbes, dont ils avaient fait le ſacrifice à cet effet.

XLVII

Subtile invention de Bohémiens.

Une compagnie de Bohémiens, qui comme l'on ſçait, ne ſont pas ſûrs de la main, étant logez à un village à ſix lieuës de Paris & voyant que le ſeigneur du lieu avoit parfaitement de beaux Porcs [1], ils eurent tellement envie d'en avoir un qu'encore que leur coûtume ne ſoit pas de voler aux bourgs & villages où ils logent, néanmoins ils réſolurent d'en avoir un à quelque prix que ce fût et même au péril de leur vie, & pour parvenir à leur deſſein, ayant fait cacher un de leurs gens proche du toit où l'on hébergeoit ces animaux, lorsque le Porcher entra dans la cour du logis pour leur ouvrir la porte du toit, le gaillard de Bohême, qui étoit tapi derrière une borne, donna un coup de houſſine à un de ces porcs & lui fit tourner la tête du côté du buiſſon où il entra sans que le Porcher s'en aperçût, & en attendant qu'il fut nuit, le Bohême ſe tint caché ; puis étant nuit fermée, il conduiſit le porc en leur cabane éloignée du village, en ſorte qu'ils le tuèrent ſans que perſonne

1. En 1561 & en 1612 on avait enjoint à tous baillis, ſenechaux & autres officiers « faire commandement à tous tels impoſteurs qui empruntoient le nom de Bohémiens ou Égyptiens, leurs femmes, enfants & autres de leur suite de vuider dans deux mois de ce royaume à peine des galères & de punition corporelle ». Ces injonctions étaient à peu près vaines.

en entendit rien, & dès le matin, ayant envoïé deux des leurs pour découvrir si l'on ne parloit point de la perte de la bête, ils ne firent pas grand chemin sans rencontrer un domestique du seigneur qui leur demanda s'ils ne l'avoient pas vû & qu'on les soupçonnoit du vol, ce qui leur mit martel en tête & obligea l'un des deux à retourner promptement en leur logement & par des chemins détournez, & à même tems s'avisérent de cette subtilité : qui fut d'étendre le cochon de son long, mettre un drap dessus avec une bougie allumée à un bout des pieds, une de leurs femmes & des enfans à genoux qui pleuroient amèrement, ayant même foüetté ces enfans pour les obliger à pleurer, & par ces larmes faire croire, comme ils firent, à ceux qui vinrent à la quête du porc, que c'étoit le mari & le père de ceux qui pleuroient qui étoit décédé & étoit sous ce drap mortuaire; ce que les domestiques du seigneur ayant pris pour argent comptant & après une exacte perquisition en tous les endroits des logemens des Bohémiens, s'en retournerent annoncer à leur Maître que ce n'étoient point ces gens-là qui avoient dérobé leur porc : mais comme ce n'étoit pas assez de l'avoir tué & qu'il falloit le depecer par morceaux & le saller, & qu'ils ne le pouvoient faire sans être découverts, s'ils demeuroient davantage sur les terres du seigneur, ils se résolurent de changer de logement; mais n'ayant pas de commodité pour transporter ce corps mort, leur Capitaine eut encore assez d'effronterie d'aller suplier le seigneur de leur prêter son chariot & ses chevaux pour le transporter à trois lieuës de là, pour l'aller enterrer en un lieu où ils disoient que le deffunt avoit eu dévotion d'être enterré, ce

que la bonté du ſeigneur lui accorda. Et par ces artifices trompèrent ce brave Gentilhomme qui perdit ainſi ſon cochon & prêta ſes chevaux & ſon chariot pour aider à ſe dérober lui-même.

XLVIII

D'un qu'on menoit pendre.

Un Voleur pour ſes méfaits ayant été condamné à être pendu & étranglé : comme on le menoit au gibet, ſon Confeſſeur lui diſoit : mon ami, que vous devez être heureux en ſongeant que vous allez ſouper avec Dieu. Hélas, ce dit-il, mon père, pourvû que j'y ſois bien pour demain à dîner, ce ne ſera pas mal allé. Non, mon ami, lui répliqua ſon Confeſſeur, & il faut tenir pour aſſuré que vous irez ſouper à ce ſoir, mourant contrit & repentant, comme vous faites; quelle félicité de ſe voir ſervi par des anges & dans la compagnie des ſaints avec des mets tout divins! Ah! mon Père, répondit-il, vous me feriez bien plaiſir ſi vous y vouliez aller en ma place; car je vous aſſure que je n'ai aucun apetit : le Cordelier qui n'en avoit nulle envie, lui dit : J'irai fort volontiers, mon ami, mais il eſt aujourd'hui jeûne au couvent[1].

1. Voy. Pogge, *Jejunium;* notre édition, ch. XI, p. 22 : d'une exhortation cardinalice; — B. Des Périers, nouv. C; — Eſtienne, *Introduction*, ch. XV, § 20; — Sabinus in *Poet. Germ. Deliciis;* — Owen, *Epigr.*, 1657, L. I. Ep., 23, p. 16, — Gallien de Salmorenc, *le Bréviaire*

XLIX

Naïveté d'un Seigneur de la cour.

Une dame de haute condition ayant le foir convié une bonne compagnie chez elle, elle leur voulut donner après foupé le divertiffement de la Comédie, & fachant qu'un feigneur qualifié qui étoit du nombre des conviez, avoit fort peu de cervelle & une grande tendreffe pour toutes les chofes qui pouvoient donner de la compaffion, que la moindre lui tiroit des larmes des yeux; Elle demanda aux comédiens la *Sophonisbe*, hiftoire romaine fort bien mife au théâtre par monfieur Mairet[1], qui en une tragédie

des politiques, 1769; — Prior, *Poetical* Works, London, 1779, 2 vol. in-8° : *The Thief and the Cordelier, a ballads.*

Père François confolant un voleur
Que l'on menait à la potence,
D'un énergique ton lui parlait du Seigneur,
L'exhortant à la patience.
Vous fouperez tantôt, difait-il, avec lui.
Le voleur lui répond : Ce repas m'embarraffe,
Mon Père, je jeûne aujourd'hui,
Voudriez-vous prendre ma place?

LE BRUN, 1719.

1. La *Sophonisbe* de Mairet fut repréfentée en 1629. Mairet naquit à Befançon en 1604 & defcendait d'une ancienne famille de Weftphalie qui, à l'époque de la Réforme, s'était réfugiée en France par attachement pour la religion catholique. Il alla à Paris; après son mariage

extrêmement pitoyable, particulièrement ſur la fin, quand Maſiniſſe eſt contraint d'empoiſonner cette belle reine qu'il adoroit, pour ſatisfaire à la brutalité de ce tyran cruel, exécuteur des paſſions barbares de ce peuple inhumain, auſſi lui fait-il dire de ſi belles choſes & ſi touchantes que je ne m'étonne point ſi elles furent capables de tirer des larmes des ſpectateurs. Mais le Seigneur dont je vous parle ſe trouva ſi ſenſiblement touché de compaſſion que les larmes en abondance lui tombèrent des yeux avec des ſoûpirs qui retentiſſoient auſſi haut que ceux des acteurs, & comme ſi véritablement la choſe fut venuë d'arriver, ce qui obligea les ſpectateurs à pleurer auſſi fort que lui, mais c'étoit à force de rire. Ce que voyant, cette Dame ravie d'être venuë à bout de son deſſein, elle lui dit en riant, étant aſſiſe auprès de lui : Comment, monſieur, vous pleurez ; à quoi il répondit, & eſſuyant ſes yeux qui étoient rouges comme écarlate, avec une parole entrecoupée de ſoupirs & de ſanglots : Je le crois bien, Madame, je ne m'en puis empêcher, cela m'eſt trop ſenſible. A quoi cette Dame repartit : Si cela qui ne vous doit pas toucher vous eſt ſi ſenſible, que feriez-vous ſi on vous aportoit les nouvelles de la mort de votre femme & de vos enfants? Ah! madame, lui dit-il, ce n'eſt pas de même; car c'eſt ici une hiſtoire vraie,

il revint à Beſançon. En 1651, il fut envoyé comme réſident à Paris par le parlement de Dôle. Mais le ſéjour de la capitale ne convenait plus à Mairet; il y était dépayſé, la cour n'était plus la même, ſes amis y étaient devenus rares & les comédiens ne recherchaient plus ſes ouvrages. Il retourna dans ſa ville natale pour n'en plus ſortir & y mourut à quatre-vingts ans. (Voy. E. Serret, *Correſpondant* du 10 août 1873.)

je l'ai veuë dans Tite-Live. Voyez ſi ce diſcours n'étoit pas ſuffiſant d'accroître encore les pleurs à force d'en rire[1].

L

De certains Marguillers de village.

A quatre ou cinq lieuës de Paris, il y a un certain village dont le Patron de la Paroiſſe eſt ſaint Sébaſtien, la repreſentation duquel eſt ſur le grand Autel de l'égliſe, mais à cauſe que durant la guerre les Huguenots avoient abatu les égliſes & rompu les images, ce ſaint ſe trouvoit ruiné ſans tête, ſans bras. Ce qui obligea le Curé à dire aux Paroiſſiens qu'ils avoient tort de le laiſſer en cet état & que pour peu ils en auroient un neuf. Ils demeurèrent d'accord de prendre de l'argent du Tréſor de l'Égliſe pour en faire un en bois, qu'on devoit argenter par deſſus. Et avec cet argent des Marguillers furent deputez pour aller à Paris commander ce Saint, avec la meſure de la grandeur qu'il le falloit. Ils furent donc chez un ſculpteur à qui ils demanderent combien il vouloit pour leur faire un ſaint Sébaſtien. Le Sculpteur leur demanda de quoi ils le vouloient; ils répondirent qu'ils le vouloient de bois pour le faire argenter peu après. Leur demanda de quel bois ils le vouloient; ils dirent qu'ils le vouloient de bois de Chêne. Il voulut ſçavoir la grandeur, ils lui montrerent la

1. Voy. Pogge, *In vane curioſos, & Cantor Hectoris;* — notre édition, XLII, p. 61 : *la Mort de Roland.*

mesure qu'ils en avoient aportée. Ce n'est pas tout, dit le Sculpteur, le voulez-vous vif ou mort? Leur demandant en quelle posture ils vouloient qu'il le représentât, vivant ou bien mourant dans le Martyre, ou bien déjà mort de ses blessures. Les Marguillers se trouverent bien etonnez à cette question à laquelle ils ne pouvoient répondre, aussi n'avoient-ils eu aucune charge touchant ce point-là. Comment! dit l'un d'eux, nous faut-il retourner pour cela! Il le faut bien, dirent les autres, car si nous leur allons porter en vie & qu'ils le veulent mort, il n'y a point d'aparence, & aussi peu de le porter mort s'ils le veulent en vie; ce que voyant, un d'eux, qui se croyoit bien plus habille homme que ses compagnons, leur dit : Vous voilà bien empeschez, faut-il tant consulter là-dessus? Là, là! faites-le en vie, dit-il au Sculpteur, s'ils le veulent mort, n'aurons-nous pas bien le moyen de le tuer après[1]?

LI

D'un Juge.

Un Juge dans certaine ville de Normandie condamna un vaurrien de la même ville qui avoit été accusé de quelque crime, à avoir le foüet par trois

1. Voy. Pogge, *Crucifixus vivus;* — notre édition, VII, p. 16 : *Des paysans qui achetèrent un crucifix;* — Guyétand, *Poésies*, Paris, 1790, in-8° : *la Question résolue.*

jours de marché, par tous les carrefours de la ville & la fleur de lis. Cettui-ci se nommoit le Soult en son furnom; qui apela de cette sentence au parlement de Rouen où il trouva des amis, par le moyen desquels il fit casser la sentence du Juge & fut renvoyé absous. Cettui-ci étant de retour en sa ville, rencontrant son Juge par les ruës, lui dit : Eh bien, monsieur, voilà de vos justices accoutumées, vous imaginez-vous n'être pas responsable devant Dieu de vouloir sans raison ôter l'honneur & la réputation d'un homme de bien? voyez comme mon innocence a été reconnuë par des Juges souverains qui n'y vont pas si vite que vous, qui vous ont fait l'affront de casser votre Sentence. Mon ami, lui dit ce Juge, tu ne sçais de quoi tu te plains, ce que j'en ai fait n'a été que pour ton profit; tu es un méchant Soult qui ne vaut rien & je te voulois faire marquer pour te faire valoir quinze deniers, & au lieu de m'en sçavoir gré, tu te plains de moi.

LII

D'un Borgne.

En la ville de Roüen il y avoit un certain droit à prendre sur ceux qui veulent tenir cabaret, qu'on nomme droit d'Enseigne, car pour mettre une Enseigne il faut donner un écu ou quatre francs, & de ce droit un borgne étoit Partisan. Un homme voulant tenir cabaret ne put jamais obtenir de ce borgne

permiſſion de mettre une enſeigne qu'il ne lui donnât une piſtole, parce qu'ils avoient autrefois eu querelle enſemble; de ſorte que pour en paſſer ſon envie il fut contraint de donner à ce borgne la piſtole qu'il lui demandoit, avec réſolution pourtant de l'en faire repentir. Si tôt qu'il eut permiſſion de lever une enſeigne, il y fit peindre un borgne à qui un homme preſentoit une piſtole & fit écrire deſſous : *Au Borgne qui prend.* Ceux qui voyoient cette enſeigne & qui en ſçavoient l'hiſtoire en rioient à bon écient, tant que cela vint aux oreilles du borgne qui, s'en ſentant fort ſcandaliſé, en coucha ſa plainte en juſtice. Le Tavernier fut aſſigné en plainte devant le Juge, qui répondit ſur l'interrogatoire qu'on lui fit, qu'il étoit vrai qu'il l'avoit fait mettre exprès en dériſion du borgne qui avoit exigé deux fois plus de lui qu'il ne lui falloit pour faire apoſer ſon enſeigne : qui après ſerment pris de lui, avoüa qu'il étoit vrai & offrit à lui reſtituer le ſurplus; ce qui fut ordonné au borgne, & au Tavernier de réformer ſon Enſeigne; mais toute la réforme qu'il fit ne conſiſta qu'à ôter un *P* de l'écriture, y laiſſant la peinture entière, de ſorte qu'on liſoit : *Au Borgne qui rend.* En effet, dans la poſture que ce borgne faiſoit en prenant la piſtole de l'autre, on ne ſçavoit diſcerner s'il la prenoit ou s'il la rendoit, & par ce moyen ſoutenoit avoir ſatiſfait à l'Arrêt. Ce qui fut jugé, ſans avoir égard à la ſeconde plainte du borgne.

LIII

D'un Cavalier & d'un Miniſtre.

Un Miniſtre de la religion prétenduë réformée allant à la campagne en compagnie d'un Cavalier catholique, ils rencontrerent en leur chemin une croix; le Cavalier, s'acquitant de ſon devoir, ôta ſon chapeau devant ce précieux ſigne de notre rédemption, lui faiſant une profonde réverence. Le Miniſtre ſe mocqua de lui, lui demandant pourquoi il ôtoit ſon chapeau & s'inclinoit devant un morceau de bois. Parce, répond ce Cavalier, que ce bois me repréſente Jéſus-Chriſt crucifié en cet arbre pour la rédemption du genre humain & que pour ce ſujet je ne lui ſçaurois rendre aſſez d'honneur. Mais, lui répondit le Miniſtre, nous ſommes tantôt paſſez par devant une potence qui eſt de bois auſſi bien que cette croix ici & peut-être même qu'elle eſt faite du même arbre dont eſt faite cette potence, pourquoi ne vous êtes-vous point incliné devant? Ah! ah! monſieur le Miniſtre, lui répondit ce Cavalier, quand vous êtes couché avec vôtre femme, pourquoi ne la baiſez-vous point auſſi-tôt au derriere qu'à la bouche, puiſque ce n'eſt qu'une même chair? A quoi le pauvre Miniſtre, ne ſçachant que répondre, fut contraint de ſe taire tout court.

LIV

D'un Cavalier ſur qui une Damoiſelle avoit craché.

Un Cavalier diſcourant avec une fort belle Damoiſelle qu'il aimoit fort, cette Damoiſelle en voulant cracher, par mégarde elle cracha ſur le Cavalier, à qui tout à l'heure elle fit ſes excuſes, le priant de lui pardonner cette incivilité qu'elle lui avoit faite ſans y penſer. A quoi ce Cavalier repartit : vous avez bien tort, Mademoiſelle, ne faites aucune excuſe envers une perſonne ſur qui vous avez tout pouvoir, & quand cela ne ſeroit pas, le mal n'eſt pas ſi grand que vous le faites ; ſi un pêcheur ne craint point de ſe moüiller tout le corps pour tâcher à pêcher un pauvre petit poiſſon, me voudrois-je plaindre d'avoir reçu une goutte d'eau, dans l'eſpérance que j'ai de pêcher une ſi belle Truite.

LV

Autre ſur le ſujet.

Un Gentilhomme étant auſſi auprès d'une jeune & belle Damoiſelle & dont il étoit fort amoureux,

il avoit une pituite ſi grande qu'en diſcourant avec elle il étoit obligé de cracher à chaque moment. Après que cette Damoiſelle en eut longtemps enduré, elle ne ſe pût empêcher de lui dire : Monſieur, voilà bien craché, je ne ſçai qui vous peut obliger à cela ; à quoi le Gentilhomme repartit ſur l'heure : Mademoiſelle, ne vous étonnez point, je vous prie, étant auprès d'un ſi friand morceau, ſi l'eau m'en vient ſouvent à la bouche.

LVI

D'un Medecin à une jeune fille malade.

Une jeune fille étant tombée malade, ſes parens, qui en étoient idolâtres pour n'avoir que cette fille, qui étoit fort belle & en l'âge de dix-ſept ou dix-huit ans, envoïerent querir promptement le Medecin qui, la venant viſiter, la première choſe qu'il fit fut de lui demander ſon bras pour tâter ſon pouls pour voir ſi elle n'avoit point la fièvre ; cette fille ſe voyant en compagnie ne vouloit point préſenter ſon bras nud à cet homme pour le manier, mais ſes parens l'ayant admoneſtée à cela, lui diſant qu'il n'y avoit point de danger, à force de prières elle tire ſon bras du lit & le préſente au médecin, couvert de ſa chemiſe. Le Médecin n'ayant ſçu gagner ſur elle qu'elle lui préſentât à nû, ſe mit en colère &, ſe levant d'auprès d'elle, s'en alla diſant : A malade de toile il faut un médecin de drap.

LVII

Fanfaronnade d'un Gaſcon.

Un certain cavalier Gaſcon étant avec quelques François, &, diſcourant de ſa valeur, car c'eſt le plus ordinaire entretien qu'ils aient, racontant tant de perſonnes qu'il avoit tuées en duel, on lui demanda comment il pouvoit aller par les ruës de Paris avec tant de franchiſe, & que cela étant, il falloit bien qu'il eut des remiſſions de tous les meurtres qu'il avoit faits. Comment, cap de bious, des remiſſions, dit-il, il y en a une ſi grande quantité en nôtre maiſon que tous nos chaſſis ne ſont faits d'autre choſe. Mais j'ay de la peine à en obtenir une pour le dernier meurtre que j'ai fait, il faut croire que nos prédéceſſeurs étoient bien plus honnêtes gens que l'on eſt aujourd'hui, jamais homme ne tua ſon adverſaire plus genereuſement que j'ai fait le mien, & ſi j'ay plus de peine à obtenir cette remiſſion que tous mes prédéceſſeurs n'ont fait en plus de huit cent années; ce chancelier ici ne doit pas être genereux comme ont été tous nos devanciers. J'ai beau montrer la generoſité de mon action, je jure qu'il ne me fait que nacqueter : Ah! que n'ai-je affaire à un homme d'epée, ces gens de plume me font deſeſperer, car il n'y a pas d'honneur à acquerir avec eux.

LVIII

Autre ſur le même ſujet.

Comme chacun ſçait que les Gaſcons, pour la plupart, ſont fanfarons, un cavalier françois étant en diſcours ſur pareille matière en compagnie, où ſe trouva un gentilhomme Gaſcon, il ne put nier cette vérité : mais auſſi faut-il que je vous confeſſe, dit-il, que tous les Gaſcons, plus qu'aucune autre nation, ont bonne grâce à faire une rodomontade, & que les autres n'y entendent rien auprès d'eux. Une Damoiſelle qui étoit là préſente, lui dit : Monſieur, pour obliger la compagnie, je vous prie de nous en faire une, puiſque vous y réuſſirez mieux que pas un. Ah! répondit-il, Mademoiſelle, je vous eſtime trop & toute la compagnie, car il eſt très-certain que ſi je faiſois une rodomontade, je vous ferois tous mourir de peur, & j'ai trop d'affection pour vôtre ſervice.

LIX

D'un qui faiſoit dire un ſervice à ſon Père qui avoit été pendu.

Un Normand s'étant trouvé à Bordeaux, comme il vouloit déniaiſer un certain Gaſcon, le Gaſcon ſe

trouva plus fin que lui, car il lui ſurprit la main dans ſa poche, & il eſt à croire que ce n'étoit pas pour lui emprunter ſon chapelet. On ſe ſaiſit du Normand & on le mene priſonnier; l'ayant fait dépoüiller, il fut trouvé marqué ſur l'épaule des armes du Roi, il fut condamné à être pendu & étranglé. Il avoit un fils en Normandie, qui ayant été averti de la diſgrâce arrivée à ſon Père, il en porta le deüil, ſans publier la cauſe de ſa mort, il en feignit une plus honorable &, mû de piété, lui fit faire un ſervice en ſon village où il aſſiſta vêtu de deüil, avec un feint tombeau couvert de drap noir. Comme le ſervice fut achevé, le curé, comme c'étoit la coûtume, prenant le bénitier pour jetter de l'eau bénite ſur le tombeau, le fils, qui l'aſſiſtoit en cette cérémonie, prit le bras du curé &, le levant en haut, lui dit : plus haut, monſieur, je vous prie. Le curé ne ſçachant ce qu'il vouloit dire, il s'expliqua diſant que ſon Père étoit mort en l'air & que partant il falloit que l'eau bénite allât plus haut.

LX

D'un Normand empriſonné à tort.

Il arriva dans Paris un grand bruit ſur une certaine diſpute où il y eût quantité de perſonnes bleſſées; des ſergens ſe trouvant là par hazard arrêtèrent priſonniers tous ceux qui ſe trouvèrent en la mêlée, & entr'autres un certain Normand qui, paſſant par la ruë, s'étoit arrêté à voir ceux qui ſe battoient. Au

bout de quelques jours, comme on faisoit la visite des prisonniers, on amène le Normand devant le Juge qui, en l'interrogeant, lui demanda d'où il étoit. Il répondit qu'il étoit Normand; interrogé de quelle profession il étoit, il répondit qu'il étoit sergent. Comme on l'interrogeoit sur cette batterie, il répondit qu'il étoit innocent & qu'il n'avoit rien fait. Et mon ami, lui dit le Juge, si ce n'est pour ce crime ici que tu as pâti à la prison, ce sera pour d'autres que tu auras faits dont tu n'auras pas été puni. Ah! Monsieur, lui répondit-il, je suis homme de bien & n'ai jamais fait aucune action qui ait mérité d'être repris de justice. Le Juge le regardant au visage voyant qu'il étoit rousseau, lui dit : Vous êtes homme de bien & n'avez jamais fait aucun mal en votre vie étant sergent, rousseau & Normand de plus. Si cela est ainsi, mon bon ami, il vous faut faire couper un bout de l'oreille pour faire des reliques, car à moins que d'être Saint, cela ne se peut pas.

LXI

D'un Normand qui, pensant attraper, le fut lui-même.

Un chacun sçait qu'en la basse Normandie ils ont accoutumé de fois à d'autres de faire de grandes chauderonnées de toutes sortes de laits, qu'ils mettent boüillir sur le feu & en sort une sorte de boüillie

qu'ils apelent de la caudelée[1], & quand ils en ont fait quantité, ils la mettent dans de certaines écuelles & en font des préſens à tous leurs voiſins, comme on fait dans ce païs ici de boudins & de ſauciſſes quand on a tué des pourceaux. Il arriva un jour qu'en une certaine maiſon, comme on faiſoit boüillir ſur le feu de cette caudelée dans une grande chaudière, celle qui en avoit le ſoin, aïant eu affaire ailleurs, étoit ſortie de la chambre aïant laiſſé la chaudiere ſur le feu ; un jeune drôle de leurs voiſins étant entré dans la même chambre & n'y trouvant perſonne, voyant cette chaudière ſur le feu, malicieux qu'il étoit, il détacha ſon haut de chauſſe & fit ſon ordure dedans &, avec un bâton qu'il prit au coin du feu, il ſe mit à mouvoir le tout, en ſorte qu'il n'y paroiſſoit point après cela ; de crainte qu'on ne le prit ſur le fait, il ſort du logis comme il y étoit entré. La maîtreſſe arrive, qui voïant la denrée cuite, elle la départit ſelon ſa coûtume, en pluſieurs écuellées & entr'autres à la maiſon de celui qui l'avoit ſi bien aſſaiſonnée, & en tems qu'il n'étoit point au logis. Sa femme, ignorante de l'affaire, remercia ſa voiſine & fit ſerrer cette écuelle. Son mari, étant venu au logis le ſoir, avant que le ſoupé fut prêt, dit qu'il mouroit de faim, demanda à ſa femme ſi elle n'avoit rien à lui donner ; elle, ſe reſſouvenant du préſent qu'on lui venoit de faire, je n'ai rien que cette écuellée de caudelée ; lui qui étoit affamé dit qu'on lui baillât ; il la mangea toute ſans s'aperce-

1. Caudelée : lait caillé & aigri que l'on conſerve pour l'hiver, du bas-latin *calidum*. Voy. la viſion de Wetinus dans Mabillon, A. S. O. S. B. Siècle IV, part. 1., p. 293.

(*Dict. du patois normand.*)

voir de la ſauce qu'il y avoit miſe. Après qu'il l'eût mangée, il demanda à ſa femme qui lui avoit baillée, elle lui dit que ſa voiſine une telle lui avoit envoyée. Fi, morbleu, dit-il, j'ai ch.. dedans !!

LXII

De la délicateſſe de quatre femmes.

C'eſt ordinairement la grâce aux femmes d'être délicates, comme aux hommes d'être forts & robuſtes : comme quatre femmes qui étoient voiſines l'une de l'autre, ſoutenoient être délicates au dernier point, chacune d'elles prétendant emporter le prix ſur ſa compagne, enfin, elles firent gageure à qui l'étoit la plus des quatre, & elles convinrent d'un Juge pour terminer leur différent, chacune demeurant d'accord d'alléguer ſes raiſons par devant lui, les raportans au jugement qu'il en donneroit, auquel il ne devoit point y avoir d'apel. La premiere, pour preuve de ſa délicateſſe, allegua que ſe promenant un matin d'été à la fraîche dans ſon jardin, nuë en chemiſe avec ſes mules de chambre, en aïant tiré ſon pied pour prendre la roſée, une feuille de roſier lui étoit tombée ſur le pied qui l'avoit renduë boiteuſe plus de trois mois durant. La ſeconde allegua pour preuve de ſa délicateſſe que ſa fille de chambre un jour en faiſant ſon lit avoit par mégarde laiſſé un petit pli au milieu de ſon drap qui étoit de toille de Hollande & de la plus déliée; s'étant couchée un peu rudement ſur

ce pli, il lui avoit rompu trois côtes, dont elle avoit été trois mois entre les mains des chirurgiens. La troisieme, pour preuve de la sienne, qu'elle avoit toûjours particulièrement recommandé à la fille de chambre, en la coiffant, de si bien séparer les poils de sa tête en deux parties égales qu'il n'y en eut pas plus d'un côté que d'autre, sçachant bien l'accident qui en pourroit arriver, mais que par mégarde ayant laissé une fois trois ou quatre poils plus d'un côté que d'autre, cela avoit été suffisant de lui faire pencher la tête plus de six semaines de ce côté là. Et la quatrieme, pour preuve qu'elle étoit plus délicate que pas une d'elles, leur dit : or ça, mesdames, il n'y a pas une de vous qui tous les jours pour le moins n'aille à la selle, car c'est chose tellement nécessaire à la vie que sans cela vous ne seriez pas, & néanmoins, pour ce sujet-là, il n'est pas arrivé à pas une de vous autres ce qui m'arriva devant hier. C'est qu'en faisant mes affaires, quoique j'y aille le plus doucement qui m'est possible, pour montrer que je suis délicate jusqu'au dernier point, je me suis rompu une veine du derriere, & nul chirurgien n'est capable de me la raccommoder sans mettre le reste en pièces, de sorte que j'aime mieux demeurer avec ce deffaut que d'empirer encore la chose y voulant remédier. Le juge qu'elles avoient nommé fut tellement confus qu'il ne sçût quel jugement asseoir là-dessus, trouvant leurs raisons fort égales, & moi, de peur de faire tort à pas une d'elles, j'aime mieux laisser au lecteur à décider le différent, qui y sera, comme je pense, aussi empêché que moi[1].

1. Voy. Imbriani, *La Novellaja Milanese*, Bologna, 1872, in-8o,

LXIII

D'un Devin feint.

P. 300.

On apelle grillet un petit animal noiraut, fait environ comme une petite cigale, qui crie la nuit dans les cheminées[1]. Un certain villageois nommé de ce nom de Grillet avoit oüi faire tant d'état des bons morceaux qu'il mouroit d'envie d'en goûter son saoul, n'aïant jamais mangé de viande plus délicate que du lard, encore à leche-doigt. Il entendoit si fort loüer les perdrix, levraux, beccaces, canards, aloüettes & autre sorte de gibier : les vins délicieux, bisques, entremets & autres choses délicates qu'on sert aux festins, qu'il ne vouloit point mourir sans en tâter & sans faire trois repas durant sa vie, où il n'y eut rien à désirer, après quoi il ne se soucioit point de mourir. Mais n'aïant pas de quoi contenter son envie faute de moyens, il eut recours à une invention qu'il crût qu'elle lui reussiroit, qui étoit de contrefaire le devin & de publier par tous les lieux

n° XVI : *Il Gessamin* (le Jasmin) : trois filles sont si délicates que l'une se plaint de la couture du drap de lit, l'autre d'un cheveu arraché avec le peigne, la troisiéme d'une feuille de jasmin qui est tombée sur son pied. Le galant, qui doit choisir entre elles, tire sa révérence à toutes trois. Cf. Schneller, *Märchen aus Wälschtirol*, n° 45.

1. M. Littré dit que *grillet*, *grelet*, sont des congénères de grillon à Genève & dans le Berry; il faut ajouter la Normandie.

où il iroit (car il se résolut de s'en aller par tout le monde) qu'il sçavoit deviner toutes choses, & si quelqu'un qui fut puissant avoit besoin de son art pour deviner quelque chose de conséquence, il diroit qu'il lui étoit impossible de rien deviner qu'auparavant, par trois jours consécutifs, il n'eût fait trois repas, depuis le matin jusqu'au soir, des viandes les plus rares & les plus exquises qui se pourroient rencontrer dans le païs & beu en grande quantité des plus excellens vins de toutes sortes de façons. Croïant par ce moïen que le mettant en besongne il assouviroit son envie à son aise, sur l'esperance que ceux qui le traiteroient auroient de recouvrer les choses qu'ils auroient perduës ou autres curiositez ; & qu'après qu'il seroit venu à bout de ce qu'il souhaittoit, il s'exposoit aux coups de bâtons, aux étrivieres & aux plus rigoureux châtimens dont on le voudroit punir jusqu'à la mort même, tant cette furieuse fantaisie de se saouler à son aise occupoit ses esprits. Il part donc avec cette résolution, & au bout de quelques journées, aïant publié le secret particulier qu'il avoit de deviner toutes choses, plusieurs le voulurent emploïer, mais n'aïant pas le moïen de satisfaire à ses apetits, & quand même la chose eut été, leur curiosité n'étoit pas si grande ni les choses de si grande conséquence qu'ils l'eussent voulu acheter à de si grands frais. Il continuë son voïage, arrive en un païs où il y avoit une dame de fort haute condition qui avoit perdu un diamant d'une très-grande valeur, que trois laquais avoient dérobé par ensemble. Cette dame, entendant parler qu'il y avoit un devin, l'envoie querir & lui demande s'il pouvoit deviner qu'étoit devenu son diamant. Grillet, le devin

ſimulé, lui dit qu'aſſurément il lui en donneroit des nouvelles, mais que cela ne ſe pouvoit faire qu'avec le tems & quelque dépenſe; elle demanda quel tems il falloit & à combien monteroit cette dépenſe; il dit qu'il demandoit trois jours de tems & que toute la dépenſe conſiſtoit à lui faire durant ces trois jours trois excelens & magnifiques repas qui duraſſent chaque jour depuis le matin juſqu'au ſoir; qu'autrement il ne pouvoit avoir la faculté de deviner : cette dame qui étoit grandement riche & qui ſe ſoucioit fort peu de cette dépenſe qui pour elle étoit ſi peu conſidérable, commanda à ſon maître d'hôtel de lui donner toutes les viandes qu'il demanderoit. Il demanda celles dont il avoit oüi faire le plus d'état & dont il déſiroit ſi fort en avoir par delà ſon ſaoul. Et là-deſſus prit congé de Madame & fut conduit dans une chambre qui lui fut deſtinée; on lui donna à ſouper, mais ce ſouper-là ne fut pas mis au nombre de ces trois repas qui devoient durer toute la journée. Étant couché, les trois laquais qui avoient fait le larcin étoient en une merveilleuſe apréhenſion de l'arrivée du devin, tenant pour tout certain que leur affaire ſeroit découverte & que ce devin les accuſeroit. Après avoir conſulté enſemble, ils réſolurent d'attendre que ces trois jours fuſſent paſſez, & un d'eux eût commiſſion du maître d'hôtel d'aller voir monſieur le devin durant ſon premier repas. Dès le matin il ſe mit à table & fut ſervi tout comme il avoit commandé, & ce laquais qui ſoigneuſement épioit toutes ſes actions étoit ſi fort en exercice à lui ſervir ſouventefois à boire, car comme il n'étoit pas accoutumé à cette ſavoureuſe liqueur des vins les plus délicieux, il reviſitoit ſouvent les brocs.

Comme il fut ſaoul, il demanda à ſe coucher & par hazard il jetta les yeux ſur ce laquais en diſant tout haut : Ah ! Dieu merci, en voilà déjà un. Les larrons croyent que tout ce que l'on dit qu'on le dit pour eux principalement; cettui-ci ayant des ſujets ſi grands d'apréhenſion, crut que celui-ci vouloit dire : voilà déjà un des trois larrons qui a dérobé le diamant. Mais ſon intention étoit autre, car il vouloit ſeulement dire : Dieu merci, voilà déjà un des trois repas que j'ai tant deſirés. Ce qui fut cauſe que tout tremblant & effrayé il s'en alla trouver ſes compagnons, leur contant ce qui lui étoit arrivé, en exagérant encore les circonſtances que la peur lui avoit fait remarquer beaucoup plus grandes, leur donnant pour choſe aſſurée que leur larcin étoit découvert. Ce qui les fit penſer à leur conſcience & réſoudre enſemble pour en être encore plus éclaircis, qu'un des deux autres l'iroit ſervir le lendemain. Le jour étant venu, on recommence le feſtin au ſeigneur Grillet, où il fut ſervi encore avec plus d'aparat qu'au premier, & comme il ſe fut retiré en ſe voulant coucher, il dit encore tout haut en préſence du ſecond, & jettant les yeux ſur lui comme il lui ſembla : Ah ! Dieu merci, en voilà déjà deux. Ce laquais tout effrayé fut pour donner la peur encore plus grande à ces deux camarades, qui réſolurent que le lendemain le troiſième iroit le ſervir ſa fois, & ſur ce qu'il raporteroit qu'ils réſoudroient ce qu'ils auroient à faire. La nuit ſe paſſe, le jour vient & de nouveau on couvre la table & on le ſert à l'accoutumé. La dame ayant tant de ſoin de ſon devin que ſouvent elle envoyoit ſçavoir de ſes nouvelles & s'il faiſoit bonne chère; le troiſième laquais qui mouroit

d'apréhenſion en le ſervant, ne ſçavoit ce qu'il devoit faire, & à chaque fois qu'il demandoit à boire, il s'imaginoit qu'il le montroit du doigt en le menaçant, car la peur qui a déjà de grands fondemens nous fait voir bien ſouvent des choſes qui ne furent jamais. Ayant achevé de ſouper, il ſe met à rendre grâce à Dieu, & à la fin de ſa prière il dit tout haut : Ah! Dieu merci les voilà tous trois, je ne déſirois au monde autre choſe, je ſuis maintenant content & n'ai plus rien à deſirer. Toi, mon ami, dit-il au laquais, dis à madame que j'aurai l'honneur de la voir. Ce laquais ayant le tout raconté à ſes compagnons, ils ne douterent point du tout que leur vol étoit découvert & que dès le matin il en avertiroit madame, ce qui les fit réſoudre à s'aller tous trois de grand matin ſe jetter à ſes pieds & lui avoüer toute l'affaire, lui mettre le diamant entre les mains, le ſuplier d'avoir pitié d'eux & ne les vouloir point accuſer, parce qu'indubitablement ils ſeroient pendus. Ce qu'ils firent dès le matin que le ſeigneur Grillet fut éveillé, qui ne s'attendoit à rien moins qu'à une ſi bonne nouvelle; car comme ſon vin fut cuvé & que le matin il ne ſe ſentoit plus de ſa bonne chère, il n'eſpéroit rien que le châtiment dû à une entrepriſe ſi téméraire, dont la vérité alloit paroître à ſon préjudice, & de bon cœur eût voulu être quitte pour deux cens cõups d'étrivières : mais il fut bien étonné qu'au lieu d'un ſuplice, il ſe vit une haute récompenſe préparée, avec l'éclat d'une réputation qui iroit bien loin. Il fait le ſérieux à ce diſcours, leur dit qu'ils avoient très-bien fait de lui avoir franchement déclaré cette affaire, quoiqu'il ne l'ignorât pas par les moyens de ſon art, mais que s'ils vouloient avoir

leur pardon, ils devoient lui déclarer toutes les particularitez de cette affaire, ſçavoir quand, où & comment ils avoient attrapé ce diamant, ce qu'ils firent ſans mentir d'un ſeul point, ce qui réjoüit fort le ſeigneur Grillet qui prenant le diamant, le fit en leur préſence avaller à un coq d'Inde du logis, qu'il remarqua, puis prit congé des trois laquais après les avoir aſſurez du ſecret, & s'étant fait conduire devant madame, il lui dit qu'elle avoit perdu ce diamant un tel jour, à telle heure, en tel lieu & en telle compagnie, comme il avoit apris de ces trois laquais, qu'en défaiſant ſon gand il lui étoit tombé de la main & qu'un de ſes coqs d'Inde paſſant par là l'avoit avallé, qu'on les fit tous venir devant lui & qu'il le reconnoîtroit. La dame fut ravie d'entendre ce diſcours, voyant que toutes les particularitez qu'il lui contoit étoient véritables, elle commanda qu'on amenât tous les coqs d'Inde devant elle, ce que l'on fit; alors le ſeigneur Grillet reconnoiſſant celui à qui il l'avoit fait avaller, lui dit : Madame, le voilà, faites-lui ouvrir le ventre & vous le trouverez, ſur le péril de ma vie. La femme ne fut point pareſſeuſe, elle lui fit ouvrir le ventre &, trouvant ſon diamant, elle s'écria : O l'excellent devin! ô le grand devin! même ne ſe put tenir de ſe jetter à ſon col & l'emmena chez elle : elle le fit dîner à ſa table, ſcis au côté d'elle, & lui fit autant d'honneur comme ſi c'eût été un bien plus honnête homme & le retînt à ſouper & à coucher au logis, en attendant qu'elle lui préparât une fort honorable récompenſe : peu d'heures après le mari de cette dame arrive, qui depuis huit ou dix jours étoit abſent du logis. Elle lui conta ſur l'heure comme heureuſement elle avoit

retrouvé ſon diamant par le moyen d'un excellent devin à qui elle avoit de particulieres obligations. Ce mari, qui étoit un peu plus ruſé que ſa femme, ne pût ſi facilement croire qu'un homme eût le pouvoir de deviner, ſe moquant de ces ſuppoſitions-là, mais elle lui affûra la choſe avec tant de ſermens qu'il eut envie de le voir. On le mande, il comparoît devant lui, il le trouve de ſi mauvaiſe mine & d'un raiſonnement ſi ridicule, que cela le confirma davantage en l'opinion qu'il avoit que ſa femme s'étoit laiſſé duper; on le renvoya dans ſa chambre, & le mari ſe mocqua de ſa femme d'être de ſi légère croyance. Sa femme perſiſta avec d'étranges ſermens, lui diſant qu'il lui étoit facile d'en faire la preuve ſur quelqu'autre choſe. A l'inſtant un grillet qui étoit dans la cheminée de la chambre de cette dame avec ſon cri les étourdiſſoit. Un page en viſitant la cheminée avec un bout de chandelle trouva ce grillet dans un trou & le préſenta à ce ſeigneur : l'ayant entre ſes mains, ſa femme l'importunant de faire l'épreuve de ce devin & qu'il en verroit encore plus qu'elle ne lui en diſoit, il commanda qu'on apelât ce devin, & pendant qu'on l'alla querir, il demanda deux plats & mit ce grillet dedans ſans que perſonne le vît faire. Le devin arrivant, ce ſeigneur dit : Hé bien, mon ami, vous faites ici le devin & voulez paſſer ici pour tel, & je ſçai bien que tu n'es rien qu'un maraut & que tu ne le fais que pour attraper le monde, mais je veux voir à preſent ce qui en eſt, car ſi tout preſentement tu ne me devines ce qui eſt entre ces deux plats, je te ferai donner cinq cens coups d'étrivieres & te couperai les deux oreilles. Le pauvre devin fut bien attrapé, car il voyoit affurément ſa

fourbe découverte, ce qui fit qu'en levant les yeux au ciel, il dit tout haut : Hélas ! pauvre Grillet, te voilà pris. Il entendoit parler de lui-même, qui se nommoit Grillet. Mais ce seigneur, qui ne sçavoit point son nom & qui n'entendoit point cette équivoque, crût que véritablement il l'avoit deviné; à l'heure ouvrant les deux plats & admirant la vertu de cet homme, il fut à lui les bras ouverts & en l'embrassant : Je te demande pardon, mon ami, va, tu es le plus habile homme qu'il y ait en Europe. Il lui fit mille caresses & grand honneur ; on le mena coucher avec pompe, & le lendemain on le fit magnifiquement déjeûner & on lui donna quantité d'or & d'argent, avec cent mille remerciemens. Considerez s'il n'étoit pas plus heureux que sage[1].

LXIV

Nouvelle plaisante & récréative.

Il y a dans Madrid quatre fêtes solennelles (outre celle de Sainte-Anne, patrone de la ville) qui se fêtent avec plus de solennité que celle de Pâques : à sçavoir saint Blaise, qui est le troisieme de février, le lendemain de la Chandeleur ; saint Jacques le Verd, c'est ainsi qu'ils le nomment, qui est le premier jour de mai ; la veille de saint Jean, qu'ils nomment de

1. Voy. frères Grimm, *le Docteur universel* ; — Laisnel de la Salle, *Croyances & Légendes du centre de la France*, 1875, t. II, p. 264.

Sotillo, qui veut dire le petit bois, qui eſt un boſquet hors de la ville de Madrid, ſur la riviere de Mançanares, où la plupart du peuple de Madrid, tant hommes que femmes, paſſent en ris & en jeux toute la nuit & tout le lendemain; & la quatrieme fête eſt *Nueſtra Senora de los Angelos*, où tout le peuple s'aſſemble hors le pont de Madrid, près une petite chapelle dédiée à ſaint Iſidore, qu'ils nomment San Iſidro, d'où il étoit naturel.

De ces quatre fêtes, après celle de la veille de la ſaint Jean, celle qui ſe célebre avec plus de ſolennité eſt la fête de ſaint Blaiſe, qui eſt une égliſe ſcituée proche de Madrid, en une plaine qui regarde le nord, par où l'on vient de France en cette cour-là, proche du Prado, lieu le plus délicieux de la ville, au pied de ce fameux monaſtere de Saint-Jerôme, par où l'on paſſe pour aller de Madrid à ce temple de ſinguliere dévotion, appelé *Nueſtra Senora de Atocha*, qui eſt un des plus renommez, ſans excepter même celui de Saint-Jacques en Galice, celui de Notre-Dame-de-Monferrat, celui de Notre-Dame-de-Guadaloupe, de Notre-Dame-d'Illeſcas, de la Pena de Francio, de San Diego de Alcala, du Sagratio de Tolede, de N. Senora del Pilar de Saragoce, du Crucifix de Burgos & pluſieurs autres lieux ſaints & renommez, où Dieu, en ce païs-là, fait véritablement paroître une infinité de miracles. En ce jour de ſaint Blaiſe, quoique dans le cœur de l'hiver, les dames ont accoutumé d'aller commencer en cette plaine-là à *tomar ſol*, qui eſt prendre le ſoleil : c'eſt de ce terme dont elles uſent, comme qui diroit s'aller réjouir de ſon heureux retour ſur nôtre horiſon, après trois ou quatre mois d'abſence, c'eſt-à-dire que durant ce

tems-là il ne les a vus que de loin, & en Eſpagne, le jour de ſaint Blaiſe, qui n'eſt que le troiſieme jour de février, le ſoleil ſe montre auſſi fort qu'il fait en ce païs-ci au commencement du mois de mai. C'eſt ce que j'ai jugé à propos de vous dire, afin que vous ſçachiez la cauſe qui oblige le peuple de Madrid, tant hommes que femmes, de célebrer cette fête (quoiqu'il n'en ſoit aucune mention dans le calendrier), autant que pas une de l'année, où ſe trouve plus de monde qu'à ſaint Denis, à la foire du Landi.

Il y avoit donc en la ville de Madrid trois femmes mariées, belles, ſages & de fort bon eſprit. La premiere étoit mariée avec le facteur d'un Génois, aux affaires duquel il étoit occupé & n'avoit aucun loiſir de ſonger aux ſiennes, dont ſa femme ſe plaignoit: car encore qu'il fût bien accommodé & que facilement il eût pu quitter cet exercice, le profit qu'il y trouvoit le tenoit tellement ſujet qu'il y paſſoit les jours & les nuits : il dînoit tous les jours chez ſon maître & il ne ſe retiroit chez lui que pour ſouper, encore venoit-il le plus ſouvent bien tard & ſortoit de très-grand matin, & les fêtes qu'il eût pu donner à ſon divertiſſement, il les employoit à examiner des comptes & à recouvrer de mauvaiſes dettes de ſon maître, de ſorte que ſa pauvre femme étoit celle qui le poſſédoit le moins.

La ſeconde avoit pour mari un peintre qui n'en avoit gueres que le nom, qui étoit occupé, il y avoit plus d'un mois, à la peinture d'un fort grand & beau contre-autel d'un des fameux monaſteres de la ville, & étoit tellement aſſidu à ſon travail qu'il n'avoit pas plus de tems qu'il lui en falloit de reſte non plus

que le premier; il étoit ſi mauvais ménager & ſi adonné à la débauche qu'il paſſoit au cabaret preſque toutes les fêtes & dimanches où il dépenſoit tout ce qu'il avoit gagné le long de la ſemaine, de ſorte que ſa femme étoit encore plus à plaindre que la premiere.

Mais la condition de la troiſieme étoit encore bien pire, ſans comparaiſon, que celle des deux autres, parce qu'étant la plus belle & la plus jeune, elle ſouffroit les continuelles perſécutions d'un vieux goutteux de jaloux qui étoit bien près de ſa ſoixantieme année & qui n'avoit autre occupation que de martiriſer jour & nuit cette pauvre innocente : ils vivoient tous deux du louage de deux maiſons aſſez raiſonnables qui, pour être placées en deux quartiers aſſez avantageux, avec ce que la pauvre affligée pouvoit tirer du travail de ſon aiguille, leur donnoient de quoi paſſer aſſez doucement leur vie.

Elles étoient toutes trois grandes amies, parce qu'auparavant elles avoient demeuré toutes trois en un même logis, encore que pour lors elles demeuraſſent en différens quartiers de la ville, peu éloignés néanmoins l'un de l'autre, & par conſéquent les maris avoient contracté enſemble la même amitié & les femmes ſe communiquoient quelquefois, quand les deux autres alloient enſemble voir celle du jaloux, parce que la pauvre miſérable, ſi ſon mari ne la menoit avec lui, il lui étoit impoſſible qu'elle leur pût rendre leurs viſites en aucune façon, & les maris le plus ſouvent les jours de fêtes paſſoient enſemble le tems, ou à la comédie ou à la paulme, ou au jeu d'argolle, qui eſt une eſpèce de mail qu'ils ont en Eſpagne.

Comme un jour les trois amies étoient enſemble à la maiſon du jaloux, la femme duquel s'entretenoit avec elles des perſecutions avec quoi ſon mari la tourmentoit, leur contant l'impertinent ſoin qu'il mettoit à la garder & ſes ridicules ſoupçons, ne voyant pas une mouche ſur elle dont il ne prît ombrage, étant même jaloux de la dentelle de ſa mante, parce qu'elle touchoit à ſon viſage, la peine qu'elle avoit toutes les fois qu'il faloit qu'elle allât à la meſſe: car quoique ce fût dès le point du jour & qu'autre que lui ne l'accompagnât, le vent ſeulement qui venoit du côté où il y avoit un homme à marier le mettoit en cervelle, s'imaginant que c'étoit quelque valet inviſible qui lui aportât un poulet. Ses deux amies ne pouvoient oüir ce diſcours ſans étonnement & ſans compâtir à ſon affliction, mais tout ce qu'elles pouvoient faire étoit de la conſoler & de la faire réſoudre à prendre patience.

Leurs maris étant venus, après qu'ils eurent collationné tous ſix, ils réſolurent d'aller enſemble le réjoüir le jour de ſaint Blaiſe, qui devoit arriver bien-tôt, au lieu comme il eſt dit ci-deſſus; la pluſpart de la ville ſe trouve là pour y voir paſſer le roi qui ce jour devoit aller à Notre-Dame de Atocha, & en un jardin proche de là elles devoient y porter la collation & y paſſer le reſte de la journée. Les hommes & les femmes eurent bien de la peine d'obtenir le congé que la femme du jaloux fût de la partie, quoiqu'il y dût être lui-même. Le jour arrivé, après qu'elles eurent fait la collation & qu'elles ſe furent aſſiſes dans la plaine avec les autres pour joüir de l'agréable vûe au retour du ſoleil, cependant que les maris s'entretenoient dans le jardin à

jouer à la boule, il arriva que la femme du jaloux, prenant garde à quelque chose qui brilloit extrêmement dans un monceau d'ordure qui étoit auprès d'elle, dit toute étonnée : qu'est-ce que je vois là qui brille si fort qu'il m'éblouit la vûe? Les deux autres ayant jetté les yeux dessus, la femme du caissier dit : ce pourroit bien être quelque pierre précieuse que quelques dames qui sont ici pourroient avoir perdue, ou de celles qui viennent tous les jours en ces jardinages passer le tems, & je me trompe fort si ce n'est un diamant de grande valeur, vu le brillant éclat qui en sort. La femme du peintre se leva & alla voir ce que c'étoit, & du milieu de cette ordure tira un diamant si beau & d'une telle valeur qu'il faisoit quasi honte aux rayons du soleil quand ils donnoient dessus ; toutes trois souhaiterent avec passion la possession d'une chose si précieuse, & chacune d'elles alléguoit ses raisons par lesquelles elle prétendoit que la bague lui devoit apartenir. La premiere, qui étoit la femme du jaloux, disoit qu'elle y avoit plus de droit que pas une, parce que ç'avoit été elle qui l'avoit remarquée la premiere. La seconde qui étoit la femme du caissier, maintenoit qu'ayant été celle qui avoit deviné ce que c'étoit, pas une ne lui pouvoit usurper le droit de la posséder ; & la troisième, qui étoit la femme du peintre, soûtenoit contre les deux autres qu'étant celle qui l'ayant tirée d'un lieu si sale, elle avoit trouvé par expérience ce que les autres n'avoient fait que par conjecture & que par conséquent elle seule la devoit posséder, puisqu'elle lui avoit coûté beaucoup plus de peine qu'aux deux autres.

Cette dispute se fut pouffée si avant qu'elle fut

côté je dois tourner, puiſque du côté même qui ſeroit capable de ſuborner le plus juſte juge, j'aurois peine à ſavoir de quel côté je devrois incliner; mais puiſque vos mérites ſont égaux & vos raiſons auſſi fortes les unes que les autres, remettons à l'eſprit de vous trois ce que je ne puis pas, & ni au raiſonnement, ni à la vûe; je vous connois bien toutes trois & je ſçai que vous pâtiſſez pour l'impertinente humeur de ceux que le ciel vous a donnez pour époux & puiſque vous me faites juge de votre different, j'ordonne que celle de vous trois qui dans le tems d'un mois trouvera le moyen de faire la plus excellente fourbe à ſon mari pour les guerir chacun d'eux de leur mauvaiſe humeur, ſans que cela leur touche en rien l'honneur (car je vous tiens trop honnêtes pour faire autrement) elle ſera maîtreſſe de la bague & de plus je m'offre de donner encore à celle-là même cent écus de mon argent & cependant je ſerai dépoſitaire de ce diamant, ſi vous vous en voulez fier à moi & pour que je vois que vos maris reviennent, voyez ſi vous en voulez paſſer par mon jugement & me dites promptement adieu.

Toutes trois trouverent ce jugement fort excellent & il n'y en eut pas une d'elles qui ſe confiant à la ſubtilité de ſon eſprit, ne crût être ſeule maîtreſſe de la bague. Elles la donnerent librement au comte qui les quitta là-deſſus : leurs maris vinrent & d'autant qu'à cauſe des jours courts il faiſoit déjà tard, chacune d'elles s'en alla, réſolue d'employer tout ſon eſprit pour emporter cette victoire. Le deſir de l'intérêt put tant ſur l'eſprit de l'avaricieuſe femme du caiſſier qu'elle mit toutes les fourbes de ſon eſprit dans ſon alambic pour en tirer la quinteſſence

l'année paſſée, je ſuis aſſuré que je vivrai bien plus que vous ne dites, car tout arriva au rebours de ce que vous aviez prédit. Or bien, répliqua l'aſtrologue, mocquez-vous en ſi vous voulez, j'ay fait comme chrétien ce que j'étois obligé de faire, pour le moins ne vous plaindrez-vous point en l'autre monde, que je vous en aye averti; il le quitta & pourſuivit ſon chemin en lui donnant le bon ſoir.

Le pauvre caiſſier s'en alla tout troublé & tout confus en ſa maiſon, ſe tâtant le pouls en chemin & toutes les autres parties du corps d'où il pouvoit apréhender quelque mort ou maladie ſubite : mais trouvant le tout en ſon aſſiette ordinaire, parce qu'encore il n'ajoutoit pas beaucoup de foi aux prédictions de l'aſtrologue, avec quelque crainte pourtant & à demi auſſi ſe mocquant de lui, il entra en ſa maiſon & ſans en rien dire à ſa femme, pour ne la mettre pas en peine, il demanda à ſouper, qu'elle lui fit aprêter en diligence, conjecturant par ſes actions que l'on avoit déja donné commencement à ſon ſtratagème.

Il ſoupa fort peu & tout en révant il dit qu'il ſe vouloit coucher : il commença à ſe dépouiller & ſoûpirant de fois à d'autre, ſa femme lui en demanda la cauſe, témoignant que ſon inquiétude la mettoit en peine, à quoi il répondit en feignant qu'il avoit eu quelques paroles avec ſon maître qui l'avoient mis en mauvaiſe humeur. Elle le conſola le mieux qu'elle pût, ils ſe coucherent & le repos qu'il eut la nuit fut encore moindre que ſon ſoupé. Sa femme ruſée remarqua bien, quoiqu'elle fit ſemblant de dormir, que ſon affaire commençoit à bien aller, dont elle étoit ravie de joie. Il ſe leva plus matin qu'à l'ordi-

naire & s'en alla chez ſon maître, à ſon exercice ordinaire, ravi en lui-même que la pronoſtication de l'aſtrologue ſon voiſin s'étoit trouvée fauſſe. Sur le ſoir, comme il s'en revenoit au logis, il rencontra au coin d'une rue par où de néceſſité il falloit qu'il paſſât, le vicaire de ſa paroiſſe & un autre prêtre avec deux ou trois hommes, qui à l'inſtance de ſa femme, avoient été prévenus par le peintre; qui feignant de ne le pas voir, dirent en ſorte qu'il les pût entendre, comme ils commençoient à s'aprocher de lui : c'eſt véritablement grand pitié de la mort du pauvre Anſelme (c'eſt ainſi qu'il ſe nommoit) : Oui certainement, répondit l'autre, puiſque ſans aucun ſacrement ni repentance de ſes péchez, on l'a trouvé ce matin mort dans ſon lit & ſans même qu'auparavant il eût été malade; ſa femme même qui en a penſé mourir de douleur & qui étoit couchée auprès de lui, ne s'en étant aperçue que quand elle s'eſt voulu lever. Le pis eſt, dit un autre de la compagnie, que l'aſtrologue ſon voiſin ſoutient à tout le monde qu'il l'en avertit hier au ſoir & qu'il s'étoit mocqué de ſa pronoſtication, & que néanmoins, ſans décharger ſa conſcience, il s'étoit laiſſé mourir comme une bête. Dieu ait pitié de ſon âme, dit un autre, car c'eſt de quoi nous devons avoir pitié; car pour ſa veuve il lui a laiſſé force bien mal acquis, avec quoi elle ſe pourra remarier à ſon aiſe; mais allons-nous en ſouper, je vous prie, il eſt tard & le froid eſt trop grand pour demeurer en la rue.

Le pauvre Anſelme étoit ſur le point de les aller arrêter pour s'éclaircir d'eux d'une choſe qui le mettoit en peine & pour ſçavoir s'il y avoit quelqu'un qui portât ſon même nom, qui fût mort cette jour-

née-là. Mais eux à deſſein, prenant congé l'un de l'autre, diſparurent, laiſſant le pauvre caiſſier avec tout le trouble d'eſprit que vous vous pouvez imaginer. Confus & hors de lui-même, il continua ſon chemin & dans une petite rue devant que d'entrer dans la ſienne, il rencontre l'aſtrologue qui parloit au peintre qui ſitôt qu'il le vit venir de loin (comme s'il eût pourſuivi le diſcours de la mort) dit : Il ne me voulut pas croire quand je lui dis hier qu'il mourroit le lendemain au matin : voilà comme les ignorans ſont traitez qui ſe mocquent de la ſcience de l'aſtrologie, il voit à preſent ce qui lui en eſt arrivé, mais je ſuis bien aſſuré qu'il n'eſt pas à ſe repentir à cette heure de ne m'avoir pas cru. Le peintre, fait au badinage, répondit : Voyez-vous, il avoit la tête fort groſſe, le pauvre Anſelme, il étoit replet partout, avoit le col fort court, & aimoit quelquefois à faire débauche : il a été ſans doute ſaiſi de quelque apoplexie, Dieu lui faſſe paix & lui donne ſon ſaint paradis, s'il lui plaît, & conſole la pauvre femme qui veritablement eſt extrêmement affligée & nous auſſi, car certainement nous y perdons un bon ami.

Le caiſſier confus n'en pût pas ſouffrir davantage & s'aprochant d'eux, leur dit : Que veut dire cela, meſſieurs ? qui eſt-ce qui fait mes funérailles durant que je ſuis en vie ou qui prenant mon viſage s'eſt laiſſé mourir pour moi ? Car bien loin d'être mort, je ne me portai jamais ſi bien comme je fais à cette heure. Ils ſe mirent à l'heure à fuir, faiſant les étonnés, diſant tout haut en faiſant des ſignes de croix : Dieu nous ſoit en aide, l'âme ſans doute du pauvre Anſelme eſt en peine, elle demande qu'on

faſſe reſtitution de ſon bien qu'il a mal acquis. Je te conjure de la part de Dieu, dit le peintre, de ne me pas ſuivre, mais du lieu où tu es, me dire ce que tu deſires de moi; avec cela ils le laiſſerent ſi fort troublé qu'il fut ſur le point, vu la peur qu'ils lui firent, de tenir cette fourbe pour véritable. Ils le quitterent là tous deux & lui pourſuivit ſon chemin à demi évanoui juſqu'à ce qu'il fut près de ſon logis où il trouva le vieux jaloux ſon ami qui feignant de ſortir de chez lui, l'attendoit à la rue pour achever de lui ôter de tout point ſi peu d'eſprit qui lui reſtoit dans ce plaiſant paſſe-tems.

Il alla au devant de lui & étant tout contre & levant les yeux en haut, il rebrouſſa incontinent chemin en arriere & avec quantité de ſignes de croix qu'il fit, il s'écria : Bienheureuſes ames du Purgatoire, eſt-ce une illuſion ce que je vois ou ſi c'eſt mon défunt ami Anſelme? Oui je ſuis Anſelme, mon cher ami Cyprian, c'eſt ainſi qu'il ſe nommoit, mais je ne ſuis pas deffunt comme vous dites, répondit le pauvre ſot tout tremblant de peur, de quoi vous étonnez-vous & qui vous oblige à faire tant de ſignes de croix & à vous épouventer de la ſorte? Il le prit alors par ſon manteau de peur qu'il ne s'eſchappât encore comme les autres, mais lui le lui voulant laiſſer entre les mains, ſe mit à crier & à s'enfuir de toute ſa force, diſant : Va arriere de moi, eſprit malin, je te renonce, je ne dois rien à Anſelme qu'environ trente ſols qu'il me gagna dernierement à la boule. Je ne te les dénie pas, ſi tu viens ici pour cela, je te laiſſe mon manteau, vends-le, car je ne veux rien avoir à diſputer contre les gens de l'autre monde. En diſant cela, il quitta notre pauvre An-

ſelme, demeurant ſi étourdi que peu s'en fallut qu'il ne devint fol à bon eſcient.

Qu'eſt-il beſoin de conſulter davantage là-deſſus? dit-il pluſieurs fois en lui-même, il faut bien que je ſois mort. Je n'en ſaurois plus douter, il faut croire que cela eſt & que Dieu me renvoye au monde en eſprit afin de diſpoſer de mon bien & pour faire mon teſtament. Mais Dieu me ſoit en aide, ſi je ſuis mort ſubitement, comme il y a bien de l'aparence, comment eſt-ce qu'à ma derniere heure je n'ai pas vû le diable comme mon confeſſeur m'a dit pluſieurs fois qu'il nous aparoiſſoit en cette extrémité-là? Et pourquoi eſt-ce qu'on ne m'a point apelé en jugement & que je ne puis donner aucune nouvelle de l'autre monde? Et ſi je ne ſuis qu'une âme & qu'un eſprit & que mon corps ſoit demeuré à la ſépulture, d'où vient que je ſuis vêtu, que je vois, que je touche & que je me ſers de tous mes ſentimens, ſerois-je bien reſſuſcité? non, car ſi cela étoit, j'aurois ſans doute vû quelque ange qui me l'auroit annoncé de la part de Dieu.

Mais comment puis-je ſçavoir de quelle façon on vit en l'autre monde? Ce que je vois bien c'eſt que tout le monde s'enfuit de moi & que chacun me tient pour mort, juſqu'à ceux qui ſont mes plus grands amis & cela étant indubitablement, il doit être vrai. Mais ſi on dit que le plus affreux paſſage eſt celui de la mort, pourquoi eſt-ce que je n'ai ſenti ni mal ni douleur & que je n'ai eu même apréhenſion d'aucune choſe? Il faut ſans doute que les morts ſubites entrent par une porte & ſortent incontinent par l'autre ſans donner lieu à la douleur d'agir en cette occaſion. Mais ſeroit-ce point quelque fourbe

qu'on me voudroit faire en ce tems de carême-prenant, qui eſt une ſaiſon toute propre à toutes ſortes de railleries : ce qui me le pourroit faire croire, eſt que perſonne ne s'étonne de me voir que mes amis. Mais comment les autres pourroient-ils s'en étonner, s'ils ne me connoiſſent pas & s'ils ne ſçavent pas que je ſuis mort? Grand Dieu! comment eſt-il poſſible que la mort m'ait ſi peu coûté!

En faiſant en lui-même ces impertinens diſcours, il arriva à ſa maiſon, & la trouvant fermée, il fraps rudement : la nuit étoit froide & obſcure & la femme ruſée ayant ſçu ce qui s'étoit paſſé, étoit réſolue de ce qu'elle avoit à faire : elle n'avoit qu'une ſervante avec elle parce qu'exprès elle avoit envoyé ſon valet à une métairie qu'elle avoit à trois lieues de là. La ſervante étoit pour le moins auſſi ruſée que ſa maîtreſſe, qui entendant fraper à la porte, répondit avec une voix triſte : Qui eſt là? Ouvre-moi, Caſilde, répondit ce mort vivant. Qui apelle à ces heures ici, repliqua-t-elle, en une maiſon où ſeulement la triſteſſe & le veuvage habite? Dépêche-toi, ſotte, dit-il, je ſuis ton maître, ne me connois-tu point? Ouvre, il pleut & je me mouille ici. Mon maître, répondit-elle, plût à Dieu que cela fut vrai! Hélas il eſt preſque pourri dans la terre & eſt à préſent en lieu où, pour avoir été toute ſa vie nourri dans les comptes, il exerce ſans doute la charge de caiſſier d'enfer, ſi le bon Dieu n'a eu miſéricorde de ſon âme. Impatient qu'il étoit, il ne pût ſouffrir tant de vérifications de ſa mort, & ainſi donnant un grand coup de pied à la porte, il ne fut pas néceſſaire de redoubler pour rompre le verrouil & l'ouvrir. La ſervante ſe mit à fuir & à crier de toutes ſa force; à ce bruit ſa femme

ſort, toute couverte de deuil, feignant être épouvantée de ces cris. Sitôt qu'elle l'eût enviſagé, elle tomba évanouie en criant : Jéſus, qu'eſt-ce que je vois? Il s'en fallut fort peu que le pauvre homme tout hors de lui-même n'en fît autant, & tînt pour choſe aſſurée que véritablement il étoit mort. Néanmoins pour payer à ſa femme les reſſentimens d'affection qu'il avoit vus en elle, il la prit entre ſes bras & la jetta ſur le lit, la deshabilla & la mit entre deux draps, ſentant lors bien tout ce qu'il faiſoit, quoiqu'elle feignit d'être à demi morte. La ſervante s'enferma dans une autre chambre, s'empêchant le plus qu'elle pouvoit de rire & feignant des appréhenſions qu'elle n'avoit point.

Enfin la pauvre âme en peine, ſans s'informer ſi ceux de l'autre monde mangeoient ou non, ne voyant rien préparé pour le ſoûpé; comme celui qui voyoit bien qu'on ne l'attendoit pas, ouvrant une armoire & trouvant le reſte d'une demie longe de veau qui avoit ſervi à ſouper le ſoir d'auparavant, & ayant pris la clef de la cave que ſa femme avoit en ſon pandant, alla tirer une grande bouteille pleine de vin & ſe mit à ſouper comme un galand & à reviſiter ſi ſouvent la bouteille qu'à la fin il en vint à bout, lui ſemblant que l'autre vie n'étoit point ſi fâcheuſe comme on lui faiſoit, puiſqu'on y pouvoit faire auſſi bonne chere qu'en celle-ci. Il ſe donna telle adreſſe à ſe fortifier le cœur que la liqueur de Noé lui étant montée à la tête, il ſe trouva dans la gloire de Baccus, il ſe dépouilla en chancelant & s'étant mis à côté de celle qui feignoit toûjours être évanouie & qui avoit toutes les peines du monde à s'empêcher de rire, il ne le fallut point bercer pour l'endormir;

il se mit à ronfler de sorte qu'il dormit tout d'une pièce jusqu'au lendemain haute heure, ne songeant rien que des purgatoires, des enfers & des gloires.

Cependant les amis de la dame arriverent au logis pour sçavoir comme la chose se passoit, qui apprirent de la maîtresse & de la servante en quelle sorte de posture étoit le pauvre défunt Anselme qui tout de bon se venoit d'ensevelir dans le vin nouveau. Le jour venu, la caissiere fort rusée voyant qu'il étoit déja tard, & que son mari ne s'éveilloit point, elle se leva du lit & s'habilla le plus promptement qu'elle pût, en remettant son deuil où elle l'avoit pris & para la chambre le mieux qu'il lui fut possible, & s'étant aprochée du lit, elle réveilla celui qui croyoit être défunt, lui disant : jusqu'à quelle heure avez-vous envie de dormir, mon ami ? Les fumées du vin que vous bûtes en quantité hier au soir avant que de vous coucher, ne sont-elles point encore dissipées ? Elle lui tira le bras du lit en lui tirant le nez, avec quoi elle le fit bailler deux ou trois fois de suite, elle l'éveilla & le fit revenir en lui-même & voyant sa femme si propre & sa maison si bien ajustée, sans voir les habits de deuil & les pleurs de la nuit passée, il s'admira de nouveau & dit : Que veut dire cela, ma mie ? Serois-tu bien morte aussi bien comme moi ? Ou viens-tu en cet autre monde ici pour célébrer nos secondes noces ? De quelle maladie suis-je mort, ou qui est-ce qui m'a pu depuis hier priver de la vie ? Car je jure Dieu si on peut jurer ici, que je ne puis dire de quelle façon je suis mort, ni en quel endroit on m'a mis. Y a-t-il des chambres & des lits en ce païs-ci ? Y vend-on du vin & de la viande ? Quel cheval de bagage a emporté en ce lieu cette armoire ?

Car je ſçais bien que hier au ſoir j'en tirai une proviſion ſuffiſante pour me conſoler en ton abſence, en ce païs où je ne connois perſonne.

Je vous affûre, mon ami, lui dit cette femme ſubtile & ruſée, le Carême-prenant vous met en fort jolie humeur cette année. Quelles folies & quelles extravagances nous contez-vous? Dépêchez-vous & vous levez promptement, car votre maître vous a déjà envoyé apeller par deux fois. Comment donc! répliqua-t-il, je ne ſuis pas mort & on ne me mit pas hier en terre! Je n'ai point vû faire d'autre enterrement ceans, lui dit ſa femme que celui de l'âme de cette bouteille que vous enſevelîtes hier dans votre corps; & je ne ſçai pas qui vous oblige à parler de la ſorte : ſi on enterre les âmes, ma chere amie, répondit-il, il eſt vrai qu'hier au ſoir je fis ſes funérailles. Mais j'étois déjà enterré en notre paroiſſe & vis notre vicaire qui avoit de grands reſſentimens de ma mort, tous nos amis attriſtés, Caſilde fondant en pleurs & vous toute chargée de deuil, c'eſt ce que vous ne ſçauriez nier, étant choſe que j'ai vue de mes yeux. Vous rêvez encore, que je crois, & n'êtes pas encore bien éveillé, car vous ne diriez pas les impertinences que vous dites, lui dit ſa femme & dépêchez-vous promptement, car le Génois vous a déjà envoyé apeller deux fois. Comment, dit-il, il y a auſſi des Génois en ce païs-ci? Sans doute je ne dois pas être en voie de ſalut, puiſqu'on ſe mêle ici de change & de trafics. Ne vous raillez plus, lui dit ſa femme, & vous levez promptement, car il ſemble que vous ayez perdu l'eſprit aux extravagances que vous dites : ma femme, par le Dieu vivant, dit l'impertinent Anſelme, il y a vingt quatre heures que je ſuis mort

& je ne ſçai combien que je ſuis enterré & maintenant, comme je vous croyois morte auſſi bien que moi, ſi j'ai bonne mémoire, je vous pris en terre toute évanouie & vous jettai ſur le lit & pour moi je crois que la peur que vous eûtes de me voir revenir, vous a coûté la vie, & ſans ſçavoir comment, je vous trouve ici en l'autre monde & vous ne le croyez pas encore! Quelles fables ſont-ce là que vous me contez, mon ami, lui dit cette fine commere avec un feint étonnement ſur le viſage. Comment ne ſoupâmes-nous pas hier enſemble en bonne ſanté l'un & l'autre? Ne nous couchâmes-nous pas enſemble? De quels morts, de quels enterremens & de quels mondes me parlez-vous? Caſilde, apellez-moi l'aſtrologue notre voiſin qui eſt médecin auſſi, il nous dira d'où procede la frenaiſie dont depuis hier mon pauvre mari eſt atteint; ſans doute que ces méchantes femmes qu'il hante lui auront fait troubler l'eſprit. Le pauvre caiſſier Anſelme ne ſçavoit que dire ni juger s'il étoit fol, mort ou vif & tous les diſcours que ſa femme lui diſoit, ne lui pouvoient faire perſuader qu'il ne fut pas mort & que c'étoit ſon eſprit qui par permiſſion divine, revenoit au monde pour faire ſon teſtament & pour diſpoſer de ſon bien & de ſes affaires.

Sur ce point arriverent deux des principaux auteurs de la fourbe & ſa femme leur racontant la folie & extravagance de ſon mari qui s'imaginoit être mort, ils lui atteſterent non ſans grande peine pour s'empêcher de rire, que non-ſeulement il étoit vivant, mais dans Madrid même & dans ſa propre maiſon, qu'il ne conteſtât pas davantage là-deſſus, & que s'il le faiſoit, & que cela vint à la connoiſſance de la juſtice, ſans doute on le mettroit aux Petites-Maiſons.

L'aſtrologue arriva, que la ſervante étoit allée querir, qui atteſta que l'ardeur & le continuel exercice de ſes livres de compte lui avoient troublé l'eſprit ; avec quoi ce pauvre fol, quelque peu conſolé de voir qu'il n'étoit pas mort, en colere de ce qu'on le tenoit pour fol, leur dit : mais s'il eſt vrai que je ne ſois pas mort, comme vous me dites à cette heure, à quoi étoit-il bon de faire les étonnez comme vous fites hier au ſoir en me voyant, de fuir de moi avec tant de ſignes de croix? Comment, vous me vîtes hier, répondit l'aſtrologue. Il y a plus de huit jours que je ſuis enfermé dans mon étude ſans en ſortir pour, par le moyen de ma ſcience, tâcher à découvrir le larron d'une pièce de diamant qu'on a dérobée à certaines perſonnes qui m'en ont prié. Pour le moins, dit le peintre, j'ai beaucoup de témoins qui atteſteront bien que je ne ſuis point ſorti il y a plus de huit jours du monaſtere où je travaille, ſi ce n'a été ce matin dès le point du jour. Auſſi peu ſortis-je hier de la maiſon, répondit le vieillard jaloux, ayant tout le jour & la plus grande partie de la nuit été empêché à écrire pluſieurs lettres à Séville que je viens de donner au meſſager qui eſt parti d'ici depuis une heure.

Cette affaire ici va encore de pis en pis, dit celui qui quaſi étoit devenu fol tout de bon : comment, mon voiſin, dit-il à l'aſtrologue, ne me dîtes-vous pas avant-hier au ſoir que, vu la mauvaiſe couleur que j'avois & le dérèglement que vous vîtes en mon poulx & que votre ſcience vous reveloit, je devois mourir le lendemain au matin? Moi, répliqua-t-il, je puis jurer avec vérité qu'il y a plus de huit jours que je ne vous ai vû. Vous avez ſongé ce que vous dites. Pourvu que ce ſoit un ſonge, répliqua-t-il, & non pas

une vérité, comme je la crois, je vous deffraye tous magnifiquement le mardi-gras qui eſt bientôt, pour le contentement de la vie que je ne ſçais encore tout de bon ſi je la poſſede.

Nous acceptons de bon cœur cette offre, répondirent-ils tous, & afin que vous ſoyez tout à fait déſabuſé, habillez-vous & nous allons promener, & vous verrez ce que peut une imagination qui eſt ſi vivement imprimée en vous. Le vivant incrédule fit ce qu'ils déſirerent & en allant, il rencontra le vicaire de ſa paroiſſe & les deux prêtres qui l'accompagnoient, qui en dirent autant que l'aſtrologue & le peintre, dont il demeura extrêmement étonné & crut qu'abſolument il avoit rêvé tout ce qui lui étoit arrivé[1].

Pendant que notre caiſſier expérimentoit abſent qu'il étoit vivant & que la mémoire de ſon feint enterrement ſe perdoit, la femme du peintre ruminoit en elle-même les moyens pour exécuter la fourbe qu'elle avoit imaginée, envieuſe extrêmement de la bonne iſſue qu'avoit eue celle de ſa voiſine. Pour quoi faire, elle demeura d'accord avec un ſien frere qu'elle avoit, qui ſe plaiſoit extrêmement de s'entretenir aux dépens d'autrui, de faire faire par un menuiſier une

1. Voy. pour ce premier conte : Legrand, *Fabliaux*, III, 324 : *le Vilain de Bailleul*, par Jean de Boves; — Jubinal, *Nouveau rec. de contes*, Paris, 1839-42, 2 v. in-8°, I, 312; — Boccace, III, 8; — Pogge, *Mortuus loquens;* — Sabadino, *nov.* 41; — Grazzini, *Novelle*, Londra, 1756, in-8°; tr. françaiſe, Berlin, 1776, 2 vol. in-8°, *Soirée* II, nouv. 2 : Mariotto ayant une extrême envie de mourir, eſt ſecondé par ſa femme & par Berna ſon amant; — Des Périers, *nouv.* LXVIII; — Maleſpini, II, 95; — *Illuſtres proverbes*, Paris, 1665, 2 part. in-12, p. 10; — La Fontaine, *Contes*, IV, 6, *Féronde ou le purgatoire;* — Harduin, *Almanach des Muſes*, 1778 : *le Mort parlant;* — Imbert, *Nouvelles hiſtorietes en vers*, 1781, l. III, c. 1 : *le Mort vivant.*

porte de la longueur & largeur de celle de ſa maiſon, qui ſortoit à la rue, qui, pour être vieille, en demandoit une nouvelle. On l'aporta de nuit avec tout le ſecret poſſible, avec la ſerrure & ſes gonds, & la femme du peintre la cacha en ſorte que ſon mari ne la put voir. Elle donna avis à ſon frere qui aimoit raillerie, de ce qu'il avoit à faire & l'enferma avec deux ou trois de ſes amis dans le grenier. Son mari vint deux heures après, ayant laiſſé ſes aprentifs dans le monaſtère pour broier les couleurs, parce qu'il faloit que le tableau qu'il faiſoit, fût achevé pour Pâques, & il faloit ſe hâter, parce qu'il y avoit encore bien à faire. Tomaſſe (ainſi s'apelloit la femme du peintre) le reçut avec toute ſorte de careſſes ; ils ſe coucherent d'aſſez bonne heure parce qu'il lui étoit important de ſe lever de grand matin & dormirent juſqu'à minuit (J'entends le mari qui n'avoit d'autre ſouci, mais non pas ſa femme qui avoit autre choſe à faire, car il lui étoit impoſſible de fermer l'oreille, ayant l'eſprit gros & prête d'accoucher d'une fourbe ſignalée) & douze heures étant ſonnées, elle commença à crier, diſant : Grand Dieu ! je me meurs, mon cher mari, mon heure eſt venue, qu'on apelle mon confeſſeur, car je ſuis morte, autant vaut, avec quantité de ſemblables grimaces que les femmes ont accoutûmé de faire quand il leur plaît ; ſon mari extrêmement attriſté, lui demandoit ce qu'elle avoit : mais elle répondoit ſeulement : Jéſus, mere de Dieu, je demande confeſſion, qu'on m'aporte mes ſacremens, car aſſurément je vois fort bien que je ſuis au bout de mes jours.

Aux cris que cette femme fit, une ſienne nièce qu'elle avoit au logis arriva, pour ſupléer au manque d'une ſervante, qui étoit participante de la fourbe,

une vérité, comme je la crois, je vous deffraye tout magnifiquement le mardi-gras qui eſt bientôt, pour le contentement de la vie que je ne ſçais encore tout de bon ſi je la poſſede.

Nous acceptons de bon cœur cette offre, répondirent-ils tous, & afin que vous ſoyez tout à fait déſabuſé, habillez-vous & nous allons promener, & vous verrez ce que peut une imagination qui eſt ſi vivement imprimée en vous. Le vivant incrédule fit ce qu'ils déſirerent & en allant, il rencontra le vicaire de ſa paroiſſe & les deux prêtres qui l'accompagnoient, qui en dirent autant que l'aſtrologue & le peintre, dont il demeura extrêmement étonné & crut qu'abſolument il avoit rêvé tout ce qui lui étoit arrivé[1].

Pendant que notre caiſſier expérimentoit abſent qu'il étoit vivant & que la mémoire de ſon feint enterrement ſe perdoit, la femme du peintre ruminoit en elle-même les moyens pour exécuter la fourbe qu'elle avoit imaginée, envieuſe extrêmement de la bonne iſſue qu'avoit eue celle de ſa voiſine. Pour quoi faire, elle demeura d'accord avec un ſien frere qu'elle avoit, qui ſe plaiſoit extrêmement de s'entretenir aux dépens d'autrui, de faire faire par un menuiſier une

1. Voy. pour ce premier conte : Legrand, *Fabliaux*, III, 324 : *le Vilain de Bailleul*, par Jean de Boves; — Jubinal, *Nouveau rec. de contes*, Paris, 1839-42, 2 v. in-8°, I, 312 ; — Boccace, III, 8 ; — Pogge, *Mortuus loquens;* — Sabadino, *nov.* 41 ; — Grazzini, *Novelle*, Londra, 1756, in-8° ; tr. françaiſe, Berlin, 1776, 2 vol. in-8°, *Soirée* II, nouv. 2 : Mariotto ayant une extrême envie de mourir, eſt ſecondé par ſa femme & par Berna ſon amant ; — Des Périers, *nouv.* LXVIII ; — Maleſpini, II, 95 ; — *Illuſtres proverbes*, Paris, 1665, 2 part. in-12, p. 10; — La Fontaine, *Contes*, IV, 6, *Féronde ou le purgatoire;* — Harduin, *Almanach des Muſes*, 1778 : *le Mort parlant;* — Imbert, *Nouvelles hiſtoriettes en vers*, 1781, l. III, c. 1 : *le Mort vivant.*

porte de la longueur & largeur de celle de sa maison, qui sortoit à la rue, qui, pour être vieille, en demandoit une nouvelle. On l'aporta de nuit avec tout le secret possible, avec la serrure & ses gonds, & la femme du peintre la cacha en sorte que son mari ne la put voir. Elle donna avis à son frere qui aimoit raillerie, de ce qu'il avoit à faire & l'enferma avec deux ou trois de ses amis dans le grenier. Son mari vint deux heures après, ayant laissé ses aprentifs dans le monastere pour broier les couleurs, parce qu'il faloit que le tableau qu'il faisoit, fût achevé pour Pâques, & il faloit se hâter, parce qu'il y avoit encore bien à faire. Tomasse (ainsi s'apelloit la femme du peintre) le reçut avec toute sorte de caresses; ils se coucherent d'assez bonne heure parce qu'il lui étoit important de se lever de grand matin & dormirent jusqu'à minuit (J'entends le mari qui n'avoit d'autre souci, mais non pas sa femme qui avoit autre chose à faire, car il lui étoit impossible de fermer l'oreille, ayant l'esprit gros & prête d'accoucher d'une fourbe signalée) & douze heures étant sonnées, elle commença à crier, disant : Grand Dieu! je me meurs, mon cher mari, mon heure est venue, qu'on apelle mon confesseur, car je suis morte, autant vaut, avec quantité de semblables grimaces que les femmes ont accoutûmé de faire quand il leur plaît; son mari extrêmement attristé, lui demandoit ce qu'elle avoit : mais elle répondoit seulement : Jésus, mere de Dieu, je demande confession, qu'on m'aporte mes sacremens, car assurément je vois fort bien que je suis au bout de mes jours.

Aux cris que cette femme fit, une sienne nièce qu'elle avoit au logis arriva, pour supléer au manque d'une servante, qui étoit participante de la fourbe,

dans la ſalade dont tu me fis hier manger. Ma femme, ma femme, répondit le mari, avec moins de liberté, je vous prie, car celles qui ont le mal de mere, n'ont pas licence de parler avec tant de hardieſſe & il pourroit bien arriver que prenant un bâton, je pourrois faire monter vôtre mal de ventre aux épaules. Des coups de bâton à ma tante! dit la ruſée de ſervante, vos fortes fièvres quartaines! ſi vous l'aviez entrepris, avec ces ongles-là je vous arracherois les yeux.

Le peintre ſe mit en effet à en chercher un pour bien étriller la ſervante qui ſe mit à fuir en criant encore plus fort que la maîtreſſe : la feinte malade ſe mit à redoubler ſes cris, demandant à haute voix confeſſion, ma commere, les ſacremens, car je me meurs : ah! Dieu, on m'a empoiſonnée! Ce n'eſt point mal de mere que j'ai, c'eſt un mal de mari : le pauvre Fabrice eut peur de quelque accident encore pire que celui qu'on lui vouloit jouer & que ſi ſa femme mouroit, on le pourroit accuſer de l'avoir empoiſonnée comme elle diſoit : car quand bien on ne l'en eût pu convaincre, cela n'eût pas laiſſé de le mettre en peine, de ſorte qu'il fut contraint de l'apaiſer par careſſes & de lui promettre d'aller chercher ſa commere. Il prit une lanterne avec une chandelle allumée dont il avoit grand beſoin pour l'obſcurité qu'il faiſoit & pour éviter les boues, prenant un gros manteau à cauſe de la pluie qu'il faiſoit qui le perçoit juſqu'aux os.

Le pauvre Fabrice ſçavoit bien que cette commere Perrette demeuroit depuis fort peu de tems à la rue Foncareal, mais il ne ſçavoit pas le quartier, car la rue a bien demie lieue de long, pleuvant comme je viens de dire, ne trouvant perſonne dans les rues,

dans la longue diſtance qu'il y avoit de là à ſon logis, il penſa deſeſperer, maudiſſant de bon cœur ceux qui avoient été cauſe de ſon mariage. Jugez s'il fut longtems à trouver ce qu'il cherchoit & dont il n'avoit aucun beſoin. Durant qu'il étoit à ſe mouiller depuis la tête juſqu'aux pieds, parmi un pied de crotte, retournons à celle qui étoit malade de malice bien plus que du mal d'eſtomach. Voyant que ſon mari étoit hors du logis, elle apella ſon frere qui étoit caché dans le grenier avec deux ou trois de ſes amis, qui en un moment ôterent la vieille porte de la rue & mirent la neuve en ſa place qui avoit la ſerrure & ſes pentures que l'on avoit ajoûtées avec ſes gonds, de ſorte qu'en un moment elle fut placée. En haut ils mirent un bouchon de cabaret avec une enſeigne qu'ils avoient fait faire exprès, où il y avoit un dauphin peint : au deſſous étoit écrit : au Dauphin ceans bon logis, à pied & à cheval. Cela fait, elle fit monter quantité de perſonnes de ſes amis & amies qui demeuroient près d'elle, qui avoient été exprès avertis auparavant avec un excellent ſoûpé qui étoit préparé, un violon & des caſtagnettes & avec ce feſtin & dance ils ſe mirent tous à célébrer le naufrage du pauvre chercheur de commeres, qui ne fit autre choſe en tout ſon voyage que de fraper à toutes les portes qu'il trouvoit, en éveillant en vain les voiſins pour s'informer de celle dont il ne put jamais avoir nouvelle quelconque.

Le pauvre peintre, après s'être promené plus de deux heures, l'eau juſqu'à moitié jambes & la patience juſqu'au goſier, revint à ſon logis & oyant de la rue la dance & les violons avec le bruit que ceux de dedans faiſoient, il penſa s'être trompé & avoir pris

une maiſon pour une autre, & levant la lanterne en haut pour reconnoître la maiſon, il jetta les yeux ſur cette porte neuve & vit le bouchon & l'enſeigne d'hôtellerie, ce qui le penſa faire devenir fol. Il voulut reconnoître la rue, il vit que c'étoit celle des Lavapies où il demeuroit, il conſidera les maiſons qui étoient aux environs de la ſienne & vit que c'étoient les mêmes qu'il y avoit toujours vues, il retourna à la ſienne & méconnut la nouveauté de ſa porte & l'office qui de nouveau lui étoit annexé. Dieu me ſoit en aide, dit-il, en faiſant pluſieurs ſignes de croix, il n'y a qu'une heure & demie ou environ que je ſuis ſorti de chez moi, où j'ai laiſſé ma femme plus prête d'être en terre que d'être au bal & de pleurer que de rire, il n'y a que nous deux & ſa nièce qui demeurons dans la maiſon; les portes, encore que véritablement elles euſſent beſoin d'être renouvelées, étoient quand je ſuis ſorti, les mêmes qu'autrefois. Je n'ai vu en ma vie aucune hôtellerie en cette rue & quand même il y en auroit, qui a pu de nuit & en ſi peu de tems avoir donné à la mienne ce nouveau privilége? De m'imaginer que je ſonge, cela ne ſe peut, parce que j'ai les yeux ouverts & que mes oreilles ne me trompent point. Donner la faute au vin en un tems où il tombe tant d'eau, je ſerois obligé à la reſtitution de ſon honneur. Mais encore que veut dire cela? Il examina de nouveau & très-exactement la maiſon, la porte neuve, le bouchon, l'enſeigne, les bals, ſans ſavoir à quoi attribuer un ſi ſubit changement & prenant le marteau, il donna des coups avec tant de force qu'ils euſſent été ſuffiſans pour éveiller tout le voiſinage, mais les danceurs qui étoient dans la maiſon ne l'ouirent point ou ne le voulurent pas entendre.

Il redoubla ſes coups encore plus fort qu'il n'avoit
ait & après l'avoir laiſſé quelque tems au curage
les goutières comme une pièce de toile ſur un pré,
un valet ouvrit la fenêtre de la chambre d'en haut
avec un graiſſet allumé en la main & une ſerviette
ale & rompue à la tête, lui diſant : Il n'y a point
le chambre, mon ami, allez vous promener & moins
le bruit, je vous prie, ſi vous ne voulez être coiffé
l'un pot de chambre qu'il y a plus de ſix jours qui
n'a été vuidé! Je ne cherche point de maiſon qui ne
ſoit à moi, répondit le peintre, mais je demande
ſeulement qu'on me laiſſe entrer dans ma maiſon
& que vous me diſiez, vous qui tranchez du maître
là-dedans, qui eſt-ce qui en une heure & demie de
tems, lui donna ce nouvel office d'hôtellerie, puiſque
perſonne ne me peut diſputer cette maiſon qui a
apartenu à deffunt Nicolas Fabrice mon pere.

Mon ami, répondit ce valet, il faut que vous ſoyez
fol ou ivre; mais pour un homme ſi plein de vin
comme vous, vous êtes bien à la rue, car l'eau ne
vous ſçauroit faire guères de mal, allez-vous en à la
mal'heure & ne frappez pas encore une fois à cette
porte, ſi vous ne vous en voulez repentir; en diſant
cela, il ferma rudement la fenêtre & on commença
à renouveller le bruit & la dance & le peintre ſe
donnant à tous les diables, s'imaginoit que quelque
ſorcier par illuſion lui faiſoit voir ces enchantemens.
Il tomboit de l'eau du ciel en ſi grande abondance
qu'il étoit preſque noyé, avec un vent de biſe ſi
furieux qu'il lui cuiſoit tout le viſage, la chandelle
de ſa lanterne étoit achevée & avec elle la patience
de celui qui la portoit. Ce qui l'obligea à donner en-
core des coups de marteau plus rudement qu'il

n'avoit fait. Alors il ouit que l'on dit dans le logis : Garçon, aporte-moi un bâton, ſors là dehors & roue de coups ce maraut qui nous importune ſi fort. Sur ce point on ouvrit la porte & un valet avec un bâton, ſans le fraper pourtant, lui dit : au diable ſoit le coquin! que nous veux-tu, mon ami, avec tant de coups que tu donnes à cette porte? Ne t'a-t-on pas dit que tu ne peux loger ceans? Cette maiſon eſt à moi, monſieur, répondit le mari, qui diable l'a ſi tôt convertie en hôtellerie, étant depuis cent ou ſix vingt ans poſſédée de père en fils par ceux de nôtre maiſon & achetée par un Jérôme Fabrice, mon biſaïeul, que j'ai héritée de Nicolas Fabrice mon pere. Que dis-tu, pauvre ſot, repliqua ce valet, de quel Jérôme & de quel Nicolas Fabrice nous parles-tu? Quelles folies ſont-ce là que tu contes? Je ſuis de cette maiſon-là par la grâce de Dieu, répondit le peintre, homme de bien connu dans cette cour & peintre de profeſſion eſtimé dans tout le voiſinage & qui demeure dans cette maiſon ici il y a plus de vingt ans : ma femme s'apelle Tomaſſe, ſi ce n'eſt qu'elle ſoit auſſi transformée en hôtellerie & qu'elle ait changé de nom. Comment cela peut-il être, répondit ce valet? Il y a plus de ſix ans que cette maiſon ici eſt une hôtellerie des plus fameuſes qu'il y ait en cette cour & la plus connue de tous les étrangers qui viennent en cette ville. Son maître s'apelle Pierre Mondragon & ſa femme Catherine Mugnos & moi je ſuis leur valet : allez vous promener je vous prie, car ſi je n'avois pitié de vous & ſi je n'excuſois vôtre folie, avec ce bâton je vous guérirois de la maladie vicieuſe qui vous a fait perdre l'eſprit : en diſant cela, il lui ferma la porte au nez

& entra dans le logis & le pauvre peintre ſe voyant chaſſé de ſa maiſon durant la grande pluye & en obſcurité, marchant juſqu'à mi-jambes dans les boues, s'en alla à la maiſon du vieux jaloux.

Il frapa à la porte environ trois heures après minuit & à force de coups il le fit lever & mettre la tête à la fenêtre pour demander ce que c'étoit. L'ayant connu, il crut qu'il lui étoit arrivé quelque malheur ou qu'il avoit tué quelqu'un. S'étant informé de ce que c'étoit, il fit lever ſa femme & quoiqu'elle ſçût bien la fin où aboutiſſoit cette fourbe, elle fit l'étonnée auſſi bien que ſon mari, ſe mocquant du pauvre peintre en détrempe, ce vieillard en attribuant la cauſe à la fumée du vin Jepes ou de ſaint Martin, auxquels il avoit une particulière dévotion. Ils firent du feu dont il avoit bon beſoin, tant pour le chauffer que pour le ſécher, on lui décrota ſes chauſſes & ſes ſouliers, on lui mit ſécher ſon chapeau & ſes habits & on le coucha dans un lit, diſputant contre eux & ſoutenant que tout ce qu'il avoit dit étoit vrai & eux au contraire ſe mocquant de lui, le prenoient pour bien ſaoul qu'il n'étoit.

Si tôt que la bonne ruſée de Tomaſſe ſçut que ſon crotté de mari avoit quitté la place & s'en étoit allé; avec l'aide de ceux qu'elle avoit conviez, elle remit la vieille porte au lieu de la neuve, comme elle étoit auparavant, elle fit ôter le bouchon & l'enſeigne, leur donna congé, les conjurant de garder le ſecret & demeurant ſeule avec ſa nièce, elles ſe coucherent toutes deux, les pieds las de dancer, les mains d'exercer les caſtagnettes, leur eſtomach de manger, & leurs bouches de rire & dormirent ſans

ſe réveiller juſqu'au lendemain à haute heure que le peintre revint à demi eſſuyé en compagnie du vieillard jaloux qui à demi perſuadé par l'obſtination du peintre, lui ayant affirmé le matin la même choſe qu'il avoit fait la nuit, étoit venu avec lui pour être témoin oculaire de cette merveille. Ils fraperent tous deux en cette maiſon enchantée & la trouvant avec ſon ancienne porte ſans enſeigne ni ſans bouchoñ, cloſe & fermée, le vieillard recommença de nouveau à ſe mocquer du pauvre peintre & de nouveau le peintre recommença à jurer & renier, diſant qu'il vouloit être débaptiſé ſi ce qu'il avoit dit n'étoit vrai & qu'il falloit que quelque diable lui eût fait paroître ces illuſions exprès pour le faire deſeſperer & mettre hors de lui-même.

Ils apellerent, la nièce ouvrit auſſitôt la porte, à demi vêtue, qui voyant ſon oncle, lui dit : Avec quelle effronterie, mon oncle, oſez-vous maintenant paroître devant votre femme? quelle cauſe avez-vous à donner, l'ayant laiſſée ſur les douze heures à demi morte & vous ayant envoyé chercher ſa commere pour remédier à ſon mal; vous n'avez point de honte de revenir à dix heures du matin ſans elle & avec cette affûrance comme ſi de rien n'avoit été. Brigide, ma mie, répondit-il, ſi tu ſçavois ce qui pour l'amour de ta tante m'eſt arrivé cette nuit, tu aurois plus de ſujet d'avoir pitié de moi que de te plaindre, il faut que nous changions demain de maiſon, car ſans doute il y a des eſſeins de diables qui fréquentent en celle-ci. La feinte malade l'ouït qui ſe levant du lit furieuſe comme un tigre, avec ſeulement un petit cotillon de friſe, ſe mit à crier après lui en lui diſant :

& entra dans le logis & le pauvre peintre se voyant chassé de sa maison durant la grande pluye & en obscurité, marchant jusqu'à mi-jambes dans les boues, s'en alla à la maison du vieux jaloux.

Il frapa à la porte environ trois heures après minuit & à force de coups il le fit lever & mettre la tête à la fenêtre pour demander ce que c'étoit. L'ayant connu, il crut qu'il lui étoit arrivé quelque malheur ou qu'il avoit tué quelqu'un. S'étant informé de ce que c'étoit, il fit lever sa femme & quoiqu'elle sçût bien la fin où aboutissoit cette fourbe, elle fit l'étonnée aussi bien que son mari, se mocquant du pauvre peintre en détrempe, ce vieillard en attribuant la cause à la fumée du vin Jepes ou de saint Martin, auxquels il avoit une particuliere dévotion. Ils firent du feu dont il avoit bon besoin, tant pour le chauffer que pour le sécher, on lui décrota ses chausses & ses souliers, on lui mit sécher son chapeau & ses habits & on le coucha dans un lit, disputant contre eux & soutenant que tout ce qu'il avoit dit étoit vrai & eux au contraire se mocquant de lui, le prenoient pour bien saoul qu'il n'étoit.

Si tôt que la bonne rusée de Tomasse sçut que son crotté de mari avoit quitté la place & s'en étoit allé; avec l'aide de ceux qu'elle avoit conviez, elle remit la vieille porte au lieu de la neuve, comme elle étoit auparavant, elle fit ôter le bouchon & l'enseigne, leur donna congé, les conjurant de garder le secret & demeurant seule avec sa niece, elles se coucherent toutes deux, les pieds las de danser, les mains d'exercer les castagnettes, leur estomach de manger, & leurs bouches de rire & dormirent sans

ſe réveiller juſqu'au lendemain à haute heure que le peintre revint à demi eſſuyé en compagnie du vieillard jaloux qui à demi perſuadé par l'obſtination du peintre, lui ayant affirmé le matin la même choſe qu'il avoit fait la nuit, étoit venu avec lui pour être témoin oculaire de cette merveille. Ils fraperent tous deux en cette maiſon enchantée & la trouvant avec ſon ancienne porte ſans enſeigne ni ſans bouchon, cloſe & fermée, le vieillard recommença de nouveau à ſe mocquer du pauvre peintre & de nouveau le peintre recommença à jurer & renier, diſant qu'il vouloit être débaptiſé ſi ce qu'il avoit dit n'étoit vrai & qu'il falloit que quelque diable lui eût fait paroître ces illuſions exprès pour le faire deſeſperer & mettre hors de lui-même.

Ils apellerent, la nièce ouvrit auſſitôt la porte, à demi vêtue, qui voyant ſon oncle, lui dit : Avec quelle effronterie, mon oncle, oſez-vous maintenant paroître devant votre femme? quelle cauſe avez-vous à donner, l'ayant laiſſée ſur les douze heures à demi morte & vous ayant envoyé chercher ſa commere pour remédier à ſon mal; vous n'avez point de honte de revenir à dix heures du matin ſans elle & avec cette aſſûrance comme ſi de rien n'avoit été. Brigide, ma mie, répondit-il, ſi tu ſçavois ce qui pour l'amour de ta tante m'eſt arrivé cette nuit, tu aurois plus de ſujet d'avoir pitié de moi que de te plaindre, il faut que nous changions demain de maiſon, car ſans doute il y a des eſſeins de diables qui fréquentent en celle-ci. La feinte malade l'ouït qui ſe levant du lit furieuſe comme un tigre, avec ſeulement un petit cotillon de friſe, ſe mit à crier après lui en lui diſant :

cela, dit la tante diſſimulée. Parce que j'avois peur, répondit-elle, que vous ne me diſiez que ce fuſſent imaginations & que par ce moyen je vouluſſe décrier votre maiſon. Sans doute il faut que cela ſoit, dit le vieillard Abraham, il ſe faut pardonner les uns aux autres, & commencer enſemble ce carême en bonne intelligence.

Cela ſe fit comme il le demandoit. Le peintre ne pouvant faire autrement que de croire que les eſprits étoient cauſe de ce deſordre, ſa femme lui dit de plus que ſes débauches pouvoient auſſi donner lieu à cela, voyant le peu de ſoin qu'il avoit de ſa maiſon, ce qui peut-être obligeoit les eſprits d'en prendre pour lui & de cauſer tous ces deſordres. Goûtant cette raiſon, il promit de s'amender pour l'avenir, dont ſa femme fut extrêmement contente; en outre que par ce moyen elle réduiſoit ſon mari à vivre comme elle deſiroit, elle crut que cette fourbe en ſubtilité paſſoit la première, que la dernière n'y arriveroit peut-être pas & que par conſéquent elle ſeule ſe verroit maîtreſſe de ce riche diamant & des cent écus que le comte y avoit ajoutez du ſien.

La belle mal mariée ne perdit pas cœur, pour voir que la ſubtilité de ſes deux concurrentes avoit ſi bien réuſſi; au contraire cela lui aiguiſa davantage l'eſprit, tant pour le déſir qu'elle avoit de ſe rendre maîtreſſe de la bague que de pouvoir guerir ſon fâcheux mari de ſon impertinente jalouſie. Elle diſpoſa donc de cette façon la fourbe qu'elle lui voulut jouer. Un ſien frere religieux venoit d'arriver à Madrid pour être gardien du couvent des Cordeliers de la ville: le jaloux Abraham ne ſçavoit pas ſon arrivée & ſa femme durant qu'il étoit abſent, lui avoit par quan-

tité de lettres, comme elle faisoit pour l'heure qu'il étoit présent, par paroles, fait sçavoir les jalousies de son vieux fou de mari, lui représentant combien elle étoit malheureuse de se voir obligée à passer le reste de ses jours avec un homme de cette humeur-là avec qui elle vivoit en continuel martyre & que pour ce sujet elle vouloit faire plainte en justice pour être divorcée d'avec lui.

Le sage religieux étoit informé de tout le voisinage de la mauvaise complexion de son impertinent beau-frere & par ses amis mêmes & de la raison que sa sœur avoit de le haïr & de vivre en continuelle inquiétude; il avoit recherché tous les moyens pour lui ôter cette opinion de la fantaisie & tâcher de le remettre en son bon sens, sans rompre le sacré lien du mariage & lui montrant qu'il étoit raisonnable de donner de la satisfaction à sa femme, & que des jalousies prises sans occasion ne servent qu'à réveiller le chat qui dort, mais quelque adresse & éloquence qu'il eût par ces lettres, il n'avoit jamais sçû trouver moyen de vaincre l'obstinée malice de ce jaloux, qui s'étant tournée en coûtume, il étoit impossible de lui arracher ces soupçons de l'esprit. Ce que voyant, il avoit écrit à sa sœur qu'elle cherchât de son côté la voye qui lui sembloit la plus propre pour tâcher de vivre en repos avec lui sans y aller par la voye de la justice & que quelque difficulté qu'il y eût à y parvenir, il useroit de toutes les diligences possibles pour en vènir à l'exécution.

Cette femme trouvant l'occasion favorable de guerir son mari de sa folie & par même moyen gagner un si beau diamant : un matin que son mari étoit sorti pour aller ouïr la messe & le sermon pour être

au commencement du carême, elle envoya apeller ſon frère le religieux. Après avoir pleuré devant lui pour le mauvais traitement qu'elle recevoit de ſon jaloux, lui exagérant les peines qu'elle ſouffroit avec lui, elle lui dit qu'elle ne trouvoit aucun expédient pour lui ôter ces fantaiſies-là de l'eſprit, qu'un qu'elle lui propoſa & que vous allez entendre, qu'elle exagéra avec toute l'éloquence que l'artifice perſuaſif donne aux femmes, avec force pleurs, gémiſſemens & ſoupirs, concluant que ſi elle n'en venoit à bout par ce moyen-là, il lui étoit impoſſible de plus vivre avec lui & qu'il falloit qu'elle ſe fît démarier ou que par déſeſpoir elle ſeroit contrainte d'attenter à ſa vie.

Ce bon père trouva de grandes difficultés au remède qu'elle lui propoſa, mais enfin l'amour de frère, la pitié de religieux & le deſir d'empêcher ce déſeſpoir de la pauvre Hypolite, car c'étoit ainſi que ſe nommoit la ſœur, le firent paſſer par-deſſus tous ces inconvéniens. Ils convinrent enſemble du jour, il prit congé d'elle & étant arrivé en ſon couvent, il propoſa l'affaire à ſes religieux : il étoit en grande réputation parmi eux qui connoiſſant le bien qui en arriveroit, en mettant la paix & le repos entre deux perſonnes mariées, s'offrirent à faire en cette occaſion tout ce qu'il leur commanderoit & l'encouragerent même à l'exécution de cette charitable entrepriſe. Pour en venir donc à bout, il envoya à ſa ſœur pour le jour concerté deux onces de poudre préparée pour exciter le ſommeil de celui qui l'avaleroit & qu'il feroit dormir au moins quatre ou cinq heures avec une ſi grande aliénation de tous les ſens qu'un homme en cet état ne differoit d'un mort que de tems.

tité de lettres, comme elle faisoit pour l'heure qu'il étoit présent, par paroles, fait sçavoir les jalousies de son vieux fou de mari, lui représentant combien elle étoit malheureuse de se voir obligée à passer le reste de ses jours avec un homme de cette humeur-là avec qui elle vivoit en continuel martyre & que pour ce sujet elle vouloit faire plainte en justice pour être divorcée d'avec lui.

Le sage religieux étoit informé de tout le voisinage de la mauvaise complexion de son impertinent beau-frere & par ses amis mêmes & de la raison que sa sœur avoit de le haïr & de vivre en continuelle inquiétude; il avoit recherché tous les moyens pour lui ôter cette opinion de la fantaisie & tâcher de le remettre en son bon sens, sans rompre le sacré lien du mariage & lui montrant qu'il étoit raisonnable de donner de la satisfaction à sa femme, & que des jalousies prises sans occasion ne servent qu'à réveiller le chat qui dort, mais quelque adresse & éloquence qu'il eût par ces lettres, il n'avoit jamais sçû trouver moyen de vaincre l'obstinée malice de ce jaloux, qui s'étant tournée en coûtume, il étoit impossible de lui arracher ces soupçons de l'esprit. Ce que voyant, il avoit écrit à sa sœur qu'elle cherchât de son côté la voye qui lui sembloit la plus propre pour tâcher de vivre en repos avec lui sans y aller par la voye de la justice & que quelque difficulté qu'il y eût à y parvenir, il useroit de toutes les diligences possibles pour en vènir à l'exécution.

Cette femme trouvant l'occasion favorable de guerir son mari de sa folie & par même moyen gagner un si beau diamant : un matin que son mari étoit sorti pour aller ouïr la messe & le sermon pour être

une chaiſe, fermerent la porte ſur lui & le laiſſerent dormir. Il y avoit bien deux heures que cet ignorant novice étoit dans cette extaſe & continua encore en cet état deux autres heures qui étoit le terme preſcrit à la vertu de la poudre, qui ne duroit que quatre heures : ayant commencé à la prendre à huit heures, ſon opération devoit finir à minuit. On ſonna matines, comme c'eſt la coûtume de tous les monaſteres & ayant fini, on fit ſonner les matraques, pour réveiller ceux qui ſe doivent lever, qui eſt un inſtrument quarré de tables creuſes, pleines de fuſils de fer, qui tombant ſur de gros clous, font un ſon qui n'eſt point deſagréable à ceux qui le connoiſſent & qui y ſont accoûtumez, mais qui étonne & épouvente ceux qui n'y penſent point & qui ſont novices en cette étrange muſique & de cet inſtrument on uſe d'ordinaire en la plûpart des monaſteres d'Eſpagne.

Le pauvre vieillard jaloux s'éveillant en ſurſaut à ce grand tintamarre, fut extrêmement ſurpris, qui croyant être couché avec ſa femme, jetta un grand cri en diſant : Grand Dieu que veut dire ceci, Hypolite, la maiſon tombe-t-elle? le tonnerre eſt-il tombé ici ou les diables ſont-ils déchaînez? Mais comme il vit qu'elle ne lui répondoit point, tâtant avec ſes mains & ne la trouvant pas dans le lit, plein de malicieux ſoupçons, il s'imagina qu'elle le trahiſſoit & que par le bruit qu'il venoit d'entendre, elle avoit envie de faire tomber la maiſon ſur lui : il ſe leva en furie criant à haute voix : Où es-tu, vilaine infâme, adultere, méchante & pernicieuſe femme, diras-tu maintenant que c'eſt une illuſion? ſoûtiendras-tu que ce ſont de faux ſoupçons conçus par ma

jalousie ; à minuit hors de ma chambre & de mon lit, recevant ton adultère par le toit de la maison qui m'est plus fidelle que toi, puisqu'en tombant il m'a éveillé pour m'avertir de ton infamie. Catherine, baille-moi mes habits, qu'on m'aporte mon épée, car je veux laver mon affront dans le sang de ces traîtres.

Comme il fut hors du lit, il chercha ses habits, au lieu desquels il trouva le froc de cordelier qui étoit sur la chaise auprès de son lit ; il fut extrêmement étonné, car il connut fort bien au maniement que ce n'étoit pas les siens ni même que ce n'étoit pas son lit, où il étoit couché, il tâta au long des murailles & vit que ce n'étoit pas sa chambre : ne sçachant qui ni comment on l'avoit amené là, ni s'il devoit apeler quelqu'un, croyant qu'il avoit été transporté là par enchantement, ne sçachant s'il dormoit où s'il étoit éveillé, il fut pour ouvrir la porte, sur laquelle il y avoit une tête de mort qui lui tomba sur les épaules non sans lui faire du mal ; il la ramassa de terre & fut tout étonné quand il vit ce que c'étoit, tenant cela pour un très-mauvais augure. Cette porte répondoit au dortoir environné de cellules où il y avoit une lampe allumée au milieu ; son étonnement redoubla & s'imaginant être en quelque lieu enchanté, il rentra dans sa chambre, alla querir les habits qu'il avoit trouvez auprès de son lit, & les ayant aportez à la lumiere, il vit que c'étoit un habit de cordelier : Dieu me soit en aide, dit-il en s'écriant, que veut dire cela ? Ne m'endormis-je pas hier au soir en achevant de souper ? Qui m'a pu amener ici & qui m'a changé mes habits avec ceux-ci de religieux ?

Suis-je point à l'hôpital? car ceci me ſemble plutôt une infirmerie qu'aucune autre habitation. Ma jalouſie m'auroit bien fait devenir fol & pour me guerir m'auroit-on point mené aux Petites-Maiſons? car cette chambre ſemble plutôt une cage qu'une demeure. Je ne ſçai ce que je me dois imaginer, quoique ce pourroit bien être ce que je viens de dire, car ſi j'ai bonne mémoire, je n'avois pas l'eſprit trop bien fait ſur les continuelles apréhenſions où j'étois d'être offencé en l'honneur & ce ne ſeroit pas merveille s'il y a deux ou trois ans que je fuſſe en cet hôpital, où mes parens pourroient bien m'avoir mis pour me faire panſer, & qu'à préſent ayant recouvré mon bon ſens, il me ſemble que ce fut hier au ſoir que je me vis en repos en ma maiſon avec ma femme. Si cela eſt vrai comme je me l'imagine, on raſe aux fols les cheveux & la barbe auſſi bien qu'aux forçats de galère, & portant la main à ſon menton, il le trouva ras, ayant auparavant pris tant de peine à conſerver ſa barbe; il tâta ſa tête & ſe trouva couronné comme le roi des jaloux maris : il pleura la perte de ſon jugement, ſe tenant aſſûrément pour confraire des Petites-Maiſons, croyant que pour ſe mocquer de lui, comme on a accoûtumé de faire de ceux qui ſont folz, on lui avoit accommodé la tête de cette façon-là. Avec tout cela il ſe déſoloit, lui ſemblant que puiſque pour l'heure il s'apercevoit bien de l'état auquel il étoit, il étoit à croire que ſa folie étoit achevée, & que l'eſprit lui étoit revenu & que partant il ſortiroit bientôt de ce malheureux lieu. Il n'y avoit que cet habit de religieux qui l'étonnoit & qui le mettoit tout hors de lui-même & qui lui faiſoit perdre cette imagination, parce que

jalouſie ; à minuit hors de ma chambre & de mon lit, recevant ton adultère par le toit de la maiſon qui m'eſt plus fidelle que toi, puiſqu'en tombant il m'a éveillé pour m'avertir de ton infamie. Catherine, baille-moi mes habits, qu'on m'aporte mon épée, car je veux laver mon affront dans le ſang de ces traîtres.

Comme il fut hors du lit, il chercha ſes habits, au lieu deſquels il trouva le froc de cordelier qui étoit ſur la chaiſe auprès de ſon lit ; il fut extrêmement étonné, car il connut fort bien au maniement que ce n'étoit pas les ſiens ni même que ce n'étoit pas ſon lit, où il étoit couché, il tâta au long des murailles & vit que ce n'étoit pas ſa chambre : ne ſçachant qui ni comment on l'avoit amené là, ni s'il devoit apeler quelqu'un, croyant qu'il avoit été tranſporté là par enchantement, ne ſçachant s'il dormoit où s'il étoit éveillé, il fut pour ouvrir la porte, ſur laquelle il y avoit une tête de mort qui lui tomba ſur les épaules non ſans lui faire du mal ; il la ramaſſa de terre & fut tout étonné quand il vit ce que c'étoit, tenant cela pour un très-mauvais augure. Cette porte répondoit au dortoir environné de cellules où il y avoit une lampe allumée au milieu ; ſon étonnement redoubla & s'imaginant être en quelque lieu enchanté, il rentra dans ſa chambre, alla querir les habits qu'il avoit trouvez auprès de ſon lit, & les ayant aportez à la lumiere, il vit que c'étoit un habit de cordelier : Dieu me ſoit en aide, dit-il en s'écriant, que veut dire cela ? Ne m'endormis-je pas hier au ſoir en achevant de ſouper ? Qui m'a pu amener ici & qui m'a changé mes habits avec ceux-ci de religieux ?

lez-moi ce myſtère ou me rendez mon bon ſens que ſans doute je dois avoir perdu.

Il demeura pâmé ſur cette conſidération, ſans ſe vouloir vêtir; le froid l'obligeant à s'affubler avec les couvertures, quand un autre religieux entra qui lui dit : Père Ambroiſe, le vicaire du chœur demande pourquoi vous n'êtes point venu à matines, qui ſont preſque dites, ſçachant bien que vous êtes ſemainier. Tous les anges du Paradis ſoient à mon aide, réplique le nouveau religieux, il faut donc qu'en dépit de moi je ſois pere Ambroiſe & je m'apellois hier Abraham. Dites-moi, religieux, ſi vous l'êtes, ou frère fol, ce que je crois plutôt, ſi nous ſommes, comme je l'imagine, dans les Petites-Maiſons ou dans l'Hôpital des fols. Qui m'a mis en l'état où je ſuis? Comment & pourquoi m'a-t-on ôté ma maiſon, mon bien, ma femme, mes habits, mes cheveux & ma barbe? Quelle Urgande[1] la déconnue ou quel enchanteur Artus[2] me fait voir ces illuſions & me veut tout à fait perdre l'eſprit?

Ce diſcours eſt fort joli, pere Ambroiſe, répondit le religieux, vous levâtes ſans doute le coude hier au ſoir au réfectoire, puiſque les fumées du vin ne vous ont pas encore quitté; habillez-vous, je vous

1. Fée du roman d'Amadis (1508). Scarron la cite en 1651 dans le *Roman comique*, & La Fontaine en 1684 dans la ballade XI en réponſe à Mme Deshoulières :

Rien n'eſt changé du ſiècle d'Amadis,
Hors que pour être amitié maintenue,
Plus n'eſt beſoin d'Urgande Deſconnue;
On aime encor comme on aimoit jadis.

2. Il y a confuſion avec Merlin.

prie, & ſi vous ne pouvez pas en l'état où vous êtes, je vous aiderai; en diſant cela il prend l'habit & le paſſe ſur lui & en lui voulant mettre le capuchon, parce qu'il étoit étroit & qu'il falloit qu'il entrât de force, croyant que quelque eſprit malin le vouloit étouffer, il commença à crier de toute ſa force : Va arriere de moi, Satan, laiſſe-moi, eſprit maudit, & commença à invoquer à ſon aide tous les ſaints qui nous protegent le plus contre les démons, diſant que ce diable encapuchonné l'étouffoit, & ayant rompu le capuchon & s'étant de force échapé des mains du religieux qui le tenoit, après l'avoir bien gourmé & égratigné au viſage, il ſe mit à courir tout au long du dortoir.

Le pere gardien & les autres religieux cachés en lieu qu'ils ne pouvoient être vus, avoient vu tout ce qui s'étoit paſſé, ayant penſé mourir de rire & rompre par ce moyen les bornes de la diſſimulation & du ſilence qui étoient requis en cette affaire. Mais ſortans tous enſemble du lieu où ils étoient cachés avec des cierges allumez dont ils s'étoient munis pour aller au chœur, le père gardien lui dit avec une ſévérité qu'il ſçut bien diſſimuler : Quelles façons de faire ſont-ce là, pere Ambroiſe, quel ſcandale aportez-vous ceans? comment, vous traitez de la ſorte un religieux que je vous envoye pour vous venir avertir de faire votre devoir, vous oſez mettre les mains ſur une perſonne ſacrée qui a tous ſes ordres, & à la faute de ne venir pas à l'office en une fête double, vous ajoutez le ſacrilege & l'excommunication : mettez-vous en état & avec une couple de *Miſerere mei Deus*. On vous ravalera le cœur & on vous apaiſera ces fougues. Qu'eſt-ce à dire, me mettre

en état, répondit le religieux par force, à qui penſez-vous parler? croyez-vous, eſprits malins, que je n'aye pas aſſez de force pour me deffendre de vos illuſions diaboliques? Je m'en vais faire le ſigne de la croix à faute d'eau bénite & vous chaſſerai bien d'autour de moi, ſur qui vous n'avez aucune puiſſance, étant chrétien, baptiſé & catholique.

Il dit une infinité d'autres ſottiſes qui penſerent faire pâmer de rire tous ceux qui l'écoutoient, mais le Supérieur l'ayant fait ſaiſir par deux frères lais, il leur dit : ce religieux ici eſt devenu fol, mais le châtiment le rendra ſage. Ces deux frères frappoient de toutes leurs forces ſur ſes épaules à grands coups de fouets, de ſorte que le ſang en ſortoit de tous les côtez. Il jettoit des cris juſqu'au ciel, leur diſant : Meſſieurs mes pères ou diables, qui que vous ſoyez, que vous a fait le pauvre Abraham pour le traitter avec tant de rigueur? Si vous êtes hommes, ayez pitié de votre ſemblable; je n'ai en ma vie fait aucun mal à perſonne & quand les animaux mêmes auroient du ſentiment, il n'y a pas une ſeule mouche qui ſe pût plaindre de moi & n'ai même ſur ma conſcience choſe aucune dont je me puiſſe accuſer, ſinon de mauvais traitements que par ma jalouſie j'ai fait à ma femme. Si vous êtes religieux, contentez-vous de la pénitence que vous me faites ſouffrir, quoique je l'endure ſans avoir commis aucun péché, que je ſçache, & ſi vous êtes diables, dites-moi pour quel péché Dieu vous a-t-il donné permiſſion de m'écorcher de la ſorte?

Cependant les deux freres lais, par ordre du pere gardien, ne lui donnerent aucun relâche à l'étriller de toute leur force & le gardien lui diſoit : vous

prie, & ſi vous ne pouvez pas en l'état où vous êtes, je vous aiderai; en diſant cela il prend l'habit & le paſſe ſur lui & en lui voulant mettre le capuchon, parce qu'il étoit étroit & qu'il falloit qu'il entrât de force, croyant que quelque eſprit malin le vouloit étouffer, il commença à crier de toute ſa force : Va arriere de moi, Satan, laiſſe-moi, eſprit maudit, & commença à invoquer à ſon aide tous les ſaints qui nous protegent le plus contre les démons, diſant que ce diable encapuchonné l'étouffoit, & ayant rompu le capuchon & s'étant de force échapé des mains du religieux qui le tenoit, après l'avoir bien gourmé & égratigné au viſage, il ſe mit à courir tout au long du dortoir.

Le pere gardien & les autres religieux cachés en lieu qu'ils ne pouvoient être vus, avoient vu tout ce qui s'étoit paſſé, ayant penſé mourir de rire & rompre par ce moyen les bornes de la diſſimulation & du ſilence qui étoient requis en cette affaire. Mais ſortans tous enſemble du lieu où ils étoient cachés avec des cierges allumez dont ils s'étoient munis pour aller au chœur, le père gardien lui dit avec une ſévérité qu'il ſçut bien diſſimuler : Quelles façons de faire ſont-ce là, pere Ambroiſe, quel ſcandale aportez-vous ceans? comment, vous traitez de la ſorte un religieux que je vous envoye pour vous venir avertir de faire votre devoir, vous oſez mettre les mains ſur une perſonne ſacrée qui a tous ſes ordres, & à la faute de ne venir pas à l'office en une fête double, vous ajoutez le ſacrilege & l'excommunication : mettez-vous en état & avec une couple de *Miſerere mei Deus*. On vous ravalera le cœur & on vous apaiſera ces fougues. Qu'eſt-ce à dire, me mettre

Tous les Religieux ſe prirent à rire hormis le pere gardien, qui avec une ſévérité étudiée, leur dit : de quoi vous riez-vous donc, mes peres? Vous devriez bien plutôt pleurer de la perte d'eſprit du meilleur religieux & du plus homme de bien de ceans & qui ſert depuis quinze ans en ce monaſtère avec toute la ſatisfaction que ceux qui ſont de ce tems-là ſavent bien. Quinze ans! diſoit en lui-même le pauvre Abraham, a-t-on jamais vû un enchantement pareil dans tous les livres de la chevalerie? Bien, puiſque tous tant qu'ils ſont le diſent, il faut bien qu'il ſoit vrai, encore que je jure que je ne ſçai pas comment cela peut être. Mais ſi ce n'étoit point, qu'importeroit à ces bons peres de me le ſoûtenir & de me maltraiter comme ils ont fait?

Venez-vous en au chœur avec nous (lui dit ſon beau frere qu'il ne connoiſſoit pas) : à quoi il obéit ſur l'heure. Il lui commanda d'entonner la premiere antienne. Il étoit ſçavant en muſique comme à faire une paire de bottes : mais n'oſant repliquer, de peur que de nouveau ſes épaules s'en reſſentiſſent, il chanta d'un ton de voix que tous les Religieux ſe mirent à éclater de rire & le pere gardien ne le pouvant plus diſſimuler, lui faiſant accroire qu'il chantoit ainſi exprès pour ſe mocquer d'eux, lui fit mettre les fers aux pieds, le tenant huit jours en cet état à jeûner au pain & à l'eau & à ſouffrir deux fois par jour la diſcipline juſqu'au ſang. Au bout de huit jours on le tira de là & le pere gardien commanda qu'il accompagnât le Religieux qui devoit aller à la quête, comme on a accoûtumé de faire à Madrid tous les ſamedis. On lui donna un biſſac & ſans repliquer rien, plus doux qu'un mouton, il obéit au comman-

dement : celui qui l'accompagnoit le mena tout exprès à la rue où étoit ſa maiſon & où demeuroit ſa femme, laquelle reconnoiſſant, le courage lui crût & dit en ſoi-même : grand Dieu! n'eſt-ce pas ici mon logis? Ne ſuis-je pas marié avec Hipolyte! Qui diable m'oblige à faire ainſi le ſot avec cet habit de bure & des ſandales? Je veux jetter le froc aux orties, perſonne ne m'en peut empêcher, je veux jouir de mon bien & de ma femme. En faiſant en lui-même ce diſcours, il ſe lança dans la maiſon qu'il trouva ouverte & trouvant ſa femme dans la ſale, il ſe jetta à ſon col, lui diſant : Ma chere femme, ſans doute le Ciel m'a châtié pour l'amour de toi, pour le mauvais traitement que je t'ai fait. On m'a fait Religieux par force, ſans ſçavoir comment ni pourquoi. Mais d'orénavant ils peuvent bien chercher d'autres porteurs de biſſac que moi; me voilà maintenant dans ma maiſon d'où l'on ne me tirera pas ſi aiſément comme on penſe. Quelle effronterie eſt-ce là, dit tout haut la mal mariée. Au ſecours, mes amis, cet inſenſé de Religieux me veut prendre à force. Le Religieux ſon compagnon accourut au bruit & quelques-uns des voiſins, qui le méconnurent en l'état où il étoit, ſans cheveux & ſans barbe & avec un habit ſi extraordinaire, outre qu'il étoit ſi maigre & ſi defait des pénitences paſſées qu'en ſon habit même & avec tout le poil qu'il avoit auparavant, difficilement l'eût-on pu reconnoître, qui le firent ſortir de la maiſon à force, lui contant une infinité d'injures.

Son compagnon arrivant leur dit : laiſſez, je vous prie & ne vous étonnez point de ce qu'il fait, car le pauvre homme a été ſix mois fol & ſa principale ma-

rote eſt de croire qu'il eſt marié & que quelque femme que ce ſoit, il croit que c'eſt la ſienne. Nous l'avons tenu quelque tems aux fers & y ayant déjà quelque tems qu'il faiſoit paroître qu'il rentroit en ſon bon ſens, à faute de Religieux, qui durant le carême ſont allez prêcher par les villages, on m'a commandé de l'emmener aujourd'hui avec moi pour demander l'aumône, quoique ce fût bien contre ma volonté : tous ceux qui étoient là crurent ce qu'il diſoit, plaignant ſa diſgrace & tant plus il crioit, atteſtant être le véritable mari d'Hipolyte, moins on le croyoit. On le reporta au couvent tout de bon à demi fol, on redoubla la diſcipline, on le remit aux fers où l'on le tint l'eſpace de trois ou quatre mois juſqu'à ce que les cheveux & la barbe lui fuſſent revenus, au bout deſquels à minuit il ouit une voix qui d'un ton triſte lui dit : Abraham, ton Hipolyte eſt innocente, tes ſoupçons ſont mal fondez, le ciel t'a chatié par ces jeûnes & diſciplines pour ta ridicule & impertinente jalouſie : que ceci te ſerve d'exemple pour l'avenir; ſi tu ſors jamais du lieu où tu es & que tu retournes avec elle, prends garde comme tu la traiteras & t'aſſure que tu n'en feras pas encore quitte à ſi bon marché.

Cette triſte voix répéta par trois fois ces paroles, ce qu'ayant oui, notre pauvre pénitent joignant les mains en pleurant & ſe mettant à genoux avec la plus grande dévotion du monde, il dit : oracle divin ou humain, qui que tu ſois, tire-moi d'ici, je te prie, & je te proteſte que je m'amenderai pour l'avenir. Après cela on le fit ſouper & on lui donna du vin, car depuis quatre mois qu'il étoit là, il n'en avoit point encore goûté, ce qui étoit encore pour lui la

plus rude pénitence : il le but & ayant mis plus de poudre dormitive qu'ils n'avoient fait auparavant, il s'endormit encore plus fort; les cheveux & la barbe lui étoient en ces quatre mois suffisamment crûs, on lui coupa les cheveux de la longueur de sa couronne qui par ce moyen ne paroissoit plus, on lui ajusta la barbe fort proprement, on le mit dans un carosse & on le mena dans sa maison en compagnie du pere gardien qui le rendit à sa sœur, l'assurant qu'elle le trouveroit changé d'humeur & prit congé d'elle qui fit porter son mari dans son lit : on lui mit ses habits séculiers sur une chaise auprès de son lit, elle se coucha auprès de lui & il dormit jusqu'au matin. Il s'éveilla à la fin & croyant se trouver toujours les pieds & les mains enchaînez, il se trouva en pleine liberté & couché dans un beau lit bien mollement & en obscurité. Il ne se pouvoit persuader que cela fût vrai & maniant avec ses mains s'il étoit possible qu'il fût sur un matelas ou sur du bois, il rencontra sa femme, il s'imagina que c'étoit quelque esprit malin qui étoit venu pour le tenter, il se mit à crier & à dire des oraisons & des litanies. Hipolyte fit semblant de s'éveiller & dit : qu'avez-vous, mon ami, à crier comme vous faites? Qui es-tu qui me le demandes? dit-il. Qui est-ce qui peut être couchée auprès de vous, si ce n'est Hypolite votre femme? Dieu soit avec moi! répliqua-t-il; comment as-tu pu entrer en ce couvent, Hypolite ma mie? Ne vois-tu pas que tu es excommuniée? & que si le pere supérieur le vient à sçavoir, tu seras étrillée d'importance & moi en pâtirai même pour l'amour de toi. De quel couvent & de quel supérieur parles-tu, Abraham, mon ami, es-tu fol ou si tu rêves? Com-

ment, dit-il, ne ſuis-je donc pas Religieux depuis quinze ans dans ce couvent? Je ne ſçai pas ce que vous voulez dire, répondit-elle, levez-vous, il eſt tard, allez-vous en achepter de quoi dîner, ſi vous avez envie que nous mangions aujourd'hui. Plus étonné encore que jamais, il tâta ſa barbe & ſes cheveux & ſe trouvant ſans couronne & la barbe bien ajuſtée, il fit ouvrir la fenêtre & vit qu'il étoit dans ſa chambre & dans ſon lit & ſans fers ni ſans habits de Religieux, il demanda un miroir & ſe vit un viſage tout différent qu'il n'étoit auparavant & qu'il ne s'étoit vu dans la ſacriſtie. Il fit quantité de ſignes de croix & crut que c'étoit l'effet de la prophétie de l'oracle. Sa femme ruſée lui demandoit la cauſe de ces étonnements, il lui conta tout & conclud qu'infailliblement il falloit qu'il eût ſongé tout cela la nuit & que Dieu l'admoneſtoit par là à vivre avec ſa femme tout autrement qu'il n'avoit fait : elle appuia cette mention en lui diſant qu'elle avoit promis de faire dire neuf meſſes au S. Eſprit afin qu'il plût à Dieu lui faire changer d'humeur ou ſinon qu'elle étoit réſolue de ſe jetter dans un puits. Le ciel ne le veuille pas permettre, ma chere Hypolyte, répondit-il; il lui demanda pardon, jurant que de là en avant il ne croiroit jamais rien de mal d'elle, quand même il verroit de ſes yeux, avec quoi il lui donna toute permiſſion de ſortir du logis toutefois & quantes qu'il lui plairoit & de ſe réjouir avec qui bon lui ſembleroit.

Avec cette licence elle alla trouver ſes deux amies & toutes trois enſemble furent au logis du comte, chacune lui racontant la fourbe qu'elle avoit jouée à ſon mari. Il demeura ſi ſatisfait de toutes les trois

que pour ne faire tort à pas une d'elles, il leur dit: Le diamant que vous avez trouvé, qui vous a donné occaſion de faire paroître la ſubtilité de votre eſprit, eſt à moi; je l'avois perdu ce jour-là, m'étant allé promener au lieu où vous le trouvâtes; il vaut deux cens écus, j'ai promis encore cent écus pour celle qui emporteroit le prix; ne pouvant qui préferer à chacune de vous trois, j'en donne autant à chacune de vous, que je tiens mieux employez qu'aucun argent que j'aie dépenſé en ma vie. Vous m'obligerez grandement, ſi vous me tenez pour votre ſerviteur, & ſi vous vous ſervez de cette maiſon comme de la vôtre même & de tout ce que je poſſede. Elles le remercierent trés-humblement toutes trois, exalterent ſa généroſité & s'en retournerent extrémement contentes, ayant trouvé le caiſſier déjà de retour de ſon voyage, réſolu de ne plus ſervir le Génois & de vivre en repos chez lui du bien qu'il avoit acquis. Le peintre ayant vendu ſa maiſon à cauſe des eſprits, étoit réſolu de quitter entièrement toutes ſortes de débauches, & le vieillard Abraham ſi amendé de ſes jalouſies qu'il aima & reſpecta d'orénavant ſa femme, à laquelle il donna toute ſorte de liberté comme il lui avoit été commandé par l'oracle.

LXV

Des plaiſantes extravagances que fit un pédant nommé Hortenſius.

Dans Paris demeuroit un certain pédant nommé Hortenſius, régent au collége de Liſieux, lequel ſans

faire tort à ceux des Petites-Maiſons, avoit la réputation d'être le plus extravagant & le plus plaiſant fol de la ville, s'imaginant que toutes les femmes & les filles étoient amoureuſes de lui. Un jour un jeune conſeiller de la cour du parlement deſirant tirer du plaiſir de ce perſonnage, lui fit accroire qu'une fort honnête Damoiſelle de condition, ayant ouï parler de ſes grandes doctrines, étoit devenuë ſi paſſionnément amoureuſe de lui qu'elle en perdoit le boire & le manger : ce pauvre eſtropié de cervelle, ouvrant l'oreille à ce diſcours comme un âne au ſon de l'avoine, demanda en jettant un profond ſoupir de pourceau, qui pourroit être la divine Aurore qui l'avoit choiſi pour ſon Cephale : le conſeiller connoiſſant à l'abord que l'amour lui trottoit dans le ventre comme les rats dans un grenier, lui dit d'une façon ſérieuſe : Monſieur, c'eſt ma parente, mais je vous prie que cela ſoit ſecret, car vous ſçavez que parmi les plus chaſtes amours il y a toûjours de la jalouſie qui cauſe ſouvent de la médiſance. Ah! me darde plutôt Jupin, dit notre pauvre extravagant pédant, que d'en avoir la moindre penſée, je jure par l'ardillon de ma ceinture doctorale que j'aimerois mieux avoir renoncé à toute la triballe ariſtotélique que d'avoir ſongé à reveler un ſecret ſi important : non, non monſieur, dit-il en pourſuivant, c'eſt aſſez que j'aie juré *in verba Magiſtri*, mais ſans plus long diſcours, je vous prie inſtamment de me faire la faveur de me conduire au logis de cette belle, afin que j'abaiſſe mes vœux aux pieds de ſes mérites & lui ſacrifie mon cœur pour première oblation de mes deſirs : Tout beau, lui dit le conſeiller, il n'eſt pas beſoin de ſe précipiter dans les occaſions ; je deſire premièrement

la diſpoſer à vous bien recevoir & lui ſaire ſçavoir le jour de votre venuë, qui ſera demain, ſi vous deſirez lui faire cet honneur : ouï monſieur, répondit le pédant, je ne manquerai pas de m'y trouver pour lui offrir mes très-humbles ſervices. Auſſi-tôt le conſeiller prit congé de lui & l'aſſura que le lendemain il ne manqueroit pas de ſe trouver à ſon logis avec ſon caroſſe pour l'accompagner chez ſa maîtreſſe; cependant il alla à la maiſon de la dite Damoiſelle, l'avertit de la plaiſante converſation qu'il avoit euë avec ce pédant, & comme quoi il étoit déjà tranſporté d'amour pour ſon ſujet; la jeune Damoiſelle qui ne deſiroit que paſſer ſon tems & prendre du plaiſir d'un tel fol, le conjura de le faire venir le jour aſſigné, l'aſſurant de bien jouër ſon rôle & le balotter d'importance : il ne faut pas demander ſi notre pauvre diable de pédant eût le feu au c.. toute la nuit & ſi ſon eſprit fut inquiété de mille ſortes de belles penſées, minutant tantôt une harangue de paroles relevées & tantôt aux moyens de gagner les bonnes grâces de ſa dame. Enfin le jour étant venu qu'il devoit l'aller voir, il ſe fit barbariſer du matin & ajuſter à la mode, prenant un habit de ſatin noir qui avoit autrefois ſervi aux noces de ſon grand biſaïeul, un vieux pot à beure, une ſoutane de damas à fleurs où tous les vents paſſoient au travers; bref, il étoit ſi plaiſamment accommodé qu'on l'eut plûtôt pris pour un ſacrificateur de la loi moſaïque que pour un régent de collége : le conſeiller d'autre côté voulant effectuer ſa promeſſe, monte en caroſſe & ſe rend au logis de notre pédant, où l'ayant trouvé en une ſi plaiſante poſture, penſa pâmer de rire; néanmoins faiſant bonne mine, lui dit: Hé bien, monſieur, je vois

bien qu'il en faut découdre aujourd'hui : je viens de laiſſer vôtre chere maîtreſſe qui vous attend dans les plus grandes impatiences du monde & crois qu'elle ſera ravie de vous voir en cet agréable équipage, en ce qu'elle eſtime grandement les hommes de robe longue. C'eſt en quoi je la priſe davantage, dit le pédant, car les perſonnes de ma ſorte ſont toûjours à préférer à ces traîneurs d'épées qui n'ont que la vanité de s'en faire bien accroire. Après quelques legers complimens, ils monterent tous deux en caroſſe pour aller au logis de la ſuſdite Damoiſelle qui avoit fait venir quatre ou cinq de ſes compagnes pour leur faire prendre leur part du paſſetems de ce nouvel amoureux. Auſſi-tôt qu'ils furent arrivez, notre fol de pédant monta en la ſale avec une gravité collégiale & s'adreſſant à celle que le conſeiller lui avoit ſpécifiée, il commença à faire une révérence pédanteſque avec ces mots :

Belle & divine Echate, qui m'avez mis le cœur au court-boüillon & qui avez plus allumé de feux dans mon âme que le ciel n'a fait briller d'étoiles, je me ſens tellement antiperiſtazé de l'entouziaſme de vôtre amour que je ne ceſſerai de publier par tout l'hémiſphère de ce globe terreſtre que vous avez des apas qui ſont ſans pareils! comme vous êtes ſans pareille & que vos perfections m'ont ravi à tel degré d'extaſe que je demeure comme androphié dans les douces contemplations de tant de merveilles! Il eſt bien vrai, chere moitié de moi-même, que la nature vous tirant ſur le type de la plus haute perfection, vous a voulu inculquer toutes les qualitez qui pourroient captiver les plus imperceptibles, outre que la magnitude de vos incomparables vertus ſuppeditant les

miennes *in numero & casu,* ont faites de si fortes copulations dans mon *incamo* que je ne sçai comme quoi pourrai sortir du labirinte d'une si ardente affection : ce n'est pas, Madame, que Cupidon, dont nous révérons les autels, *propter meritum suum,* ayant voulu par une agréable influence, conformer nos cœurs dans une unité de bien-veillance ne m'oblige de ceder mes libertés au pouvoir de votre obéissance, d'immatriculer mes desirs dans le journal de vôtre parfaite amitié, afin que par une conjugaison unanime de nos volontez, je vous puisse témoigner sans hiperbole que je suis le paranimphe de ceux qui ont jamais porté la qualité de votre plus fidelle & plus passionné serviteur.

Une des Damoiselles de la compagnie s'éclata si fort de rire d'entendre ce galimatias qu'elle en p.... par tout sous elle, mais celle à qui s'adressoit ce discours, feignant d'y prendre un singulier plaisir, lui dit d'une façon modeste : Monsieur, je m'estime la plus heureuse du monde d'être honorée d'une personne de votre mérite, quoique je sçache que toutes ces fleurs de rétorique que vous avez déployées pour me louër ne soient que pures feintes pour exercer votre bel esprit. Toutefois si l'amour que vous dites avoir pour moi est conforme à vos paroles, j'avouë que je suis la plus glorieuse de ce siècle & que les plus grandes reines ont sujet de porter de l'envie à mon bonheur. Ha, bel astre de mes jours, dit alors le pédant, vous me désarçonnez si vous avez une autre croïance que celle que je proteste à vos beautez, que vous sçavez que *ex abundantia cordis os loquitur,* & qu'étant le parengon & l'abrégé de ce microcosme, vous tenez toutes les âmes assujetties

ſous les aimables lois de votre empire. Le conſeiller voïant qu'il étoit ſur le point de débagouler plus de mots grecs & latins qu'il n'en faudroit à faire un grand volume, lui dit en l'interrompant : Monſieur, il n'eſt pas néceſſaire de faire ici paroître la grandeur de votre éloquence par de vaines proteſtations, il ſuffit que ma couſine jugeant de la ſincérité de vos paroles, connoiſſe la vérité de vos intentions. Au reſte il eſt tems de donner trève aux complimens & paſſer l'après-dîner à quelque honnête récréation : je le veux, dit le pédant, pour moi je ſuis *ad omnia paratus*, je ne ſouhaite que de complaire à la compagnie & particulièrement à celle qui a perceforé le diafragme de mon inclination. Je vous ſuis infiniment obligée, repartit la Damoiſelle, mais puiſque vous êtes d'une humeur ſi complaiſante, vous nous ferez l'honneur de joüer avec nous au piquet ; à l'inſtant commanda d'aporter des cartes & étant venuës, toute la compagnie commença de ſe mettre au jeu. Le pauvre miſérable pédant qui avoit porté tout l'argent de ſon logis ſur ſoi, qui pouvoit conſiſter en douze ou quinze piſtoles, les perdit en moins de rien, de ſorte que cela lui diminua un peu le caquet. Néanmoins forçant ſon naturel avare, devant ſa maîtreſſe chimérique qui lui avoit gaîgné, témoigna n'en être pas beaucoup touché, mais les Damoiſelles prenans garde à toutes ſes actions, ne ſe pouvoient empêcher de rire, le voyant tantôt pâlir, tantôt rougir ; une autre lui diſoit : courage, monſieur, vous êtes malheureux au jeu, vous ſerez indubitablement heureux en maîtreſſe ; l'autre lui diſoit : vous ne perdez les parties que faute de quintes. Le conſeiller le voulant railler à ſon tour, lui diſoit : certes je m'étonne que vous

dit qu'il alloit diſpoſer ſa Maiſtreſſe à venir incontinent. Cependant il commanda au laquais de fermer toutes les fenêtres de la chambre, tuër les flambeaux, laiſſer la porte ouverte : cela fait, il lui ſouhaita la bonne nuit & s'en retourna trouver les Damoiſelles, auxquelles il conta ce qui s'étoit paſſé. Auſſitôt il fit venir un grand coquin de palfrenier que l'on déguiſa en fille, des habits de la ſervante de cuiſine, & dans ce plaiſant attirail on le conduit à la porte de ladite chambre, lui défendant de parler, mais de ſe couler tout doucement auprès de ce docteur ; lui qui étoit dans les Arteres, attendant ſon gibier, entendant marcher à pas lents, dit : Eſt-ce vous mon ange, vous ſoyez mieux que la bien reperiée, venez, mon ſoleil, que nous faſſions une éclipſe, venez, mon aſtre, que je ſois vôtre aſcendant, venez, ma nymphe, faire une conjugaiſon maſculine, venez goûter les fruits & le nectar de l'amour conjugal ; ah ! chère Cytherée, combien vous m'avez mis à la gêne, jamais pauvre Ixion ne ſouffrit tant de maux que moi, les minutes m'ont été des journées depuis que je ſuis ici ; venez, mon aimable Panthée, embraſſer votre cher Abdrate : venez reſſuſciter un aimable languiſſant, qui meurt pour vous. Ce gros lourdaud de valet, entendant ces façons barbares, ne ſçavoit s'il parloit grec, latin ou margajat[1], c'eſt pourquoi il s'éclata ſi fort de rire qu'il penſa gâter tout le myſtere, toutefois il ſe gliſſa juſqu'au lit & ſe mit dedans. Notre pédant penſant que ce fut ſa dame, commença de l'embraſſer, & le baiſe avec ces mots : ô bouche nec-

1. Parler margajat, parler un langage barbare, inconnu. (Panckoucke) *Dictionnaire des Proverbes françois*. Paris, 1749, in-12.)

tarée, ô bouche confite d'ambroisie, ô lèvres cornalines, ô dents yvoirines; mais voulant passer d'une extrémité à l'autre, il fut bien étonné de rencontrer *partes æquales & partes cum partibus*. Ce qui l'épouvanta tellement que sans se faire beaucoup prier, il se jetta haut en bas du lit & fit un tel bruit par la chambre que l'on eût dit que le diable l'emportoit. A l'instant quatre ou cinq grands pendars de valets, à qui l'on avoit donné ordre de l'étriller en Compere & en ami, ne manquerent pas de monter en haut, ayant chacun une lanterne sourde à la main & une poignée de verges en l'autre, où je vous laisse à penser s'ils lui en donnerent sur le ventre & partout; il avoit beau crier à l'aide & au meurtre, tout le monde avoit le mot du guet, personne ne bougeoit; cela étant fait, ils se retirerent & fermerent la porte sur lui, le laissant reposer le reste de la nuit; je ne sçai si ce petit rafraîchissement tempera un peu de sa chaleur amoureuse, mais il fut plus tranquille que devant. Le matin venu, le conseiller, les Damoiselles le vinrent visiter & lui demanderent s'il avoit bien passé le tems & s'il n'avoit point besoin d'un boüillon pour le mettre en vigueur : comment, dit-il, à qui pensez-vous avoir à faire? Croyez-vous que je sois un homme de neant? Est-ce ainsi qu'il faut affronter un docteur comme moi & me faire déchiqueter la peau de la sorte? Je jure par mon Cousin Aristote & mon Oncle Platon que toute la ville le sçaura & que si elle ne me venge de cet outrage, je lui ferai banqueroute au premier jour. La Damoiselle du logis le pria de l'excuser s'il n'avoit pas été traité selon son mérite : quant au malheur qui vous est arrivé, j'en suis extrêmement fâchée, mais il faut imputer la

faute à ceux qui vous ont fait coucher dans une chambre où il revient de méchants esprits folets les nuits; au reste, cela n'est rien. Si vous desirez me faire la faveur de demeurer, j'essayerai de vous mieux accommoder. Non, non, dit le pédant, c'est assez pour ce coup, vous ne me retenez pas une autre fois. Cependant il gagna le Collége & crois que depuis il n'a pas eu beaucoup d'envie d'être amoureux à ce prix-là[1].

LXVI

D'un curé de Domfront.

P. 417.

Domfront est une petite ville de basse Normandie[2], qui a le renom d'avoir plus de faux témoins qu'en tout le reste de la province. Elle est du ressort de l'évêché du Mans[3], & d'autant que les curés de ce diocese exigeoient de leurs paroissiens des sommes excessives pour leurs droits, l'évêque fit un réglement pour tous les droits des curés, pour les baptêmes, les enterrements, mariages & confessions. Mais le curé

1. Voy. Grazzini, traduction, soirée II, nouv. 7 : Claude précepteur, devient amoureux d'une jeune fille de qualité & lui écrit une lettre d'amour. Le frère de la fille... l'arrange de manière qu'il est obligé de quitter la ville de Florence.

2. Domfront, *Orne*, à 92 kil. d'Alençon.

3. Les évêques du Mans formèrent un archidiaconé qui portait le nom du Passais, il était divisé en six doyennés dont quelques-uns, pour le civil, dépendaient de la province de Normandie. Le Passais propre formait deux doyennés, celui de Passais en Normandie & celui de Passais au Maine.

de Domfront n'en vouloit baptiſer aucun ſi on ne lui paioit quatre fois autant que l'évêque leur permettoit de prendre par ce réglement, ce qui donna lieu d'en faire plainte à l'Official, qui ordonna que ledit curé ne prendroit dorenavant que la taxe qui lui étoit enjointe par le Réglement de l'Evêque & le condamna à reſtituer le ſurplus qu'il en avoit exigé ſur peine de ſaiſie de ſon temporel, dont il ſe porta pour apellant comme d'abus à la Cour, devant laquelle ſes parties firent production du Réglement de l'Evêque & quantité de plaintes furent dreſſées contre lui par pluſieurs, deſquels il avoit exigé ces ſommes. A quoi il répondit : Meſſieurs, je vous ſuplie de m'entendre & je vous dirai la raiſon qui m'oblige à n'obéir point pour ce point aux Réglemens de monſieur mon Evêque. Il eſt raiſonnable que celui qui ſert à l'Autel vive de l'Autel, je les baptiſe tous & ne les enterre point; on ſçait qu'un enterrement nous vaut mieux que ſix baptêmes; quand je les ai baptiſez, ſitôt qu'ils ſont grands, ils ſe vont tous faire pendre à Roüen pour faux teſmoins, tellement que je ſuis privé des droits des enterrements, & je n'ai pour tout que le caſuel de ma paroiſſe, car la dîme appartient à Monſieur l'abbé de Saint-Lo, de ſorte que je leur fais païer le baptême & l'enterrement quant & quant, m'obligeant, quand ils ſeront morts, s'il y en a quelqu'un qui ſe faſſe enterrer, lui rabattre le ſurplus ſur les frais de l'enterrement, & pour preuve de cela, il aporta une liſte d'environ deux cens qu'il avoit baptiſés, dont cent quatre-vingt tant avoient été pendus. A quoi la cour ayant égard, elle trouva ſa raiſon bonne, caſſa la ſentence de l'Official du Mans & permit au curé de ſe faire payer

de l'enterrement & du baptême aux conditions proposées par ledit Curé[1].

LXVII

D'un Normand qui fut pendu à la Croix du Tiroir.

P. 419.

Durant les Advents de Noël, on pendoit un Normand à Paris à la Croix du Tiroir dans la rüe Saint-Honoré[2]; étant à l'eſchelle, prêt d'être jetté, le bourreau lui demanda s'il n'avoit plus rien à dire; il dit qu'il prioit l'aſſiſtance de lui chanter un *Salve Regina.* Le bourreau dit tout haut : Meſſieurs, ce pauvre patient vous prie de lui chanter un *Salve Regina.*

1. « Toutes les recherches que j'ai faites juſqu'à ce jour pour découvrir l'origine du dicton de *Domfront, ville* de *malheur, arrivé* à *midi, pendu* à *une heure*, ont été infructueuſes, aucuns écrivains ne nous ont tranſmis les détails de cet événement qui, dit-on, arriva ſous le règne de Henri Ier roi d'Angleterre & ſeigneur de Domfront. Je ne ferai aucune mention des fables rapportées dans le *Roman comique* de Scarron, le *Roger-Bon-Temps* de Roquelaure, complaiſamment copié par Deſeſſarts dans ſon *Dictionnaire judiciaire*, ſans indiquer la ſource ni l'époque, l'*Hiſtoire de Guillaume le Conquérant* par l'abbé Prévôt, la *Négreſſe couronnée* & dans le *Compère Mathieu*... » (Caillebotte. *Eſſai ſur l'hiſtoire & les antiquités de Domfront*, Domfront, 1827, in-18.)

2. En face de la rue de l'Arbre-Sec était la Croix du Trahoir, devant laquelle ſe faiſaient les exécutions capitales ordonnées par la juridiction de Saint-Germain-l'Auxerrois. « Il y avoit un ſavetier que l'on appelloit Blondeau, lequel avoit ſa loge près la Croix du Tiroir là où il refaiſoit les ſouliers, gagnant ſa vie joyeuſement, &c. » Des Périers, nouv. XIX. D'après Le Duchat, la Croix du Tiroir était ainſi appelée parce qu'il s'y tenait le marché des bêtes & qu'il y a des bêtes qu'on tire par la queue avant de les acheter. Voy. Eſtienne, VIII, 8.

Chacun ôte ſon chapeau & ſe met à chanter le *Salve;* quand ce fut fait, il lui demanda s'il n'avoit plus rien à dire, il dit qu'il voudroit parler à quelqu'un de ſon pays; il lui demanda de quel pays il étoit, il dit qu'il étoit de Falaize. Le bourreau là-deſſus dit tout haut : Meſſieurs, s'il y a quelqu'un de Falaize, qu'il leve la main; ce pauvre patient veut parler à lui. De fortune il s'en rencontra un qui s'aprochant de lui, le patient lui dit : Eſtes-vous de Falaize, mon ami? Oui, dit-il, j'en ſuis. Connoiſſez-vous bien, dit-il, Pierre un tel & Jacqueline une telle? L'autre ayant dit que oui : Ah! Dieu, dit-il, c'eſt mon pere & ma mere; mon ami, lui dit-il, ils ſeront bien affligés quand ils ſçauront le malheur qui m'eſt arrivé, car il n'y a jamais eu de reproche à nôtre race, & je ſuis ſi malheureux que je ſuis le premier à les déshonorer, mais je ſuis bien aiſe que tu ſois preſent à ma mort; quand tu les verras, tu les pourras conſoler, en les aſſurant que ſi je les déſhonore d'un côté, je leur aporte bien de l'honneur de l'autre, tu pourras leur témoigner, mon ami, que je ſuis mort comme un ſaint & qu'avant de mourir comme tu viens de voir, j'ai fait un miracle, car j'ai bien fait chanter des cocus en Hyver. Sitôt que le peuple l'eût entendu, chacun commença à crier : pendez, pendez.

LXVIII

D'un Apotiquaire qui ſe vengea plaiſamment.

Cardin Lorin étoit un Apotiquaire de Roüen, fort facecieux & de fort bonne humeur; il tenoit ſa bou-

faute à ceux qui vous ont fait coucher dans une chambre où il revient de méchants esprits folets les nuits; au reste, cela n'est rien. Si vous desirez me faire la faveur de demeurer, j'essayerai de vous mieux accommoder. Non, non, dit le pédant, c'est assez pour ce coup, vous ne me retenez pas une autre fois. Cependant il gagna le Collége & crois que depuis il n'a pas eu beaucoup d'envie d'être amoureux à ce prix-là[1].

LXVI

D'un curé de Domfront.

P. 417.

Domfront est une petite ville de basse Normandie[2], qui a le renom d'avoir plus de faux témoins qu'en tout le reste de la province. Elle est du ressort de l'évêché du Mans[3], & d'autant que les curés de ce diocese exigeoient de leurs paroissiens des sommes excessives pour leurs droits, l'évêque fit un réglement pour tous les droits des curés, pour les baptêmes, les enterrements, mariages & confessions. Mais le curé

1. Voy. Grazzini, traduction, soirée II, nouv. 7 : Claude précepteur, devient amoureux d'une jeune fille de qualité & lui écrit une lettre d'amour. Le frère de la fille... l'arrange de manière qu'il est obligé de quitter la ville de Florence.

2. Domfront, *Orne*, à 92 kil. d'Alençon.

3. Les évêques du Mans formèrent un archidiaconé qui portait le nom du Passais, il était divisé en six doyennés dont quelques-uns, pour le civil, dépendaient de la province de Normandie. Le Passais propre formait deux doyennés, celui de Passais en Normandie & celui de Passais au Maine.

ce tems-là, dont il y en eût bien ry, & il ne lui prît plus envie d'y retourner.

LXIX

D'un Pet inconnu.

Cet Hyver dernier, une personne de condition ayant donné chez elle le bal & la comédie, on fit representer cette belle tragi-comédie intitulée *le Fils désavoué*[1], piece qui a beaucoup paru dans l'Hôtel de Bourgogne, car cet excellent poëme qui est si dignement traité par l'auteur, est représenté par la plus belle troupe des Comédiens qui ait jamais été, car il faut avouer qu'elle est telle (depuis que deux des plus belles troupes de l'Europe ont été jointes ensemble)[2] qu'elle ravit les yeux & les oreilles de tous les assistans. Chacun étoit retourné chez soi; comme plusieurs Cavaliers & Dames étoient en belle compagnie à passer le tems, discourant ensemble du mérite de cette piece, un certain quidam, soit homme ou femme, vint à faire un pet, non point avorté de Damoiselle craintive, mais un pet plantureux & qui étoit nai à terme; chacun se prit à rire, mais comme on vint à examiner qui en étoit l'auteur, il n'y en

1. *Le Fils désavoué ou le Jugement de Théodoric, roi d'Italie*, de Guérin de Bouscal, 1641.

2. La jonction des deux troupes de l'Hôtel de Bourgogne & du théâtre Guénégaud s'accomplit en 1680; au mois d'août selon M. Despois, le 21 octobre selon M. Lalanne.

de l'enterrement & du baptême aux conditions proposées par ledit Curé[1].

LXVII

D'un Normand qui fut pendu à la Croix du Tiroir.

P. 419.

Durant les Advents de Noël, on pendoit un Normand à Paris à la Croix du Tiroir dans la rüe Saint-Honoré[2]; étant à l'eſchelle, prêt d'être jetté, le bourreau lui demanda s'il n'avoit plus rien à dire; il dit qu'il prioit l'aſſiſtance de lui chanter un *Salve Regina.* Le bourreau dit tout haut : Meſſieurs, ce pauvre patient vous prie de lui chanter un *Salve Regina.*

1. « Toutes les recherches que j'ai faites juſqu'à ce jour pour découvrir l'origine du dicton de *Domfront, ville* de *malheur, arrivé* à *midi, pendu* à *une heure*, ont été infructueuſes, aucuns écrivains ne nous ont tranſmis les détails de cet événement qui, dit-on, arriva ſous le règne de Henri Ier roi d'Angleterre & ſeigneur de Domfront. Je ne ferai aucune mention des fables rapportées dans le *Roman comique* de Scarron, le *Roger-Bon-Temps* de Roquelaure, complaiſamment copié par Deſeſſarts dans ſon *Dictionnaire judiciaire*, ſans indiquer la ſource ni l'époque, l'*Hiſtoire de Guillaume le Conquérant* par l'abbé Prévôt, la *Négreſſe couronnée* & dans le *Compère Mathieu...* » (Caillebotte. *Eſſai ſur l'hiſtoire & les antiquités de Domfront*, Domfront, 1827, in-18.)

2. En face de la rue de l'Arbre-Sec était la Croix du Trahoir, devant laquelle ſe faiſaient les exécutions capitales ordonnées par la juridiction de Saint-Germain-l'Auxerrois. « Il y avoit un ſavetier que l'on appelloit Blondeau, lequel avoit ſa loge près la Croix du Tiroir là où il refaiſoit les ſouliers, gagnant ſa vie joyeuſement, &c. » Des Périers, nouv. XIX. D'après Le Duchat, la Croix du Tiroir était ainſi appelée parce qu'il s'y tenait le marché des bêtes & qu'il y a des bêtes qu'on tire par la queue avant de les acheter. Voy. Eſtienne, VIII, 8.

LXXI

D'un Normand qui fut pendu pour avoir dérobé un licol.

P. 409.

En un certain village de la baſſe Normandie, deux hommes ſe rencontrerent qui s'étant ſalués, l'un deux demanda à l'autre : Qu'as-tu, compere, tu es bien triſte? A quoi l'autre répondit qu'il étoit vray & qu'il en avoit bien du ſujet. Etant enquis de quoi il ſe plaignoit, il dit qu'il avoit fait une grande perte parce que le plus homme de bien de ſon village & ſon meilleur ami avoit été pendu depuis deux jours. L'autre s'enquérant de ce qu'il avoit fait : Ma foi, mon ami, répondit-il, il n'a rien fait que toi & moi n'euſſions bien fait. Il a été pendu, dit-il, pour avoir ramaſſé un licol qu'il avoit rencontré en ſon chemin. Comment! dit l'autre, pour avoir ſeulement pris un licol, voilà une choſe étrange! Il eſt vrai, dit cet autre, qu'il y avoit un cheval attaché au bout, & ſur ce cheval, des paniers où étoit l'argent du Roi[1].

plum mulieris. Quæ dum cantaretur a preſbytero in ſabato ſancto : Exultet jam angelica turba cœlorum, flebat aſinum ſuum. Quam cum videret ſic flentem, cogitavit quod fieret pre dulcedine cantus vocis. Finito ſermone interrogavit quare ſic fleret. Reſpondit : quod recordata ſum aſini mei mortui qui ſic ipſe dulciter canebat. — Mellin de S.-Gelais. *Œuvres poét.*, Lyon, 1574, in-8° : Notre vicaire...; — *Le Cabinet ſatirique*, Paris, 1618, in-12; — De Parival, *Hiſtoires facétieuſes & morales*, Leyde, 1663, 2 t. en 1 v. in-12, n° 26; — *Menagiana*, Prédicateur prêchant la paſſion.

1. Voy. Des Périers, nouv. XL. Des Périers dit que le conte eſt

LXXII

D'un Normand qui gaigna un procez par gageure.

P. 411.

Il y a à quatre lieuës de Rouen un petit bourg ſur la rivière de Seine nommé la Bouille[1], qui eſt le chemin pour venir de la baſſe Normandie à Rouen, d'où il part tous les jours trois ou quatre bâteaux où ſe mettent quantité de monde, parce qu'on y eſt porté pour deux ſols chacun, & ordinairement ces bâteaux ſont pleins de plaideurs, parce qu'étant arrivez à la Bouille, ils ſe mettent dans ces bâteaux pour ſe délaſſer & ſont pour deux ſols portez à Rouen[2]. Un jour un Gentilhomme voulant laiſſer repoſer ſon cheval, le fit entrer dans un bâteau & s'y mit auſſi & ſe trouva aſſis près d'un bon homme qui venoit de baſſe Normandie, à qui il demanda où il alloit: le bon homme dit qu'il alloit à Rouen. Et quoi faire? lui demanda ce Gentilhomme. Je m'en vais plaider, dit-il, Monſieur. Et contre qui? lui demanda-t-il. Ma foi, répondit le bon homme, contre vous ſi

vieux comme un pot à plume, en effet on le retrouve en Chine. Voy. Staniſlas Julien, *Siaoli Siao* (*Journal aſiatique*, IV, 103).

1. La Bouille (Seine-Inférieure), ſur la Seine, cant. de Grand-Couronne, arr. de Rouen (19 kil.).

2. « ... Les Normands qui vont ſur les bateaux par eau & font porter leur procès par terre, d'autant qu'il y a bien à dire entre le bien & la vie. » *Moyen de parvenir*, CIX. Cf. Eſtienne, *Introduction*, XVII, I.

vous voulez, Monſieur. Comment! contre moi, lui dit ce Gentilhomme; que me pourrois-tu demander? Ma foi, lui dit-il, je gagerai que je vous ferai bien un procez & que je gagnerai ma cauſe : ce que ce gentilhomme niant, ils gagerent enſemble dix écus. Etant arrivez à Rouen, le païſan étant deſcendu du bâteau, ſuit le Gentilhomme pour ſçavoir où il étoit logé, & ayant remarqué le logis, va trouver un ſergent à qui il donne deux ſols pour lui aller faire un exploit; il entre avec lui & trouva le gentilhomme à table à qui le ſergent dit : Monſieur, voici une aſſignation que je vous donne à comparoître devant Monſieur le lieutenant, à la requête du bon homme icy. Ce que voyant le Gentilhomme, il dit au ſergent : Qu'eſt-ce qu'il me demande? C'eſt pour un boiſſeau de pois, dit le ſergent, qu'il prétend que vous lui devez. Un boiſſeau de pois? dit ce Gentilhomme, il rêve. Oui, Monſieur, dit le païſan, ne vous ſouvient-il point de ce boiſſeau de pois que je vous ay prêté? Vas, vas, mon ami, tu ne ſçais ce que tu dis, ce ſont des febves. A quoi le païſan repartit tout auſſitôt, il eſt vrai, Monſieur, ce ſont des febves, il ne m'en ſouvenoit pas, ce fut nôtre femme qui vous les bailla. Monſieur le ſergent, je vous demande acte de ſa déclaration; ce que fit le ſergent, diſant ayant ajourné un tel, parlant à ſa perſonne pour un boiſſeau de pois prétendu par un tel, a répondu que c'étoit des febves, dont le dit tel eſt demeuré d'accord & en demande acte, que je lui ai délivré & par ce moyen le Gentilhomme fut condamné à payer le boiſſeau de febves & aux dépens, & ſi perdit la gageure.

eût pas un qui ne le niât pour le ſien, & en effet, il ſortit ſi bien du milieu de la troupe qu'il fut impoſſible d'en diſcerner l'auteur : ce que voyant, un de la compagnie, faiſant alluſion ſur la piece qui avoit été jouée le même jour, dit : Meſſieurs, on a extrêmement loué l'auteur de la piece qu'on a repreſentée aujourd'hui, du *Fils déſavoué :* ſans doute que ce pet eſt un pet deſavoué, & par modeſtie l'auteur ne ſe veut pas nommer.

LXX

Naïveté d'une femme.

P. 76.

Une femme étant à Vêpres à ſa Paroiſſe, où il y avoit un Prêtre qui chantoit fort mal, ſe met à pleurer, comme elle faiſoit toutes les fois qu'elle l'entendoit chanter. Ce Prêtre ayant pris garde par pluſieurs fois, s'aviſa de l'apeller & de lui en demander la raiſon, à quoi elle répondit : « Monſieur, j'avois un Ane qui etoit la meilleure bête du monde, qui a été mangée des Loups; j'y ai eu un tel regret, car je l'aimois unique.ment, & toutes les fois que je vous entends chanter il me reſſouvient d'elle, car je n'ai jamais rien connu ſi ſemblable que ſa voix & la vôtre[1].

1. Voy. Pogge, *Concionatoris aſinina vox;* notre édition : *De la voix d'un prédicateur,* XCVIII, p. 131; — Guy de Roye, *le Doctrinal de Sapience* (1478), in-fol., f. 84, v°; — Barelete, *Sermones,* Brixie 1497, 2 t. en 1 v. in-4°. *Alius ſermo in prim. quadrages. dominicam :* Exem-

moyen de ſes amis, il avoit trouvé une très-bonne condition & qu'il étoit Palefrenier de M. le premier Preſident. Sa mere ayant receu ces lettres & ne les pouvant lire, envoye querir celui qui chantoit au lieutrain; car en tout le village, hormis le Curé & le clerc, il n'y avoit que celui-là qui ſceut lire; il prend la lettre & pour faire l'habile homme & le grand lecteur, il la leut ſans heſiter : mais quand ce vint à ce mot de palefrenier, ſoit qu'il fût mal écrit, ou que ce mot lui fût nouveau, ne le pouvant lire ſi vîte que le reſte, il paſſa par-deſſus, & la bonne femme n'entendit autre choſe de la lettre ſinon : Ma bonne mere, je vous avertis par cette lettre que j'ai trouvé une bonne fortune & que je ſuis Monſieur le premier Preſident de Rouen, en ſautant le nom de Palefrenier : ce que la mere ayant entendu, elle ſe va perſuader que ſon fils étoit premier Preſident de Rouen, ce qu'elle publia dans tout ſon village & qui fut crû de la plupart des habitans, comme gens groſſiers, de façon qu'ils s'entrediſoient : Voyez comme nul n'eſt Prophete en ſon pays, qui eût jamais crû que ce grand nigaut d'Adrian, dont chacun ſe moquoit tant ici, eût du faire une telle fortune; il faut faire cas de lui, car il peut bien ſervir à nôtre paroiſſe. Ce diſcours ſe debite par tout le village, de ſorte qu'il vint juſqu'aux oreilles du Curé qui d'abord crût qu'on le diſoit en ſe gauffant de lui; mais voyant que cela alloit plus avant & que ſérieuſement chacun lui atteſtoit que ſa mere en avoit reçû des lettres, il l'envoye querir & lui dit : Qu'eſt-ce que j'entends ici dire, ma mie, que vous publiez partout que vôtre fils eſt premier Preſident à Rouen; d'où vous vient cette ſottiſe-là? A quoi la bonne femme répond : Oui-dà,

Monſieur, il l'eſt en dépit de ceux qui le haïſſent; ce n'eſt pas d'aujourd'hui que vous nous voulez du mal & que vous êtes marri de nôtre bonne fortune; mais il eſt en état à cette heure qu'il ne ſe ſoucie guères de vous. Êtes-vous folle? lui dit-il. Non, je ne ſuis point folle, répond-elle, voilà les lettres, liſez-les. Il les prend, les ouvre & les lit & trouva qu'il y avoit : Ma mere, Dieu mercy, j'ai fait une belle fortune par le moyen de mes amis, je ſuis palefenier de M. le premier Preſident. La bonne femme lui dit : Eh bien, Monſieur, quelle différence y a-t-il entre palefrenier & premier Preſident? N'eſt-ce pas quaſi une même choſe? Je vois bien ce que c'eſt, c'eſt que vous avez dépit contre lui. A quoi le bon Curé ne ſçût faire autre choſe que de ſe prendre à rire.

LXXIV

D'un Chaſſeur & d'un Normand.

P. 428.

Un Gentilhomme étant à la chaſſe à l'oiſeau, après que l'oiſeau eût volé ſur une perdrix, il prend l'eſſort & ſe perd dans le bois; le chaſſeur court après & étant laſſé de le chercher, il vit de loin un homme qui coupoit du bois, il étoit aſſez éloigné de lui & telle ſorte d'homme s'apelle en Normandie boqueron[1]. Ce Cavalier ne ſçachant à qui s'adreſſer pour

1. Au XIIIe ſiècle boſcheron, *Merlin*, f° 41, au XIVe bocheron, *Ord. des rois de France*, t. VI, p. 220.

avoir nouvelle de ſon oiſeau, voyant de loin ce boqueron, lui crie : Hola hau boqueron, mon ami, hau ; il cria pluſieurs fois ſans que l'autre lui répondit, parce qu'il étoit fort éloigné de lui ; à la fin ſa voix vint juſqu'à ſes oreilles, il leve le nez & lui dit fort haut, car ils étoient fort éloignés l'un de l'autre : que voulez-vous, Monſieur ? A quoi le Gentilhomme répond : As-tu point vû mon oyſeau ? mais à cauſe de la diſtance des lieux il ne l'entendoit point & lui dit : qu'eſt-ce que vous dites, Monſieur ? N'as-tu point vû mon oyſeau ? dit l'autre en criant plus haut qu'il n'avoit fait. Eſt-ce votre oyſeau, dit-il, que vous demandez ? Oui, répond le Gentilhomme. Et quel oiſeau eſt-ce ? dit le boqueron. C'eſt mon oyſeau, répond le Gentilhomme. Qui, dit le païſan, en langage du païs, chu grand oyſel ? Oui, dit le Gentilhomme, criant tant qu'il pouvoit. Le païſan répond : chu preneus de Perdriaux ? Oui, dit le Gentilhomme. Quoi, dit le païſan, celui-là qui a des cliquettes aux pieds ? Oui, dit le Gentilhomme. Je ne l'ai pen veu, dit le païſan, qui veut dire qu'il ne l'avoit point veu. Voyez combien de peine pour rien dire qui vaille[1].

LXXV

Naïveté d'un Normand.

P. 430.

Un Artiſan de Rouen avoit un fils auſſi ſot qu'on le

1. Voy. Des Périers, nouv. LXIX, Du Poytevin qui enſeigne le chemin aux paſſants.

LXXIII

D'une Femme de vilage qui crût que ſon fils étoit premier Preſident.

P. 423.

Une bonne Femme de village du païs de Normandie, qu'on apeloit Tifagne, qui eſt un nom du païs qu'on donne ordinairement à celles qui ſont nées le jour des Rois, qu'on nomme Épiphanie, & par une corruption de langage, on l'apela au païs Tifagne[1]. Cette pauvre femme étoit venue avec fort peu de biens & avoit un fils grand qu'elle ne pouvoit nourrir & qui ne vouloit rien faire, qui fut cauſe qu'elle le chaſſa de ſa maiſon, lui diſant qu'il allât à Rouen chercher condition s'il pouvoit, parce qu'elle ne le pouvoit plus nourrir. Il part donc, & étant en la ville de Rouen, il trouve des gens de ſa connoiſſance dont les uns étoient Cochers, les autres étoient Palefreniers, par le moyen deſquels il trouva une condition de Palefrenier chez Monſieur le premier Preſident; il voulut donner part à ſa mere de ſa fortune & d'autant qu'il ne ſçavoit pas écrire, il pria un des laquais du logis de lui écrire une lettre pour ſa mere, dans laquelle il lui mandoit que grâces à Dieu, par le

1. Tifagne ou Tiphaine vient de Theophania = manifeſtation de Dieu.

& ainſi eſſoreillé, il fut contraint de s'en retourner à Rouen. Quelque tems après, quelqu'un de ſa connoiſſance ayant envie d'aller à Paris, vint prendre congé de lui, lui demandant s'il n'y vouloit rien mander. Quoi! tu vas à Paris, lui dit-il; pren garde à ce que tu fais, car en ce pays-là, ils ſont ſi friands des oreilles des Normands que tu ne feras pas peu ſi tu en raportes une des tiennes comme j'ay fait; mais quoique fort ſubtil que je ſois, il a fallu y en laiſſer une, & il lui fit voir comme il étoit eſſoreillé. Cela ne découragea point mon Normand, qui y avoit affaire; il ſe met en chemin quoiqu'avec un peu de crainte. Comme il arriva au fauxbourg Saint-Honoré, toujours avec cette aprehenſion, il vit une herbiere qui crioit : à ma belle ozeille, qui eſt de l'ozeille, que les menus gens prononcent ainſi, & en Normandie on l'apelle de la ſurelle[1]. Ce pauvre homme penſant que ce fût un échec & mat qu'on fit ſur ſon oreille, dans l'aprehenſion que lui avoit donnée ſon ami, s'en retourna ſur ſes pas & s'en revint à Rouen, aſſurant ſon amy qu'il lui étoit redevable d'une oreille pour le moins & que s'il fût paſſé outre, comme il eût fait ſans ſon avis, il couroit riſque de n'en pas perdre ſeulement une, mais même toutes les deux.

1. Parce qu'on dit proverbialement *ſur comme de l'oſeille*. On dit auſſi *ſuret*, en rouchi *ſurielle*.

Monſieur, il l'eſt en dépit de ceux qui le haïſſent; ce n'eſt pas d'aujourd'hui que vous nous voulez du mal & que vous êtes marri de nôtre bonne fortune; mais il eſt en état à cette heure qu'il ne ſe ſoucie guères de vous. Êtes-vous folle? lui dit-il. Non, je ne ſuis point folle, répond-elle, voilà les lettres, liſez-les. Il les prend, les ouvre & les lit & trouva qu'il y avoit : Ma mere, Dieu mercy, j'ai fait une belle fortune par le moyen de mes amis, je ſuis palefenier de M. le premier Preſident. La bonne femme lui dit : Eh bien, Monſieur, quelle différence y a-t-il entre palefrenier & premier Preſident? N'eſt-ce pas quaſi une même choſe? Je vois bien ce que c'eſt, c'eſt que vous avez dépit contre lui. A quoi le bon Curé ne ſçût faire autre choſe que de ſe prendre à rire.

LXXIV

D'un Chaſſeur & d'un Normand.

P. 428.

Un Gentilhomme étant à la chaſſe à l'oiſeau, après que l'oiſeau eût volé ſur une perdrix, il prend l'eſſort & ſe perd dans le bois; le chaſſeur court après & étant laſſé de le chercher, il vit de loin un homme qui coupoit du bois, il étoit aſſez éloigné de lui & telle ſorte d'homme s'apelle en Normandie boqueron[1]. Ce Cavalier ne ſçachant à qui s'adreſſer pour

1. Au XIIIe ſiècle boſcheron, *Merlin*, f° 41, au XIVe bocheron, *Ord. des rois de France*, t. VI, p. 220.

tourmente extrêmement. A quoi le jeune Cavalier répond qu'il n'importoit pas. Il ne laiſſa point de l'entretenir, & durant leur diſcours ſa lévre ne laiſſant point de l'incommoder, lui dit : Monſieur, excuſez s'il vous plaît, mon mauvais entretien, ma lévre me fait tant de mal qu'à peine puis-je entendre ce que vous me dites. A quoi ce jeune Cavalier lui dit : S'il vous plaît, Mademoiſelle, je vous guériray bien aiſément. Véritablement, Monſieur, lui répond la Damoiſelle, vous m'obligeriez fort ſi vous aviez ce pouvoir-là, mais encore que faudroit-il faire? Mademoiſelle, dit-il, ſi vous deſirez ſeulement que je mette deſſus le bout de ma langue, vous ſeriez guérie tout à l'heure. A quoi la jeune Damoiſelle ſe voulant gauſſer de lui, lui dit : Monſieur, je ſçai bien que ce remede que vous me dites eſt très-excellent pour les hémorroïdes, mais pour le mal que j'ai, je ne penſe pas qu'il y fit rien. N'étoit-ce pas traitter ce jeune homme comme il meritoit?

LXXIX

D'un Notaire.

P. 525.

Un riche Bourgeois de Paris qui avoit cinq ou ſix enfans, tomba fort malade & craignant de mourir, envoya querir un Notaire pour faire ſon teſtament. Le Notaire étant venu, le Bourgeois lui dit: Monſieur, vous ſavez les coutumes de ce Païs-ci, je laiſſe ſix

enfans avec quelques biens; je ne veux pas avantager l'un plus que l'autre, mais j'apprehende grandement qu'après ma mort, ils n'ayent quelque procez enſemble. C'eſt pourquoi je vous prie de dreſſer un teſtament en tels termes qu'ils ne puiſſent avoir aucun ſujet de diſputer ſur ſon explication. Vous mocquez-vous de moi? Monſieur, dit le Notaire, penſez-vous que je puiſſe faire plus que Dieu? Il n'a fait qu'un teſtament, ſur lequel il y a eu, il y a & il y aura tous les jours mille diſputes, & vous voulez que je vous en dreſſe un où il n'y en puiſſe jamais avoir! je ne le puis faire[1].

LXXX

Comparaiſon que fit un Païſan.

Deux Païſans eurent un jour querelle enſemble à cauſe que le chien de l'un des deux qui étoit noir & qu'on apelloit Moreau, veautra ſi outrageuſement ſur le fumier de ſon Maître la truye de l'autre qu'elle en mourût ſur le champ. Le Maître de la truye s'étant aperçû de ce dommage, joignit l'action aux querelles & fit aſſigner le Maître du chien à comparoître devant le juge du lieu pour ſe voir condamner, comme il fut, à payer la truye : le Maître du chien appella de ce Jugement au bailliage, eſperant y avoir meilleure juſtice : pour ce ſujet, il va trouver un

1. Cf. Pogge, *Notarius inſipiens;* notre édition LI, p. 74; — *Moyen de parvenir,* X; — Garon, *le Chasse-ennuy,* cent. V, 8 & 9. Voy. Peignot, *Choix de teſtaments anciens et modernes,* 2 v., 1829, in-8°.

Avocat avec une couple de poulets, à deſſein de lui en faire preſent, mais comme c'étoit l'heure du dîner & qu'il ſe doutoit bien qu'on le feroit demeurer à la porte juſqu'à ce que Monſieur l'Avocat eut pris ſa refection, il frape du pied à la porte pour donner à connoître qu'il avoit les mains empêchées, ce que l'on aperceut bientôt, faiſant crier ſes poulets, à force de les pincer. La ſervante qui les avoit ouys, vint incontinent à la porte & demandant à ce Païſan ce qu'il vouloit, il dit qu'il souhaitoit parler à Monſieur l'Avocat & de lui demander un conſeil touchant un procez qu'il avoit, dont il étoit fort en peine. La ſervante, bien qu'on fût prêt à ſe mettre à table, voyant qu'il avoit les mains garnies, le mena dans la chambre où la table étoit coëffée & où Monſieur l'Avocat s'alloit aſſeoir avec ſa Femme. Ce Païſan eut patience, voulant profiter de tout le temps du dîner pour mieux debiter ſon affaire. L'Avocat regardant cet homme, lui dit : Que deſirez-vous, mon ami, & quel bon vent vous amene ici? Il lui répondit : Monſieur, je viens ici pour vous offrir cette couple de poulets (qu'il lui montra) & vous prie de me donner conſeil touchant un méchant procez que j'ai, dont j'ai déjà été condamné dans nôtre village & comme j'ai crû qu'il y avoit de l'injuſtice dans le jugement que l'on a rendu contre moi, j'en ay apelé : Hé bien mon ami, lui dit l'Avocat, contez-moi votre fait & je verrai ſi vous avez eu ſujet d'apeler ou non. Le Païſan lui dit qu'il ne pouvoit pas bien conter ſon affaire s'il ne faiſoit une comparaiſon pour la lui bien faire comprendre; l'Avocat s'y accorda, le Païſan commença donc ainſi, en parlant à l'Avocat : Monſieur, prenez que vous, qui êtes l'habillé de noir,

ſoyez mon chien Moreau, que Mademoiſelle votre Femme, qui est l'habillée de ſoye, ſoit la truye de mon voiſin, & que votre table que voilà ſoit mon fumier. Si Mademoiſelle vôtre Femme, qui eſt la truye de mon voiſin, ſe vient vautrer ſur vôtre table, qui eſt mon fumier, & que vous, qui êtes mon chien Moreau, mordiez votre Femme & la traitiez ſi mal qu'elle vienne à mourir, ſera-t-il dit que je la doive payer? A cette comparaiſon, ſa femme & ceux qui étoient à table ſe prirent ſi fort à rire que l'Avocat ne lui pût jamais donner aucun conſeil, ſi bien que le païsan croyant que l'on ſe mocquoit, fut contraint de ſe retirer & de ſe reſoudre à la perte de ſes poulets[1].

LXXXI

D'un Eſpagnol & d'un Berger.

Un Eſpagnol étant à la campagne, rencontra un berger avec lequel s'étant mis à diſcourir, il lui demanda : Pourquoy eſt-ce que les bergers ne ſont pas à cette heure comme ils ont été le temps passé: Comment, Monſeigneur? dit le berger. Parce, dit l'Espagnol, que les Bergers ont autrefois eu l'honneur d'avoir été les premiers à qui Dieu a fait ſçavoir la naiſſance de ſon Fils & qu'ils ont tant merité

1. Voy. Arlotto, XV : le Curé pour obtenir une sentence favorable ſerre la jambe à un poulet ; — Maillard, *Sermones dominicales*. Paris. 1511-1530, xxe ſermon, dim. de l'Avent ; — Eſtienne, *Introduction*, ch. vi, par. 8.

envers lui que quelques bergers ſont parvenus à la royauté, comme David. D'où vient qu'aussi peu, dit le berger, les Eſpagnols ſont comme ils ont été autrefois : car nous liſons qu'anciennement quand les Eſpagnols mouroient, les cloches ſonnoient d'elles-meſmes, tant ils étoient saincts & de bonne vie, & maintenant à peine ſonnent-elles, quelque peine qu'on prenne pour cela.

TABLE DES MATIÈRES.

		Pages.
	INTRODUCTION	1
I.	Naïveté d'une femme à ſon mari, la première nuit de ſes nôces	1
II.	Naïveté d'un Lacquais nouvellement arrivé à Paris	2
III.	D'un gentilhomme & d'une villageoise	3
IV.	D'une carpe eſchappée	4
V.	Naïveté d'un plaideur	5
VI.	Simplicité d'un Normand	6
VII.	D'un rôtiſſeur	8
VIII.	De deux Gaſcons	9
IX.	D'un Gaſcon qui n'avoit point de froid en hyver	10
X.	D'un autre avec un tréſorier de l'Épargne	11
XI.	Autre rodomontade d'un Gaſcon	13
XII.	D'un Gaſcon qui vouloit ſortir du cabaret ſans payer	14
XIII.	D'un qui vendoit un cheval aveugle	16
XIV.	Brocard à une femme	17
XV.	D'un homme que ſa femme n'avoit jamais pu contenter	17
XVI.	D'un vieillard qui avoit épouſé une jeune femme	20
XVII.	D'une femme à ſon mari	22
XVIII.	Jugement ſubtil du duc d'Oſſonne contre deux marchands	25
XIX.	Autre, contre des religieux	31
XX.	Autre gentilleſſe du même	34
XXI.	D'une femme qui ſubtilement trompa ſon mari qui étoit borgne	37
XXII.	D'un Clerc trouvé dans les ruës à minuit	39
XXIII.	D'une ſervante qui mangea deux perdrix	40

XXIV. D'un homme qui déroba le pourceau de ſon voiſin par une ſubtile invention. 43
XXV. D'un curé de village à ſes paroiſſiens 44
XXVI. D'un ſeigneur de village & de ſon meûnier. . . . 46
XXVII. Du tour qu'un Cordelier joua à deux Voleurs . . . 50
XXVIII. D'un à qui l'on fit donner un lavement par force. . 51
XXIX. De deux valets qui eurent le fouet.. 65
XXX. D'un filout qui affronta un hôtelier de Paris. . . . 70
XXXI. Autre ſur le même ſujet. 75
XXXII. D'un Normand appellé en témoignage. 78
XXXIII. D'un déjeûné apprêté par un Apoticaire à un Avocat. 79
XXXIV. Gaillarde repartie ſur un petit enfant nouveau-né. . 82
XXXV. De deux écoliers qui trompèrent un laboureur avec une bouteille de vin. 82
XXXVI. Avanture arrivée à un Fol.. 84
XXXVII. D'un Tailleur qui coupa deux paires de bas de chauſſes. 86
XXXVIII. Ruſe d'une dame pour expérimenter la hardieſſe de ſon ami. 86
XXXIX. Invention d'un Gentilhomme François pour ſauver ſa vie. 90
XL. Ce qui arriva à un garçon nommé Lazare.. . . . 91
XLI. Le moyen de faire mourir ſa femme ſans être repris de Juſtice. 100
XLII. De la raiſon pertinente qu'une Dame donna de la cauſe du cocuage. 101
XLIII. D'un homme qui fut Cocu. 105
XLIV. D'un gentilhomme & d'une damoiselle. 108
XLV. D'un jeune ſoldat & de la femme d'un bourgeois. . 109
XLVI. Gaſconnade. 119
XLVII. Subtile invention de Bohémiens.. 120
XLVIII. D'un qu'on menoit pendre. 122
XLIX. Naïveté d'un Seigneur de la Cour. 123
L. De certains Marguillers de village. 125
LI. D'un Juge. 126
LII. D'un Borgne. 127
LIII. D'un Cavalier & d'un Miniſtre. 129
LIV. D'un Cavalier ſur qui une Damoiſelle avoit craché. 130
LV. Autre ſur le même ſujet. 130
LVI. D'un Médecin à une jeune fille malade. 131
LVII. Fanfaronnade d'un Gaſcon. 132
LVIII. Autre ſur le même ſujet.. 133

LIX. D'un qui faiſoit dire un ſervice à ſon Père qui avoit été pendu. 133
LX. D'un Normand empriſonné à tort. 134
LXI. D'un Normand qui, penſant attraper, le fut lui-même. 135
LXII. De la délicateſſe de quatre femmes 137
LXIII. D'un devin feint. 139
LXIV. Nouvelle plaiſante et récréative.. 146
LXV. Des plaiſantes extravagances que fit un pédant nommé Hortenſius. 198
LXVI. D'un curé de Domfront. 208
LXVII. D'un Normand qui fut pendu à la Croix du Tiroir. 210
LXVIII. D'un apoticaire qui ſe vengea plaiſamment. . . . 211
LXIX. D'un pet inconnu. 213
LXX. Naïveté d'une femme. 214
LXXI. D'un Normand qui fut pendu pour avoir dérobé un licol. 215
LXXII. D'un Normand qui gagna un procès par gageure. . 216
LXXIII. D'une femme de village qui crut que ſon fils était premier préſident.. 218
LXXIV. D'un Chaſſeur & d'un Normand. 220
LXXV. Naïveté d'un Normand. 221
LXXVI. D'un Normand qui eût l'oreille coupée 222
LXXVII. D'un Normand qui juroit à toutes mains.. 224
LXXVIII. Repartie ſubtile d'une jeune damoiſelle à un gentilhomme. 224
LXXIX. D'un Notaire. 225
LXXX. Comparaiſon que fit un Païſan.. 226
LXXXI. D'un Eſpagnol & d'un Berger.. 228

IMPRIMÉ

PAR J. CLAYE

POUR

ALPHONSE LEMERRE, LIBRAIRE

A PARIS

Volumes in-12 écu, imprimés sur papier de Hollande.
Chaque volume : 5 fr. ou 7 fr. 50.

Les Contes de POGGE, traduits par M. RISTELHUBER. 1 volume (*épuisé*)

FERRY JULYOT. *Les Élégies de la belle fille lamentant sa Virginité perdue,* avec introduction et notes par E. COURBET. 1 vol. (*épuisé*).

Poésies diverses attribuées à Molière ou pouvant lui être attribuées, recueillies et publiées par le BIBLIOPHILE JACOB. 1 vol. (*épuisé*).

*Les Gayetez d'*OLIVIER DE MAGNY, avec préface par E. COURBET. 1 vol. (*épuisé*).

Les Dialogues de TAHUREAU, avec notice & index, par F. CONSCIENCE. 1 volume 7 50

Les Contes et Facéties D'ARLOTTO, avec introduction & notes par M. RISTELHUBER. 1 vol. . . . . 5 »

Les Quatrains de PIBRAC, avec notice et notes par J. CLARETIE et E. COURBET. 1 vol. 7 50

Les Serées de GUILLAUME BOUCHET, avec notice et index par ROYBET. 5 volumes. Chaque volume 7 50

Le Cymbalum mundi par BONAVENTURE DES PÉRIERS, avec notice et notes, par F. FRANK. 1 vol. 7 50

*Les Soufpirs d'*OLIVIER DE MAGNY, texte original avec notes par E. COURBET. 1 vol . . . . . 5 »

L'Élite des Contes du SIEUR D'OUVILLE, avec une notice et des notes par M. RISTELHUBER. 1 vol 7 50

Les Vaux de Vire de JEAN LE HOUX, publiés pour la première fois sur le manuscrit autographe du poëte avec une introduction & des notes par ARMAND GASTÉ. 1 vol. 7 50

Les Odes D'OLIVIER DE MAGNY. 2 vol. . . . . 10 »

EN PRÉPARATION :

Les Matinées de CHOLIÈRES.
Contes & Joyeux Devis, par BONAVENTURE DES PÉRIERS.
Les Comptes du monde aduantureux.

Il est tiré quelques exemplaires de cette collection sur papier de Chine, au prix de 25 fr. le volume.